DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

7, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 14020 — 4,50 F

VENDREDI 23 FÉVRIER 1990

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY — DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

Varsovie et la réunification allemande

La Pologne demande un traité garantissant ses frontières

Le premier ministre polonais, M. Mazowiecki, a demandé, mercredi 21 février, que des garanties soient données à la Pologne sur l'intangibilité de sa frontière avec l'Allemagne. Il a suggéré qu'un traité soit conclu entre son pays et les deux Etats allemands — préalablement à leur réunification — après les élections du 18 mars en RDA.

M. Mazowiecki s'est déclaré favorable au maintien des troupes du pacte de Varsovie jusqu'à ce que soit trouvée une solution au problème allemand.

La peur

S'IL veut être le « chancelier de la réunification », M. Helmut Kohl devra lever enfin, et de façon radicale, toute équivoque sur la question des frontières. Au moment où, dans la hâte et l'euphorie de certains, se refait déjà l'unité de l'Allemagne, la peur, parfois viscérale, de voir l'Histoire encore une fois se répéter se réveille.

C'est évidemment la Pologne qui l'exprime avec le plus de force. M. Geremek évoquait mercredi à Paris le risque de guerre. Le même jour, le premier ministre polonais, M. Mazowiecki, demandait qu'un traité garantissant la frontière germano-polonaise soit conclu préalablement à la réunification. Il se prononçait pour le maintien dans son pays, jusqu'à la solution du problème allemand, des troupes soviétiques qui y sont stationnées et pour leur maintien en Allemagne orientale, même après la réunification. Faut-il que la peur soit profonde pour que Solidarité vole ainsi au secours du pacte de Varsovie en péril !

NUL, certes, ne prête au chancelier le noir dessein d'enfourcher des revendications irrédentistes pour l'instant très isolées dans l'opinion allemande et de partir à la reconquête de la grande Allemagne de 1937. Il s'en est clairement défendu à Paris en décembre, mais ni à Bonn ni à Varsovie en novembre.

La Silésie, la Poméranie, représentent le tiers du territoire polonais ; près de deux millions de personnes d'origine allemande, selon Bonn, y vivent encore. Des millions d'autres, aujourd'hui implantées en République fédérale, ont fui devant l'armée rouge pendant la guerre ou ont été expulsées en 1945 dans des conditions dramatiques qu'elles n'ont pas oubliées. M. Vaclav Havel a compris l'hypothèque que faisait peser, sur les relations profondes de la Tchécoslovaquie avec l'Allemagne, les souvenirs de l'expulsion des anciens Allemands des Sudètes, et il a demandé, dès sa prise de fonction, que les historiens fassent toute la lumière sur les responsabilités dans ces épisodes tragiques de la fin de la guerre. L'abcès n'est pas crevé avec les Polonais. Qui sait si demain un mouvement d'opinion ne pourrait se développer en Allemagne, alléguant par exemple le sort fait à la minorité allemande de Pologne ? Qui sait à quel engrenage il pourrait conduire?

VARSOVIE a besoin de garanties formelles que les quatre puissances responsables du statut de l'Allemagne jugeront, à n'en pas douter, légitimes. M. Helmut Kohl s'abritait jusqu'à présent derrière des objections d'ordre juridique (il ne peut, dit-il, agir au nom de l'Allemagne tout entière) que la procédure proposée mercredi par M. Mazowiecki vise à faire tomber. Parmi les motifs non avoués des ambiguïtés qu'il entretient, il y a enfin l'épineux problème des réparations que la conclusion d'un traité avec la Pologne ne manquerait pas de soulever. Il y a enfin, sans doute, des considérations d'ordre purement électoral : le souci de ne pas s'aliéner pour les élections de décembre, qui promettent d'être serrées le pourcentage des voix fût-il infime des membres les plus extrémistes des associations de réfugiés.

Rien de tout cela ne saurait prévaloir au moment où se joue le sort de l'Europe.

M 0147 - 223 0- 4,50 F



3790147004500 02230

Rallonge budgétaire et rénovation « en profondeur »

M. Rocard veut remobiliser le monde judiciaire

Pour tenter de remobiliser le monde judiciaire, M. Rocard devait consacrer l'essentiel de sa journée du jeudi 22 février à une série de rencontres et d'interventions sur la justice. Après avoir reçu M. Arpaillange, garde des sceaux, il devait, dans un discours prononcé à la chancellerie, annoncer une série de mesures, notamment budgétaires, et affirmer sa volonté d'amorcer une réforme en profondeur de ce secteur en crise.

Grève des avocats sur l'aide légale, difficile accouchement de l'avant-projet de loi sur le rapprochement des professions d'avocat et de conseil juridique, grogne des greffiers, malaise des magistrats, évasions en série : la justice ne se porte pas très bien, admet-on aujourd'hui à la chancellerie.

Le premier ministre a décidé de prendre lui-même les choses en main : M. Rocard devait passer la journée du jeudi 22 février au chevet du monde judiciaire. Dans la matinée, il a reçu à l'hôtel Matignon M. Arpaillange accompagné de M. Drai, premier président de la Cour de cassation, et M. Bézio, procureur général près la Cour de cassation, avant de s'entretenir avec M. Bouchet, le rapporteur de la commission sur l'aide légale installée en janvier au Conseil d'Etat.

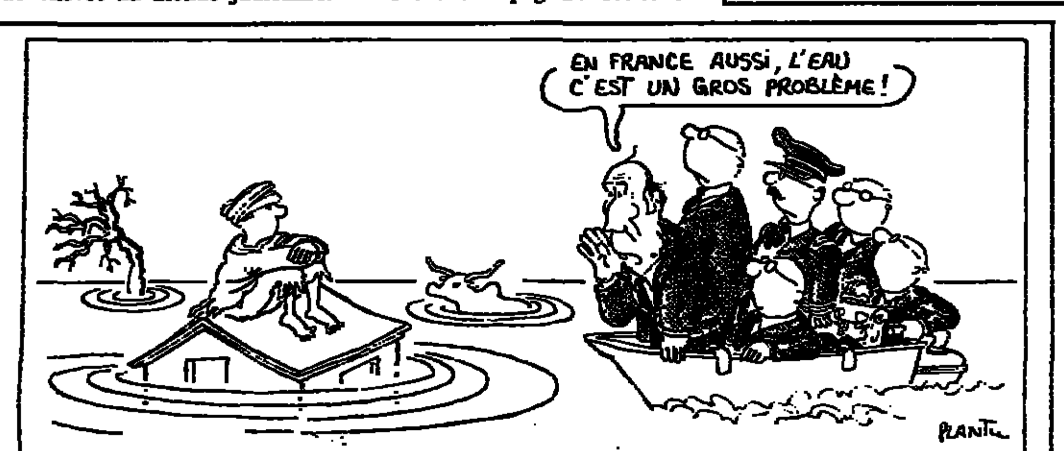
ANNE CHEMIN

Lire la suite page 14 - section B

M. Mitterrand au Bangladesh

Le président de la République est arrivé jeudi 22 février à Dacca pour un voyage officiel de trois jours durant lequel il doit étudier les projets de lutte contre les inondations au Bangladesh. Avant de quitter Islamabad, M. Mitterrand avait annoncé que la France autorisait la vente au Pakistan d'une centrale nucléaire.

Lire l'article de nos envoyés spéciaux au Pakistan, Jacques Amalric et Laurent Zecchini page 8



Un krach larvé

Après une forte déprime, les marchés boursiers se redressent

Après les fortes turbulences de mercredi, les marchés boursiers semblaient retrouver, jeudi 22 février, une certaine sérénité. Wall Street a bien résisté mercredi (– 0,5 %) ; Tokyo a regagné, jeudi, un peu du terrain perdu (+ 0,3 %). A Paris, l'indice CAC-40 était en légère hausse à l'ouverture. Les perspectives de l'union monétaire allemande et de hausses de taux d'intérêt pèsent sur les places internationales.

Les marchés boursiers mondiaux sont-ils plongés, depuis le début de cette année, dans un krach larvé ? Point de violente tempête, comme en octobre 1987, mais une dégradation lente et continue. Il y a trois mois encore, le mini-krach du 16 octobre 1989 rapidement surmonté, c'était l'euphorie sur toutes les places financières internationales. Aujourd'hui, le climat a changé du tout au tout. A Tokyo, à New-York, à Francfort et finalement, par effet de contagion, à Paris. Que s'est-il passé ? A des facteurs politiques généraux, liés aux événements de l'Est, se sont ajoutées des circonstances économiques propres à chaque pays.

Il y a trois mois, l'optimisme était la règle. Les vents d'est et la perspective de nouveaux marchés jetaient un parfum enivrant parmi les investisseurs. Il était alors difficile d'y résister, ne fût-ce qu'un temps. Aux premiers jours de 1990, deux mois après cette embellie, le retour à la réalité est brutal avec l'apparition d'une nouvelle préoccupation liée à la réunification allemande. Les craintes d'un tel rapprochement s'ajoutent désormais à celles concernant l'évolution économique du Japon et des Etats-Unis, mises un temps en sommeil. Il n'est donc pas de jour sans que l'une des faces de ce triptyque boursier n'influe sur l'évolution des cours de l'ensemble des places internationales.

DOMINIQUE GALLOIS

Lire la suite page 29 - section D

Collège de France, Collège d'Europe

Un Allemand, M. Harald Weinrich, linguiste et théoricien de la littérature premier titulaire de la nouvelle « chaire européenne »

Le Collège de France, vieil et prestigieux établissement d'enseignement et de recherche fondé par François Ier, accueille vendredi 23 février, pour sa leçon inaugurale, le professeur allemand Harald Weinrich, premier titulaire de la toute nouvelle « chaire européenne » créée en 1989. D'année en année s'y succéderont des enseignants des diverses nations du Vieux Continent.

MUNICH

de notre envoyé spécial

Minuscule scène de genre munichoise. Mais du genre à vous redonner une idée éclatante de la fonction universitaire parfois un peu délabrée sur la rive française du Rhin. Harald Weinrich *venait d'évoquer le temps* qui manque, qui manque toujours à qui écrit et voudrait encore mener à bien mille autres travaux : « *Ce manque de temps, c'est le problème de ma vie. J'ai presque toujours été le professeur de beaucoup d'étudiants ; des centaines à la fois, quelquefois beaucoup plus. Je suis assez scrupuleux dans l'accomplissement de mes tâches d'enseignant. Ainsi, j'ai toujours corrigé de ma main avec minutie tous les travaux de tous mes étudiants.* »

Ainsi parlait, avec la pondération dont il paraît ne jamais pouvoir se départir, le respectable professeur.

MICHEL KAJMAN

Lire la suite page 5

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 5 dr. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,95 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 11 kr. ; Espagne, 160 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 800 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 140 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA (NY), 1,50 $; USA (others), 2 $.

DÉBATS

Les bouleversements dans les pays de l'Est

Une histoire sans fin

par Jean-Pierre Garnier et Louis Janover

SORTIR du communisme pour rentrer dans l'Histoire, tel serait le bilan, en tout point positif, de la nouvelle révolution de 89, celle qui conduit les pays de l'Est à rejoindre la grande famille des démocraties. Mais de quel communisme parle-t-on ? Et de quelle Histoire est-il question ?

Si les travailleurs avaient réussi quelque part à réorganiser la société au profit de la majorité, après en avoir fini avec l'exploitation et la domination, cela se saurait ! Or, jusqu'à plus ample informé, communisme et socialisme sont demeurés autant d'appellations incontrôlées. Ou plutôt très contrôlées par les partis ou les gouvernements qui, à l'Est comme à l'Ouest, abusent de ces labels pour abuser les gens. Quel est donc le sens de la transition en cours de l'autre côté d'un rideau de fer en passe de devenir passoire ? Sortir d'un capitalisme d'Etat à bout de souffle pour rentrer dans l'Histoire d'un capitalisme privé qui, restructuration aidant, a trouvé un nouveau souffle. Une Histoire qui ne semble pas près d'arriver à son terme, si tant est qu'elle en ait un, et qui pour se poursuivre n'a nul besoin de « grand dessein ».

« Le mouvement est tout, le but n'est rien », écrivait déjà Edouard Bernstein au début du siècle. A propos de l'avènement du socialisme, il est vrai, dont le réformisme était censé accoucher. Or c'est désormais au capital que la formule s'applique. Non seulement des espaces infinis s'ouvrent à son hégémonie, mais il paraît avoir l'éternité devant lui. Quitte, pour l'humanité, en guise de finalité, à confondre son devenir avec le sien et à fondre son avenir en lui. Mais qu'adviendrait-il d'elle si elle devait ainsi entrer, de façon définitive, dans cet univers gelé de la reproduction ?

Capitalisme sans frontières

En bloc, l'Est a choisi la liberté... d'entreprendre. Des bureaucrates transitent des affaires de l'Etat aux affaires tout court, des syndicalistes et des intellectuels oppositionnels se transmuent en gestionnaires ou en apologistes des politiques d'austérité dictées par le FMI et la Banque mondiale. Tous s'entendent comme larrons dans cette nouvelle foire au profit et pressent industriels et banquiers occidentaux de venir chez eux faire de « bonnes affaires ». Preuve, s'il en était besoin après tant de polémiques, que les systèmes socio-économiques autoproclamés socialistes n'avaient rien de fondamentalement différent des sociétés mûries au soleil du libéralisme. La propriété d'Etat peut bien céder maintenant la place à la propriété privée, et les places à de nouveaux propriétaires. Pour les ouvriers et les employés rivés à leur poste, l'appropriation des moyens de production restera tout aussi privative. Liberté du travail et concurrence rimant avec flexibilité de l'emploi et vérité des prix, ils découvriront vite ce qu'il en coûte de confondre libéralisation et libération.

Cette mise sur orbite des économies « socialistes » dans la constellation capitaliste va parachever la mondialisation de ce mode de production qui, à des degrés et à des rythmes divers, entraîne tous les pays dans la spirale de sa reproduction élargie. Et il en ira, à terme, de l'Europe orientale comme de l'Europe des Douze en cours d'unification. La cohérence propre de l'espace européen, quels qu'en soient les contours, est déterminée par sa capacité à structurer les industries, les banques et les échanges dans le cadre de stratégies planétaires. Si, de Brest à Vladivostok, « maison commune » il doit y avoir, à défaut de communisme, autant dire que ce sera avant tout une maison de commerce. Maison de rapport, hôtel du libre-échange, maison de passe où, dans les alcôves de l'économie mixte, les adeptes intéressés du laisser-faire, laisser-passer pourront prendre leurs aises en compagnie des nomenklaturistes convertis au libéralisme et reconvertis en entrepreneurs, et des ex-dissidents promus décideurs.

Pour spectaculaire qu'elle soit, cependant, cette extension spatiale du capitalisme n'est peut-être pas ce qui importe le plus pour son futur. Elle ne doit pas faire oublier l'essentiel : son expansion sociale. Aux territoires qu'il achève d'envahir s'ajoutent les nouveaux champs qu'il continue d'investir. Car la marchandise ne connaît ni barrière ni domaine interdit. Loisirs, art, science, recherche, formation, communication, croyances, sentiments, plaisir : la logique marchande pénètre peu à peu toutes les sphères de la vie, des plus collectives aux plus intimes. Le corps lui-même n'échappe plus à cette mise à l'encan généralisée. Gageons que les banques d'organes finiront, comme les autres, cotées en Bourse, avec prélèvement direct sur les clients désireux d'augmenter leur part de portefeuille en payant de leur personne. Ainsi se réalise enfin le vœu d'un grand humaniste aujourd'hui décrié, même par ses anciens fans : l'homme, réduit à sa seule dimension de valeur d'échange, est bel et bien devenu « le capital le plus précieux » ... pour peu qu'il soit rentable.

Un horizon indépassable ?

Apparemment, le capitalisme a le vent en poupe. A l'Ouest comme à l'Est, au Nord comme au Sud, nulle force sociale porteuse d'un modèle alternatif de société ! Nulle dérive populaire vers on ne sait quel gauchisme autogestionnaire qui pourrait venir troubler la gestion des décideurs et la digestion des penseurs ! Car, s'il est beaucoup question du post-totalitarisme, de l'après-socialisme et de la fin du communisme, personne ne paraît plus souhaiter, ni même imaginer, l'avènement d'une ère post-capitaliste.

L'époque paraît lointaine où l'intelligentsia des « temps modernes » tirait sa raison d'être d'une critique radicale de la société. Depuis que les intellectuels post-modernes se sont rangés, ils ont cessé d'être dérangeants pour le pouvoir en place. Ils se montrent même des plus arrangeants lorsque les princes sollicitent leurs conseils. Ils font alors preuve d'un esprit post-critique à toute épreuve. Sauf à l'égard des « idéologies ». Celles des autres, évidemment, quand elles prennent pour cible l'ordre dans lequel ils se sont rétablis. Le pluralisme qu'ils revendiquent haut et fort aujourd'hui paraît inspiré de celui qui prévaut dans la démocratie helvétique : la diversité dans la conformité. Et comme ne point à l'horizon aucune ambition commune dûment estampillée, aucun projet collectif digne de ce nom, nos vigies intellectuelles s'emploient, sans désemparer, à fournir à nos compatriotes déboussolés des points de repère qui les aideront à mieux tourner en rond.

Passons sur les chantres béats de la énième révolution scientifique et technique, dévots de la religion cathodique et autres théologiens de la communication ! Cette nouvelle vague d'optimisme scientiste et techniciste fait suite à beaucoup d'autres. Elle sera suivie des mêmes désenchantements. Tant que subsistera la domination de l'homme par l'homme, chaque avancée dans sa maîtrise de l'univers a toutes les chances d'aller de pair avec une régression dans ses relations avec autrui.

Accompagné d'un battage médiatique sans précédent, l'enfantement de l'Europe unie constituerait une autre raison d'espérer. Les mêmes qui avaient juré en avoir fini avec les lendemains qui chantent nous annoncent pour le 1er janvier 1993 l'aube nouvelle d'un avenir radieux. Mais, pas plus que l'Europe des patries, qui bat sérieusement de l'aile, l'Europe des patrons, qui prend maintenant son envol, n'a de quoi galvaniser les foules. Quant à « l'Europe sociale », censée suppléer à l'abandon de tout projet socialiste, elle ne les sortira pas non plus de leur apathie. Portée sur les fonts baptismaux par des champions avérés de l'austérité et de la mise au pas des grévistes, voire de leur mise à pied, ses effets concrets risquent, en effet, de se faire longtemps attendre. En revanche, l'Europe des polices et le Marché commun de la répression ont déjà pris quelques bonnes longueurs d'avance. Sous couvert de chasse aux clandestins, des mesures ont été concoctées dans la plus grande clandestinité, à Schengen et ailleurs, pour légaliser les entorses au droit d'asile ou à la libre circulation des individus suspects de ne pas être de bons Européens.

Du gant de fer à la main invisible

Certes, les membres de la *jet set* intellectuelle sont tous disposés à insuffler à l'Europe un supplément d'âme culturel. A leurs yeux, elle ne saurait être seulement un supermarché : il lui faut devenir une civilisation. Mais, même dans leurs diatribes contre la logique productiviste, la dictature du marché, le règne du néo-libéralisme, le primat de l'économique, l'obsession du profit, ils se gardent bien de pousser la critique jusqu'à condamner l'extorsion de plus-value, l'économie de marché, la liberté d'entreprise ; bref, les fondements du capitalisme. Seuls ses excès sont en cause, et non ses principes de fonctionnement qui fournissent pourtant le substrat matériel de l'économisme ambiant.

Cette vision idéaliste d'un capitalisme à visage humain ne date pas d'hier. Les périodes d'affairisme débridé sont toujours propices aux poussées de moralisme. Il est cocasse, à cet égard, que les voix qui s'élèvent depuis peu contre « l'odeur d'argent » qui empeste l'atmosphère soient celles grâce auxquelles ceux qui la répandent doivent d'être revenus en odeur de sainteté.

Les écologistes ne sont pas les derniers à vouloir purifier l'environnement tout en conservant ce qui contribue à le contaminer. Face à la dégradation du cadre de vie, au péril qui menace la survie de l'espèce, l'heure serait venue de se mobiliser pour promouvoir un « autre modèle de développement ». De développement capitaliste, cela va sans dire, même si cela n'est plus jamais dit. Car, si « nul système n'est immortel, même le mieux régulé », il semblerait que le nôtre échappe à la mortalité. Aussi les gourous de la « conscience planétaire » invitent-ils bourgeois et prolétaires à l'union sacrée pour « sauver la Terre-patrie ». Au nom du danger commun, ils veulent refaire le coup de la Mère-patrie et nous faire oublier que ce mode de production se révèle de plus en plus un *mode de destruction* tous azimuts. « L'âge de fer » où nous végétons encore à l'ère du microprocesseur n'est qu'un autre nom – destiné à donner le change – pour désigner cette préhistoire d'où le vieux Marx nous incitait à sortir, sous peine de devoir tous y rester.

Si l'ombre du « tout-Etat » tant redouté achève de se dissiper, c'est au profit du « total ». Certes, l'Etat demeure présent, même s'il n'est pas omniprésent. Encore que le « nouveau civisme » que l'on cherche à instaurer, grâce à une symbiose entre la police et la nation, ne soit pas des plus rassurants. Ne conduit-il pas, en faisant de chaque citoyen le vigile de l'ordre établi, à transformer la société civile en une société civique où le pouvoir exécutif pourrait faire le plein de ses exécutants ?

« Il est probable, écrit A. Huxley dans *le Meilleur des mondes, que tous les gouvernements du monde seront plus ou moins totalitaires. (...) Il n'y a, bien entendu, aucune raison pour que les totalitarismes nouveaux ressemblent aux anciens. »* Si cela était, le communisme, enfin débarrassé des impostures qui le déconsidéraient, serait une idée neuve en Europe.

► Jean-Pierre Garnier est urbaniste ; Louis Janover est écrivain.

TRAIT LIBRE

Laïcité et religions

Le sens du sacré

par Jean-Pierre Molina

D'ABORD une précision de vocabulaire : le *sacrilège* est une atteinte au sacré et le *blasphème*, un sacrilège verbal.

Pour qu'il y ait blasphème ou sacrilège, il faut donc du sacré : quelqu'un, quelque chose, une zone, une bulle sacrée, c'est-à-dire intouchable, infranchissable, dont la frontière circonscrit une forme d'extraterritorialité, un droit d'asile, une obligation de neutralité totale... bref, un comportement tout autre parce que ce territoire est le domaine d'un dieu, d'une nation étrangère, d'un absolu. Puis un blasphémateur qui dit la chose inouïe, un profanateur qui fait le geste sacrilège : un Rushdie, un Scorsese, un carmel mal placé, deux foulards dépaysés.

Mais la jonction de ces deux éléments ne produit pas plus le sacrilège qu'un pétard mouillé n'ébranle une bastille. Pour qu'il y ait blasphème, pour que se répande la sainte consternation, il manque encore un personnage irremplaçable : le témoin choqué. En lui, l'image sacrée est agressée. Sans lui, l'univers qui entoure le territoire sacré n'est pas profane, donc ne présente pas avec l'objet saint ce caractère d'incompatibilité qui fait l'impact des grandes profanations. L'intensité avec laquelle ce témoin réagit n'est pas liée à la profondeur de ses convictions : ainsi les nouveaux convertis de la laïcité, qui défilaient hier encore en demandant la tête de Savary, manifestent aujourd'hui la plus grande intransigeance envers la présence du foulard islamique à l'école.

Evidemment, l'explosion atteint sa plus pure violence lorsque profanateur et profané se rejettent mutuellement comme impurs : le sacrilège est alors réciproque. Or, dans le climat français, un tel rapport n'oppose pas aujourd'hui les intégristes des différentes croyances mais les intégristes religieux et ceux de la laïcité. Entre intégristes chrétiens et intégristes musulmans, tout le monde voit le fossé entretenu, mais tout le monde aussi constate leur communauté de politique et d'intérêts, et la rareté de leurs affrontements directs. C'est qu'entre eux le contact est rarissime. Et leurs enfants ne fréquentent pas les mêmes écoles... Pas de contact : pas d'explosion.

En revanche, entre croyants de toute obédience et partisans d'une laïcité universaliste, le contact est par définition possible. Ceux qui, aujourd'hui, réclament que la loi le rende impossible, réclament la coupure intégriste. Interdisant à la religion de faire un pas hors du domaine privé, ils la voient comme une Tchernobyl contagieuse, à isoler par tous les moyens. Entre eux et les montreurs de tchador, l'horreur est totale. Mais ici encore, c'est entre proches qu'a lieu le choc : fondant en même temps sur l'oripeau islamiste, les taureaux de la laïcité s'affrontent sous l'œil du toréador indemne. Et se brisent les cornes sans effacer leur infortune.

Le sacerdoce universel

On entend quelquefois regretter le silence des protestants en ces affaires. Mais qu'ont-ils à y voir ? Beaucoup : résolument absents de la concurrence sur les « lieux saints » et des revendications de propriété sur l'image cinématographique de Jésus, l'usage médiatique de la Bible ou l'organisation du calendrier scolaire, ils proclament le sacerdoce universel. Doctrine qui ne signifie pas, comme on le croit souvent : « Personne n'est prêtre et tout est profane », mais : « Tous les hommes sont sacrés et toute la Terre est terre sainte ». Ce sont alors le meurtre de l'homme, l'accaparement et la souillure de la Terre qui deviennent sacrilèges. Ils le proclament, disais-je. Pas assez fort quand même. Car, après tout, ce message sans haine ne mérite-t-il pas autant d'écho que le caquètement laïcard et plus de prosélytes que les glapissements fanatiques ?

« Ce qui souille l'homme, ce n'est pas ce qui entre dans sa bouche, mais ce qui sort de son cœur », est-il écrit. Autrement dit, la contamination ou l'indigestion ne représentent aucun risque sérieux pour la foi, car l'homme a un estomac d'autruche et une étonnante aptitude à assimiler la pollution. Ce qui pollue irrémédiablement, c'est l'aptitude à polluer.

► Jean-Pierre Molina est pasteur, animateur de la Mission populaire.

AU COURRIER DU Monde

Médecins... et professeurs

Après les pharmaciens, les médecins dans la rue ; bonne foi, peut-être, inconscience – au moins chez les jeunes – sûrement !

Voudraient-ils se donner la peine de comparer le niveau de vie d'un agrégé de l'Université, en France, avant 1914, puis avant 1939, enfin de nos jours ? Et je ne parle pas du genre de vie, de la qualité de la vie (nombre et « nature » des élèves, nombre d'heures de travail, nombre de jours de congé, place dans la société).

Ces médecins veulent – en clair – retrouver les mêmes avantages que leurs aînés, dans une autre société.

Le merveilleux dévouement aux malades de cette brillante jeunesse, gréviste pour *« sauvegarder la santé de leurs concitoyens »*, est réellement émouvant. Il est vrai qu'on leur demande, à l'entrée, des maths, et non de l'histoire sociologique de leur pays.

En classe teminales C et D, on ne rencontre plus de vocations de professeur, on se demande pourquoi, et on se retourne vers la civilisation des Etats-Unis pour deviner notre avenir.

MARCEL GUITTARD
professeur retraité, Clermont-Ferrand

Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Administrateur général : Bernard Wouts

Directeur de la rédaction : Daniel Vernet
Rédacteurs en chef : Bruno Frappat, Claude Sales

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09

Tél. : (1) 42-47-97-27
Télécopieur : (1) 45-23-06-81 ; Telex 650572 F MONDPAR

ADMINISTRATION :
11, RUE JEAN-MAZET, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 49-60-30-00
Télécopieur : (1) 49-60-30-10 ; Telex 261311 F MONDSIR

URSS

L'organisation Pamiat va faire l'objet de poursuites pour incitation à l'antisémitisme

Le parquet de Moscou a ouvert une information pour *« incitation à la haine et au conflit national et racial »* contre l'organisation Pamiat. Depuis plusieurs semaines, de nombreux journaux, dont *les Nouvelles de Moscou* et la *Litteratournaïa Gazeta* pressaient les autorités de mettre un terme à la montée de l'antisémitisme, devenu l'une des principales armes des adversaires de M. Gorbatchev.

MOSCOU

de notre correspondant

D'ordinaire, les idéologues de Pamiat sont prudents. Au lieu de dire, par exemple, qu'il faut interdire aux médecins juifs d'exercer, ils proclament qu'il faut *« désioniser la médecine »*. Employée dimanche 18 février lors d'une manifestation devant le siège de la télévision, l'expression ne veut rigoureusement rien dire, mais a le double avantage d'être aisément compréhensible et d'éviter les poursuites judiciaires auxquelles est maintenant confrontée cette organisation antisémite. Car le texte qui vient d'amener le parquet de Moscou à ouvrir une information pour *« incitation à la haine et au conflit national et racial »* (article 74, paragraphe 1, du code pénal de la Fédération de Russie) ne s'abrite, lui, derrière aucune hypocrisie sémantique.

Dans ce programme qui circulait sous le manteau depuis plusieurs mois, et que l'Institut d'énergie de Moscou a décidé de publier dans son bulletin pour crever l'abcès, il ne s'agit en effet plus du *« danger sioniste »* qui menacerait la Russie . Non : on lit tout simplement qu'*« il doit être interdit aux juifs et à leurs parents de soutenir des thèses, d'acquérir des connaissances et des titres académiques, d'adhérer au Parti communiste soviétique, d'être élu aux soviets* [et] *d'être nommés à des postes dirigeants dans le parti, l'Etat ou ailleurs »* .

L'application de la loi s'imposait, mais le parquet n'aurait sans doute pourtant pas bougé si les autorités n'avaient pas été pressées depuis plusieurs semaines de mettre le holà aux manifestations croissantes d'antisémitisme. De nombreux journaux, dont la *Literatournaïa Gazeta* et *les Nouvelles de Moscou*, avaient ainsi protesté contre le refus des autorités judiciaires de recourir à cet article 74 du code alors que des rumeurs sont régulièrement lancées sur la prochaine organisation de pogroms contre les juifs.

Mi-janvier, des membres de Pamiat avaient également fait irruption au milieu d'une réunion des écrivains libéraux de l'association Avril aux cris de *« Judéomaçons ! »*, *« Foutez le camp ! »* et *« La prochaine fois nous reviendrons avec des mitraillettes ! »*.

L'incident avait fait d'autant plus scandale que la milice n'en avait pas semblé choquée et que la cible première des assaillants n'était ni un écrivain, ni un juif, ni un maçon mais le plus proche allié de M. Gorbatchev au bureau politique, M. Iakovlev.

L'arme des conservateurs

L'antisémitisme est aujourd'hui devenu l'une des principales armes des adversaires de M. Gorbatchev dans la mesure où l'appareil conservateur et l'extrême droite russe pensent n'avoir là qu'à rallumer un feu qui couve. Jusqu'à présent, l'équipe du secrétaire général avait considéré qu'il valait mieux, plutôt que de lui faire la publicité de poursuites, traiter par le mépris un groupe extrêmement marginal.

Les relais de plus en plus puissants que l'antisémitisme ouvert trouve dans certaines revues, l'alliance qui se scelle chaque jour un peu plus entre les deux grands courants conservateurs du pays ont cependant fini par faire changer le Kremlin de position. Une salve vient d'être tirée et, parallèlement, le ministère de l'intérieur a démenti dans un communiqué publié mercredi toutes *« les rumeurs de pogroms passés et à venir contre des juifs soviétiques »*.

Ces rumeurs, ajoute le communiqué, n'ont *« aucun fondement »* et *« peuvent être utilisées à provoquer des conflits ethniques et la déstabilisation de plusieurs régions du pays »* .

Autrement dit, de la rumeur peut finir par naître une réalité qui contribuerait à une généralisation des violences contre les minorités et, partant, au chaos. C'est ainsi qu'un faux bruit sur l'installation prochaine de réfugiés arméniens d'Azerbaïdjan avait suscité, la semaine dernière, les pogroms anti-russes du Tadjikistan et que les autorités d'Ouzbékistan viennent d'évacuer, mercredi, de la ville de Karabak un millier de Turcs Meskhs que de jeunes manifestants voulaient expulser de force.

M. Gorbatchev a accéléré le mouvement de réformes en prônant l'abandon du rôle dirigeant du parti, dont le congrès a été convoqué pour le début de l'été. A très court terme, toute une caste est menacée de perdre son pouvoir. Elle se bat, dos au mur, par tous les moyens possibles.

L'antisémitisme n'en est qu'un parmi d'autres, et en décidant d'exclure du parti, cette semaine, à quelques jours des manifestations organisées dimanche prochain par l'ensemble des courants réformateurs, deux des députés les plus populaires du pays, les juges Gdlian et Ivanov, l'appareil n'a évidemment rien fait pour faire baisser la tension *(voir ci-contre l'article de Michel Tatu)*.

BERNARD GUETTA

□ **Refus de visas pour quatre parlementaires américains.** – Quatre parlementaires américains invités par le Front populaire de Lituanie à assister aux élections du 24 février dans cette république attendent à Berlin-Ouest des visas que l'URSS leur refuse, a indiqué mercredi 21 février le département d'Etat à Washington. Celui-ci a précisé que les visas ont été refusés parce que les parlementaires n'ont pas été invités par le Soviet suprême. Les autorités soviétiques ont également refusé d'accorder un visa d'entrée au député danois du Parlement européen M. Niels Anker Kofoed pour assister en fin de semaine aux élections du Congrès estonien. Il a déclaré mercredi que l'URSS avait justifié son refus en disant qu'elle ne souhaitait pas d'observateurs étrangers à ces élections. – *(AFP)*.

Champions du combat contre la corruption

Les juges Gdlian et Ivanov ont été exclus du parti

MM. Gdlian et Ivanov, juges d'instruction célèbres pour leur lutte contre la corruption, membres du Congrès des députés d'URSS, ont été exclus du Parti communiste, a-t-on appris jeudi 22 février auprès du PCUS. Le parquet de l'URSS avait demandé au début du mois la levée de l'immunité parlementaire des deux juges pour avoir *« agi de façon arbitraire, défié la loi et dégradé la dignité humaine »* au cours de leur enquête sur la corruption en Ouzbékistan.

Le combat des deux « petits juges » contre les autorités est un feuilleton à épisodes qui dure depuis bientôt sept ans et défraie la chronique à Moscou. C'est à l'été 1983 que l'Arménien Telman Gdlian et le Russe Nikolaï Ivanov, chargéedes *« affaires spéciales »* au parquet de l'URSS, débarquent à Boukhara, en Ouzbékistan, pour enquêter sur les abus de pouvoir commis pendant le long règne du brejnévien Rachidov, chef du parti dans la République, mort *« subitement »* l'automne précédent.

En quelque trois ans, ils vont démêler les filières de la « mafia ouzbek », impliquant plus de quatre mille cinq cents personnes, y compris à Moscou, ce qui conduira notamment à l'arrestation, puis à la condamnation, à la fin de 1988, de M. Iouri Tchourbanov, le gendre de Brejnev.

Mais c'est alors que les obstacles se multiplient. MM. Gdlian et Ivanov ont-ils utilisé des *« méthodes illégales »* lors de leurs enquêtes, comme on les en accuse ? Sans doute, et ils reconnaissent eux-mêmes avoir maintenu des inculpés en détention préventive bien au-delà de la durée légale de neuf mois. Mais il y a derrière la campagne déclenchée contre eux d'autres raisons, beaucoup plus politiques.

D'abord, ils ont déballé dans la presse toutes leurs trouvailles, notamment dans un long article publié par *Ogoniok* en juin 1988. En second lieu, ils s'en prennent à des personnalités de tout premier plan, qu'ils accusent de vouloir étouffer l'affaire, voire d'être corrompus eux aussi. C'est le cas de M. Ligatchev, le chef de file des conservateurs au bureau politique, publiquement mis en cause au printemps 1989 par M. Ivanov.

Une élection triomphale

De fait, M. Ousmankhodjaev, le successeur de Rachidov à la tête du parti ouzbek, a été arrêté à son tour en octobre 1988 et il a révélé aussitôt avoir versé un pot-de-vin à M. Ligatchev. L'ancien adjoint de ce dernier, M. Viktor Smirnov, qui était chargé de l'Ouzbékistan à la direction des cadres, est également arrêté pour le même motif.

Une troisième raison est que les deux petits juges sont devenus des gloires nationales. En mars 1989, tous deux sont élus triomphalement au Congrès des députés, M. Gdlian obtenant par exemple plus de 86 % des voix à Moscou contre quatre candidats. C'en est trop pour M. Ligatchev, qui obtient en mai 1989, juste avant l'ouverture du premier Congrès des députés, l'ouverture d'une enquête sur les *« graves abus »* des deux juges, leur mise à l'écart de l'affaire et un non-lieu pour son protégé, M. Smirnov. Comme par hasard, M. Ousmankhodjaev et d'autres accusés étaient subitement revenus sur leurs aveux des mois précédents...

Plus récemment, les bonnes nouvelles se sont multipliées pour les accusés de la mafia ouzbek. Le 3 février dernier, le parquet de l'URSS a prononcé un non-lieu en faveur de deux autres personnages importants : l'ancien second secrétaire du parti en Ouzbékistan, M. Osetrov, arrêté dès 1986, et le premier secrétaire de la région de Samarkand, M. Radjabov . Tous deux ont été libérés avec les *« excuses »* du parquet.

Aujourd'hui, l'exclusion du parti des deux petits juges annonce peut-être leur inculpation, et elle couronne en tout cas l'offensive victorieuse des conservateurs. D'autant que c'est la première fois depuis bien longtemps que l'on procède à une épuration pour des motifs aussi éminemment politiques.

Malgré la récente remise en cause du centralisme démocratique, c'est un avertissement pour les Boris Eltsine, Iouri Afanasiev et autres communistes turbulents, accusés de violer les statuts du parti.

MICHEL TATU

ROUMANIE

Le ministre de la défense assure que la Securitate a été démantelée

La Securitate a été dissoute le 30 décembre, elle est décapitée et les centres d'écoutes téléphoniques mis en place par la dictature de Ceausescu pour espionner les citoyens roumains sont détruits. Telle est, en substance, l'assurance solennelle donnée au pays, mercredi 21 février, par le nouveau ministre de la défense, le général Victor Stanculescu, en réponse à une lettre ouverte publiée treize jours plus tôt par un groupe de quarante-six intellectuels.

BUCAREST

de notre envoyé spécial

Pour apaiser les craintes exprimées par les signataires de cette lettre, et partagées par un grand nombre de citoyens traumatisés par quarante années de stalinisme, le général Stanculescu a affirmé qu'*« aucun citoyen, parti politique, institution ou entreprise, ne fait l'objet d'une surveillance quelconque.* (...) *Le ministre tient à assurer l'opinion publique que ni aujourd'hui ni demain les écoutes ne seront utilisées »*.

Il ajoute toutefois : *« Comme dans tous les pays du monde, certaines structures sont en cours d'installation pour veiller à la défense nationale, à la souveraineté, à l'indépendance et à l'intégrité territoriale du pays. »*

Plus inquiétant, parce que trop vague, le passage du communiqué concernant la lutte contre *« les activités déstabilisantes de l'économie ou de la société »* et les allusions aux forces qui souhaiteraient *« ralentir le processus démocratique de la Roumanie »* peut susciter des craintes que la promesse de ne *« jamais mettre ces services à la disposition d'un groupe politique quelconque »* n'apaise pas tout à fait.

De très bonne source, on sait en effet que les quatre départements de surveillance et de contre-espionnage remis en fonction en l'espace de deux mois par le général Militaru – l'ancien ministre de la défense « démissionné » la semaine dernière - apparemment sous la pression de l'armée elle-même, – ne devaient pas précisément être mis au service d'une quelconque force politique civile... Pas plus d'ailleurs que les quarante-quatre commandements territoriaux mis en place par l'ancien ministre pendant la même période.

Considéré en haut lieu *« comme un officier extrêmement loyal, de facture saint-cyrienne, c'est-à-dire sans ambition politique »*, le général Stanculescu livre en tout cas, pour la première fois à l'opinion publique, le décompte exact des cadres de l'ancienne Securitate, mis à la retraite pour avoir participé, *« directement ou indirectement »* à des opérations *« de répression contre la révolution »*.

Des centres d'écoute « en cours de destruction »

Une liste de huit généraux, *« désactivés ou poursuivis devant la justice »*, dont certains noms - comme celui du général Iulian Vlad - étaient déjà connus, précède le fameux décompte. La « Direction 5 » qui s'occupait de la garde et du maintien de l'ordre, est dissoute, et ses quatre cent trente-sept cadres ont été mis à la retraite.

Dans les autres départements de l'ancienne police politique du régime de Ceausescu, mille sept cent trente-neuf cadres ont suivi le même chemin.

En revanche, les cadres et les troupes utilisés pour la seule garde des bâtiments et objectifs importants du territoire national – le « Danube de la pensée » [alias Ceausescu] ne faisait pas suffisamment confiance à l'armée pour ces simples tâches – sont *« maintenus dans leur mission »*.

De même, sur mille soixante-treize cadres de la tristement célèbre « Direction 4 » (espionnage intérieur, contre-informations militaires), six cent onze seulement cessent leurs activités, et *« ceux qui se sont rendus coupables d'infractions sont en état d'arrestation, tandis que l'enquête de la Procure militaire se poursuit »*.

Il ressort du communiqué de l'armée, héritière dès le premier jour de la révolution de toutes les facilités et installations de la Securitate (naguère sous la responsabilité de l'intérieur), que les cadres restants sont affectés, *« sous la surveillance de groupes opérationnels militaires »*, aux unités de transmission, reprises à son service par l'armée nationale.

Des unités « sécuristes » de Bucarest, Timisoara, Sibiu, Brasov et Cluj, mille huit cent quarante-quatre agents ont été mis à la retraite et *« seuls les départements techniques nécessaires au fonctionnement des moyens de transmission pour les relais téléphoniques territoriaux ont été maintenus »*.

Les systèmes d'écoutes utilisés par la Securitate, affirme encore le général Stanculescu, *« ont été mis hors service dès le 22 décembre, les câbles de liaison avec les centraux téléphoniques ayant été sectionnés »*.

Les anciens centres d'intersections et d'écoutes (une demi-douzaine à Bucarest), ainsi que les centres intermédiaires de tous les centraux téléphoniques de la capitale *« peuvent être visités par la presse »*.

En ce qui concerne les immeubles et installations spécifiques de l'ex-Securitate *« qui seront utilisés à l'amélioration du système de télécommunications »* territorial, leur matériel d'écoutes *« est en cours de destruction »*.

Au total, parce que l'enquête en cours a déjà établi qu'*« une grande partie des effectifs opérationnels de l'ex-Securitate s'est mise au service de la dictature ceausesciste et des intérêts de sa clique »*, elle apparaît virtuellement désintégrée.

Nul doute cependant qu'il eût été plus facile de convaincre l'opinion en lui fournissant la statistique globale des membres permanents de la Securitate avant et après le 22 décembre 1989...

PATRICE CLAUDE

EUROPE

RDA

L'ancien maître espion Markus Wolf serait réfugié en Union soviétique

Markus « Micha » Wolf, chef de la Stasi – la police secrète est-allemande, officiellement dissoute – de 1958 jusqu'à sa démission en 1987, est actuellement réfugié en Union soviétique, selon le quotidien de Munich *Süddeutsche Zeitung*.

Dans son édition du jeudi 22 février, le journal indique que le parquet est-allemand s'apprête à lancer un mandat d'arrêt contre le célèbre maître espion de RDA, soixante-six ans, dans le cadre de l'affaire Alexander Schalck-Golodkowski, du nom de l'ancien pourvoyeur en devises du régime d'Erich Honecker, accusé par Berlin-Est d'avoir détourné plusieurs millions de marks à son profit. Markus Wolf serait notamment impliqué dans des ventes illégales d'armes à l'étranger, organisées par Schalck-Golodkowski.

« Micha » séjourne actuellement dans la datcha de sa demi-soeur près de Moscou et a l'intention d'y écrire un ouvrage sur les bouleversements intervenus en RDA, ajoute le quotidien qui précise que deux maisons d'édition ouest-allemandes lui ont déjà fait des propositions. – *(AFP)*.

YOUGOSLAVIE

Couvre-feu au Kosovo

Le couvre-feu a été décrété au Kosovo mercredi 21 février par le ministre de l'intérieur de cette province autonome yougoslave. L'interdiction de circuler de 21 h à 4 h locales dans toute la province est dictée par *« la gravité de la situation en matière de sécurité »* au Kosovo, selon un communiqué du ministère local de l'intérieur. Le document rappelle que l'interdiction aux personnes d' *« accéder et circuler dans des endroits publics ou certains secteurs »*, arrêtée le 1er mars 1989, est toujours en vigueur.

Malgré cette nouvelle mesure, plusieurs centaines d'Albanais de souche ont manifesté mercredi après-midi à Kosovska-Mitrovica, Vucitrn, Podujevo, Dakovica et Gnjilane, selon l'agence Tanjug. Une explosion criminelle dans la poste de Pec a fait plusieurs blessés, a indiqué la télévision yougoslave.

Mardi, la présidence fédérale yougoslave, réunie en session d'urgence, avait décidé de faire participer l'armée aux opérations de maintien de l'ordre dans la province (*le Monde* du 22 février.) – *(AFP.)*

TURQUIE : après la démission de M. Yilmaz

Les divergences s'accentuent au sein du gouvernement

« Tremblement de terre au sein du gouvernement », titrait, mercredi 21 février, le quotidien turc du matin *Hurriyet*, à la suite de la démission du ministre des affaires étrangères, M. Mesut Yilmaz (*le Monde* du 22 janvier). Pour l'instant, la secousse n'a pas détruit l'édifice gouvernemental, mais les fissures, déjà apparentes depuis plusieurs mois, se sont brusquement élargies.

ISTANBUL
correspondance

« Il est important d'avoir un gouvernement qui travaille en harmonie. Les conditions minimales nécessaires à l'exécution de ma tâche ne sont plus réunies », a expliqué M. Yilmaz dans un communiqué, faisant allusion aux *« ingérences »* dans le domaine des affaires étrangères dont il s'est plaint à plusieurs reprises ces derniers temps. M. Ali Bozer, le vice-premier ministre, jusqu'à présent chargé des relations avec la Communauté européenne, a été nommé pour le remplacer.

La décision de M. Yilmaz révèle, une fois de plus, les difficultés dans lesquelles se débat le Parti de la mère patrie (ANAP), fondé par l'actuel président de la république, M. Turgut Ozal, en 1983. Le parti, autrefois « soudé » sous la direction de M. Ozal, est maintenant divisé en plusieurs factions, qui luttent pour le pouvoir.

M. Yilmaz, au gouvernement depuis l'accession de l'ANAP au pouvoir, représente la tendance libérale pro-occidentale. Une aile conservatrice du parti sympathise avec M. Hassan Kemal Guzel, qui convoite - comme M. Yilmaz - le poste de premier ministre. Quant à l'actuel chef du gouvernement, M. Yildirim Akbulut, nommé en novembre dernier pour succéder à M. Ozal, devenu président de la République, il est si impopulaire que le quotidien *Sabah* a lancé un concours pour réunir les meilleures plaisanteries à son sujet.

Manque de direction

La cuisante défaite de l'ANAP aux élections locales de mars 1989, au cours desquelles il n'avait obtenu que 21 % des suffrages, a accéléré le déclin de la popularité du parti, qui, au moment de son arrivée au pouvoir, semblait en mesure de faire de la Turquie un Etat moderne et démocratique. Malgré le tollé général qui avait suivi ces résultats, M. Ozal avait refusé d'organiser des élections générales anticipées et avait même réussi à se faire élire président, malgré le boycottage des partis d'opposition, lors du scrutin.

Depuis lors, c'est l'impasse. L'opposition refuse de collaborer avec M. Akbulut et ne manque pas une occasion de lui mettre des bâtons dans les roues. Pour sa part, M. Ozal résiste mal à la tentation d'intervenir dans les affaires du gouvernement. La révision de la Constitution, nécessaire pour amener la Turquie à des normes de démocratie européennes, se fait toujours attendre.

Les signes de mécontentement se multiplient, sous forme de manifestations d'étudiants ou de fondamentalistes islamiques, attaques aux cocktails Molotov, sans oublier trois assassinats politiques commis au cours des dernières semaines. S'il est désormais douteux que l'ANAP puisse attendre 1992, comme prévu, pour organiser des élections générales, les partis d'opposition ne semblent pas à même d'offrir une recette pour sortir de la crise.

Le Parti populiste social-démocrate (SHP) de M. Erdal Inonu, est pour l'heure le plus populaire, mais il souffre lui aussi de problèmes internes et la récente exclusion de ses rangs de sept députés - pour avoir participé à la conférence kurde à Paris - met en doute la volonté des dirigeants du SHP d'effectuer les réformes législatives et juridiques nécessaires à une véritable démocratie.

Avant tout, la Turquie semble souffrir actuellement d'un manque de direction. Après le refus temporaire de la candidature turque à la Communauté européenne et avec l'incertitude qui plane sur le rôle de l'OTAN, suite aux événements de l'Europe de l'Est, elle se cherche une nouvelle place au sein de la communauté internationale. *« Malgré ses problèmes, la Turquie avance. Peut-être sommes-nous habitués à vivre en état de crise »*, commente M. Altan Oymen, éditorialiste au quotidien *Milliyet*.

NICOLE POPE

□ **Sept « séparatistes » kurdes tués.** – Sept « terroristes » ont été tués, mercredi 21 février, près de Siirt, dans le sud-est de la Turquie lors d'un accrochage entre forces de l'ordre et « rebelles » kurdes, rapporte l'agence turque Anatolie. Vendredi et samedi derniers, des affrontements dans la région de Diyarbakir avaient déjà fait trois morts dont un gendarme. - *(AFP.)*

AFRIQUE

ALGÉRIE

Les islamistes dénoncent « une campagne d'évangélisation »

Le journal du Front islamique du salut (FIS), *El-Mounquid* (le Sauveur), a affirmé mercredi 21 février qu'une *« campagne d'évangélisation »* a permis la conversion à la religion chrétienne *« d'un certain nombre de jeunes Algériens, notamment au sein de collèges, lycées et universités »* à travers le pays.

Les animateurs de cette *« campagne »* auraient utilisé, selon *El-Mounquid*, *« tous les moyens matériels et psychologiques en recourant notamment à la corruption des âmes par l'argent »* et en *« distribuant généreusement des livres de catéchisme »*.

L'archevêque d'Alger, Mgr Henri Teissier, a démenti mercredi l'existence d'une telle *« campagne »*, ajoutant que l'archevêché et ses diocèses en Algérie, *« réprouvent le genre de procédés »* cités par *El-Mounquid*, et *« respectent chacun dans sa tradition »*, l'unique librairie chrétienne du pays. La Maison de la Bible, à Alger, étant *« fermée depuis trois ans »*. Le journal du FIS, a conclu Mgr Teissier, *« utilise des propos de ce genre pour mieux faire passer sa revendication sur la programmation de l'enseignement religieux »*. – (AFP.)

TCHAD

Nouvel allégement du dispositif « Epervier »

Le dispositif militaire français « Epervier », déployé au Tchad en 1986 pour mettre un terme aux offensives libyennes, a été de nouveau allégé, en vertu d'accords passés entre Français et Tchadiens, a-t-on appris mercredi 21 février à Paris de source autorisée.

Déjà ramené, après la signature d'un accord le 31 août 1989 entre le Tchad et la Libye pour régler pacifiquement leur contentieux territorial, de 1 500 à 1 000 hommes, le dispositif doit passer à 800 hommes d'ici à juillet .

Le système de défense anti-aérien d'Abéché, qui comptait 300 hommes, quatre batteries de missiles sol-air Crotale, des canons et des radars, a été démantelé, a-t-on précisé de même source. Demeurent sur place moins d'une centaine de personnes afin de maintenir en état de petites installations.

TUNISIE

Affrontements entre la police et des étudiants intégristes

TUNIS
de notre correspondant

La tension est subitement montée dans plusieurs institutions universitaires, au point que des affrontements se sont produits entre forces de police et étudiants appartenant à l'organisation proche du mouvement islamique Ennahdha, l'Union générale tunisienne des étudiants (UGTE).

L'épreuve de force avait été engagée, mardi 20 février, lorsque l'UGTE décida de l'occupation, jusqu'à satisfaction de ses revendications, de divers établissements. Les facultés des lettres et des sciences et l'Ecole supérieure d'enseignement technique de Tunis, l'Ecole normale supérieure de Zarzouna, près de Bizerte, le bâtiment des services administratifs de la cité universitaire de Nabeul et d'autres facultés à Sfax, Sousse, Kairouan et Gabès furent ainsi investis par des groupes de soixante à trois cents étudiants.

Dans la nuit, après intervention des autorités universitaires ou l'arrivée sur place de la police, plusieurs locaux furent évacués sans heurts. Mais il n'en fut pas de même à l'Ecole supérieure d'enseignement technique de Tunis et à Nabeul, où les policiers durent faire usage de la force. Dans ces deux établissements, ont précisé les autorités, les occupants s'étaient équipés pour tenir de véritables sièges : couvertures, matelas, nourriture, mais aussi sacs de pierres et barres de fer... A Nabeul, les portes du local où les étudiants s'étaient retranchés avaient même été électrifiées.

Si la plupart des soixante-deux mille étudiants, toutes tendances confondues, réclament la suppression des postes de police installés depuis longtemps à l'entrée des facultés, l'UGTE revendique aussi la réintégration de quatre de ses membres, exclus de l'université de Sfax et le retour de l'Institut de théologie de l'université de la Zitouna de Tunis – où les éudiants sont en grève depuis la mi-décembre – dans ses anciens locaux.

Dès la rentrée d'octobre, le Mouvement Ennahdha demandait l'éviction du gouvernement du ministre de l'éducation et de l'enseignement supérieur, M. Mohamed Charfi, accusé d'être *« en guerre contre l'islam et ses valeurs »*. Les animateurs de l'UGTE, officiellement, ne vont pas jusque-là, mais ils ne cachent pas qu'ils veulent l'abandon de *« la politique de laïcisation »* de l'enseignement, mise au point par *« ce ministre communiste »* .

MICHEL DEURÉ

□ **ANGOLA : un Français enlevé par l'UNITA.** – Le groupe Bouygues a confirmé, mercredi 21 février, qu'un de ses cadres, M. Jean-François Grossbancher, avait été capturé par l'UNITA dans la matinée, comme l'avait revendiqué le mouvement rebelle. Le communiqué publié à Lisbonne précise qu'un convoi de la société pétrolière d'Etat Sonangol a été attaqué sur une route entre Caxito et Ambriz, à 60 kilomètres au nord-est de Luanda. Agé de trente-sept ans, M. Grossbancher travaillait pour Bouygues-offshore, spécialisé dans les travaux d'installations pétrolières, a indiqué la société. – *(AFP.)*

LESOTHO

Le roi « temporairement » déposé par la junte militaire

Le général Metsing « Justin » Lekhanya, président de la junte militaire qui gouverne le Lesotho, a annoncé, mercredi 21 février, à maseru, la capitale, que le roi Moshoeshoe II était *« temporairement »* déposé. Le souverain de ce royaume – totalement enclavé dans l'Afrique du Sud – conserve son titre mais perd ses prérogatives qui seront assurées par le général Lekhanya *« avec l'aide du conseil militaire »*, a annoncé celui-ci.

Le général Lekhanya, qui, partageait le pouvoir avec le roi depuis le coup d'Etat du 20 janvier 1986 contre le premier ministre Lebua Jonathan, accuse le monarque d'avoir tenté de bloquer le processus de démocratisation du pays. *« Le roi et ses amis au sein du conseil militaire et du conseil des ministres estimaient que lui seul devait gouverner sans conseil, ni entrave d'aucune sorte »* a déclaré le général, ajoutant : *« Moi-même et mes collègues estimons au contraire que le programme de démocratisation doit aller de l'avant. »*

Lundi dernier, trois colonels faisant partie des six membres de la junte militaire ainsi que le ministre des transports ont été arrêtés lors d'un coup de force au cours duquel des blindés et des soldats ont encerclé des bâtiments gouvernementaux. – *(AFP)*.

A TRAVERS LE MONDE

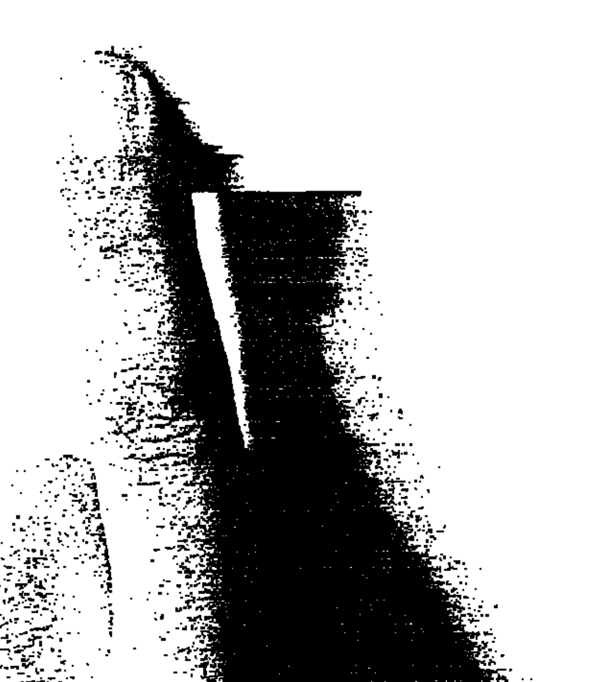
CAMBODGE

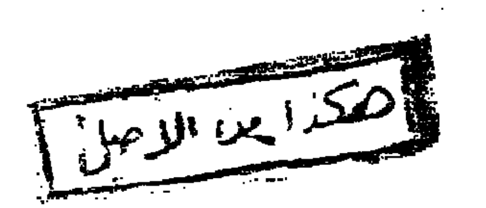
Le prince Sihanouk et M. Hun Sen veulent former un « organe national suprême »

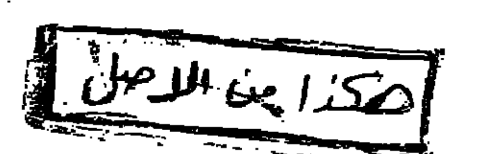
Le prince Norodom Sihanouk, chef de la résistance khmère, et M. Hun Sen, premier ministre du régime pro-vietnamien de Phnom-Penh, se sont rencontrés mercredi 21 février à Bangkok. Les deux dirigeants se sont mis d'accord sur la nécessité de mettre en place *« un organe national suprême »* chargé de *« symboliser la souveraineté nationale et l'unité du Cambodge »*, dans le cadre d'un réglement du conflit.

Selon le communiqué publié à l'issue de cette rencontre, qui s'est déroulée dans *« une atmosphère très amicale »* – et qui précède la réunion de Djakarta sur le Cambodge la semaine prochaine – les deux hommes ont mis l'accent sur la nécessité d' *« une présence des Nations unies à des niveaux appropriés »*.

Des conversations ultérieures sont prévues entre le prince et M. Hun Sen. Le prince, qui avait affirmé son intention d'aborder avec son interlocuteur *« tous les aspects susceptibles d'amener la paix au Cambodge »*, continue de réclamer un *« réglement global »* du conflit, c'est-à-dire avec la participation des Khmers rouges. – *(AFP.)*







EUROPE

Collège de France, Collège d'Europe

Suite de la première page

A la porte de son bureau de directeur de l'Institut d'allemand langue étrangère, une bonne vingtaine d'étudiants attendaient de pouvoir s'entretenir avec Harald Weinrich de leurs études, de leurs difficultés. Il les recevrait tous, bien sûr, aussi longtemps que nécessaire, comme il le fait d'habitude.

La scène se passait quelques jours avant la leçon inaugurale au Collège de France et l'on se prenait à penser que l'Europe, pour une fois, peut se payer de mots. Beaux et bons mots, proférés en français par un Allemand qui en mesure le prix et le poids, chargés de connaissance et de sens, d'humanité et d'humilité. Le temps d'une leçon, le temps d'un cours. Tout arrive.

Et par quels cheminements quelquefois ! Pour Harald Weinrich, né à Wismar en 1927 dans cette Allemagne qui n'était pas encore, et aujourd'hui n'est plus tout à fait « de l'Est », pour ce petit Allemand ordinaire qui rêvait de devenir chimiste et consacre sa vie à l'alchimie des mots, des langues et des textes, pour le professeur Weinrich, aujourd'hui « de l'université de Munich et du Collège de France », l'itinéraire européen a commencé à Douai dans un camp de prisonniers.

Soldat auxiliaire à seize ans, capturé à dix-huit ans après treize jours de service militaire en fin de guerre, Harald Weinrich fera de ses deux ans et demi de captivité dans une caserne du nord de la France ses premières universités. Il met à profit une *« coexistence vraiment très humaine »* avec un geôlier – séminariste – professeur, qui a nom Albert Decourtray (l'actuel archevêque de Lyon), pour commencer à apprendre le français, langue bonnie par les collèges de son pays sous la férule hitlérienne.

Ainsi débute le cheminement professionnel et intellectuel de celui qui constate quarante-cinq ans plus tard : *« La mémoire linguistique et culturelle de l'Europe constitue l'horizon de toutes mes recherches. »*

L'illusion romaniste

Europe rêvée d'abord, rituelle, vue à travers les lunettes d'époque, très universitaires et bien allemandes : *« Je croyais découvrir l'Europe en faisant des études de français, d'italien, d'espagnol, de portugais, de roumain. »* Europe de la « romanistique », discipline chérie en Allemagne, et dont il finira, lassé par cet éclectisme atone, par s'échapper après avoir obéi à ses virtualités les plus caricaturales (telles qu'enseigner le roumain, dont il a aujourd'hui tout oublié !).

Harald Weinrich fait alors choix de la linguistique comme sujet de recherche. Très vite, il bouscule un peu l'austère discipline, la mariant sans relâche avec une passion jamais démentie pour les textes littéraires, pour la fonction narrative. Beaucoup plus tard, il retrouvera, avec un autre regard, l'étude des langues vivantes en créant, en 1978, l'Institut d'allemand langue étrangère à l'université de Munich. Autant de manières d'aborder sans relâche aux rives d'une idée culturelle européenne incessamment approfondie, incessamment enrichie.

Comme celle des traités, des directives, des règlements, cette Europe-là, *cosa mentale*, a ses « pères » (qui riraient bien d'être affublés de ce titre), ses maîtres. Les uns, installés dans la pratique littéraire – Thomas Mann, Paul Valéry – et d'autres, moins connus, plus exclusivement voués à la théorie et dont Harald Weinrich a aussi longuement interrogé l'œuvre – Ernst-Robert Curtius (mort en 1956), *« un maître et un ennemi »*, « maître » par son grand livre *la Littérature européenne et le Moyen Age latin ;* « ennemi », parce que Harald Weinrich a détesté, pour finir, l'acharnement du grand « romaniste » de Heidelberg et de Bonn, interlocuteur écouté de Gide, de Larbaud et de T.-S. Eliot, à privilégier les éléments statiques, invariants, traditionnels de la culture européenne au détriment des variations et des changements.

Curtius et Walter Benjamin, l'essayiste-philosophe allemand sans frontières, suicidé par le désastre de la seconde guerre mondiale et l'avènement hitlérien d'une Europe du néant ; Curtius, Benjamin ou encore le linguiste Roman Jakobson (mort en 1982), brasseur inventif de langues, de structures, de cultures, *« un des grands Russes européens, ouvert, curieux, spirituel. A parler avec lui, j'ai toujours ressenti la perte que nous avons subie pendant des décennies par l'absence de la spiritualité russe »*.

Cette petite cohorte de maîtres et de références vaut presque définition d'une méthode, composite à dessein, progressivement élaborée. Structuraliste quand la méthode est d'avant-garde, Harald Weinrich prend ses distances quand vient le temps de tout accommoder à la sauce structuraliste. Linguiste, il récuse le dogme de la phrase comme unité de référence ultime et convoque les textes comme *corpus* d'analyse.

Le concept de texte

Cette « linguistique textuelle » appelée à « dépasser le structuralisme » sert de fil méthodologique conducteur à son livre *le Temps*, publié en 1964, traduit en français en 1973 (1), qui démonte les stratégies complexes de mise en relief à l'œuvre dans les usages des divers temps verbaux et isole deux grandes catégories textuelles : le commentaire et le récit.

C'est encore la linguistique textuelle, enrichie d'un projet anthropologique (*« le corps est le premier système de langage, c'est aussi le système le plus oublié »*), qui soutient deux ambitieuses entreprises de grammaires textuelles, une du français (traduite l'année dernière) et une de l'allemand, en cours de rédaction.



M. Harald Weinrich

Féru d'essais qu'il considère comme la forme la plus aboutie de ces promenades littéraires savantes qu'il affectionne, entomologiste passionné de grands thèmes littéraires et culturels (la sérénité, l'ironie, la mélancolie), Harald Weinrich n'en a pas moins investi, dans l'austère grammaire du français, une véritable passion d'écrivain : *« C'est le texte le plus travaillé que j'ai jamais produit. Chaque chapitre a connu sept, huit, neuf versions successives. »* Il y avait même place dans ce projet pour un rêve brisé : son auteur n'est pas parvenu à construire le réseau d'exemples de sa grammaire à partir d'un seul texte... qui eût été *Le Menteur* de Cocteau.

Harald Weinrich avait du reste écrit en 1966 une *Linguistique du mensonge (Linguistik der Lüge)*, sa première tentative de combinaison de la linguistique et de l'étude littéraire. Cette quête des indices de reconnaissance du mensonge (*« ce sont les affirmations de vérité qui sont les signaux les plus sûrs du mensonge »*) était déjà marquée par une obsession d'écrivain : *« J'ai la hantise des titres. Parfois, même, une certaine allitération précède le titre. »*

Parler, mentir, raconter, déambuler au vrai et au figuré dans les espaces, les langues et les textes revisités : toute la démarche pourrait au fond être placée sous le patronage fascinant de Don Quichotte, auquel Harald Weinrich consacra sa thèse de doctorat avant de commencer un classique parcours universitaire.

Un parcours jalonné cependant par l'entreprise peu ordinaire de fonder une nouvelle université de pointe (à Bielefeld) vouée à la recherche interdisciplinaire. Une sorte d'université de Vincennes avant la lettre et plus réussie, si l'on a bien compris Harald Weinrich. Invité à enseigner aussi à Vincennes, il y fit un seul petit tour avant de s'en retourner, un peu effaré, vers une stabilité plus germanique.

Se parler

Comment se parler dans cette Europe dont les vastes champs symboliques et métaphoriques ne brillent pas du même éclat pour tous, où tout le monde n'interpelle pas Cervantès, Goethe, Balzac, Baudelaire, Vaugelas et tant d'autres ? Harald Weinrich, dans une carrière qui aura été aussi l'apprentissage permanent et multiforme de sortir calmement et résolument de la tour d'ivoire universitaire, n'aura guère lâché cette question-là, pratique s'il en est.

Après avoir secoué, sans frilosité, historiens et théologiens qu'il « accusait » d'avoir chassé toute dimension narrative de leurs disciplines, le voici qui rudoie les conformismes de l'apprentissage généralisé des langues, sans lequel l'Europe vraie ne sera pas.

Vraie, elle ne le serait pas non plus en s'unifiant par l'anglophonie. Harald Weinrich propose donc que l'anglais devienne partout la seconde langue vivante, pour mettre fin à cette satisfaction utilitariste, qui incite souvent à se contenter des rudiments de la langue de Shakespeare, ou plutôt des Beatles, qui permettent de se débrouiller à peu près partout.

Surtout, bien loin d'adhérer à la norme d'un apprentissage à la fois parfait et rapidissime des langues, il fait l'éloge de la lenteur, rythme intrinsèque de la culture et de *« l'idée que le maniement d'une certaine distance entre la langue d'origine et plusieurs langues apprises comme langues étrangères peut avoir des avantages intellectuels »*.

Harald Weinrich a nommé *« xénité » (Fremdheit)* cette *« distance intéressante »* et assumée, propre à nourrir un intérêt renouvelé pour les mots et à susciter un sentiment *« semblable au fameux dépaysement poétique réussi par les plus grands auteurs »*.

Il nous incite en somme à percer *« les secrets d'une langue étrangère, mais pas tous »*, à nous installer, et calmement, à bonne proximité de l'italien, de l'espagnol ou de l'allemand, en commençant par ce qui est présenté d'ordinaire comme une fin hypothétique : la dimension esthétique, littéraire, poétique.

Harald Weinrich boucle ainsi la boucle qui conduit des recherches les plus savantes au pragmatisme le plus efficace, et éventuellement de ce dernier aux premières. Rien ne pourrait mieux légitimer le parcours et l'ambition d'explorer les plus secrets recoins d'une mémoire européenne *« à la fois longue et prompte »*, à seule fin de la *« maintenir vivante »*. C'est sûr : tant de leçons valaient bien une leçon.

MICHEL KAJMAN

(1) Aux éditions du Seuil. On peut lire, en outre, en français deux autres livres de Harald Weinrich : la *Grammaire textuelle du français* (Didier-Hatier, 1989) et *Conscience linguistique et lectures littéraires* (Editions de la Maison des sciences de l'homme, 1989) qui reprend des textes tirés de deux livres allemands : *Wege der Sprachkultur (Chemins de la culture linguistique)* et *Literatur für Leser (Littérature pour lecteurs)*.

► La leçon inaugurale du professeur Harald Weinrich aura lieu le vendredi 23 février, à 18 heures, dans les salles 6 et 8 du Collège de France. Il donnera ensuite deux cours : l'un consacré à la linguistique textuelle, les mardis et jeudis, de 17 heures à 18 h 30 (salle 7), à partir du 1er mars et l'autre à la « Mémoire linguistique de l'Europe », mêmes jours, mêmes heures (salle 3), à partir du 4 octobre.

AMÉRIQUES

NICARAGUA : la clôture de la campagne électorale

Le Front sandiniste mobilise ses partisans

La campagne électorale nicaraguayenne est officiellement terminée depuis mercredi 21 février à minuit. L'élection présidentielle de dimanche – qui a lieu en même temps que la désignation des députés et des conseillers municipaux- représente, selon le pouvoir et l'opposition, une étape fondamentale pour le pays puisqu'il s'agit de choisir entre deux modèles de société.

MANAGUA

de notre correspondant en Amérique centrale

Le Front sandiniste de libération nationale (FSLN) a confirmé qu'il n'avait pas perdu sa capacité de mobilisation en réunissant une foule gigantesque, mercredi 21 février, à Managua, pour la clôture de sa campagne électorale. Le candidat du parti au pouvoir depuis la révolution de 1979, le commandant Daniel Ortega, pourrait néanmoins avoir des difficultés à se faire réélire si on en croit les derniers sondages de l'Union nationale d'opposition (UNO), qui accordent la majorité à sa candidate à la présidence de la République, Mme Violeta Chamorro. Un des principaux dirigeants de l'UNO, M. Alfredo Cesar, estime que les Nicaraguayens devront opter pour *« la liberté ou le totalitarisme sandiniste »*.

Selon le président Ortega, le choix se fera entre *« la soumission aux Yankees »* ou l'indépendance nationale. La polarisation est parvenue à son paroxysme avec la manifestation organisée mercredi par le front Sandiniste. Il s'agissait pour le parti au pouvoir de répondre au défi de l'opposition qui, pour la première fois en dix ans de révolution, avait réussi à réunir dimanche près de cent mille personnes sur la place de la Cathédrale, à Managua.

« Nous aurons quatre cent mille personnes », soit près d'un quart de l'électorat total du pays, avait annoncé le responsable de la campagne sandiniste, le commandant Paillardo Arce. Le commandant Ortega a soutenu que l'objectif avait été dépassé et que *« plus d'un demi-million de personnes »* s'étaient donné rendez-vous sur l'esplanade qui borde le lac de Managua.

En fait, il y avait sans doute environ trois cent mille personnes, ce qui reste considérable. En termes de suffrages, cependant, les résultats pourraient être moins impressionnants car il y avait beaucoup d'adolescents sans droit de vote (la majorité électorale a été fixée à seize ans) et surtout beaucoup d'adultes amenés là malgré eux.

Si on se fie au nombre de camions et d'autobus stationnés aux différentes entrées de Managua, les autorités auraient été obligées d'aller chercher des paysans jusque dans les coins les plus reculés du pays. Le président Ortega a lui-même reconnu dans son discours que la foule était composée de gens venus de toutes les villes *« jusqu'à la frontière »* avec le Honduras.

Selon l'opposition, l'objectif du gouvernement était de montrer sa force pour impressionner le peuple et faire comprendre à une partie de l'électorat de l'UNO qu'il était inutile de se rendre dans les bureaux de vote car *« le Front a déjà gagné »*. Le scrutin de dimanche n'est *« plus qu'une formalité »* affirme sans arrêt la radio nationale, qui est totalement engagée en faveur du Front sandiniste malgré les protestations répétées de l'UNO auprès du conseil suprême électoral.

Un appareil répressif sophistiqué

Alors que la *Voz de Nicaragua* parlait d'*« apothéose »*, un dirigeant de l'opposition, l'économiste Francisco Mayorga, évoquait plutôt *« les funérailles du Front sandiniste, qui venait de prouver son impopularité en obligeant les fonctionnaires à participer à la manifestation sous peine de perdre leur emploi »*. Un autre dirigeant de l'UNO, le juriste Cairo Lopez, affirmait que le gouvernement risquait d'avoir *« quelques surprises le jour du scrutin quand les fonctionnaires seront seuls dans l'isoloir avec leur conscience »*. Le porte-parole de l'UNO (coalition de quatorze partis, des communistes jusqu'aux conservateurs), le socialiste Luis Sanchez, s'est exprimé en termes encore plus durs. *« Cela me rappelle la Roumanie où les organisations liées au régime regroupaient la quasi-totalité de la population. Pourtant, le gouvernement est tombé en quelques jours. »*

Il n'est même pas nécessaire d'aller chercher des exemples à l'étranger : le 1er mai 1979, moins de trois mois avant sa chute, le général Anastasio Somoza avait rassemblé trois cent mille personnes selon les journaux de l'époque. La foule, apparemment enthousiaste, criait : *« Ne t'en va pas ! Reste avec nous ! »* A la différence de Somoza, les Sandinistes disposent d'un appareil politique et répressif beaucoup plus sophistiqué, qui pourrait leur permettre de se maintenir au pouvoir malgré leur impopularité, due en grande partie à la baisse brutale et généralisée du niveau de vie des Nicaraguayens.

Au cours des derniers jours, le FSLN a mobilisé quatre-vingt mille militants pour peindre la ville en rouge et noir, les couleurs du parti : immenses drapeaux sur la plupart des avenues, troncs d'arbre et poteaux électriques couverts de peinture, gigantesques graffiti sur les murs annonçant *« un avenir meilleur »*, montgolfières rouge et noir au dessus de la capitale, etc.

Simultanément, les militants sandinistes, qui se déplacent à bord de véhicules de l'Etat, détruisent la propagande de l'opposition, déjà peu présente faute de ressources économiques. Les organisations de quartiers les comités de défense sandinistes (CDS) se chargent d'intimider les gens qui installent des drapeaux bleu et blanc de l'UNO sur leurs maisons. Dans un des quartiers les plus pauvres de Managua, où les drapeaux de l'opposition étaient nombreux, il n'en restait plus un seul quelques heures avant la manifestation sandiniste. *« On nous a dit de les enlever si on ne voulait pas avoir d'ennuis »*, affirme une famille qui ira néanmoins voter en bloc pour l'UNO.

Plus inquiétante encore pour le pouvoir, on note l'apparition d'un malaise chez certains sympathisants du FSLN, qui ne sont pas d'accord avec les méthodes de leur parti mais n'osent pas encore le dire publiquement. *« Je suis révolté*, déclare l'un d'eux, *par des pratiques qui rappellent la dictature de Somoza. »* Tous les moyens sont bons en effet pour gêner la campagne de l'UNO, en particulier la réquisition par le gouvernement de tous les autobus quand l'opposition annonce une manifestation, obligeant ainsi les gens à se rendre à pied sur les lieux.

Les jeux ne sont pas faits

Le niveau très élevé des dépenses du FSLN pour sa campagne électorale pourrait également lui nuire ; la population ne comprend pas comment le gouvernement peut faire un tel gaspillage au moment où le pays vit une profonde crise économique qui a provoqué un appauvrissement généralisé. Le commandant Arce reconnaît que son parti a dépensé 6 400 000 dollars. Selon l'opposition, le FSLN aurait en fait dépensé 15 millions de dollars, sans tenir compte des maisons et des voitures mises à sa disposition par le gouvernement, en infraction avec la loi électorale.

L'UNO en revanche disposait de 3 millions de dollars à peine, dont l'essentiel provient d'une aide accordée par le Congrès des Etats-Unis (9 millions de dollars au total dont 5 millions destinés aux observateurs, le reste étant divisé en parts à peu près égales entre l'opposition et le conseil suprême électoral du Nicaragua).

« Malgré cette campagne totalement injuste et déséquilibrée, affirme M. Alfredo Cesar, *nous allons gagner dimanche. Reporter les Sandinistes au pouvoir, c'est comme si les peuples allemand et roumain avaient décidé de maintenir Honecker et Ceausescu dans leurs fonctions. Bien que je ne comparerais quand même pas Ortega avec eux. »* Les jeux ne sont pourtant pas faits et, comme le dit un haut fonctionnaire sandiniste, M. Orlando Nunez : *« Critiquer le gouvernement, c'est une chose ; voter contre le gouvernement, c'en est une autre, tout à fait différente. »*

BERTRAND DE LA GRANGE

ÉTATS-UNIS : la fin de la visite du président tchécoslovaque

M. Vaclav Havel a demandé aux Américains d'aider... l'URSS

Une semaine avant un autre voyage important, à Moscou, le président tchécoslovaque, M. Vaclav Havel, a mis un terme, mercredi 21 février, à la partie officielle de sa visite aux États-Unis en s'adressant directement aux parlementaires américains.

WASHINGTON

de notre correspondant

Trois mois après M. Lech Walesa, c'était au tour de M. Vaclav Havel de prendre la parole lors d'une session solennelle des deux Chambres du Congrès. L'événement n'est pas exactement de même nature : l'honneur réservé de manière tout à fait exceptionnelle au simple citoyen Walesa est allé cette fois, de manière plus classique, à *« Son Excellence le président Vaclav Havel, président de la République socialiste de Tchécoslovaquie »*. Mais l'émotion et l'hommage étaient les mêmes et l'écrivain-président, regard gentiment émerveillé ou ironique, selon les moments, a reçu son comptant d'ovations.

Ce n'était pas l'extraordinaire enthousiasme déchaîné par M. Walesa, mais ce fut beaucoup plus qu'un accueil poli ou blasé. Une heure durant, ces élus, d'ordinaire distraits et pressés, ont écouté avec attention un beau discours mi-politique mi-philosophique, qui leur a appris que *« le salut de ce monde ne réside nulle part ailleurs que dans le cœur humain, dans le pouvoir qu'a l'homme de réfléchir, de faire preuve de tolérance et de responsabilité. »*

Dès la première journée de la visite, mardi, M. Havel et son entourage avaient tenu à marquer leur différence, à souligner qu'eux ne demandaient pas d'aide matérielle aux Etats-Unis. Et, devant le Congrès, M. Havel a expliqué que le meilleur moyen pour Washington de soutenir la Tchécoslovaquie et les autres nations est-européennes était *« d'aider l'URSS à poursuivre son cheminement irréversible mais extrêmement difficile vers la démocratie »*.

M. Havel – qui, au début de l'année, avait proposé sans succès que le prochain sommet américano-soviétique se tienne à Prague – a souhaité cette fois que la seconde conférence sur la sécurité en Europe (Helsinki II) serve à mettre un point final, de manière *« formelle »*, à la seconde guerre mondiale. Et le président tchécoslovaque d'évoquer une *« nouvelle structure paneuropéenne »*, dont ferait partie l'Allemagne en voie de réunification, et *« qui pourrait décider de son propre système de sécurité »*.

Contrairement aux dirigeants de la plupart des pays d'Europe de l'Ouest, et même de l'Est – en particulier la Pologne, – M. Havel appelle de ses vœux une Europe sans troupes soviétiques mais aussi sans troupes américaines. Il l'a redit en évoquant *« l'espoir que tôt ou tard vos garçons n'auront plus besoin de monter la garde pour protéger la liberté en Europe ou de venir à notre secours, parce que l'Europe pourra se garder elle-même »*.

Ses auditeurs, dont bon nombre militent pour le rapatriement du plus grand nombre possible de *« boys »* d'Europe, ont applaudi mais sans trop insister. Le vice-président Dan Quayle, lui, restait de marbre : ce n'est pas du tout de cette manière que l'administration voit les choses, du moins pour un avenir proche. Mais le président tchécoslovaque a pris soin d'atténuer la portée de son propos avec une pincée d'humour et en redevenant pour la circonstance un simple *« écrivain »* : *« Il n'est pas vrai que l'écrivain tchèque Vaclav Havel souhaite dissoudre demain le pacte de Varsovie et l'OTAN le jour suivant »* ...

Clause de la nation la plus favorisée

A vrai dire, certains responsables de l'administration considèrent en privé M. Havel plus comme un doux rêveur, *« romantique et naïf »*, que comme un véritable homme d'Etat, et ils ne paraissent pas accorder une importance démesurée à ses vues sur la neutralisation de l'Allemagne. Mais cela n'a pas empêché le président Bush de lui consacrer mardi un long entretien et une nouvelle conversation, plus brève, mercredi . Selon le porte-parole de la Maison Blanche, cette seconde entrevue a été l'occasion pour les deux hommes de convenir que *«la présence des troupes américaines est un facteur de stabilité et de sécurité en Europe »*.

Mardi, le président américain avait annoncé la mise en marche du processus devant conduire, à bref délai, à l'attribution à la Tchécoslovaquie de la clause de la nation la plus favorisée en matière commerciale. Les Etats-Unis vont également soutenir la candidature de Prague à l'adhésion au FMI. Et ils consentiront une *« modeste »* aide matérielle à cette Tchécoslovaquie qui officiellement ne demande rien, tandis que des volontaires du Peace Corps se rendront sur place pour stimuler l'enseignement de l'anglais.

Autant de petits gestes destinés à montrer que, selon l'expression de M. Bush, les Etats-Unis entendent *« prendre part à la renaissance démocratique de la nation tchécoslovaque »*.

JAN KRAUZE

□ **ERRATUM.** – C'est par erreur que nous avons attribué à M. Michael Wilson, ministre des finances canadien, le titre de premier ministre (*le Monde* du 22 février). M. Brian Mulroney, premier ministre, voudra bien nous excuser.

PROCHE-ORIENT

En visite au Caire

Le chef de la junte soudanaise réaffirme son attachement à la loi islamique

LE CAIRE

de notre correspondant

Le général Omar El Bechir, chef de la junte militaire soudanaise, a quitté l'Egypte le 21 février au terme d'une visite de vingt-quatre heures, la troisième qu'il effectue au Caire depuis qu'il a pris le pouvoir à Khartoum en juin.

Le chef de la junte, qui a eu trois entretiens avec le président Moubarak, a précisé que ceux-ci entraient dans le cadre de la médiation égyptienne entre Khartoum et les rebelles sudistes de l'Armée populaire de libération du Soudan (APLS). Les efforts du raïs en vue de concilier les points de vue des belligérants ne semblent pas avoir eu beaucoup d'effets. Le général Bechir a même durci ses positions. Dans une interview à un journal cairote, il vient de réaffirmer son attachement à la charia – la loi islamique, – dont l'APLS exige l'abrogation.

Le général Bechir est même revenu sur une des conditions de l'APLS, qui avait été acceptée par l'ancien premier ministre, M. Sadek El Mahdi et par Le Caire : le pacte de défense commune conclu avec l'Egypte en 1976 dont il demande l'abrogation. Il a par ailleurs estimé que le maintien de l'état d'urgence, dont l'abolition est réclamée par l'APLS, était indispensable.

A. B.

Création d'un Front de salut national par des personnalités de l'opposition syrienne

Des formations et des personnalités de l'opposition syrienne ont annoncé, mercredi 21 février à Paris, la formation d'un Front de salut national dont l'objectif principal est *« le renversement du régime fasciste »* de Damas. Les neuf membres du bureau politique du Front, qui est soutenu par l'Irak, ont rendu publique leur charte, qui préconise notamment la lutte *« par tous les moyens possibles »* y compris *« la lutte armée »*, *« si le peuple décide de prendre les armes »* pour renverser le régime de Damas et y instaurer un *« régime démocratique parlementaire »*. Dénonçant le régime de Hafez el Assad qui a *« érigé le terrorisme, la répression et les emprisonnements en méthode du pouvoir »*, la charte le qualifie de *« pire que celui de Ceausescu »*.

A. B.

ARGENTINE : une situation économique alarmante

Le président Menem envisage de former un gouvernement d'union nationale

BUENOS-AIRES

de notre correspondante

La deuxième ville d'Argentine, Rosario, a été, mercredi 21 février, le théâtre de pillages dans les magasins d'alimentation. Ces incidents n'ont pas fait de victimes mais rappellent les *« émeutes de la faim »* qui avaient eu lieu dans la même ville, en mai 1989, coûtant la vie à dix-neuf personnes. Ces évènements et l'accentuation de la crise économique pourraient accélérer la redéfinition du paysage politique d'Argentine.

Après son élection, en mai aussi, M. Carlos Menem avait proposé à son adversaire radical, M. Eduardo Angeloz, de participer à un gouvernement d'union nationale ; celui-ci, à nouveau sollicité, n'a pas encore donné sa réponse et semble peser les conditions de son entrée au gouvernement. Le président du Parti radical et ancien chef de l'Etat, M. Raul Alfonsin, n'avait pas, l'an dernier, condamné une telle hypothèse, si elle pouvait faire *« du bien à la Nation »*. Aujourd'hui, la situation économique du pays est alarmante. La libéralisation des prix et des changes, décidée il y a deux mois, a de nouveau provoqué l'hyper-inflation. Les prix ont augmenté d'environ 75 % en février et le dollar, – qui tend à remplacer de plus en plus l'austral – a vu sa valeur multipliée par cinq fin décembre.

Le gouvernement admet que la crise est tout autant politique qu'économique. En faisant appel au gouverneur de la province de Cordoba, M. Angeloz, qui avait remporté 34 % des voix lors des élections et qui reste populaire, M. Menem espère retrouver une crédibilité bien entamée, sept mois seulement après son accès à la présidence.

L'alliance est d'autant plus plausible qu'en matière économique, rien n'oppose véritablement les deux hommes. En effet, le radical Angeloz a renouvelé récemment son soutien à la politique *« néolibérale »* engagée par le péroniste Carlos Menem.

EDITH CORON



AMÉRIQUES

Cuba, « dernière tranchée » du socialisme

III. – *Les « marginaux » du régime*

Pour pallier l'immobilisme politique dénoncé par une jeunesse désabusée, les autorités cubaines tentent, à l'occasion, de se donner une façade démocratique : dissidents, marginaux, à nouveau se font entendre, et l'Église, jusqu'ici réprimée, relève la tête (*le Monde* des 21 et 22 février.)

LA HAVANE

de notre envoyée spéciale

Au rendez-vous, batiment E III zone 10, un quartier neuf de la capitale, ils étaient dix autour de Rafael, le chef : un comité de défense de la révolution (CDR) exemplaire, tout l'immeuble adhère. Sur un grand registre, la vie de chacun est consignée : tours de guet, travail bénévole, don du sang pour l'Arménie, notes des enfants... *« Nous sommes une association à la fois d'entraide et de vigilance pour que rien d'anormal n'arrive dans le quartier »*, dit Rafael avec fierté. Qu'est-ce que l'« anormalité » ? *« Quelqu'un, par exemple, qui viendrait ici plus de deux jours et ne se serait pas signalé. »*

A La Havane, il existe au moins quatre cent cinquante mille CDR, un par pâté de maisons, ce sont les yeux et les oreilles du gouvernement. Si précieux qu'en dépit de l'annonce tant espérée de réformes, au lendemain du plénum extraordinaire du 16 février, leur rôle a été confirmé. Dans ce réseau sophistiqué, chacun est pris au piège, l'espion, c'est le voisin de palier. Double langage, double personnalité : *« Nous portons tous un masque,* dit un écrivain, *mais si demain le gouvernement appelle à manifester, nous serons dans la rue, il y a trop à perdre. »* Depuis trois ans, pourtant, les langues se délient : l'effet Gorbachev et Radio-Marti, sans compter la poussée bien réelle d'un courant réformiste, notamment dans l'armée et les jeunesses communistes. Jusqu'à ces derniers mois, contester, c'était forcément *« être un agent de la CIA »*. A présent, Carlos Salsamendi, membre influent du comité central, admet implicitement qu'il y a des mécontents : *« 90 % de la population nous soutiennent activement,* dit-il, *8 % sont des indifférents, 2 % des opposants actifs. »*

« Vouloir s'exprimer »

Mais qu'est-ce, là encore, qu'être un opposant ? *« C'est vouloir partir »*, répond Pedrito, qui, pour être arrivé à la fermeture des listes lors de l'exode de deux cent trente mille Cubains à Mariel en 1980, n'en finit pas d'expier. Professeur de chimie jugé *« indigne d'enseigner »*, il est maçon pour subsister. *« Le régime n'aime pas non plus que l'on vote avec ses pieds. »*

« Vouloir s'exprimer », répondent Armando Arraya et Rita Fleitas, membres de l'association (illégale) Pro arte libre. Pour avoir organisé une conférence de presse où ils dénonçaient le monopole de la culture par l'Etat, ils ont été condamnés, lui à un an, elle à huit mois de prison en octobre 1988. *« Ici,* disent-ils, *le mot « différent » n'existe pas. On est « identique » ou « opposé ». Une nature morte peut être censurée, ce n'est pas l'œuvre, mais l'auteur qui est jugé. »* *« Vouloir résister »*, répond enfin Maria Caridad, la lumineuse jeune femme dont le mari, Alfredo Mustelier, épousé il y a quatre ans au Combinado del Este, le plus grand centre carcéral de La Havane, est un des plus vieux prisonniers du monde. Ancien compagnon de Fidel dans la Sierra, il avait aidé son frère à voler du matériel pour quitter le pays. Ce dernier avait abattu un policier et fut fusillé. Condamné en 1957 a vingt-cinq ans de prison pour complicité et *« complot »*. Alfredo Mustelier est un des derniers *plantados* ceux qui refusent le régime de la prison et la « réhabilitation ». Le code pénal, revu en 1988, prévoit qu'aucune peine ne peut excéder vingt ans, sauf en cas de crime de sang. Pour obtenir que son procès soit révisé, Alfredo Mustelier a fait une grève de la faim et de la soif qui, cet hiver, l'a conduit dans un état très grave à l'hôpital. *« Le gouvernement a promis de se pencher sur la question,* dit sa femme, *On attend. »*

L'« effet cocotte-minute »

Dans le garage transformé en bureau, la vieille Underwood au clavier métallique trône sur un coussin. *« C'est la machine infernale qui inquiète le plus Castro »*, ironise Yndamiro Restano, porte-parole de la commission des droits de l'homme et de la Réconciliation nationale. Le 6 août dernier, le chef du mouvement, Elizardo Sanchez, a été condamné à deux ans d'incarcération pour *« fausses nouvelles contre la paix internationale »* ; il avait écrit que l'exécution d'Ochoa était *« un assassinat légal »*. Groupuscules courageux mais méfiants les uns envers les autres et appuyés souvent par Washington au point, dit un observateur étranger qu'*« on retrouve chez eux la division entre démocrates et républicains »*, une douzaine d'associations de défense des droits de l'homme se sont créées en trois ans. Illégales, on les tolère, on les réprime à l'occasion : depuis octobre 1988, selon l'organisation America's Watch, vingt-trois militants ont été arrêtés.

Ces mouvements n'en représentent pas moins un « prurit démocratique » acceptable pour un régime en mal de respectabilité. A peu de frais, le gouvernement s'en sert, fait monter la pression ou la relâche selon que les Etats-Unis, qui ont fait des droits de l'homme leur principal cheval de bataille idéologique, s'agitent à leur tour : *« C'est l'effet cocotte-minute »,* ironise Yndamiro Restano, tandis que Gustavo Arcos, un ancien de la Moncada qui a fait dix ans de prison et anime le Comité cubain pour les droits de l'homme, que dirige, depuis Miami, Ricardo Bofill, préfère voir dans cette façade démocratique le *« portrait trompeur de Dorian Gray »*.

Les geôles de Cuba n'ont jamais eu bonne réputation. Pourtant, en 1988, un réel effort d'ouverture avait été fait. Et, pour la première fois, des institutions internationales comme America's Watch, Amnesty, la Croix-Rouge ou une commission de l'ONU avaient été autorisées dans l'île. Mille prisonniers avaient été relâchés, et quinze responsables de la prison de Camaguey rappelés officiellement à l'ordre pour sévices et mauvaise gestion. En revanche, un autre rapport de l'ONU en date du 1er mars 1989, était moins encourageant. Ce rapport, contesté par les autorités, faisait état de l'exécution de treize prisonniers politiques à la prison de la Cabana, de trois « disparitions » et de la recrudescence des mauvais traitements. Selon des sources cubaines, il y aurait eu ces derniers mois de nombreuses interpellations d'étudiants et de *lancheros*, nom ironique donné à ceux qui tentent de fuir par la mer sur des chambres à air, faute de *lancha* (barque). Enfin, trois cents cas d'atteinte à la *« sécurité de l'Etat »* auraient été enregistrés par la justice cubaine pour l'année écoulée.

Faute d'une véritable opposition structurée à maîtriser, la répression a pris des formes subtiles à Cuba. *« Dissuasion, plutôt que répression,* explique un journaliste ; *le régime réclame sans cesse une presse plus critique, mais nous sommes plus de trois mille journalistes et préférons parler d'une seule voix. Etre condamné à six mois de prison fait perdre automatiquement son appartement, sans compter son emploi. »* Légalité avant tout : un étudiant en lettres a été convoqué devant sa classe, érigée en tribunal. Il avait proféré en privé des propos *« contre-révolutionnaires »*, en réalité une plaisanterie de mauvais goût sur le Lider maximo. Et ses amis de voter spontanément son exclusion, quitte à s'excuser à la sortie de *« n'avoir pu faire autrement »*.

Contre les artistes turbulents, la meilleure arme est le silence. Les candidats à la différence franchissent souvent en vain le piège de la loi 54 sur la création d'une association, qui stipule qu'il ne doit pas en exister une autre à même usage. Ils ne recevront pas de réponse. C'est la marginalisation, le bannissement de l'intérieur : plus d'exposition, de publication. Les plus malins passent le premier barrage et, admis à créer, en quelque sorte, s'en donnent à cœur joie : tel peintre dessine des faucilles et marteaux en forme d'étrons, tel cinéaste fouille en super 8 le *sociolismo* l'art du copinage et l'hypocrisie ambiante : *« Où ai-je rangé mon opinion ? »*, demande ainsi un cadre à sa femme avant de partir travailler. La grande chasse aux déviants et aux homosexuels des années 70 s'est arrêtée, mais si, d'aventure, un de ces récalcitrants déjà marginalisé s'entête il peut tomber sous le coup de la loi sur la « dangerosité », qui punit de prison, avant même tout délit, ceux dont on pense qu'ils ont *« un penchant naturel à en commettre »*. Enfin, l'accusation de *« trafic de devises »* est bien commode pour tenir une jeunesse turbulente.

Main tendue à l'Eglise

Dimanche après-midi, réunion clandestine dans la vieille Havane. Il y a là quinze personnes de quatre groupes différents. La veille, la police est passée en voir plusieurs pour les dissuader de venir. Un officier sorti de prison raconte son histoire, puis un cahier de poésie circule. A tour de rôle, on lit. Il est question d'amour, de liberté, et de... José Marti. *« Dérisoire !* convient l'un des participants, *mais se réunir, c'est déjà une victoire. »* Ces « marginaux », qui tous refusent énergiquement l'appellation d'opposants et se disent *« anti-impérialistes »*, sont-ils dangereux ? *« Si il y avait parmi eux un Vaclav Havel, ça se saurait »* ironise un proche de « Fidel ». D'ailleurs que veulent-ils ? Ils ne savent pas bien : un Etat de droit, plus de liberté, « quelque chose » au moins... *« Il faut réconcilier le gouvernement avec la réalité,* propose Yndamiro Restano, *pourquoi pas un socialisme de solidarité ? »*. *« Arrêtons la voiture au bord du gouffre,* ajoute Gustavo Arcos, *la démocratie, c'est le moindre mal. L'Espagne y est parvenue, elle avait connu pis que nous... »*.

Verrou de cette évolution, le personnage même de Fidel Castro, qui reste l'énigme : « Visionnaire irréaliste », « dictateur de gauche » ou « communiste par entêtement machiste » ? Une seule chose est sûre dans les commentaires, en dépit de Raul, le frère, et des jeunes technocrates réformateurs de l'*escuelita*, le petit groupe qui gravite autour de Fidel et dont certains ont été promus lors des récentes réformes, la révolution, elle aussi, manque de pièces de rechange : *« Après lui, ce sera différent... »*

Pièce maîtresse d'une éventuelle réconciliation nationale : l'Eglise. Une Eglise teintée de syncrétisme et qui n'a jamais beaucoup compté, mais qui renaît doucement après trente ans de purgatoire révolutionnaire : 1 % de pratiquants, 10 % de croyants. Depuis le livre de « Fidel » avec Frei Betto, apôtre de la théologie de la libération, en 1985, le gouvernement cubain fait mine de tendre la main : trente mille bibles ont été distribuées, le nombre des baptêmes a doublé et un bureau des affaires religieuses s'est ouvert au comité central.

L'autre jour, dans la chapelle coloniale de Santiago-de-la-Vega, à 30 kilomètres de La Havane, cierge en main, à genoux, une foule fervente chante devant la statue de Notre-Dame de la Charité du cuivre, la sainte patronne de Cuba, promenée en procession de diocèse en diocèse depuis des mois. La queue déborde jusque sur la place du village, un groupe de miliciens regarde sans broncher. A côté de l'autel, la photo de Jean-Paul II, attendu dans l'île en 1991, voisine avec le drapeau. L'Eglise reste toutefois prudente, il n'y a pas que des croyants dans les processions et, pour avoir dit une messe à la cathédrale en novembre, en soutien à la grève de la faim d'Alfredo Mustelier, un prêtre et ses fidèles ont été pris à partie à la sortie.

L'Eglise sait aussi qu'elle joue une partie historique. Ne serait-ce qu'en aidant le régime à se désenclaver idéologiquement au moment où il cherche à réintegrer le giron d'une Amérique latine où la démocratie a progressé. *« Les bons chrétiens ont des valeurs communes avec la révolution,* dit à présent un conseiller de la vice-présidence, *Christ n'était-il pas avec les pauvres ? »* En réponse, le ton des homélies a changé. Mais l'Eglise est-elle prête à faire la moitié du chemin ? : *« Ni collectivisme asphyxiant ni individualisme irrationnel »*, prônait un prêche de fin d'année. Mais ce chemin sera long. Les catholiques sont encore brimés et n'accèdent pas aux postes de responsabilité. Et si les enfants retrouvent le chemin des églises, trente ans d'absence d'éducation religieuse (celle-ci est interdite) se font sentir. L'un d'eux, plein de ferveur, demande un soir à un vieux Père français du séminaire en désignant le Christ sur la croix : *« Ce sont les narcotrafiquants qui lui ont fait ça ? »*

MARIE-CLAUDE DECAMPS

FIN

DIPLOMATIE

Critiquant la décision française de vendre une centrale nucléaire au Pakistan

Washington estime que les garanties données par Islamabad ne sont pas suffisantes

Le président François Mitterrand est arrivé jeudi 22 février à Dacca pour une visite officielle de trois jours au Bangladesh. Il a été accueilli par le président Ershad. Avant de quitter Islamabad, M. Mitterrand avait rendu public sa décision de vendre au Pakistan une centrale nucléaire (nos dernières éditions en date du 22 février). Washington a implicitement critiqué ce choix. Un porte-parole du département d'État a notamment déclaré que l'« exigence (par la France) de garanties totales sur toutes les activiés nucléaires du Pakistan aurait apporté une contribution beaucoup plus significative au renforcement des efforts internationaux de non-prolifération nucléaire ». M. Mitterrand s'est aussi brièvement entretenu avec trois dirigeants modérés de la résistance afghane.

ISLAMABAD

de nos envoyés spéciaux

Comme on le prévoyait, le « verdict » est tombé mercredi après-midi 21 février et il est tout bénéfice pour Mme Bhutto : la France est prête en principe à construire une centrale nucléaire au Pakistan pour aider ce pays à subvenir à ses besoins énergétiques.

« La décision politique est prise (...) Je considère que l'accord est fait (...) Nous avons décidé de faire confiance au Pakistan », a notamment déclaré M. Mitterrand au cours de la conférence de presse qu'il a donnée conjointement avec Mme Benazir Bhutto. Ce n'est que quelques heures plus tôt que le président de la République avait tranché en faveur de la demande pakistanaise, après que M. Roland Dumas et son homologue eurent passé des heures à élaborer un compromis.

Au point où en étaient les choses, M. Mitterrand n'avait d'autre solution que de donner satisfaction aux Pakistanais s'il ne voulait pas voir tourner au fiasco son voyage à Islamabad. Le compromis élaboré ne constitue cependant pas un accord en bonne et due forme, mais il fait tomber un tabou, celui de l'interdiction de toute coopération nucléaire avec le Pakistan au nom de la crainte de la *« bombe islamique »*. Cela dit, tout reste à faire, à négocier, à conclure, et cela prendra plutôt des années que des mois.

Les Pakistanais n'en disposent pas moins enfin d'un calendrier. Selon les engagements de M. Mitterrand, la France proposera en effet *« dans les prochaines semaines »* un accord précisant les détails d'une coopération dans l'énergie, l'agriculture, la médecine, l'industrie.

D'ores et déjà, Paris autorise les industriels français concernés *« en association éventuelle avec un ou des partenaires étrangers »* (on parle beaucoup de la RFA), à présenter *« rapidement »* une offre technico-commerciale pour la vente d'une centrale nucléaire. *« Le gouvernement français suivra de près ces négociations afin qu'elles aboutissent »*, a ajouté M. Mitterrand.

Conséquence de ce déblocage : le contentieux financier qui oppose le Pakistan à la France depuis la dénonciation en 1978 de l'accord portant sur la construction d'une usine de retraitement devrait perdre de son acuité. Tant que Paris refusait de lever l'embargo nucléaire, Islamabad plaçait en effet la barre très haut.

Aujourd'hui que cet embargo est levé, on peut penser que les Pakistanais abaisseront leurs ambitions, même si officiellement les deux affaires ne sont pas liées. *« La France et le Pakistan*, a déclaré à ce sujet M. Mitterrand, *sont convenus de rechercher un accord amiable sur l'affaire de l'usine de retraitement, incluant une compensation mutuellement agréée. »* Il semble acquis que cette compensation sera supérieure à 300 millions de francs.

La réaction négative des Etats-Unis

Le Pakistan, bien entendu, a accepté que l'offre d'une centrale nucléaire française *« soit définie dans le respect des normes internationales et notamment des contrôles et garanties qui s'appliquent à toute exportation de matériel nucléaire »*. Mme Bhutto l'a confirmé, rappelant la position désormais traditionnelle de son pays, après avoir, tout sourire, qualifié M. Mitterrand de *« grand ami »* du Pakistan et *« d'homme d'Etat profondément engagé en faveur du tiers-monde et des mouvements démocratiques à travers le monde »*.

« Le Pakistan, a-t-elle dit, *est prêt à signer le Traité de non prolifération nucléaire* (TNP) *dès que l'Inde fera de même. En attendant, nous en appliquons déjà les dispositions. »* C'est l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) basée à Vienne, dont le Pakistan est membre, qui est chargée d'en vérifier la mise en oeuvre.

Ces dispositions sont cependant jugées insuffisantes par les Etats-Unis, qui exigent, pour vendre du matériel nucléaire à un pays ne disposant pas de l'arme atomique, un contrôle non seulement des installations vendues, mais aussi de toutes les activités nucléaires du pays receveur.

La réaction négative du département d'Etat n'a donc pas surpris les Français. Ils avaient été mis en alerte, il y a déjà plusieurs jours, par les fuites organisées par l'administration américaine dans le *Christian Science Monitor*, qui avait annoncé que le Pakistan disposait déjà de *« cinq ou six bombes atomiques »*. Jamais cependant les Etats-Unis n'ont confirmé officiellement cette information.

L'imbroglio de Srinagar

Toujours au cours de sa conférence de presse, M. Mitterrand a balayé d'un revers de main l'éventualité d'une réaction hostile de l'Inde. *« Il ne peut y avoir de réaction car aucune décision n'est encore acquise »*, a-t-il fait valoir en refusant de commenter la polémique qui oppose Paris à New-Delhi à propos de l'Airbus. *Nos relations avec l'Inde sont tout à fait actives. Nous leur avons vendu une centrale nucléaire en 1982. Je ne vois donc pas où serait le scandale si nous en vendions une au Pakistan. »*

Sans vouloir se prononcer sur le bien-fondé de l'annulation par M. Giscard d'Estaing du contrat en 1978, M. Mitterrand a justifié son feu vert à la livraison d'une centrale nucléaire par deux arguments. Grâce *« à l'évolution des techniques et du droit international*, a-t-il fait valoir, *les contrôles et les garanties »* de non-détournement à des fins militaires sont aujourd'hui *« beaucoup plus affinées »*. Ce qu'un des experts français a explicité un peu plus tard en affirmant que *« seuls les Israéliens seraient capables de détourner les équipements que nous envisageons de livrer »*.

M. Mitterrand a d'autre part invoqué *« les graves problèmes énergétiques du Pakistan »*, qui subira en 1991 un déficit évalué à une dizaine de milliers de mégawatts. Ce pays, dont près de 60 % des 110 millions d'habitants sont des ruraux, a un taux d'électrification de 35 % environ.

« Je ne soutiens aucune revendication du Pakistan, pas plus que de l'Inde. Je suis prêt à soutenir les revendications des Cachemiris ». La « petite phrase » de M. Mitterrand, à propos d'une question qui a gravement envenimé les relations pakistano-indiennes ces dernières semaines, semblerait à tort équilibrée. La revendication des Cachemiris est en effet l'autodétermination, c'est-à-dire ce « plébiscite » (référendum) prévu par la résolution des Nations unies du 5 janvier 1949.

Maintien de l'ordre

S'il y avait le moindre doute sur la position du président français, celui-ci s'est chargé de le dissiper en répondant sur deux registres différents. Le premier, résolument prudent : *« Je ne suis pas venu ici pour attiser les feux (...) Un conflit armé ne profite à personne. »* Le second, beaucoup moins : *« Il devait y avoir une consultation des Cachemiris (...) Sur le plan international, il y a une base juridique. La base de tout règlement, c'est une base de droit. »* Or les positions des deux pays sont extrêmement claires... et contradictoires (*voir par ailleurs l'article de Laurent Zecchini*).

New-Delhi estime que l'agitation du Cachemire relève d'un problème de maintien de l'ordre purement intérieur. La position exprimée par M. Mitterrand, qui vise la seule question du référendum, va donc nettement, à dessein ou non, dans le sens des thèses pakistanaises. A Islamabad, on espère, bien sûr, qu'en cas de consultation, les Cachemiris choisiraient le rattachement au Pakistan. Or il semble bien que leur désir soit purement et simplement l'indépendance. Il paraît curieux que, à Paris, on ignore ce « détail ».

D'autre part, lorsque M. Mitterrand conseille à ceux qui s'intéressent au *« droit des gens »*, de *« se rendre sur place »*, c'est-à-dire dans la région de Srinagar, prend-il en compte le fait que l'ensemble des reportages de la presse internationale mettent l'accent sur la répression extrêmement dure avec laquelle l'armée indienne fait face à la violence des militants indépendantistes (*le Monde* du 24 janvier) ?

Comme il est peu probable que la France ait mésestimé la réaction forcément négative de l'Inde à la suite de sa décision de vendre une centrale nucléaire au Pakistan, une position aussi peu favorable aux thèses de New-Delhi sur l'affaire du Cachemire risque d'avoir un effet fâcheux sur les relations franco-indiennes.

JACQUES AMALRIC et LAURENT ZECCHINI

Les dangers de la prolifération

Faut-il imposer au Pakistan des contraintes sévères en *matière d'utilisation* de techniques nucléaires importées ? Assurément oui. Car le passé tumultueux du Pakistan dans ce domaine incline à la prudence.

Chacun garde en mémoire les tentatives multiples, et parfois réussies, d'Islamabad pour maîtriser le cycle du combustible nucléaire par tous les moyens. Qui domine en effet ces techniques devient aussitôt capable de produire du combustible nucléaire à des fins civiles, mais, bien sûr aussi, et c'est là que le bât blesse, du combustible à des fins militaires.

Certes, Islamabad aurait pu dans le passé nouer des accords de coopération avec les pays nucléarisés pour devenir à son tour une puissance nucléaire civile. Mais, lorsque l'on regarde en arrière, on constate que les autorités pakistanaises – elles ne sont pas les seules dans le monde – ont toujours cherché à s'approprier les techniques nucléaires les plus proliférantes. Ce fut le cas avec la commande, heureusement annulée, d'une unité de retraitement des combustibles irradiés aux Français.

Leur céder cette technologie, c'était jouer avec le feu, car un tel outil permet le plus facilement du monde d'extraire le plutonium des barreaux de combustible irradié dans de modestes réacteurs. Quelques kilos de cette matière, et l'on peut avec un peu de savoir-faire réaliser un engin atomique. Que cette commande n'ait pas été honorée est heureux, mais, cela n'a pas empêcher les Pakistanais de se tourner vers un autre procédé : l'enrichissement de l'uranium par ultracentrifugation.

Si cette technique moderne permet de fabriquer du combustible faiblement enrichi (quelques pour cent) à destination des centrales nucléaires civiles, elle permet aussi, dès lors que l'on se donne le temps, de produire de l'uranium très fortement enrichi (plus de 90 %) utilisable par des engins atomiques. Et, sur fonds de services secrets, les autorités pakistanaises ont réussi à se fournir en Europe en plans et matériels permettant de construire à Kahuta une unité d'enrichissement par ultracentrifugation. Une deuxième serait d'ailleurs en construction à Golra-Sharif, *si l'on en croit* les photos des satellites espions.

Dans ce contexte, on peut se demander si la vente par la France au Pakistan de deux réacteurs PWR de 900 mégawatts chacun – analogues à ceux du programme électronucléaire français – ne présente pas de danger de prolifération comme l'affirment les Etats-Unis. Si le gouvernement américain a raison d'exiger que le maximum de garanties soient prises, ses propos sont excessifs lorqu'il prétend que de tels réacteurs sont très proliférants. Le combustible y est en effet faiblement enrichi (de l'ordre de 3,5 %), donc peu compatible avec un usage militaire.

Le contrôle de l'AIEA

D'autre part, ce type de réacteurs – il en existe une trentaine en France – se prête très difficilement à la production de plutonium. Certes, il en produit, mais de très mauvaise qualité – donc quasi inutilisable – en raison du long séjour (un an au moins) du combustible dans le cœur du réacteur. C'est la raison pour laquelle il est plus astucieux – et l'Argentine l'avait bien compris – d'acheter un réacteur à eau lourde et uranium naturel analogue à ceux fabriqués par les Canadiens qui permet de décharger le combustible alors que le réacteur est en fonctionnement.

On recueille alors au bon moment le meilleur des isotopes du plutonium sans difficultés. Il est à noter d'ailleurs que le Pakistan dispose, près de Karachi, d'un petit réacteur de 130 mégawatts (Kanupp) de ce type fourni par le Canada.

Dans cette affaire, tout le problème est donc de s'assurer que les inspecteurs de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) de Vienne pourront contrôler à loisir toutes ces installations. En février 1985, un haut responsable de l'AIEA avait affirmé qu'il n'avait rencontré aucune difficulté pour mener à bien ses inspections. Reste que, bien que membre de l'AIEA, le Pakistan s'est toujours refusé à signer le traité de prolifération nucléaire tant que l'Inde ne ferait pas de même.

J-F. A.

La « cause sacrée » du Cachemire envenime les relations entre Islamabad et New-Delhi

Les récents rebondissements du conflit du Cachemire ont fait éclater une nouvelle crise entre l'Inde et le Pakistan. Les points de vue des deux pays sur ce territoire divisé et disputé semblent inconciliables, d'autant qu'ils sont soumis aux pressions de leurs opinions publiques respectives.

ISLAMABAD

de notre envoyé spécial

De part et d'autre de cette *« ligne de contrôle »* qui sert vaguement de frontière entre l'Inde et le Pakistan, on souffle le chaud et le froid. Chaque gouvernement s'efforce de tenir en même temps deux discours parfaitement contradictoires mais indissociables, l'un destiné à son opinion publique (la guerre, si nécessaire), l'autre à la communauté internationale et, accessoirement, à son voisin (la paix, à tout prix).

Le chaud semble l'emporter depuis quelques jours à la suite, il est vrai, de deux incidents sérieux au Cachemire, les 5 et 11 février, qui ont fait une dizaine de morts, les premiers « martyrs » - pakistanais - d'une guerre de « libération » que l'on croyait éteinte depuis 1965 (deuxième conflit indo-pakistanais). Chaque pays compte des partis politiques extrémistes et des foules capables de brûler – et qui ne s'en privent pas, tant à New-Delhi qu'à Karachi – l'effigie du premier ministre adverse.

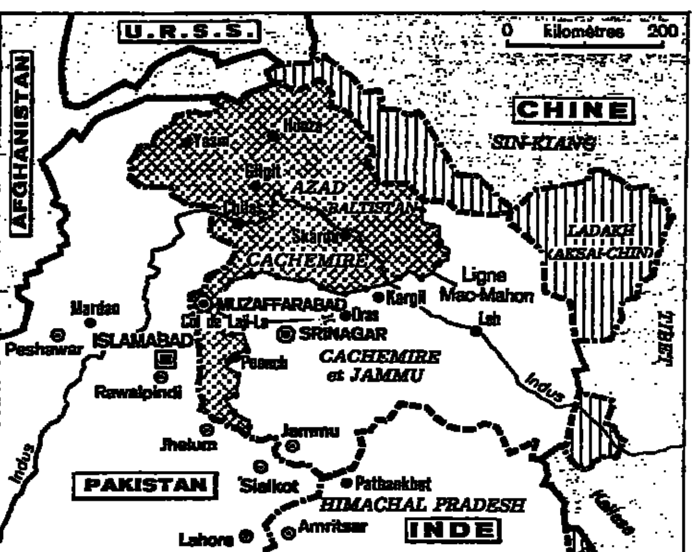
C'est parce que cette hystérie guerrière commençait à prendre d'inquiétantes proportions qu'il était devenu urgent, après avoir fait savoir que l'on était prêt à tout, d'affirmer que l'on ne voulait rien faire d'irréparable.

La paix ? Il y a quelques jours, M. Tanvir Ahmad Khan, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères du Pakistan, adoptaitdevant nous un ton conciliant : *« Au moment où de nombreux pays règlent leurs vieilles disputes par la négociation, il serait incongru que l'Inde et le Pakistan s'affrontent à propos du Cachemire... Franchement, je n'entrevois pas du tout un scénario de guerre. »* Cela posé, M. Tanvir Khan a longuement ridiculisé les prétendues *« preuves »* publiées par l'Inde d'une complicité pakistanaise dans la révolte du Cachemire.

« Chaque goutte de sang... »

Il est vrai que la liste des *« cinquante-sept camps d'entraînement »* pakistanais où séjourneraient les *« terroristes »* (les *« combattants de la liberté »*, dit-on de ce côté de la frontière) avant d'aller combattre les soldats de New-Delhi, n'emporte pas l'adhésion. Reste que le Front de libération du Cachemire (JKLF), principal mouvement « terroriste » en Inde, qui, selon le président pakistanais, M. Amanullah Khan, ne reçoit aucune aide logistique pakistanaise, continue néanmoins d'envoyer ses directives aux *« militants »* avec la bénédiction d'Islamabad.

La guerre ? Non, mais Mme Bhutto, qui n'échappe pas à l'atmosphère martiale du moment, confirme que son pays garde *« toutes les options ouvertes »* et rappelle que *« chaque goutte de sang qui tombe donne naissance à un nouveau combattant de la liberté »*. La position du Pakistan est simple : le peuple du Cachemire a le droit à l'autodétermination.



Frontière selon l'Inde — Frontière selon la Chine et le Pakistan — Territoires contestés entre la Chine et l'Inde — Cachemire sous administration pakistanaise depuis le "Cessez-le-feu" (1949)

Celle de l'Inde est moins élaborée : ne vous mêlez pas de nos affaires intérieures ! New-Delhi se réfère éventuellement à l'accord de Simla (1), qui réduit le conflit à une dispute frontalière trop ancienne pour être d'actualité. La genèse du conflit et les textes qui s'y rapportent lui donnent, *stricto sensu*, raison. La résolution des Nations unies du 5 janvier 1949 dit que *« la question de l'annexion de l'Etat du Jammu et Cachemire à l'Inde ou au Pakistan sera décidée par la méthode démocratique d'un référendum libre et impartial »*.

Un homme au moins est convaincu que le Cachemire est effectivement un territoire *« disputé »*. C'est le général irlandais Parker, commandant de l'UNMOGIP (2), dont l'Assemblée générale de l'ONU vote chaque année le budget, soit une dizaine de millions de dollars. Mais le général a quarante-cinq hommes sous ses ordres, et la frontière est longue et montagneuse... La question est en fait si complexe que le secrétaire général et le Conseil de sécurité ont choisi de temporiser. Le dossier reste ouvert, mais s'il pouvait être oublié cela arrangerait tout le monde.

Un « devoir islamique »

Côté pakistanais, la cause est entendue : la réunification de l'*« Azad Kashmir »* (Cachemire libre) vaut bien une nouvelle *jihad* (guerre sainte), au même titre que celle des moudjahidins afghans ou des combattants palestiniens de l'Intifada (*le parallèle est constamment fait*). Le danger, pour l'Inde, est la détermination pakistanaise. La question du Cachemire, cette *« veine jugulaire »* du Pakistan, disait Jinnah, le « Père de la nation », est ici une grande cause nationale, un *« devoir islamique »* que soutient l'Organisation de la Conférence islamique (OCI).

Une partie du monde musulman se mobilise pour que, dans un premier temps, cessent les *« traitements inhumains »* exercés par l'armée indienne à l'encontre du *« peuple cachemiri »*. Sur le plan intérieur, la querelle permet à Mme Bhutto de se voir offrir par l'opposition un « consensus national » qui, le reste du temps, lui fait défaut.

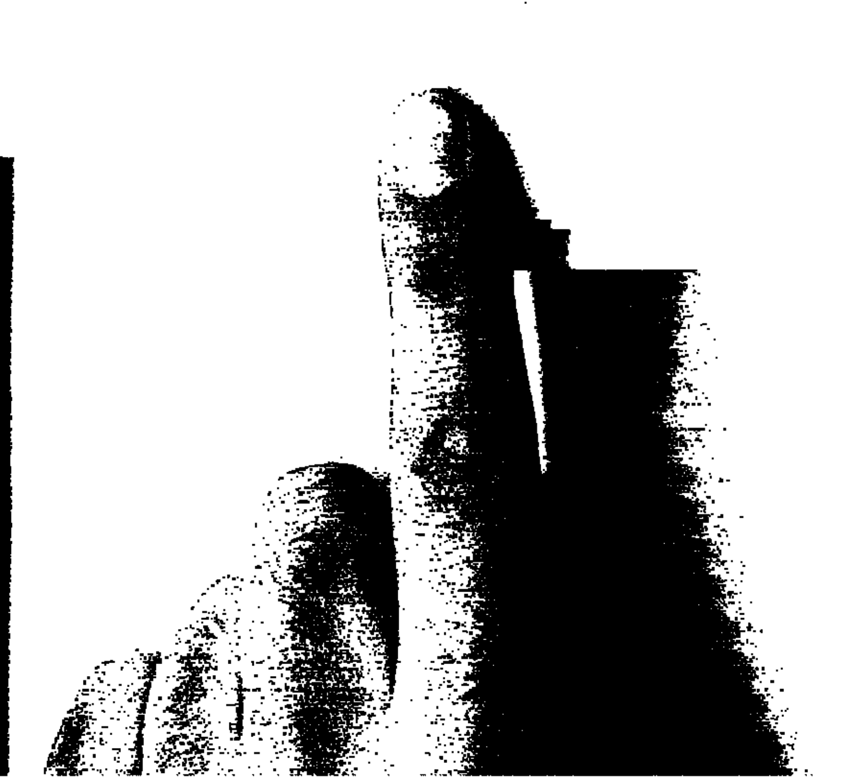
La question du référendum est plus ambiguë. Il n'est pas sûr que si le « peuple du Cachemire » répondait à côté de la question posée (c'est-à-dire « non » au rattachement au Pakistan mais « oui » à l'indépendance), Islamabad ne regretterait pas d'avoir réveillé de vieux démons. D'autant que ceux-ci risquent de rouvrir, dans toute la région, la boîte de Pandore. Tamouls du Sri-Lanka, Pendjabi et Gurkhas de l'Inde, populations tribales des Chittagong Hills Tracts au Bangladesh, voire Baloutchs et Pachtous du Pakistan, autant d'aspirants potentiels à l'autodétermination.

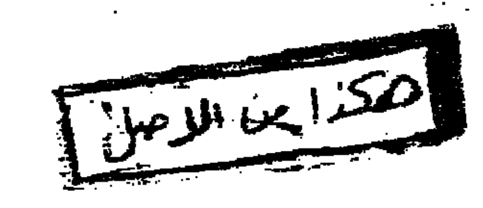
Après s'être laissé distancer par les initiatives diplomatiques indiennes, le Pakistan s'efforce de gagner la communauté internationale à sa cause. M. Iqbal Akhund, conseiller personnel de Mme Bhutto, s'est rendu à Pékin, Washington et Moscou. Avant son départ, il nous expliquait ainsi le point de vue pakistanais : *« S'il y a une crise, c'est bien parce qu'il y a une révolte du peuple du Cachemire. Celui-ci a son mot à dire sur son avenir, et il est en train de le dire. C'est vrai qu'il y a, dans la vallée, des « intégristes », mais ils ont été encouragés par la répression indienne. Demain ou après-demain, si la question n'est pas réglée, il est inévitable que l'intégrisme va s'accroître et qu'il finira par se propager à l'Inde. »*

L. Z.

(1) En Inde, où, après la guerre indo-pakistanaise de 1971, se sont rencontrés en 1972 l'ancien premier ministre indien, Indira Gandhi, et l'ancien président pakistanais, Ali Bhutto.

(2) UNMOGIP : groupe d'observateurs militaires de l'ONU pour l'Inde et le Pakistan créé en 1948.





DÉFENSE

Un accord entre la France, la RFA et le Royaume-Uni

Trois pays s'associent pour concevoir un radar de contre-batterie

La France, l'Allemagne fédérale et le Royaume-Uni ont signé un accord pour concevoir, en commun, un radar de contre-batterie, baptisé Cobra et principalement destiné à localiser, au profit d'un régiment de lance-roquettes multiples, les moyens de tir d'artillerie adverses. Le contrat intéresse les sociétés Thomson CSF, Siemens et Thorn EMI Electronics,en Europe et, aux Etats-Unis, le groupe General Electric, choisi en raison de son expérience en la matière et susceptible d'ouvrir le marché des Etats-Unis à ce matériel d'origine européenne.

Evalué à plus de 1 milliard de francs, le développement de cet équipement devrait durer trois ans et être suivi d'une période d'essai de deux ans. La production en série du Cobra, pour le compte des armées de terre des trois pays européens, est estimée à plus de 4 milliards de francs. D'autres pays clients, comme l'Italie ou les Etats-Unis, sont intéressés par le Cobra.

Le système est un radar multifonctions (avec une antenne active à balayage électronique utilisant l'arséniure de gallium) qui est monté sur un véhicule. Il assure des localisations, rapides et précises, des moyens d'artillerie adverses sur des profondeurs allant de 5 à 30 kilomètres du champ de bataille.

Plusieurs Etats européens sont prêts à constituer un marché commun de l'armement

Neuf des treize Etats membres du Groupement indépendant européen de programme (GIEP), dont la France, sont convenus, mardi 20 et mercredi 21 février, à Gleneagles (Ecosse) où étaient réunis leurs ministres de la défense, de permettre à leurs industriels nationaux de l'armement de répondre à des appels d'offres lancés par les armées de chacun des pays partenaires. Seuls, en Europe occidentale, l'Espagne, la Grèce et le Portugal ont, pour l'instant, réservé leur position, quand, de son côté, le Luxembourg, qui n'a pas d'industrie de l'armement développée, ne s'est pas rallié à cette initiative.

C'est le premier pas dans la création d'un marché commun de l'armement, qui n'était pas prévu en tant que tel par les instances traditionnelles de la Communauté européenne. Déjà, néanmoins, la France et la Grande-Bretagne avaient décidé, pour leur part, d'échanger des bulletins réguliers informant les industriels des appels d'offres lancés dans les deux pays.

Selon le ministre britannique de la défense, M. Tom King, qui recevait ses homologues du GIEP, il reste à définir des règles communes pour que ce marché européen de l'armement s'ouvre à tous les partenaires potentiels. Ce qui suppose de rédiger dans un premier temps des contrats respectant la compétition, avec des critères de « juste retour » par lesquels les pays obtiennent en contrepartie des garanties en matière d'échanges commerciaux entre eux. Selon M. King, qui ne souhaite pas que l'Europe se constitue en *« forteresse »*, cette assurance peut être donnée, à titre temporaire, à des Etats dont l'industrie militaire n'est pas au même niveau que celle de leurs partenaires plus développés. Mais la règle définitive devra être, à terme, l'instauration d'un marché libre à la concurrence.

Une conséquence des négociations de Vienne

Troc d'armes

Moyennant 1 million de dollars, ce qui représentera le coût de leur transport, les Etats-Unis donneront à l'Egypte environ sept cents chars de combat M-60, qu'ils devront retirer d'Europe avec la conclusion d'un accord sur le désarmement classique à Vienne.

Les Américains, qui remplacent ces M-60 dans leur arsenal par des chars Abrams M-1 plus modernes, ont obtenu des Egyptiens qu'ils acceptent de détruire, dans leurs stocks, pour chaque M-60 cédé, un char T-54 ou T-55, plus ancien, qu'ils avaient acquis des Soviétiques. Ils expliquent que, de cette façon, on devrait éviter une course quantitative aux armements au Proche-Orient, même si, par ailleurs, cette course risque d'être qualifitative.

Les Etats-Unis disent avoir averti leurs alliés de l'OTAN de ce troc avec l'Egypte, qui devrait être exécuté l'été prochain.

C'est officiellement la première fois qu'un tel accord, lié indirectement aux négociations Est-Ouest de Vienne, est annoncé par l'un des pays participants. Mais il y a tout lieu de croire que des contrats de ce genre iront en se multipliant et en se diversifiant, pour créer un véritable marché de seconde main avec des matériels militaires progressivement retirés d'Europe.

Le troc américano-égyptien porte, aujourd'hui, sur des chars. Mais demain, il peut concerner, aux mêmes conditions, des avions de combat retirés d'Europe, comme le F-16 américain. Il devrait ainsi concerner des matériels cédés ou vendus à vil prix, et donc intéresser des pays tiers, par rapport à l'Europe, qui disposent de moyens financiers de plus en plus limités.

Vienne risque ainsi de déstabiliser des règles d'un marché international des armements déjà passablement déséquilibré, et relancer une compétition féroce entre les pays fournisseurs.

J. I.

POLITIQUE

Devançant MM. Noir et Léotard

M. Valéry Giscard d'Estaing reprend sa croisade pour l'union de l'opposition

M. Valéry Giscard d'Estaing a proposé, mercredi 21 février, devant le bureau politique de l'UDF la réunion d'une convention nationale des élus de l'opposition. Il tente, de cette manière, de couper l'herbe sous les pieds de MM. François Léotard et Michel Noir.

M. Giscard d'Estaing n'omet jamais les simples règles de la préséance. Qui pouvait donc imaginer que l'ancien président de la République accepterait sans un battement de cils de se fondre dans l'ombre tutélaire de MM. Léotard et Noir ? La petite histoire retiendra que M. Giscard d'Estaing a choisi de reprendre spectaculairement l'offensive, le jour même que s'étaient fixé, dans un premier temps, les deux compères quadragénaires pour lancer leur grand appel à l'union. Ils ne pourront pas se reprocher d'avoir tardé, puisqu'il était de toute façon devenu évident que leur démarche ne provoquait guère l'enthousiasme espéré. Depuis le début de cette semaine, MM Léotard et Noir avaient multiplié les contacts, particulièrement avec les responsables centristes, sans résultat, compte tenu du climat de suspicion ambiant. Après avoir consulté, mercredi 21 février au matin, son groupe de députés, M. Pierre Méhaignerie leur faisait savoir qu'il n'était point question pour le CDS d'aborder derechef les problèmes de structures et d'hommes sans avoir, au préalable, fixé les idées de l'opposition. Les centristes, selon M. Méhaignerie, devaient prendre en compte *« les initiatives sérieuses »*, ce qui *a contrario* était une condamnation sans appel des nouvelles ambitions, estimées trop personnelles, du président du PR et du maire de Lyon . M. Charles Millon a également opposé une fin de non-recevoir en refusant ce petit jeu du *« pousse-toi de là que je m'y mette »*, et préfère donner au plus vite à l'intergroupe parlementaire de l'opposition à l'Assemblée nationale son autonomie de direction et de fonctionnement. Enfin, le comité exécutif du Parti radical avait également, le même jour, résumé l'impression générale en s'alarmant de cette *« confusion »* dans l'opposition, née, selon les radicaux, de *« l'enchevêtrement des ambitions personnelles »*.

Une convention nationale des élus

Comme souvent, M. Giscard d'Estaing a donc patiemment attendu que tous les jeux soient faits sur le tapis de la division pour y jeter nonchalamment sa plaquette de l'union. Devant le bureau politique de l'UDF, réuni exceptionnellement au grand complet mercredi 21 février, M. Giscard d'Estaing a proposé la tenue d'une convention nationale des élus de l'opposition qui aurait pour tâche de se déterminer sur



l'organisation de celle-ci et d'envisager une méthode de désignation de candidats uniques pour les futures échéances. Une convention qui pourrait se tenir après l'été et qui regrouperait les grands élus de l'opposition : parlementaires, présidents de conseil général et de conseil régional, maires de grandes villes. *« Je suis favorable à la réunion de toute l'opposition dans une formation unique*, a fait observé M. Giscard d'Estaing. *L'opinion le souhaite, je l'ai proposé et je le confirme. »* Mais, sans jamais les citer, M. Giscard d'Estaing s'est chargé de rappeler à l'intention de MM. Léotard et Noir que semblable démarche ne pouvait être que *«progressive »*, *« conduite sans exclusive et sans ambition »* et ne devait *« servir que l'intérêt national*

Tous les membres du bureau politique, y compris M. Léotard, qui quelques instants auparavant avait été le seul à s'opposer à une réforme immédiate des statuts de l'UDF, ont approuvé cette proposition de leur président sans enthousiasme débordant. Il est vrai qu'en réalité personne n'envisage sérieusement la possibilité de fusionner RPR et UDF dans un proche avenir. M. Giscard d'Estaing lui-même employant à présent le mot *« réunion »* .

Par ce travail d'*« orfèvre »*, comme dit M. Millon, le maître queux Giscard renvoie ainsi dans leurs petites cantines MM. Léotard et Noir, qui, malgré la satisfaction artificielle aussitôt affichée, vont sans doute avoir quelques difficultés à s'en remettre. Il se murmure qu'ils seraient à présent tentés de précipiter les événements en devançant la date de leur appel, qui venait d'être repoussée en mars. Mais peuvent-ils, sous le prétexte de l'union, prendre désormais le risque d'une épreuve de force ?

Par la même occasion, M. Giscard d'Estaing met également au pied du mur le RPR, qui, comme l'a encore souligné mercredi 21 février son secrétaire général, M. Alain Juppé, entend travailler *«à l'organisation de l'opposition de manière concrète »*. Dès lors, on imagine mal comment M. Chirac pourrait s'opposer à cette initiative giscardienne, bien que le bureau politique de l'UDF ait pris avec quelque légèreté son idée de contre-gouvernement..

Enfin, M. Giscard d'Estaing contente les centristes, qui pour l'heure ne semblent véritablement avoir qu'une seule préoccupation : jouer la montre en attendant que M. François Mitterrand prenne sur lui, d'une façon ou d'une autre, de remettre quelques pendules à l'heure. Ils attendent aussi, non sans quelque appréhension, la suite des etats généraux de l'opposition, qui naturellement s'inscrivent aisément dans la perspective de cette convention nationale des élus de l'opposition. Début avril, il reviendra à l'opposition d'éclairer ses positions sur l'immigration, thème qui peut provoquer toutes les implosions. Avec l'Europe, les centristes en font un test qui leur permettra de savoir s'ils peuvent, ou non, s'engager plus avant dans une réflexion appropriée sur les structures de l'opposition.

Sur le terrain tactique de l'union, M. Giscard d'Estaing vient incontestablement de prendre un sérieux avantage. Pourra-t-il faire preuve de la même aisance sur le terrain des idées ? On sait avec quelle soigneuse précaution il évite de heurter M. Jean-Marie Le Pen et ses électeurs. On voit également comment son jeu personnel de chef patenté de l'opposition l'empêche d'évoluer tout à fait librement sur le registre de l'Europe. M. Giscard d'Estaing aura là deux rendez-vous importants qui permettront d'apprécier dans quelques mois la consistance véritable de sa nouvelle emprise sur l'opposition.

Un « gouvernement » de quarante-deux membres pour le RPR

La commission exécutive du RPR s'est réunie pour la première fois, mercredi 21 février, dans sa nouvelle formation depuis la réforme des statuts du mouvement et après l'élection du conseil national et du bureau politique. Cette commission compte désormais quarante-deux membres, auxquels s'ajouteront quelques « délégués nationaux », contre cinquante-deux dans la précédente.

Juppé la considère comme *« jeune, dynamique et équilibrée »*. Tous les courants qui s'étaient ralliés à la motion Chirac-Juppé sont représentés. Ainsi, bien que Mme Barzach et M. Devedjian n'y aient plus de fonctions, le courant Vie de M. Alain Carignon est représenté par M. Richard Cazenave, nommé secrétaire national aux droits de l'homme, et par M. Jean-Claude Mignon, chargé des relations avec les nouvelles démocraties de l'Europe de l'Est.

En revanche, le courant Pasqua-Séguin n'a pas de représentants, les membres de l'ancienne équipe qui s'étaient ralliés à leur motion n'ayant pas été reconduits. Sont, en revanche, nommés ceux qui, après avoir signé la motion Borotra, se sont ralliés à la motion Chirac.

Neuf femmes, contre huit dans l'ancienne, figurent dans cette commission exécutive qui compte huit élus de Paris. La commission exécutive se réunira chaque mercredi.

● **Sept secrétaires généraux adjoints :**

Affaires étrangères : Michèle Alliot-Marie, député des Pyrénées-Atlantiques ; *Action sociale :* Roselyne Bachelot, député du Maine-et-Loire ; *Fédérations :* Louis Lauga, député européen, Landes ; *Animation :* Patrick Ollier, député, Hautes-Alpes ; *Elections :* Robert Pandraud, député, eine-Saint-Denis ; *Projet :* Dominique Perben, député, Saône-et-Loire ; *Relations avec les formations de l'opposition :* Nicolas Sarkozy, député, Hauts-de-Seine.

● **Vingt-six secrétaires nationaux :**

Culture : Christine Albanel, directeur adjoint du cabinet du maire de Paris ; *Politique économique :* Philippe Auberger, député, Yonne ; *Aménagement du territoire* et espace rural : Christian Bergelin, député, Haute-Saône ; *Droits de l'homme :* Richard Cazenave, député, Isère ; *Protection sociale :* Jean-Yves Chamard, député, Vienne ; *Solidarité et vie quotidienne :* Colette Codaccioni, Nord ; *Politique de la ville :* Anne-Marie Couderc, conseillère municipale du 13e ; *Justice :* Jean-Louis Debré, député, Eure ; *Relations* avec les groupes parlementaires : Arthur Dehaine, député, Oise ; *Questions industrielles :* Jean-Paul Delevoye, ancien député du Pas-de-Calais ; *Entreprises :* Jean de Gaulle, député, Deux-Sèvres ; *Vie associative :* Marie-Thérèse Geffroy, maire du 5e arrondissement de Lyon ; *Participation :* Jacques Godfrain, député, Aveyron ; *Développement :* François Guillaume, ancien ministre de l'agriculture, Meurthe-et-Moselle ; *Famille :* Marie-Thérèse Hermange, conseiller municipal, Paris. *Identité nationale :* Gérard Léonard, député, Meurthe-et-Moselle ; *Institutions européennes :* Alain Marleix, député européen, Cantal ; *Institutions :* Pierre Mazeaud, député, Haute-Savoie ; *Jeunesse :* Hervé Mecheri, conseiller auprès du maire de Paris ; *Relations avec l'Est :* Jean-Claude Mignon, député, Seine-et-Marne ; *Personnes âgées :* Monique Rousseau, adjoint au maire de Montbéliard, Doubs ; *Education :* Armek Pecheul, recteur, Maine-et-Loire ; *Presse :* Michel Péricard, député, Yvelines ; *Femmes :* Danièle Refuveille, Paris ; *Environnement :* Jacques Vernier, maire de Douai, député européen ; *Ile-de-France :* Jean Tiberi, député, Paris .

● **Deux secrétaires nationaux adjoints** : MM. Jean-Pierre Bazin (fédérations) et Hervé Fabre-Aubrespy (élections).

● **Six présidents des Hauts comités consultatifs :**

Haut comité des DOM-TOM : Lucette Michaud-Chevry, député, Guadeloupe.

Haut comité scientifique : Alain Devaquet, député, Paris.

Haut comité des sports : Guy Drut, député, Seine-et-Marne.

Haut comité pour la démocratie locale : Michel Giraud, député, Val-de-Marne.

Haut comité de la participation et du monde du travail : Jacques Godfrain, député, Aveyron.

Haut comité homme et société : Jacques Toubon, député, Paris.

□ **Précision.** – M. Patrick Devedjian nous indique : *« Ce n'est pas à Michel Noir queje me suis rallié mais au principe d'une formation unie d'alternance au socialisme. Comme je l'ai exprimé par écrit au secrétaire général du RPR, je n'ai pas souhaité, malgré l'offre qui m'a été faite, participer à l'équipe dirigeante, puisque je suis en désaccord sur la ligne suivie. Je crois, en effet, que, fort de son succès aux Assises, Jacques Chirac aurait dû prendre l'initiative d'engager la dynamique d'une force d'union au lieu d'instaurer un équilibre fragile par la multiplication des organes et des postes. »*

M. Juppé s'en prend... au PS

M. Alain Juppé, secrétaire général du RPR, a présidé mercredi 21 février la première réunion de la nouvelle commission exécutive chargée de l'assister dans la direction du mouvement. Celle-ci s'en est pris vivement tour à tour au gouvernement et au Parti socialiste.

A la suite des déclarations de M. Brice Lalonde, elle demande une mise au point au premier ministre et estime : *« Alors que notre déficit du commerce extérieur est très préoccupant, M. Lalonde, secrétaire d'Etat à l'environnement, semble s'être fait le spécialiste dans le gouvernement français de tirer à vue sur tous les secteurs d'activité qui rapportent des devises à la France. La semaine dernière, par des propos alarmistes et inconsidérés, immédiatement contredits par le ministre délégué au tourisme, il incitait les Français et les étrangers qui devaient se rendre dans les stations de sports d'hiver des Alpes et des Pyrénées à renoncer à leur projet de vacances. Aujourd'hui, il s'en prend aux agriculteurs, qui ont permis à la France d'avoir un excédent commercial de 50 milliards de francs sur les produits pro-alimentaires qu'il accuse d'être les responsables de la pollution des eaux.*

« Trop, c'est trop ! »

« Trop, c'est trop ! » Le texte ajoute qu'il est injuste *« de faire des agriculteurs le bouc émissaire des carences du gouvernement »*.

Dans un autre texte, le RPR *« dénonce »* l'alliance conclue entre le Parti communiste et le Parti socialiste pour les prochaines élections municipales partielles, ce qui montre *« une fois encore que les socialistes n'ont pas renoncé à l'union de la gauche, en dépit de leurs déclarations et au moment où les pays de l'Est bannissent le communisme »*.

POINT DE VUE

Pour des majorités de propositions

par Bruno Durieux

NOTRE continent ouvre une page nouvelle de son histoire tandis qu'en France la classe politique s'enfonce dans d'obscures querelles et laisse en jachère une opinion attentive aux bouleversements en cours en Europe de l'Est, qui espère un débat de fond et des prises de position claires.

Faut-il s'étendre sur le trouble qui frappe la vie politique française ? On a quelques scrupules. Sachons cependant qu'un dérèglement prolongé serait malsain pour notre pays.

Le malaise ne vient pas des rivalités de personnes. Celles-ci existent depuis que le monde est monde. La compétition que se livrent les courants du parti socialiste comme celle qui se déroule au RPR ne peuvent choquer un démocrate.

Les causes profondes sont ailleurs, et d'une autre importance. Aurons-nous le courage de les regarder en face ? Aurons-nous la volonté d'en tirer les conséquences dans notre action ?

L'enjeu aujourd'hui, pour la classe politique française, est de sortir de l'artificiel pour revenir au réel.

Rares sont les initiatives qui s'inscrivent dans cette nécessité. J'en dénombre quatre.

Au soir du second tour de l'élection présidentielle de 1988, Raymond Barre attirait le premier l'attention sur la nécessité d'entreprendre une recomposition du paysage politique, en laissant s'opérer les reclassements nécessaires. Il proposait la création d'une force libérale sociale et européenne. Cette idée reste d'une actualité évidente.

François Mitterrand, au lendemain des élections législatives de juin 1988, constituait un gouvernement comprenant de nombreux ministres non socialistes. Il montrait par là, ainsi que par le choix du premier ministre, qu'il tenait compte de la volonté de rénovation et de renouvellement exprimée par les Français.

La création, en juin 1988, à l'initiative de Pierre Méhaignerie et de Jacques Barrot, du groupe autonome de l'Union du centre à l'Assemblée nationale apportait une contribution importante à cette même préoccupation de recomposition.

Enfin, l'opération lancée au RPR par Charles Pasqua et Philippe Séguin, mue par le souci de retrouver la « propre inspiration » du mouvement néo-gaulliste, s'analyse comme un essai de clarification des réalités politiques, utile lui aussi pour la recomposition du paysage.

Les conservatismes, les frilosités, les situations acquises, dans tous les partis et à tous les niveaux, constituent de sérieux môles de résistance. Il faudra du temps pour convaincre que, faute de recomposition, le Front nationale, les écologistes et les abstentionnistes finiront par enfoncer des lignes de partage qui sont dépassées et des positions qui paraissent les plus solides.

Des projets clairs

Pourtant, l'histoire avance à grands pas autour de nous. La société évolue vite. Les difficultés se concentrent et les opportunités ne se renouvellent pas sans cesse. Le moment vient de sortir de l'équivoque. Cessons de dissimuler les divisions lorsqu'elles existent. Identifions les convergences, si elles sont réelles.

L'attitude la plus prometteuse, la plus audacieuse aussi, est d'opérer un retour aux sources. Ni les combinaisons politiques, aussi subtiles soient-elles, ni les incantations aussi médiatisées soient-elles, ne permettront d'avancer. Il faut en revenir à l'essentiel, aux valeurs, aux idées, aux propositions, c'est-à-dire à ce qui confère une signification forte et authentique à l'engagement politique, aux alliances électorales et au vote des citoyens.

La recomposition se fera sur les idées et les projets, ou ne se fera pas.

Les formations politiques retrouveront leur crédit, mobiliseront leurs militants et convaincront leurs électeurs en formulant des projets clairs et non des plates-formes bâtardes. Les alliances qu'elles ont à nouer devront se justifier par la comptabilité des projets plutôt que par des arrangements de circonstance négociés laborieusement. Elles détermineront des majorités d'idées et de propositions, capables, mieux que les combinaisons hétéroclites, de soutenir une véritable action gouvernementale

Il n'y a pas de meilleur exemple pour illustrer cet impératif que la question de la construction européenne. Sur cet enjeu, fondamental pour l'avenir du pays, il existe, au-delà des clivages politiques actuels, une majorité d'élus et de citoyens d'accord pour forcer la marche vers l'union européenne. Cette majorité est, aujourd'hui, bridée. L'intérêt général ne commande-t-il pas de la faire apparaître ?

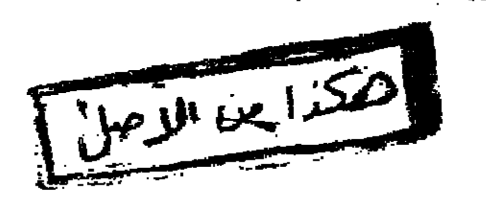
Il en va de même pour la question de l'immigration, pour celle de l'éducation et pour d'autres encore.

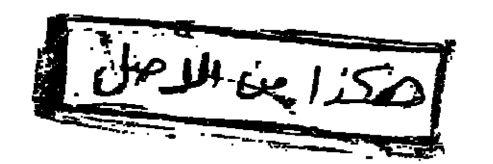
Ceux qui veulent rénover en profondeur la vie politique sont plus nombreux qu'on ne le pense. On les trouve dans la plupart des formations politiques. Ils sont militants, sénateurs, conseillers municipaux, ministres, députés, conseillers généraux, maires... Ils ont de l'énergie et du courage. Qu'ils saisissent la chance d'une recomposition par les idées, par les projets et par l'action ! L'ordre ancien n'est plus qu'un château de cartes ; le nouvel ordre ne viendra pas sans efforts. Utilisons nos convergences pour donner à la France et à l'Europe de demain le débat politique clair et le projet moderne et vigoureux dont elles ont besoin. Les Français nous le demandent..

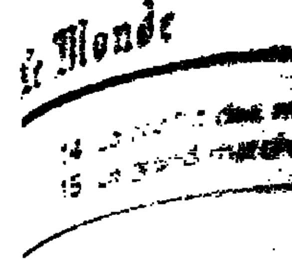
► **Bruno Durieux est député UDC du Nord.**

□ **Les Français favorables à la fusion de l'UDF et du RPR.** – Selon un sondage publié dans le numéro de *Paris-Match* de cette semaine et réalisé, les 16 et 17 février, par BVA auprès d'un échantillon représentatif de 960 personnes, 38 % des Français (contre 16 % d'avis opposés) se déclarent favorables à la fusion du RPR et de l'UDF dans un parti unique de l'opposition. En cas de premier tour d'élection présidentielle, 37 % des personnes interrogées souhaiteraient que l'opposition RPR-UDF soit représentée par un candidat unique, à la suite d'élections primaires. Dix pour cent des Français souhaiteraient voir cette opposition représentée par un candidat RPR et un candidat UDF et 18 % par *« autant de candidats qui le souhaitent »*. M. Jacques Chirac apparaît comme le meilleur chef de cette formation unique. Recueillant 17 % des avis favorables, il devance M. Michel Noir (13 %) et M. Valéry Giscard d'Estaing (8 %).









POLITIQUE

Le contentieux des élections municipales devant le Conseil d'Etat

Les électeurs de Colombes devront retourner aux urnes et Vélizy-Villacoublay se trouver un nouveau maire

Le Conseil d'Etat continue l'examen du contentieux né lors des élections municipales de mars 1989. Sa décision sur le cas de Bastia devrait être rendue à la fin de cette semaine.

Le cas de Cahors, où la liste de M. Maurice Faure, membre du Conseil constitutionnel, ne l'avait emporté que d'extrême justesse, a été examiné mercredi 21 février, le jugement devant être connu dans une quinzaine de jours.

Dans l'une et l'autre de ces affaires, le commissaire du gouvernement, qui ne fait que « dire le droit », a suggéré l'annulation du scrutin. La situation de Dunkerque sera étudiée lundi 26 février. Le Conseil, mercredi 21, a annulé les élections de Colombes (Hauts-de-Seine), ville traditionnellement gérée par le PC, et décidé que le maire RPR de Vélizy-Villacoublay (Yvelines) n'était pas éligible.

Les communistes ne cessent de voir contester par le Conseil d'Etat nombre des victoires, qui, au printemps dernier, leur avaient permis de conserver – à l'arraché – plusieurs de leurs fiefs de la banlieue parisienne. Après Pantin et Clichy-sous-Bois, voilà venu le tour de Colombes. En l'espèce, la haute juridiction administrative n'a pas sanctionné une fraude lors des opérations de vote, mais, comme dans le cas de Cannes, la distribution d'un tract qu'elle a jugé diffamatoire.

Dans les jours qui avaient précédé le scrutin, un tract, dont l'origine n'a pas été établie, avait été distribué dans la ville. Ce texte reprenait une information du *Canard enchaîné*, qui, en 1983, avait accusé M. Georges Tranchant, député RPR figurant en deuxième position sur la liste de la droite, d'avoir exporté frauduleusement des capitaux entre les deux tours de l'élection présidentielle de *1981*. Or, la liste de gauche, emmenée par M. Dominique Frelaut, maire sortant et ancien député communiste, ne l'avait emporté que de peu. Elle avait obtenu, au premier tour de scrutin, 14 499 voix, soit 50,16 % des suffrages exprimés, contre 10 980, soit 37,98 %, à celle de la droite, conduite par M. Alain Aubert, RPR, et 3 424, soit 11,84 %, à celle du Front national, dirigée par M. Yves Le Gallou.

Comme le tribunal administratif de Paris, le Conseil d'Etat a estimé que *« les imputations de caractère diffamatoire contenue, dans ce document* [le tract] *étaient d'une gravité telle que, même en admettant que l'intéressé et les autres candidats de la liste n'aient pas été dans l'impossibilité matérielle d'y répondre avant le jour du scrutin, la diffusion de ce tract a été, compte tenu du faible écart entre le nombre de voix attribué à la liste conduite par M. Frelaut et la majorité des suffrages exprimés, de nature à affecter la sincérité du vote »*.

L'élection partielle qui va devoir être organisée ne manquera pas d'intérêt. Dès qu'il a eu connaissance de la décision du Conseil, M. Frelaut a annoncé que *« l'équipe d'union démocratique se présentera à nouveau unie, dans la même composition diverse et pluraliste »*. Il a aussi affirmé que *« les Colombiens ressentent un profond sentiment d'injustice »*. M. Tranchant compte bien repartir à l'assaut de cette mairie communiste. Seulement, M. Le Gallou, qui préside le groupe du Front national au conseil régional, a déja annoncé qu'il comptait faire de ce scrutin un test.

Pour le Parti communiste, l'enjeu est particulièrement important, puisque son trésorier national, M. Pierre Sotura, figure sur la liste de gauche. Or, aux élections européennes de juin 1989, la droite a devancé la gauche à Colombes.

« Entrepreneur de services municipaux »

Le passage de M. Antoine Trani à la mairie de Vélizy-Villacoublay, importante commune proche de Versailles, aura été de courte durée. Il s'était installé dans le fauteuil de premier magistrat de la cité le 15 avril 1988, après le décès de son prédécesseur, Robert Wagner, député RPR. Il avait dû batailler, puisque le mouvement chiraquien lui avait préféré le premier adjoint, M. Jacques Katz, et la majorité des conseillers municipaux n'avaient pas apprécié cette ingérence de l'appareil du parti. La brouille n'avait pas duré, puisqu'en mars 1989 M. Trani avait bénéficié de l'investiture du RPR, mais il avait été néammoins amené à s'opposer non seulement à une liste de gauche menée par M. Gérard Desseigne, mais aussi à une autre conduite par un dissident du RPR, M. Maingreaud.

Le résultat avait été relativement serré : au deuxième tour, l'équipe de M. Trani obtenait 4 136 voix, 39,83 % des suffrages exprimés, celle de la gauche 3 855 voix, 37,12 %, et celle des divers droite 2 393 voix, 23,04 %. Seulement, M. Desseigne avait contesté l'éligibilité de son vainqueur et les conditions de sa victoire. Le tribunal administratif de Versailles lui avait donné raison et annulé les élections. Le Conseil d'Etat ne l'a suivi que partiellement.

La Haute Juridiction a, en effet, considéré que M. Trani était administrateur et directeur salarié de la Société d'économie mixte immobilière de Vélizy (SEMIV). Or, celle-ci avait signé le 21 juin 1984 avec la ville une convention lui concédant l'exploitation et l'entretien d'un parc de stationnement réalisé par la commune. Ainsi, cette société s'est trouvée chargée *« d'une mission qui la fait participer, sous le contrôle de la commune, à l'exécution d'un service public municipal »*. M. Trani est donc *« entrepreneur de services municipaux »*, et l'article L. 231-6 du code électoral rend les personnes investies de telles fonctions inéligibles.

Le candidat socialiste ne pourra pas, toutefois, profiter de cette situation. Contrairement à son souhait, le conseil a estimé que, *« si M. Trani, en sa qualité de directeur de la SEMIV, laquelle gérait un grand nombre de logements, en location ou en copropriété, sis sur le territoire de la commune de Vélizy-Villacoublay, a signé, peu de temps avant les élections municipales, un certain nombre de chèques correspondant au remboursement de trop-perçus de provision pour charges, il n'est pas établi que le remboursement de ces sommes, effectivement dues aux occupants des logements en cause, ait excédé le cadre habituel des actes de gestion immobilière incombant à la SEMIV et ait été constitutif, de la part de M. Trani, d'une manœuvre visant à faire pression sur les électeurs »*.

La liste de droite, estime le conseil d'Etat, a donc légitimement remporté les élections. Simplement, M. Trani étant inéligible, il ne peut plus siéger au conseil municipal, où il est remplacé par le premier des candidats, proclamé battu, de son équipe. L'assemblée municipale devra simplement, dans sa composition ainsi corrigée, trouver en son sein un nouveau maire pour Vélizy-Villacoublay.

THIERRY BREHIER

Les réactions aux changements en Europe de l'Est

M. Giscard d'Estaing demande audience à M. Mitterrand

M. Valéry Giscard d'Estaing, président de l'UDF, a indiqué, mercredi 21 février, à l'issue de la réunion du bureau politique de la confédération, qu'il avait exprimé le souhait de rencontrer M. François Mitterrand pour évoquer la situation en Europe. *« Nous sommes entrés dans une période où les événements du monde extérieur dominent la vie intérieure. J'ai demandé à rencontrer le président Mitterrand pour que nous parlions ensemble de la manière dont la France doit agir face aux événements qui bouleversent l'Europe et nos grands voisins »*, a-t-il déclaré.

Le bureau politique de l'UDF, qui a exprimé *« sa volonté de voir Strasbourg confirmé comme siège du Parlement européen »*, estime que la politique du gouvernement en matière de construction européenne est *« beaucoup trop tiède »*. Il souhaite que la réunification allemande s'accomplisse au sein de la Communauté européenne.

Les sénateurs centristes, qui tenaient, mercredi 21 février, une réunion d'étude consacrée notamment à l'évolution politique des pays de l'Europe de l'Est, ont estimé eux aussi qu'il convenait de *« faire avancer le plus rapidement possible l'intégration de l'Europe pour arrimer l'Allemagne à la Communauté européenne et éviter le risque de voir se créer, à terme, un bloc germano-soviétique dominant l'Europe centrale et marginalisant notre pays »*. Selon M. Daniel Hoeffel, président du groupe, la réunification est un *« phénomène naturel »* qui ne devrait pas inspirer de *« craintes »* aux Français. Les sénateurs ont réclamé l'organisation d'un débat parlementaire sur la situation internationale *« pour mieux informer l'opinion publique et orienter la politique étrangère du gouvernement »*.

Pour le PCF

« Une grande Allemagne serait lourde de dangers pour l'avenir de notre pays »

Le bureau politique du PCF a publié, mercredi 21 février, une déclaration intitulée : *« L'unification de l'Allemagne, un grand danger »*. Ce texte affirme notamment : *« Des millions de Français sont inquiets devant la perspective annoncée d'une* « grande Allemagne ». *La tragique expérience d'un passé récent est inscrite au plus profond de la conscience des peuples, et particulièrement du nôtre »*. Le bureau politique juge que *« l'arrogance du chancelier Kohl ne cesse de grandir »* et que ce dernier *« ne cache pas qu'il entend par* « réunification » *une annexion pure et simple de la RDA »*.

Soulignant que M. Kohl refuse de *« reconnaître les frontières »*, en particulier la ligne Oder-Neisse, le PCF ajoute : *« Laisser faire, ce serait revenir à la politique du fait accompli de sinistre mémoire. »* Si *« c'est au peuple allemand, aux citoyens de la RDA et de la RFA de décider de leur avenir »*, le bureau politique souligne la nécessité du respect des *« engagements pris »* et stigmatise la *« politique de soumission et de déclin national »* menée, selon lui, par les gouvernements français successifs, avant d'estimer qu' *« une* « grande Allemagne » *(...) serait lourde de dangers pour l'avenir de notre pays »*.

Se refusant à *« considérer cette perspective comme une fatalité »*, le bureau politique, qui souhaite que *« la menace de l'unification de l'Allemagne ne se réalise pas »*, déclare que si *« malheureusement »* ce devait être le cas, alors, *« ce doit être une Allemagne neutre inscrivant son existence et son action dans le cadre d'un processus de désarmement, de coopération et d'amitié sur notre continent »*. Quant à la France, elle *« peut et doit reconquérir la place et le rôle qu'elle n'aurait jamais dû perdre en Europe et dans le monde »*. *« Notre peuple a le droit d'être informé »*, continue le PCF en réclamant *« un grand débat national (...) au Parlement (...) dans les moyens d'information et dans tout le pays »*.

Les débats au sein du PS

M. Lindeperg : les courants ne sont pas adaptés à l'évolution de la société

M. Gérard Lindeperg, coordonnateur du mouvement rocardien, a estimé, mercredi 21 février, à Laval, que les socialistes peuvent *« être fiers de ce qui a déjà été fait »*. *« Nous sommes sur la voie du succès aux législatives, nous pouvons aujourd'hui poser le problème de la nouvelle étape sociale »*, a-t-il ajouté. Il a cependant jugé *« utile, indispensable, que le congrès se repositionne par rapport au gouvernement »*. M. Lindeperg a ainsi adressé plusieurs critiques au PS : *« Le rôle du PS est de faire des propositions à moyen ou long terme, mais pas de commenter au quotidien l'action du gouvernement. »* *« Le PS n'a pas rempli son rôle depuis vingt mois : combien de tracts y a-t-il eu pour expliquer le RMI? »*, a-t-il demandé.

Pour le coordonnateur rocardien, en outre, *« la vie de courants au PS n'est pas adaptée à l'évolution de la société, ni à l'évolution du PS. Ce sont des coquilles vides, témoignages d'une période révolue. »*

Par ailleurs, une trentaine de syndicalistes ont rendu public, mercredi 21 février, un texte dans lequel ils appellent les militants du PS à voter pour la motion de M. Laurent Fabius au congrès de Rennes afin que *« se produise un vaste rassemblement permettant au PS de trouver le chemin du redressement et de la rénovation. »*

Cet appel, présenté par l'ancien ministre, M. Jean Auroux, et par l'ancien secrétaire national du PS aux entreprises, M. Jean-Paul Bachy, est notamment signé par MM. Jacques Pommatau, ancien secrétaire général de la Fédération de l'éducation nationale, Gérard Gaumé, ancien membre du bureau confédéral de la CGT, Guy Georges, qui a été secrétaire général du SNI, ou encore Denis Bonvallot, ancien responsable de la CGT. *« Il est clair que le PS a un peu décroché par rapport au monde du travail. Il ne peut plus se contenter d'être spectateur des conflits sociaux. Il doit être un acteur du progrès social »*, ont souligné MM. Auroux et Bachy.

Selon l'institut Louis Harris

MM. Fabius et Rocard plébiscités par les sympathisants socialistes

Selon un sondage réalisé du 3 au 5, puis du 9 au 10 février, par l'institut Louis Harris sur un échantillon de 525 sympathisants du Parti socialiste et publié dans *l'Express* de cette semaine, 42 % des électeurs socialistes, s'ils étaient délégués, voteraient pour la motion défendue par M. Michel Rocard. M. Laurent Fabius obtiendrait 19 % des voix et MM. Pierre Mauroy et Lionel Jospin 16 %. Quarante-huit pour cent des sympathisants socialistes tiennent M. Rocard pour le meilleur « présidentiable » pour 1995, devant M. Jacques Delors (28 %), M. Fabius (12 %), et M. Jospin (6 %). Dans l'optique des élections législatives de 1993, 35 % des proches du PS estiment que le président de l'Assemblée nationale serait le meilleur premier secrétaire du PS, devant M. Jospin (19 %), et l'actuel premier secrétaire, M. Pierre Mauroy (10 %).

D'autre part, 91 % des sympathisants socialistes souhaitent que M. Rocard reste à Matignon jusqu'en 1993. Comme remplaçant éventuel, M. Delors vient en tête (30 %) devant M. Fabius (28 %) et M. Jospin (15 %) ; 48 % des personnes interrogées considèrent que M. Rocard correspond le mieux à l'idée qu'ils se font du socialisme. M. Delors obtient 21 % des avis, M. Fabius 13 % et M. Mauroy 5 %. Enfin, 58 % des sympathisants estiment que le PS est actuellement *« juste à gauche comme il faut »*, contre 34 % qui le juge *« pas assez à gauche »*.

M. Gérard Le Gall, secrétaire national adjoint du PS et proche de M. Jospin, a réagi à ce sondage en estimant qu'il ne fallait pas *« opposer en termes simplificateurs, et à travers des choix d'hommes, les aspirations des militants et celles des électeurs socialistes »*. *« L'électeur n'est pas plus infaillible que le militant »*, a-t-il indiqué, faisant remarquer que, *« en 1980, les électeurs socialistes n'auraient pas désigné François Mitterrand pour la course présidentielle »*. L'important, pour M. Le Gall, est que *« le PS, comme le président de la République et le premier ministre, bénéficie d'une excellente image »*, a-t-il conclu.

□ **M. Mauroy lance un appel en faveur du collectif Est-Solidarités.** – M. Pierre Mauroy, premier secrétaire du PS, qui participe au collectif Est-Solidarités, créé pour aider les pays de l'Est *« à s'ouvrir à la liberté et à la démocratie »*, a lancé, mercredi 21 février, un appel pour rassembler les moyens financiers nécessaires à cette action.

Le collectif regroupe actuellement treize associations françaises, parmi lesquelles Solidarité laïque, la MAIF, la MNEF, la Fondation Jean Jaurès et la Fondation Danielle Mitterrand

Les états d'âme des juifs de France

Le malaise se développe entre les « religieux » et les « laïcs »

Un certain malaise s'installe au sein de la communauté juive de France. Le dynamisme de sa composante religieuse, que confirme une enquête du sociologue Erik Cohen, commandée par le Fonds social juif unifié (FSJU), dont les résultats viennent d'être rendus publics, commence à irriter la partie laïque de la communauté. Deux associations qui se réclament d'un judaïsme culturel et laïque viennent même de se créer.

Personnalité réputée orthodoxe, M. Benny Cohen, quarante ans, a été élu, le 17 janvier, à la présidence du consistoire de Paris, qui gère la vie religieuse de la communauté juive dans la capitale et la région parisienne (plus de 300 000 personnes). Le 17 janvier aussi, un groupe de jeunes juifs extrémistes a gravement perturbé la réunion d'information au centre Rachi de Paris, organisée par des Israéliens du mouvement Chalom Akhchav (« La paix maintenant »). La séance que présidait Mme Elisabeth Badinter n'a pas pu se tenir.

Divers événements récents peuvent expliquer la nervosité actuelle : la situation en Israël, mais aussi la résurgence de l'antisémitisme et la relance du débat laïque, avec l'affaire du voile islamique, qui par ricochet a atteint la communauté juive.

« Je déplore aujourd'hui une évolution vers une sorte de resserrement, d'enfermement. On privilégie les études religieuses, négligeant l'enseignement général. Ce n'est pas ainsi que l'on assumera les enjeux auxquels nous confronte le monde actuel. Le judaïsme ne doit jamais se départir de son sens des responsabilités au plan de l'universel. » celui qui parle ainsi, en conclusion d'un livre à paraître (1), n'est pas l'un de ces intellectuels pourfendeurs de la tradition et ultralibéraux que compte la communauté juive. Il n'est autre que l'ancien grand rabbin de France René-Samuel Sirat, qui a pourtant une forte réputation d'orthodoxie.

Passe encore le haut-le-cœur d'un Alain Finkielkraut, qualifiant de *« Galeries Lafayette du judaïsme »* le rassemblement du Yom Hatorah, qui a attiré au Bourget 30 000 personnes le 12 décembre dernier, à l'initiative du grand rabbin de France. Passe encore la création récente d'un Centre juif laïque par deux anciens communistes (Jean Elleinstein et Jean Liberman) et d'une Association pour un judaïsme humaniste et laïque, groupant des personnalités comme Albert Memmi, Elisabeth Badinter, Françoise Castro ou Henri Bulawko, pour qui *« le projet identitaire juif ne doit pas se réduire à la triade Israël-religion-Shoah »*.

« Le Messie maintenant »

Cette fois, le malaise est ressenti dans les milieux juifs religieux eux-mêmes, et pas seulement chez les libéraux minoritaires comme le rabbin Daniel Farhi, qui n'hésite pas à parler le *« renfermement, de ghettoïsation »* de la communauté juive. Chez les orthodoxes, à l'observation de M. Sirat, il faudrait ajouter celle de M. André Chekroun, grand rabbin à la synagogue de la rue de la Victoire à Paris, pour qui *« le pire danger pour le judaïsme, aujourd'hui, c'est le maximalisme à outrance et la contagieuse surenchère piétiste »* (dans *« le Mouvement »* de décembre 1989).

Ce péril menace-t-il ? La ferveur et la vitalité spirituelles de la communauté juive de France ne sont mises en doute par personne. Elles profitent aussi bien au judaïsme consistorial qu'aux ultra-orthodoxes comme les Hassidim de Loubavitch, et aux juifs libéraux. Le réveil religieux des années 70 partiellement dû au rapatriement des juifs sépharades d'Afrique du Nord, n'a pas été qu'un feu de paille. Depuis dix ans, le nombre des boucheries cashers, des cours de Talmud-Torah, des cercles d'études, des synagogues, est en constante augmentation. Paris et la région parisienne (plus de 300 000 juifs) abritent aujourd'hui une centaine de synagogues contre 30 il y a vingt ans.



LÉONARD FREED/MAGNUM.

Le cas des écoles est le plus frappant. En 1976, la France comptait 44 écoles juives, sous contrat : leur nombre a aujourd'hui plus que doublé, accueillant seize mille élèves, contre moins de 500 au début des années 50. Outre l'enseignement général, elles vont jusqu'à dispenser huit à douze heures d'éducation religieuse par semaine. Leur taille est très diverse, mais elles n'arrivent plus à faire face à la demande.

On ne compte plus les retours à la cacherout, au sabbat, à l'étude juive (les *baalei-teshouva*). De nouvelles manifestations en faveur de l'étude, comme la *Yom Hatorah* du Bourget, sont programmées en province, alors que reprennent les rassemblements de *Hiloula* (« joie ») autour de grands noms de la mystique juive. Des bains rituels (les *Mikhvé*) s'ouvrent à Paris et en province. Des pressions s'exercent sur les radios juives, qui ont une audience croissante, en faveur d'émissions religieuses.

« Nous voulons le Messie maintenant », réclament à Paris, comme à Brooklyn, les banderoles des Loubavitch (12 000 en France). Mais la communauté juive française n'est pas sérieusement menacée par l'intégrisme. Malgré ses redingotes noires, le Sentier n'est pas Mea Shearim, le quartier ultra-orthodoxe de Jérusalem. Mais, dit M. David Kessler, président du Mouvement juif libéral de France, *« si le renouveau religieux juif est évidemment une bonne chose, il ne faudrait pas qu'il se traduise par des phénomènes d'exclusion, correspondant à une vision du monde très autocentrée »*.

Les problèmes des couples « mixtes »

En matière de droit matrimonial ou de conversions, les tribunaux rabbiniques et les consistoires centraux, organismes de gestion de la vie religieuse juive, sont réputés pour céder moins que jamais à la facilité. Selon eux, les conversions pour mariage admises par le judaïsme libéral font courir des risques de dérapage. Ils militent pour le refus des *« conversions de complaisance »* et des mariages exogames. Selon les chiffres de l'enquête d'Erik Cohen, plus de 30 % des juifs mariés, âgés de dix-huit à vingt-neuf ans, ont épousé un conjoint non juif.

Ces couples mixtes s'estiment de plus en plus mal à l'aise dans la communauté. Leurs enfants ne sont pas acceptés dans certaines écoles juives, qui sélectionnent sur des critères religieux. Si la mère n'est pas juive, la circoncision est refusée au petit garçon. Des pressions seraient exercées sur les circonciseurs ou les traiteurs cashers pour qu'ils évitent les familles qui ne sont pas de stricte obédience.

La tendance rigoriste se porte bien, si l'on en juge par la victoire de M. Benny Cohen et de son équipe (douze élus sur douze postes à pourvoir) au dernier renouvellement (pour moitié) du consistoire de Paris. Le grand rabbin de France, M. Joseph Sitruk, avait été élu lui aussi, en 1988, sur cette vague d'orthodoxie. Si chacun reconnaît son érudition, ses qualités pédagogiques et médiatiques, il passe, auprès des laïcs et des libéraux, pour plus préoccupé par son action auprès des juifs que par le dialogue avec les autres religions ou les pouvoirs publics.

Le scénario d'un conflit entre la composante orthodoxe de la communauté juive et les laïcs est-il en place ? Quantitativement, l'enquête d'Erik Cohen montre que les juifs actifs, religieux ou non, et ceux qui n'ont aucune participation à la vie communautaire sont de proportion à peu près égale. De plus, la dimension religieuse de ce regain de pratique n'est pas uniforme. *« Il s'apparente autant à un souci d'appartenance et d'identité qu'à une demande de normes religieuses précises »*, souligne Mme Martine Cohen, chercheur au CNRS.

Le judaïsme ne se réduit évidemment pas à son expression religieuse. Il est héritier d'une histoire, porteur d'une tradition, d'une philosophie et d'un projet culturel. Mais le judaïsme orthodoxe est devenu sa facette la plus visible, à un moment où le dynamisme culturel de la communauté semble échapper à ses institutions représentatives. L'un des principaux éditeurs de livres juifs n'est-il pas Le Cerf, grande maison dominicaine ?

Pendant longtemps, les principaux porte-parole de la communauté juive ont été des laïcs, plus ou moins détachés de la tradition, ou des religieux d'origine ashkénaze. Ils étaient considérés, à tort ou à raison, comme moins rigoristes que la génération de juifs sépharades qui, aujourd'hui, arrive à maturité et occupe les postes de commande. Cette crise des porte-parole laïcs est d'autant plus ressentie que des événements récents (remontée de l'antisémitisme, relance du débat laïc, précarité d'Israël) ont ranimé, comme dit M. David Saada, président du Fonds social juif unifié, *« la crainte de vieux fantômes »*, et renforcent la tentation de repli de ceux pour qui *« l'intégration tranquille »* des Juifs n'est plus assurée à l'avenir.

HENRI TINCQ

(1) Dans *la Joie austère*. Entretiens avec Emmanuel Hirsch, Le Cerf, février 1990.

15 % d'observants

A la demande du Fonds social juif unifié, M. Erik Cohen, sociologue, a enquêté de novembre 1986 à juillet 1988 auprès de 1 113 Français se déclarant juifs. Il distingue trois niveaux de pratique religieuse : 15 % sont des *« observants »*, c'est-à-dire qu'ils observent le sabbat, la nourriture kasher, les fêtes. L'un des meilleurs indicateurs, dans ce groupe, est la non-utilisation de la télévision le jour du sabbat. 49 % sont des *« traditionalistes »*, qui respectent les très grandes fêtes et un minimum de prescriptions alimentaires. 36 % sont des *« non-observants »*. Près de 45 % des personnes interrogées déclarent manger kasher à la maison.

Près de la moitié de la communauté (48 %) ne participe jamais ou exceptionnellement (les *« juifs de Kippour »*) à la vie juive organisée. Vingt-neuf pour cent participent à la vie de la communauté deux ou trois fois par an. Il reste un *« noyau »* de 22 % qui le font une fois par mois ou plus.

M. Alain Finkielkraut, philosophe

« Une tendance à l'excommunication »

« Comment interprétez-vous le renouveau religieux juif ?

– Le mouvement à l'origine de ce renouveau de la tradition juive est de type romantique. Il répond à une demande d'inscription dans une culture conçue comme une humanité particulière, avec sa sensibilité, sa chaleur, son épaisseur. Mais le judaïsme n'est pas qu'un mode d'appartenance. Il est aussi une responsabilité pour le monde et un message proposé à l'ensemble de l'humanité. Or, ce qui me fait peur aujourd'hui, c'est de voir la demande d'appartenance l'emporter sur le message, loin de cette dialectique de l'appartenance et du message que propose un homme comme Emmanuel Levinas. Le judaïsme se réduit à un judaïsme d'appartenance, et c'est pourquoi je parlerai plus volontiers de crise – une crise paradoxale – que de renaissance.

– Quels sont les signes de ce repli dont vous parlez ?

– Une tendance à l'excommunication se développe aujourd'hui dans la communauté juive. Certains, tel Schmuel Trigano (1), supportent de plus en plus mal le pluralisme, la multiplicité des modes d'être juif. Ils décernent des brevets de judaïsme, allant jusqu'à créer ce néologisme, grotesque mais révélateur, de « juifs-juifs », par opposition aux « Juifs imaginaires » qui ne partagent pas leur conception.

» Un autre signe de fermeture est la mise en cause de l'émancipation comme telle. Une chose est de dire que, l'émancipation une fois acquise, le Juif doit pouvoir retourner à sa tradition, autre chose d'affirmer qu'elle a été pour les Juifs une catastrophe... La crispation entraînée par la question des mariages mixtes est du même ordre. Dans une société assimilatrice, le mariage mixte a pu être une manière de fuir une communauté jugée contraignante, mais ce n'est plus le cas aujourd'hui. Or, on continue de protester contre cette forme d'intégration qu'est le mariage avec un conjoint non Juif, en la mettant sur le même plan que l'exclusion.

» C'est une autre façon d'oublier le message, au profit de l'appartenance, comme si les Juifs n'avaient pas d'autre vocation que de se perpétuer dans leur être. Epouser un conjoint non-Juif ne veut pas dire abandonner sa tradition, mais, au contraire, c'est vouloir porter le message, le disséminer à travers le monde. Rester Juif dans un monde dont le destin nous indiffère, c'est ramener le judaïsme à un lobby.

– La situation d'Israël, la récente querelle autour de la laïcité n'ont-elles pas joué un rôle dans ce repli ?

– La situation d'Israël, certainement. Beaucoup de Juifs, en France, réagissent au doute qui les atteint, à l'inquiétude qui les ronge, par un surcroît d'inconditionnalité. Une telle attitude les divise et paradoxalement, c'est au moment même où les Juifs cherchent à se reconstituer en tant que communauté que le groupe risque d'exploser

» Quant à l'école laïque, elle a été un instrument puissant d'émancipation, et les Juifs ont une grande dette envers elle. Or, en défendant dans le même mouvement le voile islamique et la kippa juive, les dignitaires religieux se sont conduits comme s'ils étaient à la tête d'un syndicat ou d'une corporation. Ils ont fait preuve d'irresponsabilité et d'indifférence à l'égard des jeunes filles touchées et de l'avenir de l'école. Une fois de plus, c'est l'identité qui a primé sur le message.

– Que répondez-vous à ceux qui vous reprochent, parce que vous êtes laïc, de parler au nom du judaïsme ?

– Je ne parle jamais qu'en mon nom propre. Je le fais pour défendre les Juifs quand ils sont injustement attaqués, parfois aussi pour les critiquer. Le peuple juif n'a pas le droit de se compter. De même que son message a une portée universelle, de même son nombre dépasse celui des seuls religieux. Faut-il rappeler que les grandes réalisations du vingtième siècle, comme la création d'Israël, ont été le fait de Juifs areligieux, sinon antireligieux ?

» Je me sens en deuil d'un certain nombre de formes de vie juive qui existaient autrefois, en Europe centrale et en Europe de l'Est, et qui ont été détruites par le nazisme. Elles étaient à la fois totalement juives et totalement non religieuses. C'était une forme proprement juive, une forme yiddish, de l'émancipation, une sorte de tradition de l'antitradition... Il faut porter continuellement ce deuil qui est en nous, au moment précisément où une identification croissante du judaïsme et de la religion tend à effacer cette réalité de l'histoire juive. »

(1) Dans *l'Arche* du mois de décembre, Schmuel Trigano avait qualifié des intellectuels comme Edgar Morin, Elisabeth de Fontenay, Alain Finkielkraut de « Juifs imaginaires ».

M. Benny Cohen, président du consistoire de Paris

« Pas le droit de jouer avec la tradition »

« Quelle est votre position sur les demandes de conversion au judaïsme et de circoncision des garçons de couples mixtes ?

– Je regrette que les demandes de conversion n'aient pas été plus nombreuses pendant la guerre... et qu'elles ne se manifestent aujourd'hui qu'à l'occasion de mariages. Si c'est pour épouser vraiment le judaïsme – et le fardeau de ses 613 commandements – qu'on souhaite se convertir, je dis oui. Si c'est à l'occasion d'un mariage, pour faire plaisir à la famille, je dis non.

» Qu'elle plaise ou non, la loi juive dit que l'enfant a la religion de sa mère. Vous ne pouvez donc pas épouser une femme non Juive et, pour régulariser la situation de votre enfant, demander sa circoncision. C'est une question de cohérence. Vous ne pouvez pas dire que vous êtes français et en même temps refuser de payer l'impôt et de faire votre service militaire !

– Est-il vrai que les enfants de couples mixtes ont du mal à entrer dans des écoles juives ?

– Peut-être. Ce n'est pas une question d'intolérance, mais encore un fois de logique. Si, à la maison, la mère n'est pas juive, la famille ne peut pratiquer le judaïsme et la discipline quotidienne (cacherout, shabbat) qu'il suppose. A l'école juive, l'enfant reçoit des cours d'enseignement général et des heures d'éducation et de discipline juives. Pourquoi l'imposer à un enfant d'une mère non juive ?

– Ne craignez-vous pas de passer pour rigoriste ?

– La loi juive est rigoureuse, mais elle est pour moi et je ne l'impose pas aux autres. Je veux bien inviter chez moi un homme qui fume le jour du shabbat, mais c'est son affaire. La loi me recommande d'accepter pour moi la règle, mais d'être ouvert, doux, tolérant à l'égard de celui qui ne l'accepte pas. Celui qui n'est pas capable de s'imposer la rigueur de la loi, qu'il ne l'applique pas. S'il veut changer la religion, qu'il le fasse pour lui-même, mais pour lui-même seulement. On n'a pas le droit de jouer avec une tradition qui est la première du monothéisme, qui appartient au patrimoine sacré de l'humanité et a produit des penseurs aussi féconds qu'un Maïmonide. On n'a pas le droit de rompre un seul maillon d'une chaîne qui remonte à plusieurs millénaires, d'inventer son judaïsme et sa Torah. Qu'on ne compte pas sur moi pour changer la loi de Moïse et d'Israël. Si on commence à toucher à un mot, une phrase, un chapitre de la Torah, la Torah n'est plus la même. Il y a 800 000 juifs en France. Il ne peut pas y avoir 800 000 Torah. »

SOCIÉTÉ

MÉDECINE

Après la rupture des négociations entre les syndicats de médecins et la CNAM

L'hypothèse d'une convention spécifique aux généralistes est envisagée

Mercredi 21 février, quelques minutes avant de retrouver ses interlocuteurs de la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM), la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF) avait fait diffuser un communiqué s'alarmant d'un *« rationnement possible »* des dépenses de santé et évoquant l'éventualité d'un *« conflit social majeur »*. Une quarantaine de minutes plus tard, la séance était levée et la rupture confirmée. L'hypothèse d'une convention spécifique aux généralistes est envisagée.

D'accord pour interdire pendant deux ans le passage des praticiens du secteur 1 (tarifs conventionnels) vers le secteur 2 (honoraires libres), les partenaires n'ont pu s'entendre sur l'accès des jeunes médecins au secteur 2. Selon la Caisse nationale d'assurance-maladie, mille praticiens tout au plus (sur un total de près de cinq mille) pourraient y être autorisés. Par contre, la CSMF et la Fédération des médecins de France (FMF) se sont opposées à toute limitation.

« Nous regrettons qu'une incompréhension de la part d'une des parties signataires représentant le corps médical empêche, par ses atermolements successifs, un accord », a déclaré M. Maurice Derlin, président (FO) de la CNAM, en faisant directement allusion à la CSMF.

Trois scénarios possibles

En réponse, le docteur Jacques Beaupère, président de la CSMF, s'est élevé contre *« l'agression pseudo-doctrinaire »* contre le secteur 2 et les *« reculs »* de la CNAM. *« Pourquoi*, a-t-il dit, *faut-il que ce soient toujours les mêmes auxquels on demande de faire des concessions ? »*

La convention médicale se trouve donc une nouvelle fois bloquée. Néanmoins, cette situation ne pourra pas durer au-delà du 28 février, date butoir fixée par le gouvernement, qui, passé ce délai, prendra lui-même le dossier en main. Entre-temps, la CNAM consultera son conseil d'administration mardi, alors que la CSMF réunira son assemblée générale le lendemain.

Trois scénarios sont désormais possibles. Le premier s'inspirerait de la proposition du syndicat MG France (qui ne regroupe que des généralistes). Depuis plusieurs semaines, cette organisation estime que la négociation d'une convention spécifique aux omnipraticiens – possibilité introduite par la loi depuis décembre – est la seule voie possible de parvenir à un compromis. En échange d'un libre accès au secteur 2, MG France est prêt à accepter que l'activité des médecins de ce groupe soit strictement encadrée (quota d'actes effectués en tarifs conventionnels, dépassements d'honoraires plafonnés). La *« pression »* du secteur est en effet moins forte chez les généralistes (21 % des effectifs) que chez les spécialistes. Le libre accès aux honoraires libres permettrait de ne pas figer les situations acquises et conduirait à un rapprochement entre le secteur 1 et un secteur 2 de plus en plus corseté. Dans ce cas, les spécialistes se retrouveraient isolés et en position délicate. Encore faudrait-il que le conseil d'administration de la CNAM (où siègent des représentants des syndicats confédérés du patronat et de la mutualité française) accepte de s'engager dans cette voie et que MG France modère ses revendications en matière de revalorisation des honoraires.

Deuxième scénario : on ne peut exclure qu'un ou deux syndicats acceptent finalement les ultimes propositions de la CNAM, plutôt que de courir le risque d'une double convention ou d'un texte négocié sous la pression directe du gouvernement. Cette troisième et dernière hypothèse constituerait un rude coup pour la politique conventionnelle, dont la crédibilité, après pratiquement onze mois de négociations, est déjà largement entamée.

J.-M. N.

Répartir les sacrifices

par Jean-Michel Normand

GEL du secteur 2, quota d'actes en secteur 1, convention unique ou convention séparée... Les obstacles sur lesquels butent les syndicats de médecins et la Sécurité sociale sont pour le moins difficiles à appréhender par les assurés sociaux. Derrière l'aspect technique des négociations se pose pourtant une question très concrète et, finalement, simple : quelle rémunération les médecins libéraux, de plus en plus nombreux, peuvent-ils demander à leurs patients, sachant qu'une partie importante de la dépense est prise en charge par l'assurance-maladie, c'est-à-dire la collectivité ?

Alors que les dépenses de santé s'emballent (+ 10 % en 1989), que la démographie médicale progresse de 4 % par an et que les comptes de la Sécurité sociale demeurent déséquilibrés, la convention médicale est devenue un instrument destiné à répartir entre les diverses catégories de praticiens les efforts que la profession doit payer pour s'adapter à cette nouvelle donne.

La grève des internes et chefs de clinique n'exprime rien d'autre que l'inquiétude des jeunes médecins qui, en ne pouvant s'installer dans le secteur 2 (honoraires libres), redoutent de faire plus que d'autres les frais de cette redistribution des cartes. Bien que leurs propositions divergent souvent, tous les syndicats ont accepté de réduire certaines libertés tarifaires et reconnaissent au moins dans son principe, la nécessité de maîtriser les dépenses de santé... dont la Caisse nationale d'assurance-maladie et le gouvernement savent pertinemment qu'elles continueront de progresser plus vite que la croissance économique. Mais ce difficile exercice implique des arbitrages entre les diverses catégories de médecins. Ainsi, les praticiens installés dans le secteur à honoraires libres s'accommoderaient fort bien du *« gel »* de ce secteur, mais leurs confrères qui respectent les tarifs conventionnels se considéreraient, alors, comme lésés.

Accès libre au secteur 2

L'éventualité d'une convention spécifique aux généralistes pourrait déboucher sur une solution qui répartirait plus largement les efforts : accès libre au secteur 2 mais strict encadrement de celui-ci. Cette solution comporte néanmoins les inconvénients des thérapies énergiques : plus les installations en honoraires libres seront élevées (près de la moitié des nouveaux médecins font ce choix), plus il faudra imposer des contraintes en termes de liberté d'honoraires. Ce sera délicat pour les généralistes et plus encore pour les spécialistes. La solution miracle n'a pas encore été trouvée.

Enfin, l'argument fréquemment mis en avant selon lequel une revalorisation plus importante des honoraires permettrait de lever les obstacles à un accord ne paraît pas très convaincant. Une forte hausse des honoraires rendrait sans doute le secteur 1 plus attractif mais pèserait sur les comptes de la Sécurité sociale. Certes, aucune réévaluation n'est intervenue depuis deux ans. Mais, outre que les honoraires remboursables ont évolué plus vite que les prix depuis 1969, les propositions actuelles du gouvernement visent à augmenter progressivement de 85 francs à 100 francs la consultation du généraliste d'ici à fin 1991, soit une progression de 17 % en deux ans. Sans compter que, lors des négociations, les praticiens du secteur 1 ont déjà obtenu des réductions de charges sociales non négligeables (12 500 francs par an et par médecin, ainsi qu'une enveloppe de près de 400 millions de francs pour aider l'installation des jeunes).

Dès lors, on comprend qu'un gouvernement à majorité socialiste souhaite ardemment ne pas avoir à trancher lui-même dans un débat qui divise le corps médical.

En raison des risques de cancer

La Commission européenne veut limiter l'exposition au radon

La Commission européenne a invité, mercredi 21 février, les pays de la CEE à prendre des mesures pour limiter l'exposition des personnes au radon, un gaz radioactif incolore et inodore issu de la désintégration du radium contenu dans le sol et les matériaux de construction. Selon les experts, le radon peut à long terme provoquer des cancers du poumon.

La Commission recommande aux douze pays d'adopter comme valeur maximale d'exposition au radon 10 millisieverts/an pour les bâtiments à construire. La Commission laisse les pays libres de décider si ces normes auront valeur obligatoire ou simplement indicative. Elle se réserve cependant le droit de proposer une législation plus contraignante si elle constate dans quelques années que les valeurs édictées dans sa recommandation ne sont pas respectées par les constructeurs immobiliers.

La cocotte au trésor

GIVRY (Yonne)

de notre envoyée spéciale

Les quelque cent cinquante habitants de Givry en sont encore tout chose. Dire que c'est « le gars Brévot » qui a trouvé, samedi 16 février, dans la décharge, cette cocotte-minute pleine de billets de banque et qu'il l'a fait savoir. On en connaît, ici, qui n'auraient peut-être pas été aussi honnêtes, et les auraient bien gardés ces 210000 francs, au lieu de les rendre aux gendarmes.

Un pauvre diable, Bernard Brévot, avec ses faux airs de sergent Garcia dans Zorro, un salaire d'ouvrier à l'usine de pneumatiques d'Avallon, ses sept enfants et cette maison qui n'en finit plus d'être construite. Il n'a pas hésité quand trois de ses gamins sont venus, samedi dernier, lui dire qu'ils avaient trouvé dans la décharge municipale un vieil autoradio en aluminium et qu'il y avait peut-être bien quelque chose à en tirer. Là, voilà qu'entre un radiateur éventré et un bidet ébréché, Bernard tombe sur cette cocotte-minute : une authentique pièce de musée avec poignée sur le côté et manomètre à vapeur.

Sur le coup, l'objet est impossible à ouvrir mais quand il y réussit enfin : deux piles de billets de banque tout neufs, en coupure de 100 francs et de 500 francs, sagement ficelées au fond de la marmite avec un petit carton sur lequel figurait la mention *« 21 »*. *« Je n'avais jamais vu autant d'argent de ma vie*, raconte-t-il aujourd'hui, *j'ai eu peur d'avoir des ennuis. »* Brévot s'empresse donc d'apporter la cocotte au maire de Givry, qui la donne aux gendarmes.

Les langues vont bon train au village, car on se doute du nom du propriétaire de la cocotte : Jacques Bolut, le fils de l'ancien notaire d'Avallon, décédé, le 18 janvier, d'une crise cardiaque. Sa sœur est venue, la semaine passée, faire du rangement et tout le monde a bien vu qu'elle jetait des affaires à la décharge.

Un contentieux mijote

Certains sont allés voir et ont même donné des coups de pied dans cette fichue cocotte. Qui sait aujourd'hui si la propriétaire du terrain sur lequel elle a été trouvée n'a pas des droits elle aussi après la découverte du trésor ? La marmite fut-elle réellement celle de Jacques Bolut, même si Bernard Brévot a touché, dès lundi, 10000 francs de la part de l'ancien notaire, père du défunt, à qui l'argent a finalement été confié ?

Bref un contentieux mijote. Le maire de Givry, Jean-Pierre Clériot, est formel : le terrain de la décharge appartient pour moitié à la municipalité, pour moitié à une propriétaire privée, Denise Matinier. Cette dernière est tout aussi formelle : la décharge appartenait en totalité à son mari, récemment décédé. Un autre habitant de Givry, M. Maison affirme avoir, lui aussi, un bout de terrain là-bas, et il n'est pas le seul parce que cette décharge se trouve, comme par hasard, à l'intersection de plusieurs terres. Alors, tout dépendra de l'endroit *« exact »* où la cocotte a été *« inventée »*.

En attendant, la marmite et l'autoradio trônent sur le buffet plutôt encombré des Brévot, juste à côté d'une télé couleurs toute neuve. Les gamins continuent, eux, de jouer sur la décharge, des fois que...

VALÉRIE DEVILLECHABROLLE

JUSTICE

M. Rocard veut remobiliser le monde judiciaire

Suite de la première page

Un dossier *« important »*, dit-on à Matignon, *« la clé de l'accès au droit »*. M. Michel Rocard devait s'associer ensuite place Vendôme à une journée sur la modernisation du service public de la justice prévue de longue date par M. Arpaillange.

Devant les premiers présidents, les procureurs généraux, les greffiers en chef des cours d'appel et les directeurs régionaux de l'éducation surveillée et de l'administration pénitentiaire réunis à l'initiative du garde des Sceaux, M. Rocard devait annoncer son intention de faire de l'année 1991 une année *« prioritaire »* pour la justice. Avec de bonnes surprises budgétaires, et une ambition : remonter le moral d'une justice mal en point. *« Il ne s'agit pas d'annoncer tout de suite des mesures spectaculaires*, disait-on dans l'entourage du premier ministre, *mais de mettre fin à une période de défiance. Il faut renverser la dynamique en affirmant qu'il existe, au gouvernement, une véritable volonté politique concernant le dossier de la justice. »*

Une volonté qui se traduira par l'annonce d'un *« effort budgétaire »* pour 1991. Le geste n'est pas encore chiffré, *mais il sera, dit-on, « significatif »*. La justice, dont le budget atteignait 16,8 milliards de francs en 1990, soit 1,38 % du budget de l'Etat, devrait donc se voir attribuer des rallonges en 1991. Le contrat avec le monde judiciaire est désormais clair : le gouvernement, qui consent un effort budgétaire et promet d'engager une *« rénovation »*, attend, en contrepartie, une *« forte mobilisation »* dans les juridictions. Il était difficile, il est vrai, de demander aux personnels de travailler mieux sans leur accorder de nouveaux moyens. *« Nous avions atteint la saturation un peu partout*, dit-on à la chancellerie. *Le malaise s'aggravait. »*

Dans l'immédiat, des mesures devraient être annoncées jeudi 22 février, place Vendôme : elles vont de la mise à disposition de moyens techniques à la chancellerie en matière d'informatique, de communication, et de gestion des ressources humaines, à l'octroi d'un budget pour la mission modernisation, en passant par des efforts de formation en informatique pour les futurs magistrats de l'Ecole nationale de la magistrature de Bordeaux et peut-être la création d'une fondation des hautes études judiciaires. M. Michel Rocard devait annoncer dès maintenant la création anticipée de cent postes de greffiers pour 1991. Quant aux vides créés par les mises à disposition de magistrats, ils seront comblés.

Le premier ministre promet aussi de larges recrutements au sein de l'administration pénitentiaire, qui a traversé deux graves crises l'année dernière, lors des mouvements des surveillants de prison. L'éducation surveillée devrait bénéficier de mesures destinées à faciliter une meilleure utilisation de son patrimoine immobilier. Ces mesures ne constituent pas, bien sûr, des réformes de fond, mais des *« signes »*. Un symbole de la priorité qui sera accordée à la justice en 1991.

Cette volonté devrait également, dit-on à Matignon, s'adresser aux justiciables, qui se plaignent souvent des lenteurs des juridictions. L'inauguration par MM. Rocard et Arpaillange, dans l'après-midi, des nouveaux locaux de deux associations d'aide aux victimes, l'Institut national d'aide aux victimes et de médiation (INAVEM) et Paris-Aide aux victimes, devait être l'occasion de souligner cette priorité. Manque d'information, détresse, isolement : les victimes vivent souvent mal leur parcours judiciaire. La chancellerie souhaite renforcer leur accueil en créant d'ici à 1992 des services d'aide dans les trente-deux départements qui en sont encore dépourvus. Dans un projet de loi qui sera soumis prochainement au Parlement, les associations d'aide aux victimes pourront se constituer partie civile si la procédure concerne des actes de terrorisme.

La justice au quotidien n'est pas toujours la justice pénale. Divorces, accidents, rapports locatifs : le gouvernement, là aussi, souhaite faire un effort.

A Matignon comme à la chancellerie, on se garde toutefois de parler d'un plan d'urgence : le geste s'apparenterait plutôt à la promesse d'une rénovation en profondeur, qui prendra sans doute un certain temps. M. Rocard, qui souhaite faire de la justice un de ses nouveaux *« grands chantiers »* pour l'année à venir, entend désormais intégrer ce domaine à la rénovation du service public engagé par Matignon.

ANNE CHEMIN

ENVIRONNEMENT

L'incendie du dépôt d'Hagersville (Ontario)

Comment le feu prend aux pneus

Une épaisse fumée noire enveloppe toujours la région de Hagersville, à une centaine de kilomètres au sud-ouest de Toronto (Ontario), où un gigantesque dépotoir de quelque 14 millions de vieux pneus brûle depuis plus d'une semaine *(le Monde* du 21 février). Cette catastrophe, dont on craint les effets sur l'environnement, conduit à se poser un certain nombre de questions.

L'incendie d'Hagersville est d'autant plus gênant que les autorités canadiennes ne voient pas très bien comment elles pourraient l'éteindre. Des bataillons de sapeurs pompiers tentent bien d'étouffer le feu en déversant des tonnes d'eau sur le brasier. Mais en vain. Car les flammes sont trop importantes. Des avions Canadair ont même été envoyés sur place pour épauler les batteries de lances installées par les pompiers. Si de tels moyens peuvent rassurer les populations environnantes, nombre de spécialistes estiment qu'ils ne pourront pas venir à bout du sinistre. *« Ces engins*, disent-ils, *sont parfaits pour les feux de forêt. Les tonnes d'eau qu'ils déversent permettent à la fois d'obtenir un effet de souffle au sol qui éteint le feu et un effet de refroidissement qui gêne la reprise des braises. Mais pour le caoutchouc... »*. Une opinion que ne contestent pas les pompiers de Paris.

« Si les populations n'encourent que peu de risques, force est de reconnaître, disent-il, *que les feux de substances caoutchoutées sont longs et difficiles à maîtriser. Lorsqu'une voiture brûle, ce sont toujours les pneus qui sont éteints en dernier. »* Cela tient à ce que, contrairement aux feux d'hydrocarbures, les feux de pneus ne sont pas seulement actifs en surface. En fait, le cocktail qui compose les enveloppes des pneus brûle « à cœur », a une capacité d'auto-inflammation élevée, mais, et c'est une chance, ne présente pas de danger d'explosion.

« Une marée noire »

Le refroidir par une aspersion d'eau ne suffit donc pas, car la chaleur dégagée par le cœur du matériau redonne force et puissance au brasier. De même, les mousses chimiques, ou organiques, souvent utilisées contre les feux d'hydrocarbures, forment bien une pellicule étanche entre le feu et l'oxygène de l'air, mais elles se décomposent vite sous l'effet de la chaleur si l'âme même du feu n'est pas assez refroidie par l'eau. Or, et c'est là le gros problème auquel sont aujourd'hui confrontés les Canadiens, l'eau déversée sur les pneus en flammes lessive les restes de la combustion : des particules solides de caoutchouc et une sorte de liquide huileux. Un mélange qui est considéré comme toxique par les experts, dont on craint qu'il ne pollue les mares et les rivières environnantes.

« Lorsqu'un pneu fond, souligne le porte-parole du ministère de l'environnement de l'Etat Ontario, M. Mike Lewis, *il se produit entre 3 et 7,5 litres d'hydrocarbures. C'est donc comme si nous avions à faire face à une marée noire de 75 millions de litres. »* En fait, la plus grande partie brûle, mais il en reste toujours un peu qui échappe au brasier et se répand alentour. C'est d'ailleurs pour cela qu'on a demandé aux pompiers de réduire le débit des lances à incendie. Brasier ou pollution du sol et des nappes phréatiques, il leur a fallu choisir.

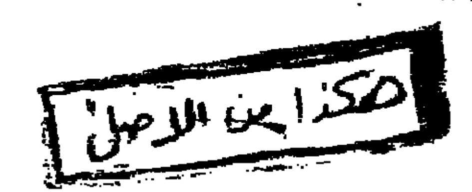
Dans ces conditions, devra-t-on se résoudre à voir brûler ce dépotoir des mois durant, comme ce fut le cas pour un dépôt de pneus américain, installé dans l'Etat de Virginie, qui « mijota », dit-on, huit mois ? Et pourtant il n'y avait là que cinq millions de carcasses de pneumatiques. On se demande donc pourquoi les Canadiens n'ont pas tiré la leçon d'une telle catastrophe. Ils auraient pu obliger le propriétaire du dépôt, la société Tyre King Recycling, à diviser sa montagne de pneus en une série de petits tas séparés de coupe-feu, *comme on le fait en France.* L'intervention des pompiers dans ce cas est relativement facile. Et les Canadiens viennent de se résoudre à agir de la sorte.

Hélas, la Tyre King Recycling avait préféré contester devant les tribunaux la réclamation en ce sens des responsables de l'environnement de l'Etat. On s'interroge aujourd'hui : n'aurait-il pas été prudent de modifier la loi plus tôt ? Ce que ne vont pas manquer de demander les habitants se trouvant au voisinage du brasier. Nul doute aussi que, de ce côté de l'Atlantique, on en profitera pour voir si les mesures prises dans ces dépôts sont suffisantes car plusieurs dizaines de milliers de tonnes de déchets caoutchoutés envahissent chaque année les décharges.

Une grande partie est heureusement recyclée. Notamment dans le rechapage (72 %), dans la *construction de remblais de routes*, la fabrication de lourds pare-chocs destinés aux bateaux ou de tapis de judo (9 %), dans la production d'énergie pour les cimenteries par exemple (7 %) et dans celle de poudre de caoutchouc destinée à l'industrie (3 %).

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU

□ **MARÉE NOIRE : nouvelle campagne de nettoyage en Alaska.** – Exxon n'en a pas fini avec le pétrole que l'un de ses tankers a répandu au printemps 1989 sur les côtes de l'Alaska. Estimant que ni la campagne de nettoyage menée *l'an dernier par la compagnie ni les* tempêtes de l'hiver n'ont encore réussi à décaper le mazout engluant le rivage, les autorités américaines viennent d'obliger la société pétrolière à engager une nouvelle opération de nettoyage dès les premiers beaux jours.



SOCIÉTÉ

La session extraordinaire de l'ONU sur la drogue

Le grand marché des « narcodollars »

NEW-YORK (Nations unies)

de notre correspondant

La drogue représente aujourd'hui un immense marché, répondant à la loi de l'offre et de la demande. Sur ce chapitre, les pays producteurs et consommateurs semblent encore enclins à se rejeter la responsabilité de l'extension du fléau. En revanche, tous les participants à la dix-septième session extraordinaire de l'ONU (dont les travaux pourraient être prolongés au-delà du 23 février), ont insisté sur la nécessité de tout faire pour contrôler les quelque 100 milliards de narcodollars qui transitent aujourd'hui par l'intermédiaire du système bancaire international.

Dans certains pays, ce trafic se fait pratiquement sur la place publique. A Medellin, en Colombie, les valises remplies de billets de 100 dollars ne surprennent plus les guichetiers, rapportent les experts des Nations unies. A Lima, au Pérou, plus de 3 millions de dollars changent de main chaque jour sur le marché parallèle. Enfin, en Bolivie, il est patent que les quatre cinquièmes des opérations de change effectuées sur le marché parallèle local proviennent de la vente de pâte de coca.

La majorité de ces coca-dollars est déposée sur des comptes ouverts dans des banques européennes, américaines, aux Bahamas ou aux Caraïbes, assurent-ils. Aux Etats-Unis, le département du Trésor mesure à l'aune de l'excédent des liquidités (différence entre dépôts et retraits) relevé dans certaines banques le blanchiment des narcodollars. Ainsi, les excédents de liquidités notés dans les banques de Floride, principal point d'entrée de la cocaïne aux Etats-Unis, ont triplé en quelques années. « *Depuis la fin des années 80, cet afflux d'argent est devenu un déluge qui inonde tout le sud des Etats-Unis* », souligne l'ONU. Et le courant s'est accentué ces derniers mois. Dans les banques de Miami, les excédents sont passés de 2,5 à plus de 2,75 milliards de dollars entre le premier semestre de 1988 et les six premiers mois de 1989. *Idem* pour Los Angeles (Californie) ou San-Antonio (Texas).

Conscients de l'ampleur du problème, les délégués travaillent sur une douzaine de mesures qui, si elles sont approuvées, en l'état, à la fin de la session, permettront de mieux contrôler les flux financiers liés à la drogue. Au-delà de la nécessité de conclure des accords bilatéraux, régionaux et multilatéraux, ce document recommande notamment de faciliter l'accès aux comptes bancaires et de criminaliser les délits financiers liés aux stupéfiants. De même, un renforcement de la législation permettant la saisie de biens liés à l'« *argent sale* » est aussi préconisé. Autant de mesures qui, selon ce texte, devraient s'inspirer de la « *Task force financière* » mise en place après le sommet de l'Arche l'été dernier à Paris. Une législation commune européenne a d'ailleurs été récemment décidée à la suite de ces travaux pour débusquer, geler et confisquer les recettes tirées du trafic de la drogue. Ce que les Douze, représentés par l'Irlande, ont rappelé à la tribune de l'ONU.

SERGE MARTI

Un projet de l'administration Bush

Des chenilles voraces à l'assaut des champs de coca

WASHINGTON

de notre correspondant

Après les gros porte-avions, les petites bêtes dévoreuses ? Dans son ardent désir de régler à la source le problème de la cocaïne, l'administration Bush continue d'explorer les voies les plus diverses, voire les plus extrêmes. Sans tirer apparemment la leçon des expériences précédentes, qui n'ont fait qu'hérisser la susceptibilité des pays andins directement concernés.

La dernière idée en date consiste à utiliser massivement un insecte, la malumbia, dont la larve se nourrit de plantes de coca, pour détruire les cultures. Dans la haute vallée de Huallaga, au Pérou, d'où provient la moitié de la cocaïne produite dans le monde, la malumbia est un ennemi bien connu des paysans locaux, qui la combattent à coup d'insecticides. Mais des spécialistes du département de l'agriculture estiment qu'utilisée en quantités massives, la malumbia prendrait le dessus et dévorerait les plantations de coca.

Le projet a été révélé par le *Washington Post* dans son édition de mardi 20 février, sous un titre un peu provocateur évoquant *« une guerre biologique »* contre les récoltes de coca. Immédiatement, l'administration s'est employée à réduire l'impact de l'affaire : *« Nous ne lançons aucune guerre biologique »*, a assuré M. Fitzwater, le porte parole de la Maison-Blanche : *« Ni troupes américaines ni chenilles ne partiront sans demande préalable et consultation »* des pays intéressés. Même tonalité au département d'Etat : pas question d'imposer une solution de ce type à des gouvernements qui ne seraient pas consentants. Moins de huit jours après le sommet anti-drogue de Carthagène, où ce projet n'a, dit-on officiellement, pas été évoqué, ces paroles rassurantes s'imposaient.

Mais l'idée n'en paraît pas moins prometteuse, ou au moins digne d'un examen approfondi. *« Si l'on veut faire sérieusement la guerre à la drogue, il faut considérer toutes les options »*, a déclaré le coordonnateur de la lutte anti-drogue, William Bennett. Et selon le *Washington Post*, l'administration souhaite consacrer 6,5 millions de dollars à la poursuite des recherches portant sur l'utilisation d'agents biologiques ou d'herbicides contre les plantations de coca ou de marijuana — ce qui représente un quadruplement des ressources consacrées à ce poste.

De nombreuses inconnues

Techniquement, de nombreuses inconnues subsistent. Les larves ne risquent-elles pas de s'attaquer à d'autres plantes, provoquant une défoliation catastrophique pour la région ? Que se passera-t-il si les paysans répondent en appliquant des doses massives d'insecticides, qui pourraient aussi provoquer des dégâts ?

D'autres obstacles semblent encore plus évidents. Utiliser ces méthodes ruinerait sans doute les producteurs, alors que les pays andins demandent au contraire l'aide des Etats-Unis pour leur permettre de se tourner vers d'autres activités qu'il faudrait rendre rentables. Et la seule mention de ce type de projet risque fort de provoquer des réactions indignées dans les pays concernés : *« C'est le genre de choses qui les met en fureur »*, admet un responsable américain de la lutte anti-drogue cité par le *Post*.

Déjà, il y a quelques semaines, l'idée de déployer à proximité des côtes colombiennes une flottille américaine comprenant au moins un porte-avions, destinée à repérer les avions des trafiquants de drogue, avait provoqué un concert de protestations en Colombie, et l'administration avait dû se défendre d'avoir jamais songé à imposer un «blocus» au pays. Les responsables américains n'ont cependant pas renoncé à leur projet, mais ils répètent à présent qu'*« ils attendent que les dirigeants des pays andins manifestent de l'intérêt »*. Et, pour meubler cette attente, ils ont commencé à mettre en place un système de surveillance radar, non pas à partir d'un porte-avions, mais au moyen de cinq avions AWACS basés à Porto-Rico et d'une chaîne de radars terrestres dont l'un au moins est installé — ou en voie d'installation — sur la côte colombienne.

JAN KRAUZE

EN BREF

□ **Report du CAPES de corse.** — La première session du CAPES de langue et culture corses, dont la création avait été annoncée par M. Lionel Jospin en octobre 1988, est reportée du 23 mars au 9 mai pour l'admissibilité, et en juin pour l'admission. Cette décision a été prise par le ministère de l'éducation nationale « *afin d'assurer le meilleur niveau possible au concours dont le programme a été publié tardivement* ». Les candidats aux sept postes de professeur à pourvoir disposeront d'un délai supplémentaire pour se préparer à un concours qui, outre l'épreuve de corse, comporte une option obligatoire dans une autre discipline.

□ **Inauguration de la base spatiale brésilienne d'Alcantara.** — Le président du Brésil, M. José Sarney, a inauguré officiellement mercredi 21 février, la base spatiale d'Alcantara, située à une vingtaine de kilomètres au nord de Sao-Luis, capitale de l'Etat du Maranhao. A cette occasion, M. Sarney a assisté au lancement d'une fusée brésilienne du type Sonda-2, capable d'emporter une charge utile d'une quarantaine de kilogrammes à environ 110 kilomètres d'altitude. 115 millions de dollars auraient été dépensés depuis 1987 pour ce centre spatial dont les Brésiliens espèrent qu'il leur permettra de lancer par leurs propres moyens un satellite de télédétection en 1995. — *(AFP.)*

□ **CHASSE : menace sur les oiseaux protégés.** — Cinq cent vingt oiseaux appartenant à des espèces protégées par la loi ont été tués par des chasseurs en France au cours des six derniers mois. La Ligue de protection des oiseaux et le Fonds d'intervention pour les rapaces ont systématiquement radiographié les oiseaux apportés dans trente centres de soins. Cinq cent vingt avaient des plombs de chasse dans le corps. Ce phénomène est en progression de 50 % par rapport à l'an dernier.

Le procès de l'ancien ministre suisse de la justice et de la police

Mme Elisabeth Kopp réclame son acquittement et celui de ses collaboratrices

Propos sévères pour peines légères : ainsi peut se résumer le réquisitoire prononcé, mercredi 21 février, par le procureur extraordinaire de la Confédération, M. Joseph-Daniel Piller devant le tribunal fédéral de Lausanne. Ayant renoncé à requérir des peines d'emprisonnement, le procureur a demandé à la cour d'infliger des amendes de 8 000 francs suisses à Mme Elisabeth Kopp et respectivement 3 000 et 2 000 francs suisses à ses anciennes collaboratrices Mmes Schwob et Schoop *(voir nos dernières éditions du 22 février)*.

LAUSANNE

de notre correspondant

En termes très durs, le procureur a reproché à l'ancien ministre de la justice, de la police d'avoir agi « *par égoïsme, par intérêt personnel et non dans l'intérêt de l'Etat* » *et* en prévenant son mari que la société Shakarchi-Trading de Zurich était soupçonnée d'être impliquée dans le blanchiment de l'argent de la drogue. « *Vous avez voulu aider votre mari, mais vous avez surtout cherché à vous protéger vous-même* », a lancé M. Piller, mettant en doute la version de Mme Kopp, qui aurait cédé à l'affolement. Il lui a aussi fait grief d'avoir dissimulé la vérité et d'avoir essayé de se décharger sur sa collaboratrice personnelle Mme Schoop. Le procureur a tenu à rappeler que la justice devait être la même pour tous, même pour un ancien membre du gouvernement fédéral. Il a cependant estimé que, malgré la gravité des faits, des peines d'emprisonnement seraient « *disproportionnées* ».

Dans leurs plaidoieries, les avocats de la défense ont, à la fois, plaidé l'acquittement et réclamé des dédommagements pour les torts causés à leurs clientes. Prenant une dernière fois la parole avant la levée de la séance, Mme Kopp a déclaré aux juges : « *Je vous prie de nous acquitter, moi et mes collaboratrices, non par pitié mais par justice. Plus que ma démission de ministre,* a-t-elle ajouté, *ce qui m'a peinée c'est que les enquêteurs ne m'ont pas crue. J'ai servi mon pays pendant vingt ans : j'ai prêté serment et je n'ai jamais failli à ce serment.* »

L'affaire des fichiers

Alors que le jugement est attendu vendredi, l'opinion publique suisse reporte son intérêt sur l'affaire des fichiers. Chaque jour apporte son lot de révélations. Le scandale s'est alourdi avec le témoignage d'un journaliste, capitaine dans l'armée, qui a révélé, mardi 20 février à la télévision alémanique, avoir été contacté, en mars 1989, par un officier supérieur afin de jouer les taupes au sein d'une association de journalistes. A l'en croire, le Mouvement suisse pour la paix et d'autres organisations civiles étaient aussi l'objet de l'attention des services de renseignement de l'armée. Mercredi 21 février, la police de la ville de Berne reconnaissait, en toute candeur, qu'elle avait elle aussi travaillé pour le département militaire.

Devant cette avalanche d'informations, et les protestations qu'elle suscite, M. Arnold Koller, président de la Confédération, est descendu dans l'arène pour essayer de rétablir la confiance. « *De nombreux citoyens,* a-t-il admis, *sont indignés, à juste titre, parce qu'ils ont été fichés injustement. Le Conseil fédéral comprend leur désarroi et des mesures seront prises pour faire la lumière sur toutes ces affaires.* »

Sans plus attendre, le gouvernement helvétique a annoncé l'abrogation immédiate d'une ordonnance du 12 avril 1951 sur « la sécurité du pays », qui avait *été* invoquée comme base légale pour justifier le fichier de personnes suspectes du ministère public de la Confédération.

Des procédures disciplinaires ont d'ores et déjà été ouvertes, mais l'opinion ne s'en satisfait pas. Signe des temps, un comité « *pour en finir avec l'Etat renifleur* » vient d'être constitué par des députés et des personnalités de diverses tendances. Il exige notamment la constitution d'une nouvelle commission d'enquête parlementaire pour examiner le scandale des fichiers. Une manifestation de protestation « *contre les activités de la police suisse qui a fiché cinq cent mille personnes* » est d'ailleurs prévue le 3 mars à Berne, à la veille d'un débat à ce sujet au Parlement.

JEAN-CLAUDE BUHRER

SPORTS

Les cinquante ans de Jack Nicklaus

Le geste auguste du golfeur

Le golfeur américain Jack Nicklaus a eu cinquante ans le mois dernier. Cette année, il doit partager son temps de compétition entre le circuit américain de l'US PGA et celui, florissant et teinté de nostalgie, des vétérans. Le champion le plus prolifique vise des titres sur les deux circuits, une occasion de saluer l'homme qui été désigné *« golfeur du siècle »*.

Un golfeur est tiraillé en permanence entre le devoir de l'oubli et les impératifs du souvenir, entre l'erreur qu'il faut aussitôt évacuer de son esprit et l'exécution harmonieuse, née de la mémoire gestuelle, du coup suivant. Personne n'a su comme Jack Nicklaus naviguer entre le silence, apparemment sans embarras qui suit un loupé, et l'écoute attentive d'une musique intérieure.

« *Les deux golfeurs qui sont capables d'ignorer superbement leurs erreurs sont Nicklaus et Watson* », déclarait Ben Crenshaw, vainqueur du Master en 1984. « *Tout le monde sait que Nicklaus commet davantage de coups lamentables que n'importe lequel des grands. Seulement il croit que son destin est de gagner. Donc il gagne.* »

Nicklaus croit en son destin depuis trente ans. Entre le premier de ses deux titres de champion amateur de son pays, en 1959 (considéré à l'époque comme un titre majeur) et sa sixième victoire au Master à l'âge de quarante-six ans, en 1986, l'Américain s'est constitué un palmarès inégalé et sans doute inégalable : outre ses triomphes chez les amateurs et ses six glorieux à Augusta, Nicklaus a remporté cinq fois l'USPGA, quatre fois l'US Open et trois fois l'Open britannique. Au total vingt titres majeurs.

L'ancien champion américain Sarazen, vainqueur des quatre tournois entre 1929 et 1932, est formel : « *Personne ne battra le record de Nicklaus. Personne ne s'en approchera. Il s'agit du record le plus inattaquable du sport mondial.* » La concurrence est distancée, et les poursuivants les plus proches sont loin dans le temps. Les Américains Walter Hagen (onze titres majeurs professionnels entre 1914 et 1929) et Bobby Jones, comète brillante qui alignait sept titres majeurs « pro » et six titres majeurs amateurs entre 1923 et 1930, l'année apothéose de son grand chelem ancienne manière (les opens britannique et américain et les circuits professionnels dans une seule saison) sont ses dauphins historiques sur le plan du palmarès.

Ils sont suivis par l'Américain Ben Hogan et le Sud-Africain Gary Player avec neuf titres majeurs chacun chez les « pro » et les Américains Gene Sarazen, Sam Snead et Arnold Palmer avec deux de moins. A titre de comparaison contemporaine, l'Espagnol Severiano Ballesteros compte, à trente-trois ans, cinq trophées du grand chelem. Au même âge, Nicklaus fêtait son onzième triomphe professionel majeur.

Bien sûr, le palmarès n'est jamais le seul critère. Pour ses qualités intrinsèques, à la fois de frappe et de maîtrise absolue de ses moyens et pour son retour au premier plan après un grave accident, Hogan trouve des défenseurs ardents. Nicklaus lui-même nous confiait récemment qu'il avait plus appris sur son métier au contact de Hogan qu'en trente ans de compétition. Que Hogan, même amoindri physiquement, ait pu dominer le golf pendant quatre saisons en dit long sur ses qualités de champion. Par la suite, fin désolante de tant de golfeurs, il devait être victime de ses nerfs dans le petit jeu.

Ténacité et ambition

Ce qui impressionne chez Nicklaus bien plus que l'énumération de ses quatre-vingt-neuf titres et l'évocation chiffrée de ses victoires en grand chelem, c'est bien la ténacité jamais démentie de son ambition, les nerfs intacts au bout de tant d'années de lutte et de renversements de tendance. Car avec sa lourdeur physique, sa coupe de cheveux en brosse, ses « *pantalons de bidasse aux manœuvres* », comme dit son épouse, Nicklaus représentait au début de sa carrière le mal aimé des greens. Les foules ne voyaient en lui qu'une froide menace pour leur idole Arnold Palmer. Là où « Arnie » jouait un golf de casse-cou, d'extraverti, Nicklaus incarnait l'efficacité presque dédaigneuse. Cela lui valait des surnoms peu flatteurs et des insultes lancées en plein backswing.

Contraint de jouer contre le parcours, contre l'image d'un rival intouchable et contre des foules hostiles, Nicklaus a travaillé aussi patiemment sa présentation que son jeu. La silhouette s'affine au début des années 70 et la coupe de cheveux se fait moins austère. La longévité de sa carrière représente alors une lente et savoureuse revanche, jalonnée par des sursauts de pur génie. Ainsi le doublé US Open-PGA en 1980, quand on l'avait déjà enterré, ainsi l'époustouflante deuxième jeunesse à Augusta six ans plus tard. L'ancien briseur d'idole était à son tour idolâtré. Le jeune réaliste lourdingue s'était transformé en héros et avait gagné définitivement, avec le panache d'un Palmer, l'amour des foules.

Avec le temps on oubliera les innovations qu'on lui doit : la préparation méticuleuse des tournois, avec la mesure des parcours, la construction de tracés permettant aux spectateurs une vision claire du jeu, l'idée de création d'une équipe européenne de la Ryder Cup. On se souviendra surtout d'un immense joueur qui repoussait les échéances du déclin et l'usure de l'âge comme si, de son vivant, il était devenu, déjà, un champion intemporel.

MARC BALLADE

Résultats

BASKET-BALL

Coupe Korac
(quarts de finale, matches aller)

*Panionios Athènes (Grèce) b. CSKA Moscou (URSS), 107-85 ; Sarajevo (Youg.) b. *Istanbul (Turquie), 107-91 ; Pesaro (Italie) b. * Cholet (Fr.), 102-75 ; *Livourne (Italie) b. Badalone (Esp.), 88-87.

FOOTBALL

Championnat de France
Première division
(vingt-sixième journée)

*Brest b. Bordeaux	2-0
*Sochaux-Marseille	reporté
*Monaco et Cannes	0-0
*Metz b. Toulouse	3-0
Paris-SG b. *Toulon	3-0
Lyon b. *RP1	1-0
*Montpellier b. Nantes	2-1
*Saint-Etienne b. Mulhouse	3-0
*Lille et Nice	1-1
*Caen b. Auxerre	1-0

Classement. — 1. Bordeaux, 39 pts ; 2. Marseille, 36 ; 3. Monaco, 31 ; 4. Sochaux, 30 ; 5. Paris-SG, 29 ; 6. Lyon et Toulouse, 27 ; 8. Saint-Etienne, 26 ; 9. Lille, Nantes, Metz, Brest et Caen, 24 ; 14. Auxerre et Toulon, 23 ; 16. Mulhouse et Cannes, 22 ; 18. Montpellier, 21 ; 19. Nice et RP 1, 20.

Coupe de France
(Seizièmes de finale, tirage au sort)

Nantes (D1)-Auxerre (D1) ; Metz (D1)-Rennes (D2) ; Montpellier (D1)-Louhans-C. (D2) ; Lille (D1)-Nancy (D2) ; Brest (D1)-Avignon (D2) ; Cannes (D1)-Alès (D2) ; Toulon (D1)-Valenciennes (D2) ; Mulhouse (D1)-Strasbourg (D2) ; Saint-Etienne (D1)-Chaumont (D2) ; Ajaccio (D3)-Marseille (D1) ; Saint-Lô (D3)-Bordeaux (D1) à Caen ; Sedan (D3)-RP1 (D1) ; Gueugnon (D2)-Laval (D2) ; Rouen (D2)-Nîmes (D2) ; Martigues (D2)-Clermont-Fd (D3) ; Orléans (D2)-Epinal (D3).
Tous les matches auront lieu le 10 mars sur les terrains des clubs nommés en premier.

SKI ALPIN

Championnat de France à Tignes
Descente féminine

1. Cathy Chedal, 1'13"68 ; 2. Claudine Emonet, 1'14"51 ; 3. Carole Merle, 1'14"53 ; 4. Romaine Fournier (Sui.), 1'15"23 ; 5. Marie Pierre Gatel, 1'15"27.

□ **VOILE : course autour du monde en solitaire.** — Patrice Carpentier *(Nouvel-Observateur)*, qui occupe la septième place de la course autour du monde en solitaire sans escale à quelque 3 350 milles derrière Titouan Lamazou *(Ecureuil-d'Aquitaine)*, a annoncé, mercredi 21 février, son intention de faire une escale technique, probablement aux îles Falklands. Obligé de barrer en permanence depuis plusieurs semaines (*le Monde* du 15 février), le navigateur, épuisé, devrait récupérer des moteurs pour ses pilotes automatiques défaillants. Selon le règlement de la course, il serait alors éliminé.

□ **Course autour du monde en équipage.** — Le ketch néo-zélandais *Steinlager*, déjà vainqueur des trois premières étapes de la course autour du monde en équipage, a doublé en tête le cap Horn, mercredi 21 février.

CULTURE

EXPOSITIONS

Filonov : une peinture haute tension

De tous les représentants de l'avant-garde en Russie dans les années 10 et 20, Pavel Filonov est celui que l'on connaît le moins. Il est aujourd'hui exposé au Centre Pompidou

Découvrir l'œuvre de Pavel Filonov, dont jusque-là seuls quelques spécialistes des avant-gardes russes *et quelques conservateurs admis*, à l'occasion d'expositions, dans les caves du Musée russe de Leningrad connaissent l'existence, n'est pas une mince affaire. A vrai dire, on ne sait trop à quel saint se vouer ni par quel bout commencer. Car cela ne ressemble en rien à ce que l'on sait des mouvements artistiques éclos en Russie à la veille de la Révolution. C'est même tout le contraire de l'idée que l'on s'en fait, à travers le radicalisme réducteur de Malevitch ou les géométries des constructivistes.

Horreur du vide, grouillement de formes et d'images de toute nature, abstraites et figuratives, traitées par le menu. Folie ? Peinture d'illuminé ? Qui était Filonov ? Qu'a-til voulu faire ? Autant de questions que l'on peut se poser, mais auxquelles il semble prématuré de vouloir répondre, tant nous manquons de clefs pour entrer dans ce monde d'une étrange complexité. Qui n'a rien de charmant, et dont on devine d'emblée qu'il est porté par un fond de spiritualité, une utopie de l'art, qu'il faudra préciser en *creusant les écrits théoriques* que l'artiste a laissés, en déchiffrant ses tableaux et ses dessins. Après quoi, peut-être pourra-t-on l'intégrer dans l'aventure de l'art du vingtième siècle, dont il a été écarté.

Ce que l'on sait de l'homme, de sa vie, est encore, et restera peut-être, fragmentaire et limité. Très pauvre, son père avait été cocher et garçon de café, Pavel Filonov est né à Moscou en 1883, mais vécut à Saint-Pétersbourg où il fit des études chaotiques dans divers ateliers d'art et de métiers d'art. Il étudia le dessin dans des cours du soir, avant de se retrouver, en 1908-1910, auditeur libre à l'Académie. C'est à ce moment que commence véritablement sa carrière. Il est membre fondateur de l'Union de la jeunesse, qui regroupe à Saint-Pétersbourg les poètes et les peintres d'avant-garde. Il côtoie les frères Bourliouk, Malevitch, Matiouchine et Maïakovski, pour qui il réalisera, avec Chkolnik et Rozanova, les décors de sa pièce *Vladimir Maïakovski : Tragédie*, jouée en 1913 à Moscou. Il est en sympathie avec Khlebnikov, dont il illustrera des poèmes.

D'emblée ses tableaux, pleins de figures spectrales plongées dans l'obscurité, où l'on décèle un mélange de thèmes bibliques, d'images de vieilles légendes combinées à d'étranges déformations, ont intrigué, et ont même été qualifiés de loufoques. Dès cette époque, un critique a pu remarquer que Filonov était isolé des autres avant-gardistes, dont l'art était influencé par l'Europe occidentale, tandis que lui essayait de perpétuer la tradition nationale.

Une image multiple du monde

Bref, au début des années 10, il est au cœur de la recherche et du bouillonnement intellectuel russe. Ses prises de position sont déjà singulières, et déjà il met sur pied sa théorie de l'art analytique dans laquelle il se dresse contre tout l'art occidental (qu'il estime passéiste, Picasso compris). Il propose de concevoir l'œuvre d'art à l'image d'un processus vital, comme le développement d'un tissu organique, du particulier au général. Il va sans dire qu'il est persuadé être l'homme d'un nouvel art, qui doit influer sur la conscience de l'homme et transformer le monde. Comme tout bon avant-gardiste, mais en prenant des voies diamétralement opposées. Quand Malevitch tend vers une figure unique – le carré –, Filonov, lui, entend donner une image multiple du monde, l'incarner dans des parcelles de vie racontée par le menu.

Ce fond de tradition qui habite l'œuvre de Filonov, nous dérange aujourd'hui. Il ne cadre pas avec notre conception de la modernité, et complique un peu plus l'approche d'une trame narrative que le peintre entreprend de couper en mille morceaux, tous traités avec la même minutie, même s'ils occupent une position apparemment secondaire à l'arrière-plan, tous solidaires de la formation et de la déformation des figures principales, visages ou fleurs. L'œil égaré manque de repères pour se fixer, *pris dans un continuum d'images et*



Tête (applique), 1925. (Musée russe, Léningrad)

de formes comme saisies dans un miroir brisé, divisées, redivisées, parcellisées, atomisées. Jusqu'à l'abstraction, jusqu'à la vision cosmique cristalline, dès 1920. Si dans ses premières œuvres, plutôt morbides et cauchemardesques, on peut encore s'accrocher à quelques références, allant de l'expressionnisme au néo-primitivisme de Larionov et Gontcharova, en passant par le cubisme, celles-ci ne valent plus rien à partir de cette date.

Les dessins, abondants dans *l'exposition, environ cent cinquante*, souvent aussi aboutis et accomplis que les tableaux, peuvent aider à se repérer. Ils sont tout de même moins encombrés, et l'on peut plus facilement cerner les thèmes, et la façon de procéder de Filonov. Les tout premiers relèvent encore de l'illustration. Certains sont d'inspiration symboliste, d'autres rappellent l'art allemand. Quelques-uns, inspirés par un voyage en Italie et en France en 1912, sont sages, mais d'un trait qui fait penser à Schiele. Puis on *voit se développer* les deux thèmes que le peintre va privilégier : celui de l'homme dans la ville – un passant aux épaules courbées, déséquilibré, sur fond de maisons façon décor de cinéma expressio*nniste* ; celui du jardinier parmi de grosses fleurs stylisées qui, curieusement, font penser aux motifs de tissus imaginés par Dufy. Soit les deux versants d'une même idée confirmée par les écrits du peintre, qui s'oppose à la civilisation machiniste et à la vie urbaine, source d'aliénation et de souffrance pour l'individu. Il milite pour l'harmonie de l'homme et de la nature. Ses fleurs sont celles de « l'éclosion universelle », la grande utopie.

Révolution oblige, les thèmes sociopolitiques, antimilitaristes et anticléricaux, vont venir se greffer sur ses leitmotivs permanents : la Scène, la Nativité, les rois mages, la Sainte Famille... A ce propos, dans le catalogue, Jean-Claude Marcadé, spécialiste de l'avant-garde russe, établit un lien avec le philosophe laïc chrétien Nikolaï Fiodorov, dont l'importance pour toute l'évolution de la pensée et de l'art en Russie n'a pas encore été, selon lui, évaluée à sa juste mesure. La poétique de Filonov, sa vision du monde, sa conception de l'homme russe, et même sa vie, coïncideraient avec les visions eschatologiques et la vie du bibliothécaire ermite.

La vie organique

Cela nous ramène à l'histoire personnelle de Filonov, refusant tout compromis avec le monde de l'argent, refusant de vendre ses tableaux, vivant de peu, de rien, ayant presque fait vœu de chasteté (il épouse une femme de dix-huit ans son aînée), travaillant dix-huit heures par jour, s'élevant contre l'œuvre d'art transformée en priorité privée, contre l'art individualiste et hédoniste, prônant l'œuvre commune, voire anonyme, s'estimant chargé d'une mission (trait qu'il partageait avec presque tous les avant-gardistes), la transformation de la société.

Travailleur acharné, jusqu'au-boutiste, Filonov s'emploie à faire revivre dans l'œuvre d'art la vie organique. Folle tentative pour que le tableau, lieu de l'éclosion universelle, englobe tous les règnes, toutes les données du savoir, où chaque parcelle est chargée d'énergie. Où tout est lié, se tient, se développe avec une égale intensité, où l'homme se greffe sur l'arbre, où l'arbre se réalise en fleur.

Formellement, cela oscille entre la mosaïque et le mouvement brownien, entre une multitude de plans colorés et un pullulement de signes graphiques, volutes et zigszags, dans lesquels l'image de l'homme apparaît démultipliée, en filigrane, soumise à un régime de haute tension. Le bleu et le rouge, couleurs du sang, dominent ses créations, où, dira Matiouchine, *« chaque parcelle de tableau est une étincelle de vie qui passe et change de contenu d'un instant à l'autre »*.

Mais Filonov, peintre écouté et au sommet de sa gloire au début des années 20, qui développe ses « formules » et les propose à ses disciples de l'art analytique – car il a fondé une Ecole, – commence à perdre ce souffle épique. Ses tableaux et ses dessins semblent se déliter, se décomposer, se liquéfier, comme si le monde tournait de plus en plus mal. Les visages apparaissent de plus en plus torturés, ou *bien complètement amorphes*.

Pour le peintre, c'est le commencement de la fin. Ce qu'il professe ne cadre pas avec les nouveaux mots d'ordre, et il deviendra une des cibles préférées des artistes académiques, futurs acteurs du réalisme socialiste. Il est en sursis jusqu'en 1929, date à laquelle le Musée russe de Leningrad lui propose une grande rétrospective. Qui ne sera jamais ouverte au public, bien qu'accrochée, les critiques de son art jugé individualiste et petit-bourgeois se faisant systématiques. Après ce sera le silence. Filonov continuera à peindre et à dessiner, mais ne pourra plus ni enseigner, ni publier, ni exposer (sauf dans une exposition de groupe en 1932-1933). Privé de tout revenu, il mourra, d'épuisement et de faim, en 1941, pendant le blocus de Leningrad.

GENEVIÈVE BREERETTE

▶ **Pavel Filonov, Centre Georges-Pompidou, grande galerie, 5e étage, jusqu'au 30 avril. Catalogue 320 francs.**

Le paysage dans tous les sens

Le Cabinet des dessins du Louvre expose ses paysages
Comme de juste, il faut une carte pour ne pas s'y perdre

A travers une prétendue encyclopédie chinoise, *le Marché céleste des connaissances bénévoles*, Borges proposait une typologie des animaux divisée en treize catégories : *« a) appartenant à l'empereur, b) embaumés, c) apprivoisés, d) cochons de lait, e) sirènes, f) fabuleux, g) chiens en liberté, h) inclus dans la présente classification, i) qui s'agitent comme des fous, k) dessinés avec un pinceau très fin en poils de chameau, l) et cœtera, m) qui viennent de casser la cruche, n) qui de loin semblent des mouches. »*

Sur ce modèle, les dessins de paysages exposés au Pavillon de Flore ont été répartis grâce à de jolis petits panneaux fixés au mur en : *a) du Moyen Age, b) contenant un sujet religieux, c) figurant un travail ou un jeu, d) exécutés aux Pays-Bas, e) avec un arbre, f) tenant le milieu entre le réel et l'idéal, g) où l'on voit une rivière, h) faits pendant un voyage*... Et ainsi de suite.

Ce système contribue faiblement à la clarté de l'accrochage. On en comprend d'autant moins la logique qu'à la rubrique des bords de mer figure une vue du château Saint-Ange, qui n'est pas un phare cependant, et qu'un Hubert Robert où un jeune artiste dessine d'après une ruine romaine illustre non point la section *« antiquités »* mais celle dite *« des plaisirs et des jours »*.

Pourquoi tel arbre de Savery, plus colossal que le chêne de la fable, se classe dans les *« paysages forestiers »*, quand un autre, guère plus titanesqua, œuvre de Rubens, a été admis dans la classe dite joliment *« de l'héroïque à l'arcadique »*, on ne sait. Et pourquoi tel buisson de Ruysdael est du côté de l'idéal, mais non point ceux du Lorrain, tout aussi disphanes et gracieux, c'est un autre mystère.

On n'en finirait pas d'épiloguer sur cette mystérieuse typologie. Jadis, on pratiquait le classement chronologique et celui par « écoles nationales ». Comme il y a plus de trois siècles de paysage dans l'exposition, du milieu du quinzième à la fin du dix-huitième siècle et des œuvres flamandes, hollandaises, allemandes et françaises, on aurait pu organiser simplement la galerie de la sorte, quitte à suggérer des parallèles.

Mais non, surtout pas. En fonction de la maxime « pourquoi faire simple quant on peut faire compliqué ? », le labyrinthe thématico-esthétique a paru préférable. Au visiteur de reconstituer le panorama qu'on lui fournit en pièces détachées. A lui de mener les comparaisons nécessaires et de reconstituer, si le cœur lui en dit, filiations et influences.

A moins qu'il ne se lasse des rébus et jeux de piste scouts dans la pénombre. Il ne lui restera plus qu'à naviguer dans les salles au gré de sa fantaisie et de son goût. Il verra ainsi d'admirables œuvres d'admirables artistes, des lavis de Poussin, une montagne de Seghers, des *vedute* d'Italie de Fragonard et Hubert Robert et une très abondante collection de ces Hollandais du dix-septième siècle qui excellaient à inventer précipices vertigineux et cascades échevelées. Les œuvres sont là, en somme. Dans le désordre certes, mais en abondance. C'est l'essentiel.

PHILIPPE DAGEN

▶ **Pavillon de Flore, jusqu'au 23 avril.**

MUSIQUES

Les débuts de Tzimon Barto

Précédé d'un mauvais disque, bourré de qualités athlétiques, un pianiste avec lequel il va falloir compter

Taillé comme un joueur de basket, Tzimon Barto entre sur scène d'un pas vif, décoche un sourire éclatant au public, s'assoit et, sans attendre, se lance dans les *Douze Etudes d'exécution transcendante* de Franz Liszt. Cuivrée, très ouverte, avec cette brillance, cette puissance, qui forcent toujours l'écoute, sa sonorité peut devenir transparente, délicate, dans le pianissimo le plus ténu – des pianissimos hélas ! trop souvent détimbrés. C'est un autre pianiste que celui que nous avons entendu dans l'enregistrement d'un récital Liszt (EMI), à la prise de son métallique, exécrable pour tout dire. Barto n'a pas cette rondeur, ce modelé sculpté dans l'épaisseur même du son, que peut avoir un Michel Dalberto, ni son équilibre impassible ; il n'a pas non plus la fabuleuse commande du clavier de Nelson Freire, ni bien sûr la ductilité de sa sonorité, mais il n'a que vingt-sept ans. Ce qu'il a en revanche, que n'ont pas beaucoup de ses confrères, c'est une projection sur le public (celui du Théâtre des Champs-Elysées a été particulièrement silencieux samedi 17 février), une capacité de convaincre, de faire oublier que sa technique n'est pas aussi parfaite qu'elle le devrait, un plaisir de jouer le jeu du romantisme échevelé sans démagogie (les *Transcendantes*, il faut pouvoir les jouer toutes à la suite !).

Au fil des études, on remarque quelques lacunes sonores, et notamment cette propension à abuser du pianissimo et du fortissimo : aussi éclatants et raffinés soient-ils, ils ne peuvent traduire à eux seuls la variété d'intensités exigée par ces œuvres. D'où un relatif engourdissement de l'auditeur dans les dernières études. Tzimon Barto abat ses cartes tout de suite, sans jamais provoquer de coup de théâtre. Trop prévisible dans son imprévisibilité même, ce jeu très travaillé aurait sans doute besoin d'être recentré sur une approche davantage soucieuse de mettre en valeur la construction des œuvres et une gradation sonore plus naturelle.

Mais il y a bien longtemps que nous ne sommes sortis si joyeux et émerveillé d'un récital de piano. Voilà qui explique peut-être que les Allemands aient fait de Tzimon Barto une vraie star.

C'est vaguement inquiet que nous sommes allés écouter l'Orchestre des concerts Colonne, « repris en main » par Philippe Entremont il y a deux saisons, et dirigé lundi 19 février, salle Pleyel, par Pierre Dervaux, son président-*chef d'orchestre. Inquiétude justifiée* : cet ensemble au passé prestigieux a joué d'une façon qui n'est pas présentable, à Paris ou ailleurs, dans une salle de concert. L'accompagnement du *Concerto pour la main gauche* de Prokofiev était apocalyptique : intonation fausse, décalages entre les pupitres et avec le piano, incapacité à jouer les nuances piano. Michel Beroff (qui n'a eu droit qu'à une seule répétition) a pris le parti de filer droit son chemin. Il joue avec une souplesse incroyable ; son bras, son poignet, sa main, sont ceux d'un danseur ; ses doigts virevoltent, tantôt incrustés dans le clavier, tantôt l'effleurant. Sa sonorité est plus riche qu'autrefois, plus variée. Mais la plupart du temps, son piano était couvert par cet orphéon sinistre.

Il faudra bien qu'un jour les tutelles s'occupent du sort des orchestres Colonne, Lamoureux et Pasdeloup, ces trois associations symphoniques parisiennes moribondes.

ALAIN LOMPECH

▶ **A écouter : Intégrale des concertos pour piano et orchestre de Prokofiev, par Michel Beroff (piano), orchestre du Gewandhaus de Leipzig, direction Kurt Masur. Un coffret de deux disques compacts super économiques 762 5422.**

THÉATRE

Un tyran dérisoire

Matthias Langhoff a voulu faire de Macbeth un « petit chef » tragiquement banal. Il en a seulement montré la banalité

C'est dans *Macbeth* que se trouve la fameuse expression *« de bruit et de fureur »*. Matthias Langhoff ne l'oublie pas quand il met en scène la pièce à Chaillot. Fureur et bruit, chaos et misère dans un décor de post-apocalypse, un bidonville du temps de Mad Max. Les plantes disjointes vacillent, les murs, le rideau peint, les objets ont pris une couleur de saleté. Les guerriers portent des cuirasses ou des uniformes qui ont fait toutes les guerres. Les civils semblent avoir dévalisé les chiffonniers d'Emmaüs. Les sorcières, clochardes attifées de tutus, de haillons piqués dans les poubelles d'un music-hall, ressemblent à des pilleuses de champs de bataille, ce qu'elles sont.

Elles donnent le ton de ce monde désarticulé, déglingué, dont le cynisme et la violence nous rappellent *New York 1997*, le film de John Carpenter. Mais pour Matthias Langhoff, le flot de crimes et de trahisons qui déferle dans *Macbeth* représente la « normalité du stalinisme » (*le Monde* du 8 février). Ce n'est pas seulement une question d'origine et de culture ; cette confusion démontre que l'absence de lois – y-compris de lois morales – et les excès de la raison d'Etat provoquent les mêmes explosions de sauvagerie.

Et dans cette normalité distordue, Matthias Langhoff a voulu un Macbeth minable, petit fonctionnaire que le système, le hasard, l'opportunisme de sa femme ont porté à une fonction qu'il est incapable d'assumer. Son angoisse torturante ne vient pas de possibles remords, mais du sentiment de son impuissance. Il est, il se voit écrasé par son destin, et il a peur. Olivier Perier est ce dictateur dérisoire ; Matthias Langhoff l'a choisi pour son côté paysan, concret.

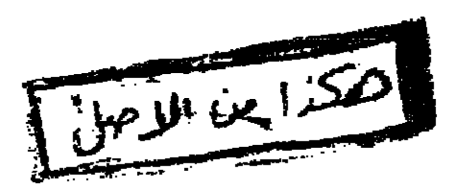
Il est vrai que son talent tient à sa qualité de naturel. Il a été pour Jean-Pierre Vincent et Jean Jourdheuil un Woyzeck émouvant, victime ambiguë d'une société dont il se vengeait sur sa femme. Seulement, Macbeth n'est pas Woyzeck et Olivier Perrier n'est ni émouvant ni intéressant. On peut bien faire de Macbeth un petit fonctionnaire banal si l'on montre le tragique de cette banalité, la cruauté qu'elle entraîne. Mais sur scène, quelqu'un de banal sans plus est tout simplement ennuyeux.

Il faut avouer que la plupart des acteurs semblent errer dans le spectacle sans savoir ce qu'ils y font. Ils n'existent pas, ne font rien exister, disent des phrases, font des gestes, et Langhoff meuble le vide avec des va-et-vient, des gadgets de mise en scène. Il démantibule, déconstruit la pièce, en casse le rythme, fait éclater les certitudes, contredit ce que l'on attend – et c'est plutôt bien. Ce le serait si le tragique flamboyant du drame était sauvegardé. Sans cette dimension, la pièce évoque une parodie de Grand-Guignol.

On frôle sans cesse une violence sardonique, magnifiquement amère. On l'atteint parfois, ainsi à l'arrivée finale de Macduff devenu ici un tyran sanguinaire. Langhoff ne croit pas aux jours meilleurs. Mais la plupart du temps, au lieu de plonger dans le bruit et la fureur, on tombe dans le désordre ricanant. On est secoué comme sur des montagnes russes, c'est déjà mieux que les spectacles sans surprise dont on ne se souvient pas dix minutes après la fin. Malgré tout, la déception est là, d'autant plus qu'on devine ce qu'aurait pu être le spectacle. Ce qu'il parvient à être, quand Agnès Dewitte (qui est également Lady Macduff et une sorcière) est Lady Macbeth. Ménagère en chemise de nuit rose et mules à pompons, conseillère en crime, première dame elle aussi dépassée par son destin, mais plus complexe que son époux, mal adaptée à sa situation, tournoyant autour de la schizophrénie, avec des gestes secs, des regards d'un autre monde, avec la froideur mortelle de quelqu'un qui a connu l'interdit. Avec elle, tout devient fort, intelligible. Elle est une grande comédienne.

COLETTE GODARD

▶ **Théâtre national de Chaillot, du mardi au samedi à 20 h 30. Dimanche matinée à 15 heures. Jusqu'au 21 mars. Tél. : 47-27-81-15.**



CULTURE

CINÉMA

Loin des flots bleus

Avec « Nikita », Luc Besson espère retrouver le succès du « Grand Bleu » Mais il a choisi ici l'artillerie lourde

Dans la nuit de Paris quatre punks, dont une, se promènent, traînant un gosse (évanoui ?) comme un jouet cassé, par les cheveux. Ils s'en vont, paisibles, défoncer une petite pharmacie, pour abreuver leurs veines de substances illicites et c'est le papa pharmacien d'un de ces zèbres qui prendra dans le buffet le premier d'une longue série de pruneaux en Dolby stéréo.

La punkette (Anne Parilland), l'œil vitreux, murmure sans cesse *« J'en veux »* — de quoi ? mais de la grosse drogue lourde, bien sûr ! — pendant que ses camarades cernés par la police pulvérisent la boutique et tout ce qui bouge à la balle dum-dum. D'ailleurs tout bouge dans cette pharmacie, est-ce un effet de la poudre ou des balles ? Non, c'est normal, pour un petit commerce banal à Paris.

Parillaud déclare s'appeler Nikita au commissaire de police, en hommage à la chanson fameuse d'Elton John. Et lui plante, au commissaire, un crayon dans la main. Exquise enfant. Condamnée à perpétuité, et trente ans d'incompressible, elle est bouclée dans une cellule blanche dont bizarrement la porte est en contreplaqué léger, dans un film qui ne semble pas avoir manqué d'argent mais d'intelligence. On lui fait une piqûre de quelque chose, elle hurle *« Pourquoi elle est pas venue, ma mère ! »*, parce que le hurlement en sueur semble être devenu une étape obligée dans la carrière d'une jeune actrice — Adjani dans *Possession*, Kapriski dans *la Femme publique* et *tutti quanti*, la femme « femme » de la fin du vingtième siècle sera braillante ou ne sera pas — et reçoit la visite de Tchéky Karyo, qu'on appelle Bob dans le film, habillé en curé alors qu'il est un dangereux chef instructeur des services secrets français.

Bob annonce une bonne nouvelle à Nikita : elle est morte. On l'a officiellement enterrée à Maisons-Alfort, allée 8, numéro 30. Elle est donc libre de devenir un agent secret pour racheter sa faute. Elle hésite, tire quelques balles, en encaisse une dans le genou, cède enfin. C'est d'accord, elle apprendra. Tout, le tir au pistolet, les arts martiaux (elle est bien sûr plus forte que son prof asiatique), la micro-informatique et les bonnes manières. Par un escalier, dérobé à Dieu sait qui, elle se retrouve dans un boudoir où Jeanne Moreau enseigne aux nouvelles recrues l'art du peigne à cheveux et du rouge à lèvres. Admirable Jeanne dans ce petit rôle, qui demande à l'hirsute jeune pétasse : *« Pourriez-vous nous donner une définition de la grâce ? — Je vais dire une connerie... »* En effet, et alors ? C'est le script, tout le scénario, qui veut ça, autant s'y faire tout de suite.

Baignoire

Nikita n'est pas vraiment un film littéraire, et ce n'est pas plus mal, mais réduire la bande son à de brèves éructations qui appellent le sous-titre, est un peu rude. En revanche on entend très, très bien les pétarades et la pauvre musique d'Eric Serra qui n'a pas dû se faire une longue migraine en l'occurrence. Bref, les années passent, Nikita devient présentable et Bob lui propose une sortie au restaurant de la gare de Lyon, « le Train Bleu ». L'embêtant avec Bob c'est qu'il propose toujours des sorties foireuses. Au dessert, la petite Nikita doit liquider quelqu'un. Elle envoie donc des balles au titane dans quelques méchants Japonais, file au sous-sol, aux WC, à la cuisine, plonge dans le vide-ordure et ressort, indemne, rue de Ponthieu. Etonnante magie du septième art.

Elle tombera amoureuse d'un charmant caissier de grande surface, Marco (Jean-Hugues Anglade), qu'elle mangera tout cru et continuera ses missions criminelles pour Bob. Une à Venise, notamment, qui n'est pas très surprenante. Une autre beaucoup plus improbable dans une ambassade d'un pays de l'Est à Paris, en compagnie d'un horrible « nettoyeur » des services secrets qui plonge dans l'acide tout corps susceptible de sortir de la baignoire en protestant.

Il faut d'ailleurs signaler que par maints aspects *Nikita* est un film assez violent, facilement répugnant, avec de gros rires gras après beaucoup de chair éclatée qui n'augurent pas d'une psychologie très sympathique chez M. Besson. Mais peut-on parler d'une psychologie, ou même d'intrigue, dans ce qui n'est qu'une bande dessinée, gonflée, soufflée, dont l'apothéose est atteinte au Grand Rex, sur l'écran « grand large » qui avait servi pour *le Grand bleu* (tout est grand chez Besson, il n'a pas du tout peur d'être petit, ne croyez pas ça).

Là, sur une toile de douze hectares, les visages sont des continents, l'œil de Parillaud, une narine d'Anglade sont des archipels, des météores et le plus doux baiser ressemble à la collision de deux Boeings au ralenti. Il fallait du culot sans doute pour tourner avec cet enthousiasme spectaculaire, typique des années 80, une histoire qui n'en demandait vraiment pas tant et les interprètes sont plutôt bons — Parillaud crie beaucoup, mais, soit, elle se donne, Karyo a l'œil opaque de celui qui en sait plus qu'il n'en saura jamais, et Anglade est parfait, drôle, désinvolte, il a l'air de ne faire que passer et du coup il est excellent — mais est-ce l'histoire qu'il nous fallait ? On dira de *Nikita* : « pour adolescents seulement ». Non, la jeunesse mérite mieux que ce qui la flatte sans pudeur.

MICHEL BRAUDEAU

Succès pour l'opération 18 heures-18 francs

L'opération 18 heures-18 francs organisée du 14 au 20 février dans les salles de cinéma parisienne a touché cent quatre vingt-cinq mille spectateurs, soit une augmentation de 25 % par rapport à la première opération du genre, organisée en 1989.

La fréquentation des salles à 18 heures fait un bond de 125 % par rapport à la semaine précédente.

THÉATRE

Ouragan de l'Oural à l'Atlantique

« Le Banc », d'Alexandre Guelman, est une grande pièce soviétique contemporaine et un beau spectacle au Studio des Champs-Elysées

Une fête s'achève à la nuit sur les docks d'Odessa dans un fracas indescriptible, où se mêlent les accords d'un air de rock, quelques notes de l'hymne national soviétique et les discours d'un tribun enfiévré. Dans un hangar, fermé par un mur de bidons couleur rouille, une passerelle et la coque amarrée d'un cargo qu'on devine immense, fatigué, un homme est exclu violemment du tapage par les coups répétés de ses compagnons.

Il se retrouve seul, interpellant du point et du cœur les bidons empilés, confiant ses illusions à un verre de vodka qui lui brûle les lèvres. Quand apparaît une femme, blonde, entre deux âges, entre deux vies comme lui. Une sorte de pont, jusque dans son vêtement, entre l'Union soviétique d'hier et celle d'aujourd'hui. Résolument contemporaine, comme la pièce d'un auteur soviétique qui n'avait jamais encore été traduit en français, Alexandre Guelman.

Guelman a attendu d'avoir quarante ans — c'est l'âge du héros de sa pièce — pour entamer, à la fin des années 70, sa carrière d'auteur dramatique à l'invitation du directeur d'un grand théâtre de Leningrad. *Le Banc* a connu un succès immédiat dans toute l'URSS et a été traduit depuis dans seize pays, jusqu'au Japon et aux Etats-Unis. Rien d'étonnant, tant cette œuvre est le condensé fin, subtil, virtuose même, de soixante ans de dictature au moment d'une « grande évolution » qu'appelait de ses vœux Boulgakov et son ami Zamiatine, dès la fin des années 20 (1).

Guelman, avec une économie de mots fantastique, s'en va miner à coups d'ellipses, d'images, de poésie, sans renoncer à l'énoncé cru de la réalité, mais sans jamais être démonstratif, l'épine dorsale du système soviétique, et du nôtre au passage, cher vieux capitalisme : le mensonge. Jusqu'aux scènes finales du *Banc*, rien de ce qui se dit entre l'ancien ingénieur devenu conducteur d'autobus et la contrôleuse d'une usine de bonneterie n'est vrai, absolument rien. Dans un tel système, personne ne peut avoir confiance en personne. Chacun s'invente une vie, propre à ne rien révéler de sa vie vraie, pour peu qu'il en ait une.

Une pièce à la fois russe et baignée d'espoir

Puis vient, malgré le préjugé, malgré la méfiance, malgré la peur, cette alchimie mystérieuse des corps et des âmes, cette chimie volatile que personne ne contrôle et qui pousse les bras à s'ouvrir, les visages à se rapprocher. L'homme et la femme, qu'ils soient de là-bas, si loin, ou d'ici, tout près, doivent à tout prix trouver assez de force pour lutter contre le mensonge de la société qui les entoure ; mensonge qui les a façonnés au point qu'ils perdent la conscience de ce qu'ils sont vraiment, pour retrouver en eux — et nous, spectateurs, en nous avec eux — le moyen de tendre ce ressort si souvent débandé : l'aptitude au bonheur, à la générosité, à l'amour.

En ce sens — et Saskia Cohen-Tanugi, à qui on doit la mise en scène, ne s'y est pas trompée, — la pièce d'Alexandre Guelman est d'une sensualité extrême et bienfaisante, en même temps que le plus beau témoignage disponible ces jours-ci sur l'organisation totalitaire de nos sociétés, et les moyens de la discuter, de la combattre. Dans *le Banc*, les sens des deux protagonistes chavirent sur un air de vodka dans la lumière d'un automne ukrainien, et l'on pense à Tchekhov. Un joug politico-social pèse sur les épaules des héros et l'on pense à Shakespeare. L'œuvre est donc russe, dans la meilleure tradition, mais — ce qui est nouveau, — baignée d'une lueur d'espoir, et aussitôt universelle. C'est la raison pour laquelle elle nous bouleverse aujourd'hui.

D'autant que dans le très beau décor de Jean Bauer, éclairé superbement par Didier Girard — au point que la scène du Studio des Champs-Elysées n'a peut-être jamais paru aussi grande, — deux acteurs en liberté sous l'œil ultra-lucide de leur metteur en scène font des miracles, ou tout simplement leur métier, mais si bien.

Elisabeth Depardieu a de la force, de la chair, et ses anciennes maladresses sont emportées dans ce maelström du sens. Jean-Michel Dupuis vole sur les mots de toutes les facettes de son talent. La pièce et la mise en scène lui permettent tous les effets de la comédie et du drame, depuis cette gestuelle virtuose dans une première partie où le jeu de masques permet la référence au théâtre de tréteaux, jusqu'aux larmes d'un dénouement, au sens organique du mot. Du très grand art.

Magie de l'écriture théâtrale, magie du jeu des acteurs, magie de la mise en scène... Ces mots, pour finir, empruntés à Goethe après sa lecture de Shakespeare : *« Ce n'est pas de la littérature, on croit se trouver devant les livres formidables du Destin, grands ouverts, et dans lesquels souffle l'ouragan de la vie la plus folle... »*

OLIVIER SCHMITT

▶ **Studio des Champs-Elysées. Du mardi au samedi, 20 h 30, matinées le samedi à 17 h 30 et le dimanche à 15 heures. Durée : 1 h 25. DE 110 F à 150 F. Tél. : 47-20-08-24.**

(1) On pourra lire, chez Solin, la très belle réédition des œuvres de Zamiatine et surtout les *Lettres à Staline*, du même et de Boulgakov.

COMMUNICATION

Dans son réquisitoire en faveur d'un non-lieu

Le parquet a estimé non fondée l'accusation de corruption contre M. Michel Droit

Après les réquisitions du parquet de Paris demandant un non-lieu en faveur de l'académicien Michel Droit, de M. Yves de Chaisemartin, dirigeant du groupe Hersant, et de M. Pascal Vallery-Radot, ancien chargé de mission à la CNCL, c'est désormais au juge Philippe Jeannin qu'il appartient de clore le dossier. Soit par un renvoi en correctionnelle, comme l'avait fait, le 7 janvier 1989, son prédécesseur, M. Claude Grellier, dont l'ordonnance avait aussitôt été annulée pour vice de forme. Soit par une ordonnance de non-lieu conforme au réquisitoire du procureur de la République.

Dans le réquisitoire signé le 8 février, le procureur examine un par un les griefs formulés par la partie civile — Radio-Larsen, une radio parisienne éliminée par la CNCL au profit d'autres stations — à l'appui de ses accusations de corruption. Le texte reconnaît notamment les *« imprudences »* de M. Michel Droit, qui, en continuant de recevoir des versements du groupe Hersant (dont il avait été le salarié pendant vingt ans) après sa nomination à la CNCL, paraît se mettre en infraction avec le règlement de la Commission et s'exposer ainsi à de telles accusations. Il relève certaines faiblesses de la défense de l'académicien et la maladresse d'une déclaration d'impôt erronée. Il admet enfin qu'*« il n'est pas douteux que M. Droit ait opiné favorablement lors des délibérations relatives au groupe Hersant »*.

Néanmoins, toutes les *« ambiguïtés »* du dossier semblent insuffisantes au parquet pour établir la corruption. Un délit sur la base duquel il avait ouvert, le 6 mai 1988, une information contre X...

Rideau

par Annick Cojean

LE parquet de Paris estime qu'il n'y a plus d'affaire Michel Droit et réclame le non-lieu pour l'académicien. C'est une décision juridique, bien sûr, mais surtout, dans le cas précis, politique car le parquet dépend de la chancellerie. Etrange destin que celui de ce dossier instruit depuis deux ans et demi, émaillé de polémiques, de rebondissements de procédures, de dessaisissement, d'inculpations spectaculaires ! Un dossier d'un autre temps, le temps de la « cohabitation » entre M. Mitterrand et le gouvernement Chirac, le temps où les socialistes n'avaient pas de mots trop durs pour la défunte CNCL (Commission nationale de la communication et des libertés) et avaient cru trouver en M. Droit le maillon le plus faible d'une institution qui ne survivrait pas à la réélection de M. Mitterrand.

M. Michel Droit avait été accusé, sur plainte d'une radio privée, d'avoir favorisé l'autorisation d'une autre, proche de ses amis politiques. Cela lui avait valu une inculpation retentissante de forfaiture. La Cour de cassation avait dessaisi le magistrat instructeur, M. Claude Grellier, un juge particulièrement « accrocheur ». Choqué par cette décision, le procureur général de l'époque avait tout fait pour s'y opposer et déclaré qu'on tentait de transformer les magistrats en *« bouffons de la République »*. Ce procureur général était M. Pierre Arpaillange, devenu entre temps garde des sceaux. C'est lui qui, aujourd'hui, dispose de l'autorité politique sur le parquet, auteur des réquisitions en faveur d'un non-lieu pour M. Droit.

Après deux ans et demi, le temps est-il venu de classer le dossier ? C'est ce que pense apparemment le pouvoir. Oubliée la radio plaignante, pot de terre contre pot de fer. Promu, le juge d'instruction par qui le « scandale » éclata : M. Grellier est aujourd'hui vice-président du tribunal de Paris. Enterré bientôt le rapport de police, très sévère pour M. Droit. Sans suite l'inculpation d'un dirigeant du groupe Hersant à qui il était reproché d'avoir continué à rémunérer l'académicien, pourtant membre de la CNCL, afin d'en obtenir des avantages.

Si le magistrat qui instruit actuellement cette affaire suit les réquisitions du parquet, l'affaire Michel Droit ne sera plus qu'un mauvais souvenir pour les intéressés, des plaignants aux inculpés, et il n'y aura pas de procès. Ni l'académicien ni le groupe Hersant n'auront à répondre de leur conduite devant les tribunaux, le juge accrocheur se sera accroché à un dossier de vent, et l'on ne voit guère M. Arpaillange s'indigner contre lui-même.

M. Murdoch, NBC, Cablevision et Hughes associés dans Sky Cable

La télévision par satellite à l'assaut des Etats-Unis

Quatre poids lourds de la communication font cause commune pour lancer à partir de 1993 un système de satellites de télévision directe aux Etats-Unis, capable de diffuser jusqu'à cent huit chaînes, la plupart payantes, vers de petites antennes plates coûtant moins de 300 dollars (moins de 1 800 francs).

Le constructeur de satellites Hughes, filiale de General Motors, l'exploitant de réseaux câblés Cablevison, le « network » de télévision NBC, et le groupe News Corp de M. Rupert Murdoch (notamment propriétaire des studios Twentieth Century Fox) comptent investir à égalité un milliard de dollars au total (5,65 milliards de francs) dans cette aventure, dont 300 millions en capital. Baptisé Sky Cable, ce système de satellites — le plus puissant du monde — viserait d'abord les zones rurales non câblées, mais pourrait aussi se révéler un concurrent pour les réseaux de télévision par câble, auxquels sont abonnés plus de 55 % des foyers américains. Avec cent huit canaux, il a en effet la capacité de transporter les chaînes actuellement diffusées sur le câble, mais aussi de nouveaux programmes. Sky Cable compte notamment servir de vecteur aux futurs programmes en télévision haute définition, accompagnées d'un son de très bonne qualité (l'équivalent d'un disque compact).

Alors qu'en Europe les satellites de diffusion directe se multiplient, aucun projet de cette envergure n'avait encore vu le jour outre-Atlantique. Les quelques tentatives précédentes se sont soldées par des échecs. En 1982, la Federal Communications Commission avait lancé un appel d'offres pour la répartition des fréquences de télévision directe par satellite. Douze sociétés s'étaient portées candidates, mais aucune n'avait concrétisé son projet. Les satellites actuellement en orbite sont donc de faible puissance, ce qui n'a pas empêché nombre de particuliers américains de s'équiper d'antennes de réception grandes et coûteuses. M. Murdoch, qui est déjà propriétaire de Sky Television en Grande-Bretagne, espère toucher initialement 3 millions d'abonnés américains. Pour sa part, NBC, qui cherche à développer des chaînes spécialisées (sport, informations financières) à côté de ses activités traditionnelles de réseau généraliste, travaille avec Thomson et Philips à un standard américain de télévision haute définition (*le Monde* du 26 janvier).

M.C.I.

Avec l'appui des syndicats de journalistes

40 % de la rédaction s'opposent à la réforme des statuts du « Figaro »

Les nouveaux statuts de la société de gestion du *Figaro* (*le Monde* du 9 janvier) sont la cause d'un conflit entre la société des rédacteurs du quotidien et le comité d'entreprise, notamment le Syndicat national des journalistes (SNJ). Les trois cent quatre journalistes membres de cette société de gestion ont voté le 14 février sur le nouveau texte. Si la participation a été très importante (94,67 % de votants), le projet n'a recueilli que 60,45 % des voix au lieu des 75 % requis par les statuts. Il y a eu 39,19 % de « non ». Le projet a été repoussé également par la société des cadres (58 % des voix contre 41,5 %). Mais cadres et rédacteurs ne détiennent que 5 % du capital de la société de gestion du *Figaro*.

Le conseil de la société des rédacteurs a indiqué qu'à la suite de ce vote *« il n'avait par reçu mandat pour approuver les nouveaux statuts »* mais que, *« compte tenu de la participation exceptionnelle et de la forte majorité relative qui s'est prononcée en faveur de ces statuts, il souhaite que ce texte, qui préserve l'identité et la représentation de la rédaction, soit retenu et mis en application »*. Le SNJ a réagi dans un communiqué dénonçant ce *« coup de force »* et a réitéré sa proposition de négociations communes société de rédacteurs syndicats avec le directoire du *Figaro*.

Le conflit porte sur la représentation des personnels. La direction souhaite que la rédaction abandonne le droit de veto dont elle dispose. Ce droit s'exerçant lors de la nomination du président du directoire (M. Robert Hersant) est jusqu'ici restée lettre morte. Le conseil de la société des rédacteurs a réclamé une contrepartie à son abandon. Accordée celle-ci consiste en l'élection et non plus la cooptation des représentants de la rédaction et la récupération de 4 % des parts du capital. Pour le comité d'entreprise (SNJ, FO, CGT), la minorité de blocage demeure un point essentiel. Il réclame aussi que l'ensemble du personnel du *Figaro* (six cent cinquante personnes) et non seulement la rédaction puisse avoir voix au chapitre sur la nomination du président du directoire.

□ **La SOFRES prend le contrôle d'un sondeur allemand.** — Le groupe SOFRES vient de prendre une participation de 76 % dans le capital de l'institut de sondage allemand Emnid, qui a réalisé en 1989 un chiffre d'affaires de 45 millions de francs. La SOFRES était déjà implantée en Belgique (Sobemap Marketing), en Espagne (Sofemasa) et en Italie (Abacus).

□ **Le CSA écrit au PDG de TF 1 à propos de « Ciel mon mardi ».** — Le Conseil supérieur de l'audiovisuel a écrit au PDG de TF 1, M. Patrick Lelay, à la suite des incidents survenus lors de l'émission « Ciel mon mardi », diffusée le mardi 6 février et consacrée à l'extrême droite. Dans sa lettre, le CSA demande au président de TF 1 de *« prendre à l'avenir les précautions qui s'imposent afin d'éviter le renouvellement de tels incidents »*.

France-Télécom poursuit son offensive dans la télévision payante

Déjà retenu pour les chaînes françaises du satellite TDF 1, et plus généralement pour toutes les futures chaînes payantes sur les réseaux câblés français, l'ensemble de normes D2 MAC (pour la transmission) et Eurocrypt (pour le cryptage) vient de marquer un point à l'étranger avec la signature d'un accord entre France-Télécom et le groupe suédois Kinnevik. Ce dernier, qui exploite sur le satellite Astra deux chaînes de télévision (TV 3 et TV 1000) à destination des marchés scandinaves, vient d'adopter Eurocrypt comme norme d'accès conditionnel. Kinnevik utilisera des terminaux construits sous licence par le groupe finlandais Nokia et fera appel aux technologies retenues par France-Télécom pour son programme Visiopass (*le Monde* du 3 février).

En France même, l'administration cherche à développer les programmes payants à travers les réseaux câblés.

Et France-Télécom compte lancer, de septembre 1990 à mars 1991, une expérience de paiement à la séance (« pay-per-view ») sur son réseau de Biarritz. Des négociations avec les producteurs de films ont déjà commencé. Mais l'administration des P et T devra aussi trouver un accord avec Canal Plus, qui détient souvent les droits de première diffusion exclusive des films pour les exploiter avant les chaînes généralistes.

M. C. I.

AGENDA

EXPOSITIONS

JEUDI 22 FÉVRIER

CENTRE GEORGES POMPIDOU

Place Georges-Pompidou
(42-77-12-33)
T.l.j. sf mar. de 12 h à 22 h, sam., dim. et jours fériés de 10 h à 22 h.

EMILE AILLAUD. Galerie des dessins d'architecture Cci. Jusqu'au 4 mars 1990.

DESIGN AUTOMOBILE. Grande galerie. Jusqu'au 30 avril 1990.

DESSINE-MOI UN PIXEL. Atelier des enfants. Jusqu'au 31 mars 1990.

DONATIONS DANIEL CORDIER. Le regard d'un amateur. Salle d'art graphique, 4e étage. Jusqu'au 5 mars 1990.

EDITION TRAVERSIÈRE. Salle d'actualité. Jusqu'au 12 mars 1990.

FILONOV. Grande galerie, 5e étage. Jusqu'au 30 avril 1990.

GÊATAN GATIAN DE CLÉRAMBAULT. Psychiatre et photographe. Galerie de la BPI 2e étage. Jusqu'au 14 mai 1990.

GRAND PRIX DU PONT DE NEMOURS DE DESIGN INDUSTRIEL. Centre d'information Cci. Jusqu'au 4 mars 1990.

HYPNOSES. Salle d'actualité. Jusqu'au 14 mai 1990.

Musée d'Orsay

Entrée quai Anatole-France, pl. Henri-de-Montherlant (40-49-48-14). Mer., ven., sam., mar. de 10 h à 18 h, jeu. de 10 h à 21 h 45, dim. de 9 h à 18 h. Fermé le lundi. Visite de groupes rens. au 45-49-45-46.

LE CORPS EN MORCEAUX. Entrée : 25 F (dimanche : 16 F.). Billet jumelé exposition musée : 40 F. Jusqu'au 3 juin 1990.

UN PHOTOGRAPHE VICTORIEN : LADY HAWARDEN (1822-1865). Exposition dossier. Entrée : 23 F (billet d'accès du musée). Jusqu'au 29 avril 1990.

Palais du Louvre

Entrée par la pyramide (40-20-53-17). T.l.j. sf mar. de 12 h à 22 h (fermeture des caisses à 21 h 30).

ACQUISITIONS RÉCENTES DU MUSÉE. Hall Napoléon. Entrée : 25 F. Jusqu'au 26 février 1990.

LÉONARD DE VINCI - LES ÉTUDES DE DRAPERIE. Hall Napoléon. Entrée : 25 F (possibilité de billets couplés avec le billet d'entrée du musée). Jusqu'au 26 février 1990.

LE PAYSAGE EN EUROPE DU XVIe AU XVIIIe SIÈCLE. Pavillon de Flore. Entrée : 25 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 23 avril 1990.

LE PEINTRE, LE ROI, LE HÉROS. L'Andromède de Pierre Mignard. Pavillon de Flore. Entrée : 25 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 23 avril 1990.

Musée d'Art moderne de la Ville de Paris

12, av. de New York (47-23-61-27). T.l.j. sf lun. de 10 h 30 à 17 h 40, mer. jusqu'à 20 h 30. Visites commentées le jeudi à 12 h 30, le samedi à 14 h 30.

KUPKA OU L'INVENTION D'UNE ABSTRACTION. Entrée : 15 F. Jusqu'au 25 février 1990.

SOPHIE TAEUBER. Rétrospective. Entrée : 16 F. Jusqu'au 18 mars 1990.

Grand Palais

Av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower.

LES ENVOLS DE JACQUES LARTIGUE. Cent photographies en noir et blanc de 1904 à 1944. Galeries nationales (42-56-37-11). T.l.j. sf mar. et mer. de 12 h à 19 h. Entrée : 12 F. *Jusqu'au 30 avril 1990.*

SAD 90, CINQUANTE-CINQUIÈME SALON DES ARTISTES DÉCORATEURS. (43-59-66-10). T.l.j. de 10 h à 20 h, nocturnes les mer., ven. jusqu'à 22 h. *Entrée : 40 F. Jusqu'au 11 mars* 1990.

SOLIMAN LE MAGNIFIQUE. Galeries nationales (42-89-54-10). T.l.j. sf mar. de 10 h à 20 h, mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 33 F. Jusqu'au 14 mai 1990.

CENTRES CULTURELS

LE BAUHAUS DE DESSAU. Centre culturel de la République démocratique allemande, 117, bd Saint-Germain (46-34-25-97). *T.l.j. sf dim. et lun.* de 13 h 30 à 20 h, sam. de 15 h à 20 h. Jusqu'au 24 mars 1990.

CAMEROUN, TERRE D'ARCHITECTURES. Chapelle de la Sorbonne, place *de la Sorbonne (40-48-24-97). T.l.j. sf* dim. de 11 h à 13 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 28 février 1990.

CLICHÉS, LE CHOIX DES SENS. Centre culturel de Wallonie-Bruxelles, Beaunord, *127-129, rue Saint-Martin* (42-71-26-16). T.l.j. sf lun. de 11 h à 19 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 4 mars 1990.

COUP D'ŒIL, TABLEAUX ET DESSINS DU HAAGS GEMEENTEMUSEUM. Choix et installation de Rudi Fuchs. Institut néerlandais, 121, rue de Lille (47-05-85-99). T.l.j. sf lun. de 13 h à 19 h. Jusqu'au 4 mars 1990.

CÉLÉBRITÉS A L'AFFICHE. Cent ans de personnages célèbres dans la publicité. Bibliothèque Forney, hôtel de Sens, 1, rue du Figuier (42-78-14-60). T.l.j. sf dim. et lun. de 13 h 30 à 20 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 24 mars 1990.

EGYPTE - EGYPTE. Institut du monde arabe, salle d'actualité, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 10 h à 20 h. Entrée : 35 F. Jusqu'au 18 mars 1990.

FRED DEUX, ŒUVRE - 1949-1990. Textes, livres, dessins, gravures. Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts, chapelle des Petits-Augustins - 14, rue Bonaparte (42-60-34-57). T.l.j. sf mar. de 13 h à 19 h. Entrée : *18* F. Jusqu'au 11 mars 1990.

HOMMAGE A MAX JACOB. Maison de la Poésie, terrasse du Forum des Halles, 101, rue Rambuteau (42-36-27-53). T.l.j. de 12 h à 18 h. Jusqu'au 18 mars 1990.

JEAN-DENIS MALCLÈS. Bibliothèque historique de la Ville de Paris, hôtel de Lamoignon - 24, rue Pavée (42-74-44-44). T.l.j. sf dim. et jours fériés de 10 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 24 mars 1990.

MOHROR. Photographies. Hôtel de Ville, *salle Saint-Jean, rue Lobau, porche* côté Seine. T.l.j. sf lun. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 8 avril 1990.

MOON SHIN. Paris Art Center, 36, rue Falguière (43-22-39-47). T.l.j. sf *dim., lun. et jours fériés de 14 h à 19 h.* Jusqu'au 7 avril 1990.

NICHOLAS NIXON. Pictures of people. Espace photographique de Paris, Nouveau Forum des Halles, place Carrée - 4 à 8, Grande Galerie *(40-26-87-12).* T.l.j. sf lun. de 13 h à 18 h, sam., dim. jusqu'à 19 h. Entrée : 7 F. Jusqu'au 4 mars 1990.

OBJETS INTERDITS. Fondation Dapper, 50, av. Victor-Hugo (45-00-01-50). T.l.j. de 11 h à 19 h. Entrée : 15 F (entrée libre le mercredi). Jusqu'au 7 avril 1990.

PARISTANBUL. La peinture contemporaine turque. Cité internationale des arts, 18, rue de l'Hôtel-de-Ville (42-78-71-72). T.l.j. (ainsi que les jours fériés) de 13 h à 19 h. Du 23 février 1990 au 6 mars 1990.

RENÉ PATOUILLARD-DEMORIANE (1867 - 1967). Fondation Taylor, 1, rue La Bruyère (48-74-85-24). T.l.j. sf dim. et lun. de 13 h à 19 h. Jusqu'au 28 février 1990.

QATAR A PARIS. Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 13 h à 20 h. Du 23 février 1990 au 28 février *1990.*

LE TAPIS : PRÉSENT DE L'ORIENT A L'OCCIDENT. Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 13 h à 20 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 25 mars 1990.

KN THURLBECK. Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (45-51-35-73). T.l.j. sf dim. de 10 h à 19 h. Jusqu'au 10 mars 1990.

GALERIES

ALECHINSKY. Livres et livres. Galerie La Hune, 14, rue de l'Abbaye (43-25-54-06). Jusqu'au 15 mars 1990.

COLETTE ALVAREZ URBAJTEL. Galerie Agathe Gaillard, 3, rue du Pont-Louis-Philippe (42-77-38-24). Jusqu'au 24 mars 1990.

KAREL APPEL. Gallery Urban, 22, av. Matignon (42-65-21-34). Jusqu'au 2 mai 1990.

ARTE POVERA, MULTIPLES 1969 - 1970. Galerie Durand-Dessert, 43, rue de Montmorency (42-78-29-66). Du 24 février 1990 au 24 mars 1990.

RICHARD ARTSCHWAGER. Galerie Ghislaine Hussenot, 5 bis, rue des Haudriettes (48-87-60-81). Du 24 février 1990 au 26 mars 1990.

AUTOUR DE LA REVUE CLIVAGES. Galerie Clivages, 46, rue de l'Université (42-96-69-57). Jusqu'au 10 mars 1990.

ELIZABETH BALLET. Galerie des Archives, 46, rue des Archives (42-78-05-77). Jusqu'au 3 mars 1990.

JEAN-MICHEL BASQUIAT. Onze œuvres sur papier. Galerie La Gaill-Peyroulet, 18, rue Keller (48-07-04-41). Jusqu'au 3 mars 1990.

MOHAMED BENNANJ. Galerie Etienne Dinet, 30, rue de Lisbonne (42-56-43-26). Jusqu'au 3 mars 1990.

FRANÇOIS BOUILLON. Galerie de France, 52, rue de la Verrerie (42-74-38-00). Jusqu'au 3 mars 1990.

JEAN-PIERRE LE BOUL'CH. Galerie du Centre, 5, rue Pierre-au-Lard (42-77-37-92). Jusqu'au 31 mars 1990.

PETER BRIGGS. Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix (42-72-35-47). Jusqu'au 14 mars 1990.

CHARLES BÉZIE. Galerie Convergence, 39, *rue des Archives* (42-78-57-45). Jusqu'au 17 mars 1990.

EUGENIO CANO. Galerie Sylvana Lorenz, 13, rue Chapon (48-04-53-02). Du 24 février 1990 au 24 mars 1990.

CARDENAS. Bois. JGM Galerie, 8 bis, rue Jacques-Callot (43-26-12-06). Jusqu'au 3 mars 1990.

LE CARNET D'ARTISTE. The artist's notebook. Galerie Bernard Jordan, 52-54, rue du Temple (42-72-39-84). Jusqu'au 8 mars 1990.

TOM CARR. Galerie Baudoin Lebon, 34, rue des Archives (42-72-09-10). Du 22 février 1990 au 24 mars 1990.

CARTE BLANCHE A DENISE BRETEAU : ANNICK DOIDEAU. Galerie Nane Stern, 25, av. de Tourville (47-05-08-46). Jusqu'au 3 mars 1990.

PHILIPPE CAZAL. Galerie Claire Burrus, 30-32, rue de Lappe (43-55-36-90). Jusqu'au 1 avril 1990.

CHAMBAS. Galerie Krief, 50, rue Mazarine (43-29-32-37). Jusqu'au 17 mars 1990. / Galerie Proscénium, 35, rue de Seine *(43-54-92-01). Jusqu'au 10 mars* 1990.

PARVINE CURIE. L'Atelier Lambert, 62, rue La Boétie (45-63-51-52). Jusqu'au 10 mars 1990.

DADO. *Galerie Isy Brachot, 35, rue* Guénégaud (43-54-22-40). Jusqu'au 3 mars 1990.

ALAN DAVIE. Galerie Louis Carré, 10, av. de Messine (45-62-57-07). *Jusqu'au 3 mars 1990.*

JOËL DUCORROY. Galerie Polaris, 8, rue Saint-Claude (42-72-21-27). Jusqu'au 24 mars 1990.

THOMAS FLORSCHUETZ. Galerie *du Jour Agnès B, 6, rue du Jour* (42-33-43-40). Du 22 février 1990 au 24 mars 1990.

HENRI GŒTZ. Galerie Bellint, 28 bis, bd Sébastopol (42-78-01-91). Jusqu'au *3 mars 1990.*

LA GRAVURE BULGARE CONTEMPORAINE. Galerie Lehalle, 3, rue Augereau (45-55-80-99). Jusqu'au 2 mars 1990.

LOIC LE GROUMELLEC. *Galerie* Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple (42-71-09-33). Jusqu'au 20 mars 1990.

WERNER HANNAPPEL. *Galerie Michèle Chomette, 24, rue Beaubourg* (42-78-05-62). Du 24 février 1990 au 24 mars 1990.

RAFFI KAISER. Galerie Heyram - Mabel Semmler, 56, rue de l'Université (42-22-58-09). *Jusqu'au 28 février 1991.*

KONRAD KLAPHECK, WIFREDO LAM. Galerie Lelong, 13-14, rue de Téhéran (45-63-13-19). Jusqu'au 3 mars 1990.

JOHN-FRANKLIN KŒNIG. *Galerie* Erval, 16, rue de Seine (43-54-73-49). Jusqu'au 10 mars 1990.

FERDINAND KULMER. Galerie d'art *international, 12, rue Jean-Ferrandi* (45-48-84-28). *Jusqu'au 3 mars 1990.*

LES LEVINE. Galerie Montaigne, 36, avenue Montaigne (47-23-32-35). Jusqu'au 28 mars 1990.

MATTA. Galerie de France, 50-52, rue de la Verrerie (42-74-38-00). Jusqu'au 3 mars 1990.

PIERRE MERCIER. Galerie Laage-Salomon, 57, rue du Temple (42-78-11-71). Jusqu'au 24 mars 1990.

FERNANDO MIGNONI. Galerie Denise René, 196, bd Saint-Germain (42-22-77-57). Jusqu'au 5 mars 1990.

LOUIS NALLARD. Galerie Jeanne Bucher, 53, rue de Seine (43-26-22-32). Jusqu'au 3 mars 1990.

PASSIONS, ARIENTI, CATELANI, DELLAVEDOVA, MARTEGANI, MAZZUCCONI. Galerie Montenay, 31, rue Mazarine (43-54-85-30). Jusqu'au 3 mars 1990.

PLUS OU MOINS RARES ÉDITIONS... Galerie Claudine Papillon, 59, rue de Turenne (40-29-98-80). Jusqu'au 24 mars 1990.

LES PRAGOIS. les années de silence. Galerie Lamaignère Saint-Germain, 43, rue de Saintonge (48-04-59-44). Jusqu'au 3 mars 1990.

ANTON PRINNER. Galerie J. et J. Donguy, 57, rue de la Roquette (47-00-10-94). Jusqu'au 3 mars 1990.

REBEYROLLE. Galerie Adrian Maeght, 42-46, rue du Bac (45-48-45-15). Jusqu'au 24 mars 1990.

MARIO REIS. Galerie Praz-Delavallade, 10, rue Saint-Sabin (43-38-52-60). Jusqu'au 30 mars 1990.

GEORGES ROUSSE. Galerie Farideh-Cadot, 77, *rue des Archives* (42-78-08-36). *Jusqu'au 28 février 1990.*

DANIEL SCIORA. Galerie de Francony, 59, rue de Seine (46-34-50-71). Jusqu'au 31 mars 1990.

OLIVIER SEGUIN. Galerie J. Moussion, 110, rue Vieille-du-Temple (48-87-75-91). Du 24 février 1990 au 17 mars 1990.

THIERRY SIGG. Galerie Darthea Speyer, 6, rue Jacques-Callot (43-54-78-41). Jusqu'au 31 mars 1990.

FRANÇOIS STAHLY. Galerie Philip, 16, place des Vosges (48-04-58-22). Jusqu'au 6 mars 1990.

FRANK STELLA. Galerie Beaubourg, nouvel espace, 3, rue Pierre-au-Lard (48-04-34-40). Jusqu'au 10 mars 1990.

HIROSHI SUGIMOTO. Galerie Urbi et Orbi, 48, rue de Turenne, 2e étage, escalier B (42-74-56-36). Jusqu'au 9 mars *1990.*

LIDIA SYROKA. Galerie Françoise Palluel, 91, rue Quincampoix (42-71-84-15). Jusqu'au 2 mars 1990.

SÉLECTION DE PEINTRES ISRAÉ*LIENS.* *Galerie Stavit, 4, rue de Luynes* (42-22-51-36). Jusqu'au 15 mars 1990.

THE SHADOW OF PRESENCE. Galerie Charles Cartwright, 6, rue de Braque *(48-04-86-86). Jusqu'au 15 mars* 1990.

LUIS TOMASELLO. Galerie Carlhian, 35, rue de Charonne (47-00-79-28). Jusqu'au 3 mars 1990.

JACQUES TRUPHEMUS. Galerie Claude Bernard, 7-9, rue des Beaux-Arts (43-26-97-07). Jusqu'au 17 mars 1990.

MITJA TUSEK. Galerie Froment et Putman, 33, *rue Charlot* (42-76-03-50). Jusqu'au 3 mars 1990.

BERNAR VENET. Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg (42-72-14-10). Jusqu'au 14 mars 1990.

ANDY WARHOL. Estampes. *Galerie* Artcurial, 9, av. Matignon (42-99-16-16). Du 27 février 1990 au 31 mars 1990.

GARY WOODS. Comptoir de la photographie, cour du Bel-Air - 56, rue du Faubourg-Saint-Antoine (43-44-11-36). Jusqu'au 4 mars 1990.

MUSÉES

AFRIQUE, FORMES SONORES. Musée national des Arts africains et océaniens, 293, av. Daumesnil (43-43-14-54). T.l.j. *sf mar.* de 10 h à 17 h 30 sam., dim. de 10 h à 18 h. Entrée : 23 F, 13 F (dim.). Jusqu'au 2 avril 1990.

LES AMÉRIQUES DE CLAUDE LEVI-STRAUSS. Musée de l'Homme, palais de Chaillot, *place du Trocadéro* (45-53-70-60). T.l.j. sf mar. et fêtes de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 20 F, 25 F (comprenant la visite du musée). Jusqu'au 24 avril 1990.

ANATOLIE ANTIQUE, FOUILLES FRANÇAISES EN TURQUIE. Bibliothèque Nationale, cabinet des médailles et antiques, 58, rue de Richelieu (47-03-83-30). T.l.j. de 13 h à 17 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 16 avril 1990.

L'ART DE CARTIER. Musée du Petit Palais, av. Winston-Churchill (42-65-12-73). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40, mer. jusqu'à 22 h. Visites-conférences jeu. et sam. à 14 h 30. Prix : 22 F + droit d'entrée. Entrée : 25 F. Jusqu'au 11 mars 1990.

L'ART NAIF ESPAGNOL. Musée d'Art naïf Max Fourny – halle Saint-Pierre, 2, rue Ronsard (42-58-74-12). T.l.j. de 10 h à 18 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 30 avril 1990.

BRONZES ANTIQUES. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h, jeu. jusqu'à 22 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 1 juillet 1990.

DEUX PALAIS SUR UN QUAI. L'Institut de France et l'Hôtel de la Monnaie. Hôtel de la Monnaie, 11, quai Conti (40-46-56-66). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 13 h à 18 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 15 mai 1990.

EN FRANÇAIS DANS LE TEXTE. *Dix siècles de lumières par le livre.* Bibliothèque Nationale, galeries Mansart et Mazarine, 58, rue de Richelieu (47-03-81-26). T.l.j. de 12 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 13 mai 1990.

ETENDARDS DE LA LIBERTÉ. Quarante artistes internationaux. Hôtel national des Invalides, couloir de Nîmes, place des Invalides (45-55-30-11). T.l.j. de 10 h à 17 h. Jusqu'au 28 février 1990.

BERNARD EVEIN. Décorateur de cinéma. Cinémathèque française, palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (45-53-21-86). T.l.j. sauf mar. de 10 h à 17 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 11 mars 1990.

EVOLUTION DU STYLE. Musée Bouchard, 25, rue de l'Yvette (46-47-63-46). Mar. et sam. de 14 h à 19 h. Fermé les quinze derniers jours de chaque trimestre (15 au 31 mars, 15 au 30 juin, 15 au 30 sept). Jusqu'au 15 mars 1990.

FEMMES FIN DE SIÈCLE, 1885 - 1895. *Musée de la Mode et du Costume.* Palais Galliera, 10, av. Pierre-1er-de-Serbie (47-20-85-23). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Entrée : 25 F. Jusqu'au 20 mai 1990.

CAROLINE FEYT. *Toros. Bibliothèque* Nationale, rotonde Colbert, 6, rue des Petits-Champs et 2, rue Vivienne (47-03-81-26). T.l.j. sf dim. et jours fériés de 12 h à 18 h 30. Jusqu'au 24 février 1990.

FORTS DU LITTORAL. Musée des Plans-Reliefs, hôtel national des Invalides, 4 étage, place des Invalides (45-51-95-05). T.l.j. de 10 h à 16 h 45. Fermé le 1er mai. Entrée : 23 F. Jusqu'au 30 avril 1990.

HENRI IV ET LA RECONSTRUCTION DU ROYAUME. Archives nationales, hôtel de Rohan, 87, *rue Vieille-du-*Temple (40-27-60-00). T.l.j. sf lun. de 12 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 25 février 1990.

NOS ANNÉES 80. Musée des Arts de la mode, pavillon de Marsan, 109, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 11 h à 18 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 1er avril 1990.

P.A.B. A LA B.N. Petits livres majuscules. Bibliothèque Nationale, galerie *Mortreuil*, 58, rue de Richelieu (47-03-81-26). T.l.j. de 12 h à 18 h. Jusqu'au 4 mars 1991.

PARIS ET LE DAGUERRÉOTYPE. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 40, jeudi jusqu'à 22 h. Cycle de conf. : Histoire générale de Paris le jeudi de 18 h 15 à 19 h 30. Entrée : 20 F. Jusqu'au 28 février 1990.

PARIS, LA VILLE ET SES PROJETS. Pavillon de l'Arsenal, galerie d'actualité, 21, boulevard Morland (42-76-33-97). T.l.j. sf lun. de 10 h 30 à 18 h 30, dim. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 4 mars 1990.

PROJETS ARCHITECTURAUX DE RESTRUCTURATION DU MUSÉE RODIN. Musée Rodin, hôtel Biron, 77, rue de Varenne (47-05-01-34). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h. Entrée : 16 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 11 mars 1990.

SAINT-SERNIN DE TOULOUSE. Trésors et métamorphoses. Caisse nationale des monuments historiques, hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (42-74-22-22). T.l.j. de 10 h à 18 h. Visites commentées, *rens. au 48-87-24-14.* Entrée : 22 F. Jusqu'au 16 avril 1990.

SEIGNEURS, ARTISANS, PAYSANS : ARCHÉOLOGIE D'UN VILLAGE MÉDIÉVAL. Musée national des *Thermes et de l'hôtel de Cluny, 6, place* Paul-Painlevé (43-25-62-00). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 15. Entrée : 15 F, dim. (8 F). Jusqu'au 28 mai 1990.

SNOOPY FÊTE SES QUARANTE ANS. Musée des Arts décoratifs, galerie d'actualité, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf *mar.* de 10 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 22 avril 1990.

VOYAGES DANS LES MARCHES TIBÉTAINES. Musée de l'Homme, palais de Chaillot, place du Trocadéro (45-53-70-60). T.l.j. sf mar. et fêtes de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 16 F (billet donnant droit à la visite du musée). Jusqu'au 1er octobre 1990.

PÉRIPHÉRIE

BOULOGNE-BILLANCOURT. Affiches du cinéma français : des années trente aux années cinquante. Centre culturel de Boulogne-Billancourt, 22, rue de la Belle-Feuille (46-84-77-95). T.l.j. de 9 h à 21 h, dim. de 10 h à 12 h. Jusqu'au 8 avril 1990. Bibliothèque Marmottan, 19, rue Salomon-Reinach (46-05-22-64). T.l.j. sf dim. et lun. de 14 h 30 à 18 h. Jusqu'au 8 avril 1990.

CORBEIL-ESSONNES. Gérard Alary. Centre d'Art contemporain Pablo Neruda, 22, rue Marcel-Cachin (60-89-00-72). T.l.j. sf lun. de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30, dim. de 16 h à 19 h. Jusqu'au 18 mars 1990.

LA DÉFENSE. La Traversée de Paris. Grande Arche, entrée sous l'escalier de la Grande Arche (40-90-05-18). T.l.j. sf lun. de 10 h 30 à 19 h 30, ven. de 10 h 30 à 22 h 30. Réservations au 48-78-75-00. Entrée : 50 F. Jusqu'au 22 avril 1990.

IVRY-SUR-SEINE. David Boeno, Jean-Paul Marcheschi, Michel Paysant. Centre d'art contemporain, 93, av. Georges-Gosnat (46-70-15-71). Jusqu'au 25 mars 1990. Jean Clareboudt, Jean-Claude Ruggirello. Centre d'art contemporain, 93, av. Georges-*Gosnat (46-70-15-71).* T.l.j. sf lun. de 12 h à 19 h, dim. de 11 h à 17 h. Jusqu'au 25 mars 1990.

PARIS-LA DÉFENSE. Jean-Paul Marcheschi. *Onze mille nuits. Galerie La Défense Art 4, Patrimoine du monde,* 15, pl. de La Défense (49-00-15-96). Jusqu'au 11 mars 1990.

SAINT-DENIS. Olivier Debré. Dessins 1945 - 1960. Musée d'art et d'his*toire, 22 bis, rue Gabriel-Péri* (42-43-05-10). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 30, dim. de 14 h à 18 h 30. Jusqu'au 31 mars 1990.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 23 FÉVRIER

« Autour du Mandala : *comprendre* l'univers et se connaître soi-même », 12 h 30, 6, place d'Iéna (Musée Guimet).

« Les ivoires, 12 h 30, 6, place Paul-Painlevé (Musée de Cluny).

« *Pyramide, crypte et aménagement* du Grand Louvre », 11 heures, métro Louvre (M.-C. Lasnier).

« Exposition : seigneurs et paysans, un village au Moyen Age », 14 h 30, *6, place Paul-Painlevé (I. Hauller).*

« Le XVIIIe siècle français au Louvre, de Watteau à Fragonard », 14 h 30, devant les grilles du Conseil d'Etat, place du Palais-Royal (Arts et castera).

« *L'œil de Monet », 14 h 30, 2, rue* Louis-Boilly (L'art et la manière).

« De la rue Hautefeuille au quartier Saint-André-des-Arts », 14 h 30, fontaine Saint-Michel (Paris pittoresque et insolite).

« L'hôtel de Lauzun », 14 h 30, 17, quai d'Anjou (Connaissance de Paris).

« Hôtels et jardins du *Marais*, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Kupka, abstraction et couleurs », 14 h 30, 11, avenue du Président-Wilson (Mme Cazes).

« Sculpture gothique de la fin du XIIe et du XIVe siècle au Musée des monuments français », 15 heures, hall du musée, place du Trocadéro.

« Les apothicaireries des Invalides et le laboratoire de Parmentier », 16 heures, sortie métro Varenne (Monuments historiques).

« Les salons de l'Arsenal », 15 heures, 1, rue de Sully (D. Bouchard).

« *Exposition : Henri IV et la reconstruction du royaume* », 15 heures, 87, rue Vieille-du-Temple (Approche de l'art).

Pour les jeunes

« L'Opéra, ses décors et ses coulisses », 13 h 15, vestibule, statue de Lully (Monuments historiques).

« Découverte des collections du Musée d'art moderne » (huit-douze ans), 14 h 30, 11, avenue du Président-Wilson.

« Séances de contes », 14 h 30, musée du Petit Palais.

CONFÉRENCES

Auditorium du Musée du Louvre, 16 h 30 : « Le vidéodisque de la fondation J.-P. Getty », présenté par K. Blanc.

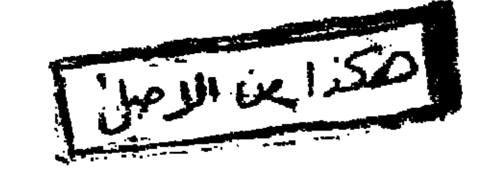
4, rue de Chevreuse, 17 h 30 : « La nouvelle Europe vue de Prague », avec M. Jiri Hajek, président du comité Helsinki-Tchécoslovaquie (Rencontres du CERI).

35, rue des Francs-Bourgeois, 18 h 30 : « *Les événements de l'Europe* de l'Est et l'avenir de l'Allemagne », par F.-G. Dreyfus (Maison de l'Europe).

14, rue Bonaparte, 18 h 30 : « L'admission des femmes à l'Ecole des beaux-arts *de Paris au tournant du siècle* », par M. Sauer (ENSBA).

21, boulevard Morland, 18 h 30 : « Equipements et logements dans la ville », avec F. Montes, S. Soler, M. Ulrich, F. Souchay (*Pavillon de l'Arsenal*).

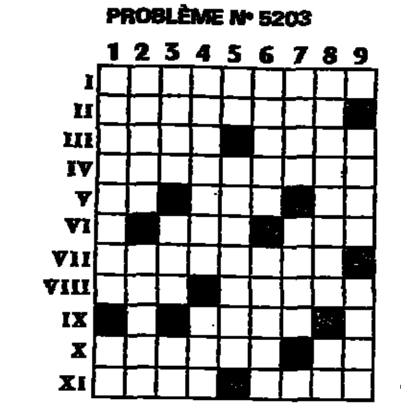
11 *bis*, rue Keppler, 20 h 15 : « Réalité et mirages de l'astral ». Entrée gratuite (Loge unie des théosophes).



AGENDA

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5203



HORIZONTALEMENT

I. Incident de parcours. – II. Mieux vaut ne pas mettre la main dessus. – III. Pour celui qui a payé pour les autres. Sont nombreux dans les grandes surfaces. – IV. Certains bergers la portent. – V. Pronom. A du liquide sur lui. Conjonction. – VI. Faisait des opérations. Fait progresser. – VII. Susceptibles d'éprouver de la gêne. – VIII. Pas épargnée. Passer et repasser. – IX. Est laissée en dépôt. – X. Donne de l'éclat. Que l'on ne porte donc plus. – XI. Etranger aux échanges. Visible sur certains clous.

VERTICALEMENT

1. Peut porter un tablier. Glacés sur les bords. – 2. Se prend en même temps que la retraite. Qui n'a rien à offrir. – 3. Créait des liens. Il fut un temps où on la faisait chanter. Conjonction. – 4. Mise en boîte. A pris de nombreuses formes. – 5. Va sur le podium. N'aime pas être sur le dos. – 6. Avait de l'inspiration. Diriger vers différentes destinations. – 7. Est placé sur des feuilles. Est appelé à avoir des cornes. – 8. Plutôt lourde. Paré pour le bain. – 9. Est située près de l'eau. Poussée de fièvre.

Solution du problème n° 5202

Horizontalement

I. Baladeuse. – II. Amarante. – III. Fi. Mi. Eve. – IV. Oates. Rit. – V. Ube. Vice. – VI. Illuminés. – VII. Lear. – VIII. Mafin. – IX. Economies. – X. Urne. Uélé. – XI. Ris ! Iseut.

Verticalement

1. Bafouilleur. – 2. Amiable. Cri. – 3. La. Télamons. – 4. Arme. Urane. – 5. Dais. Lô. – 6. En. Vidimus. – 7. Utérin. Niée. – 8. Sévices. Elu. – 9. Etés. Set.

GUY BROUTY

FRANCE loto

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER (J.O. du 07/02/90)
TOUS CUMULS COMPRIS AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISONS	FINALES ET NUMÉROS	VALENTINS Série 1 (F)	VALENTINES Série 2 (F)
0	0 7860 03260 11100 44490	200 4 200 40 200 20 200 40 200	200 2 200 20 200 40 200 20 200
1	1 1101	200 2 200	200 4 200
2	222 472 3562 21262	1 200 1 200 2 000 20 000	600 600 4 000 40 000
3	03 3853 6153 7923	400 4 000 2 000 4 000	400 2 000 4 000 2 000
4	44 644 714	400 1 000 1 200	400 1 600 600
5	075	1 200	600

TERMINAISONS	FINALES ET NUMÉROS	VALENTINS Série 1 (F)	VALENTINES Série 2 (F)
5	8365 55905	4 000 20 000	2 000 40 000
6	64986 040246 069896 113856	20 000 400 000 5 000 000 1 500 000	40 000 1 000 000 1 500 000 5 000 000
7	0037 11717 80887 002767	2 000 40 000 40 000 1 000 000	4 000 20 000 20 000 400 000
8	88 98 028 188 608 0538	400 400 1 200 1 000 600 2 000	400 400 600 1 600 1 200 4 000
9	279 719 8519 63339 89039	600 600 4 000 20 000 40 000	1 200 1 200 2 000 40 000 20 000

90 TRANCHE DE LA SAINT VALENTIN 11e
TIRAGE DU MERCREDI 21 FEVRIER 1990
RESULTATS OFFICIELS - INFORMATIONS 36-15 LOTO

FRANCE loto TACOTAC LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O. du 03/01/90)

Le numéro 3 2 5 6 3 9 gagne 4 000 000,00 F

Les numéros approchant à la centaine de mille : 0 2 5 6 3 9, 1 2 5 6 3 9, 2 2 5 6 3 9, 4 2 5 6 3 9, 5 2 5 6 3 9, 6 2 5 6 3 9, 7 2 5 6 3 9 gagnent 40 000,00 F

Les numéros approchant aux					gagnent
Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	
305639	320639	325039	325609	325630	10 000,00 F
315639	321639	325139	325619	325631	
335639	322639	325239	325629	325632	
345639	323639	325339	325649	325633	
355639	324639	325439	325659	325634	
365639	326639	325539	325669	325635	
375639	327639	325739	325679	325636	
385639	328639	325839	325689	325637	
395639	329639	325939	325699	325638	

Tous les billets se terminant par		gagnent
	5639	4 000,00 F
	639	400,00 F
	39	200,00 F
	9	100,00 F

LOTO N° 8 TIRAGE DU MERCREDI 21 FEVRIER 1990

1 3 9 19 26 43 – 25 NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE

POUR LES TIRAGES DES MERCREDI 28 ET SAMEDI 03 MARS 1990 VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRES-MIDI



90 TACOTAC TIRAGE DU MERCREDI 21 FEVRIER 1990 10e
RESULTATS OFFICIELS - INFORMATIONS 36-15 LOTO

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT

Le Monde SANS VISA

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 22 février

TF 1

20.40 **Série : Le triplé gagnant.** Le manoir des veuves, de Charles Bitch.
22.20 ▶ **Magazine : Ex-libris.** Expliquez-moi : Etiemble, Daniel Herrero, Marcel Maréchal ; Exploration : Louis Guilloux ; Interview : Woody Allen ; Extérieur livre : William Styron.
23.20 **Série : L'heure Simenon.**
0.15 **Journal, Météo et Bourse.**

A 2

20.40 **Magazine : Envoyé spécial.** Présenté par Bernard Benyamin. Sommaire : Fela, le roi de la musique africaine ; Les golden boys ; Les jeux vidéo.

21.45 **Débat : « Où va l'Est ? »** Animé par Christine Ockrent et Serge July. Avec Bronislaw Geremek (Pologne), Gregor Gysi (RDA), Petre Roman (Roumanie), Janos Kis (Hongrie), Andreï Gratchov (Tchécoslovaquie).
23.10 **Informations : 24 heures sur la 2.** Avec le magazine européen Puissance 12.
23.25 **Météo.**
23.30 **Magazine : Du côté de chez Fred.** Léonor Fini, artiste peintre.

FR 3

20.35 **Cinéma : Pale Rider, le cavalier solitaire.** ■■ Film américain de Clint Eastwood (1985).
22.35 **Journal et Météo.**
23.00 **Documentaire : Tournage d'une légende.** Le tournage du film *Autant en emporte le vent*, par David Hinton (v.o.).

CANAL PLUS

20.30 **Cinéma : Les portes tournantes.** □ Film canadien de Francis Mankiewicz (1988).
22.05 **Flash d'informations.**
22.15 **Cinéma : Rambo 3.** □ Film américain de Peter McDonald (1988).
23.55 **Cinéma : La maison de grand-mère.** ■ Film américain de Peter Rader (1988).

LA 5

20.40 **Cinéma : Cocktail Molotov.** □ Film français de Diane Kurys (1979).
22.20 **Série : Deux flics à Miami.**
23.05 **Magazine : Désir.**
23.30 **Série : Le voyageur.**
0.00 **Journal de minuit.**

M 6

20.35 **Cinéma : Jean's tonic.** □ Film français de Michel Patient (1984).
22.10 **Série : Brigade de nuit.**
23.05 **Feuilleton : Jo Gaillard.**
0.00 **Six minutes d'informations.**

LA SEPT

20.45 **Jazz soundies collection.**
21.00 **Magazine : Mégamix.** De Martin Meissonnier.
22.00 **Documentaire : Une leçon particulière de musique avec Nikita Magaloff.** De Thierry Benizeau.
23.00 **Documentaire : Aimé Césaire.** De Sarah Maldoror.

FRANCE-CULTURE

20.30 **Dramatique.** Pericoloso, de Gérard Levoyer.
21.30 **Profils perdus.** Max-Pol Fouchet.
22.40 **Nuits magnétiques.** Mahdia (rediff.).
0.05 **Du jour au lendemain.**
0.50 **Musique : Coda.** Le groupe Can.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (en direct du Grand Auditorium) : Concerto de chambre pour violon, piano et 13 instruments à vent, de Berg ; Symphonie de chambre n° 1 op. 9, de Schoenberg ; Concerto pour 9 instruments op. 24, de Webern, par l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Marek Janowski ; sol. : Roland Daugareil, violon, François Joël Thiollier, piano.
22.30 **Studio 116.**
23.07 **L'invité du soir.** Daniel Blumenthal, piano.

Vendredi 23 février

TF 1

13.35 **Feuilleton : Les feux de l'amour.**
14.20 **Feuilleton : La clinique de la Forêt-Noire.**
15.10 **Série : Tribunal.**
15.40 **Variétés : La chance aux chansons.**
16.15 **Club Dorothée vacances.** Mes tendres années ; Série : Cap danger ; Série : Salut les musclés ; Le clip ; Les jeux.
17.55 **Série : Hawaii, police d'Etat.**
18.50 **Avis de recherche.**
18.55 **Feuilleton : Santa-Barbara.**
19.25 **Jeu : La roue de la fortune.**
19.50 **Le bébête show.**
20.00 **Journal, Météo et Tapis vert.**
20.40 **Variétés : Avis de recherche.** Invité : Michel Delpech. Variétés : Louis Chédid, Carmel, Billy Joel, Elodie et Bruno, Marcel Amont.
22.45 **Magazine : Et si on se disait tout.** Présenté par Patrick Sabatier. Invité : Lech Walesa.
23.40 **Journal, Météo et Bourse.**
23.50 **Le carnaval des carnavals.** Emission présentée par Denise Fabre et Jean-Claude Brialy. Variétés : Gilberto Gil, Nina Hagen, Texas, Salif Keita, Maurane, les Négresses vertes.

A 2

13.40 **Série : Falcon Crest.**
14.05 **Téléfilm : En route vers l'enfer** (dernière partie).
15.55 **Après-midi show.** Emission présentée par Thierry Beccaro. Les spectacles sur glace.
17.05 **Magazine : Giga.** Séquence culturelle : Interview ; Actualité, Reportage BD ; Cinéma ; Aventure ; Musique ; Surprise.
18.10 **Série : Mac Gyver.**
19.00 **Jeu : Coupe des champions des chiffres et des lettres.** D'Armand Jammot, présenté par Laurent Cabrol. Demi-finale à Monaco.
19.25 **Jeu : Dessinez, c'est gagné !** Présenté par Patrice Laffont.
20.00 **Journal et Météo.**
20.40 **Série : SOS-Disparus.** L'autre planète, de Maurice Frydland, avec Alexandra Stewart, Jean-Pierre Sentier.
21.35 **Apostrophes.** Magazine littéraire de Bernard Pivot. Thème : Les secrets du monde. Invités : Umberto Eco (*le Pendule de Foucault*), André Chouraqui (*L'amour fort comme la mort*), Théodore Monod (*Théodore Monod*, par Isabelle Jarry).
22.55 **Journal et Météo.**
23.15 **Cinéma : Rome ville ouverte.** ■■■ Film italien de Roberto Rossellini (1945).

FR 3

13.30 **Magazine : Regards de femme.** Invitée : Françoise Fabian.
14.03 **Magazine : Tilleul-menthe.**
14.30 **Magazine : La vie à cœur.**
15.03 **Feuilleton : Mandrin** (4e épisode).
16.03 **Magazine : Télé pour, télé contre.**
16.30 **Magazine : Télé-Caroline.**
17.30 **Feuilleton : Guillaume Tell.**
17.55 **Dessin animé : Denver, le dernier dinosaure.**
18.03 **Magazine : C'est pas juste.**
18.30 **Jeu : Questions pour un champion.**
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.10 à 19.30, le journal de la région.
20.05 **Jeux : La classe.**
20.35 **Magazine : Thalassa.** Les épaves du volcan, de Claude Rives et Xavier Desmier.
21.30 **Feuilleton : Moravagine.** De Philippe Pilard, d'après Blaise Cendrars.
22.30 **Journal et Météo.**
22.55 **Magazine : Faut pas rêver.** De Georges Pernoud, présenté par Marc Bessou.
23.55 **Musique : Carnet de notes.**
0.05 **Documentaire : Aventures de l'esprit.** L'héritage de la chouette (3), de Chris Marker : Amnésie ou le sens de l'histoire ; Mathématique ou l'empire des signes.

CANAL PLUS

13.30 **Cinéma : L'ouragan vient de Navarone.** □ Film britannique de Guy Hamilton (1978).
15.30 **Cinéma : Histoires fantastiques n° 2.** ■ Film américain de Steven Spielberg, Peter Hyams, Danny De Vito (1986).
16.55 **Documentaire : Terre fragile.** 3. Pantanal : un désert sous les eaux, d'Alan McGregor.
17.20 **Cabou cadin.** Barney ; Poliuards ; Super Mario Bros et princesse Zelda.

En clair jusqu'à 20.30

18.15 **Dessins animés : Ça cartoon.**
18.30 **Top album.**
19.20 **Magazine : Nulle part ailleurs.** Invité : Jean-Christophe Averty.
20.30 **Téléfilm : Coupable de silence** De Noël Black.
22.00 ▶ **Documentaire : Terre déchirée.** D'Adrian Warren.
22.50 **Flash d'informations.**
23.00 **Cinéma : L'aventure intérieure.** ■■ Film américain de Joe Dante (1987).

LA 5

13.35 **Série : 200 dollars plus les frais.**
14.40 **Série : L'inspecteur Derrick.**
15.45 **Série : Le renard.**
16.45 **Dessins animés.** Les triplés (rediff.) ; Les Schtroumpfs ; Bosco ; Angie, détective en herbe ; Le petit lord.
18.30 **Série : Arnold et Willy.**
18.50 **Journal images.**
19.00 **Magazine : Reporters.**
19.40 **Drôles d'histoires.**
19.45 **Journal.**
20.30 **Drôles d'histoires.**
20.40 **Série : Super polar.** Ligne indirecte, d'Allan A. Goldstein, avec Michael Sarrazin, Linda Smith.
22.20 **Série : Les enquêtes du commissaire Maigret.**
0.00 **Journal de minuit.**

M 6

13.20 **Série : Madame est servie** (rediff.).
13.45 **Feuilleton : Dynastie.**
14.35 **Chasseurs d'images** (rediff.).
14.50 **Boulevard des clips.**
17.25 **Informations : M 6 info** (et à 18.25).
17.30 **Série : L'homme de fer.**
18.30 **Série : Incroyable Hulk.**
19.25 **Série : Roseanne.**
19.54 **Six minutes d'informations.**
20.00 **Série : Madame est servie.**
20.35 **Téléfilm : Duel en hélicoptère.** De William Graham, avec David Janssen, Elayne Heilveil.
22.00 **Série : Brigade de nuit.**
22.55 **Feuilleton : Jo Gaillard.**
23.45 **Chasseurs d'images** (rediff.).
0.00 **Six minutes d'informations.**

LA SEPT

14.30 **Méthode Victor : Anglais.**
14.45 **Cinéma : Dandin.** ■■ Film français de Roger Planchon (1987).
16.45 **Documentaire : Roger Planchon** De Fabienne Pascaud et Dominique Gros.
17.45 **Téléfilm : Sandra.** De Guido Hendrickx.
18.40 **Téléfilm : Un ange passe.** De Christine Ehm.
19.30 **Magazine : Dynamo.** De Benoît Delépine et Matthias Sanderson.
20.00 **Documentaire : Cuba, personne ne voulait entendre.** De Nestor Almendros et Jorge Ulla.
21.00 **Téléfilm : La route enchantée.** D'Aka Lindman.
22.35 **Court métrage : La trajectoire amoureuse.** De Pascal Aubier.
22.55 **Documentaire : Elmegano.** De Julio Garcia Espinoza et Tomas Gutterez Alea.
23.20 **Documentaire : Gens de Cuba.** De Ian Bruce et Keith Ross.

FRANCE-CULTURE

20.30 **Radio-archives.** « Le Rêve » d'Emile Zola.
21.30 **Musique : Black and blue.** Sidney Bechet.
22.40 **Nuits magnétiques.** Une ville imaginaire (rediff.).
0.05 **Du jour au lendemain.**
0.50 **Musique : Coda.** Le groupe Can.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (donné le 27 août 1989 à Stuttgart) : Sérénade n° 9 en ré majeur K 320, de Mozart ; L'Oiseau de feu, suite, de Stravinski, par l'Orchestre symphonique de la Radio de Stuttgart, dir. Erich Leinsdorf ; sol. : Hans Wolf, cor de postillon.
22.20 **Musique légère.** Œuvres de Joplin, Bland, Foster, Gershwin, Daly.
23.07 **Le livre des meslanges.**
0.30 **Poissons d'or.**

Audience TV du 21 février 1990 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, France entière 1 point =202 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	51,3	Roue fortune 15,9	Chf. lettres 12,2	Communic. 12,8	Nulle part 2,7	Reporters 4,3	Hulk 3,2
19 h 45	56,0	Roue fortune 29,8	Dessinez 11,8	Bizarre 4,5	Nulle part 3,6	Journal 3,4	Roseanne 2,9
20 h 16	72,0	Journal 29,1	Journal 17,5	La classe 12,4	Nulle part 2,2	Journal 5,1	Mme servie 6,5
20 h 55	72,3	Sacrée soirée 24,2	6 crimes... 26,9	Jacques Brel 5,9	Ciné salles 4,3	Hist. vraies 10,2	Complot sil. 3,1
22 h 8	66,1	Sacrée soirée 21,1	6 crimes... 25,9	Mille Bravo 2,7	Pacte tueur 3,0	Hist. vraies 11,7	Complot sil. 3,3
22 h 44	33,9	La Louve 13,4	Fruits pass. 6,1	Mille Bravo 2,4	Colère Louis 0,7	Débat 8,0	Le Saint 3,2

AGENDA

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 22 février à 0 heure et le dimanche 25 février à 24 heures :

L'anticyclone qui recouvre l'Europe occidentale maintiendra son influence sur la France malgré une légère tendance à la baisse du champ de pression. La journée de vendredi sera particulièrement chaude et ensoleillée en toutes régions.

Le temps se dégradera plus nettement dans la journée de dimanche avec l'arrivée de pluies.

Vendredi : chaleur et soleil en perspective.

La journée s'annonce la plus chaude et la plus ensoleillée de ces derniers jours. Seuls quelques bancs de brouillard pourront se former en tout début de matinée, mais ils ne résisteront pas longtemps aux rayons du soleil. A signaler également des nuages près du golfe du Lion sous l'effet d'un vent d'est ou sud-est chargé d'humidité.

Les températures minimales avoisineront 2 à 5 degrés sur le Nord, le Centre, le Nord-Est et le Centre-Est, 7 à 10 degrés du Nord-Ouest au Sud-Ouest et au Sud-Est.

Les températures maximales atteindront parfois des valeurs records avec 17 à 24 degrés du Nord au Sud.

Le vent sera faible de secteur sud dominant.

Samedi : nuages et pluie faible sur le Nord-Ouest, temps chaud et ensoleillé ailleurs.

Un temps chaud et toujours ensoleillé se maintiendra sur la plupart des régions. Seul le nord-ouest du pays sera inquiété par des nuages et de petites pluies intermittentes à partir de la mi-journée. Bretagne et Cotentin seront les premiers touchés ; Haute-Normandie et Pays de Loire viendront ensuite ; Nord, Picardie, Ile-de-France et Centre ne seront atteints qu'en soirée. Des éclaircies reviendront en fin de journée sur la Bretagne et le Cotentin.

Des nuages pourront également se former sur les régions méditerranéennes.

Les températures minimales et maximales gagneront généralement 1 à 2 degrés par rapport à la veille, à l'exception du Nord-Ouest, où elles s'abaisseront légèrement.

Le vent soufflera modérément de secteur sud-ouest sur le Nord-Ouest et le Nord, faible de secteur sud ailleurs.

Dimanche : pluies sur l'Ouest.

Sur la Champagne-Ardenne et sur une grande moitié sud-est, la matinée sera nuageuse ; ces nuages pourront donner quelques gouttes sur le nord-est du pays. L'après-midi, les nuages se feront plus rares et le soleil dominera.

Sur les autres régions, c'est-à-dire du sud-ouest au nord du pays, il ne faudra pas se fier aux éclaircies matinales. Le ciel se couvrira dès la fin de matinée sur le Nord-Ouest et il commencera de pleuvoir. Ce temps médiocre gagnera en cours d'après-midi jusqu'au nord de l'Aquitaine, le Centre et les Ardennes, tandis que des éclaircies se développeront sur le Nord-Ouest.

Les températures minimales seront généralement comprises entre 4 et 9 degrés. Les maximales resteront élevées : de 15 à 19 degrés sur la majeure partie du pays. Dans le Nord-Ouest, elles seront en baisse par rapport à la veille et s'étageront de 11 à 13 degrés.

SITUATION LE 22 FÉVRIER 1990 A 0 HEURE TU

METEOROLOGIE NATIONALE

PRÉVISIONS POUR LE 24 FÉVRIER A 12 HEURES TU

METEOROLOGIE NATIONALE

LEGENDE: ENSOLEILLÉ; ÉCLAIRCIES PEU NUAGEUX; NUAGEUX COURTES ÉCLAIRCIES; TRÈS NUAGEUX OU COUVERT; PLUIE OU BRUINE; NEIGE; AVERSES; ORAGES; BRUMES ET BROUILLARDS; SENS DE DÉPLACEMENT

METEOROLOGIE NATIONALE

TEMPS PREVU LE 23 FEVRIER 90 — DEBUT DE MATINEE

TEMPÊRATURES maxima - minima et temps observé le 22-2-1990

Valeurs extrêmes relevées entre le 21-2-1990 à 6 heures TU et le 22-2-1990 à 6 heures TU

FRANCE	max	min	temps
AJACCIO	17	8	C
BIARRITZ	16	9	D
BORDEAUX	18	7	D
BOURGES	15	4	B
BREST	14	8	D
CAEN	14	3	D
CHERBOURG	11	6	D
CLERMONT-FER	15	3	D
DIJON	15	5	B
GRENOBLE S-M-H	15	1	D
LILLE	14	2	D
LIMOGES	13	8	D
LYON	18	4	D
MARSEILLE-MAR	18	9	–
NANCY	16	1	B
NANTES	15	6	D
NICE	18	11	D
PARIS-MONTS	16	6	D
PAU	17	8	B
PERPIGNAN	18	8	D
RENNES	16	6	B
ST-ETIENNE	17	3	B
STRASBOURG	16	4	–
TOURS	16	4	D
TOULOUSE	18	4	D
POINTE-A-PITRE	29	21	A

ÉTRANGER	max	min	temps
ALGER	13	11	N
AMSTERDAM	13	3	N
ATHÈNES	13	9	D
BANGKOK	34	27	N
BARCELONE	18	10	D
BELGRADE	16	2	D
BERLIN	19	2	D
BRUXELLES	15	3	D
LE CAIRE	19	9	N
COPENHAGUE	11	4	D
DAKAR	23	20	O
DELHI	24	12	D
DJERBA	17	8	D
GENÈVE	15	2	D
HONGKONG	20	18	P
ISTANBUL	9	3	D
JERUSALEM	11	2	N
LISBONNE	20	12	D
LONDRES	12	6	N
LOS ANGELES	19	7	N
LUXEMBOURG	13	2	D
MADRID	19	5	D
MARRAKECH	29	13	D
MEXICO	21	7	B
MILAN	19	3	D
MONTREAL	4	−15	D
MOSCOU	3	2	B
NAIROBI	27	16	C
NEW-YORK	9	−3	N
OSLO	7	3	D
PALMA-DE-MAJ.	20	5	C
PÉKIN	4	2	*
RIO-DE-JANEIRO	27	23	D
ROME	17	4	B
SINGAPOUR	33	26	N
STOCKHOLM	10	5	D
SYDNEY	28	24	C
TOKYO	17	9	D
TUNIS	20	9	N
VARSOVIE	17	8	D
VENISE	15	2	B
VIENNE	14	4	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ = TU temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

BULLETIN D'ENNEIGEMENT

Voici les hauteurs d'enneigement du mardi 20 février. Elles nous sont communiquées par l'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver (61, boulevard Haussmann, 75008 Paris), qui diffuse aussi ces renseignements sur répondeur téléphonique au (1) 42-66-64-28 ou par minitel : 36-15 code CORUS.

Les chiffres indiquent, en centimètres, la hauteur de neige en bas, puis en haut des pistes.

SAVOIE, HAUTE-SAVOIE

Les Arcs : 100-270 ; Aussois : n.c. ; *Avoriaz : 115-180 ; Notre-Dame-*de-Bellecombe : 20-180 ; Bessans : 65-70 ; Bonneval-sur-Arc : 100-280 ; Les Carroz-d'Arâches : 20-220 ; Chamonix : 35-300 ; *La Chapelle-d'Abondance* : 0-50 ; Châtel : 15-150 ; La Clusaz : 5-200 ; Combloux : 0-160 ; Les Contamines-Montjoie : 30-250 ; Le Corbier : 30-120 ; Courchevel : 140-170 ; Crest-Voland-Cohennoz : 25-100 ; Flaine : 55-200 ; Flumet : 30-80 ; Les Gets : 20-120 ; Le Grand-Bornand : 5-120 ; Les Houches : 10-130 ; Megève : 40-230 ; Les Ménuires : 60-150 ; Méribel : 40-160 ; Morillon : 5-200 ; Morzine : 15-120 ; La Norma : n.c. ; Peisey-Nancroix-Vallandry : 80-220 ; La Plagne (altitude) : 145-260 ; La Plagne (village) : n.c. ; Pralognan-la-Vanoise : n.c. ; Praz-de-Lys-Sommand : 30-70 ; Praz-sur-Arly : 30-80 ; La Rosière 1850 : 170-255 ; Saint-François-Longchamp : 10-180 ; Saint-Gervais : 0-150 ; Les Saisies : 100-130 ; Samoëns : 10-220 ; Thollon-*Les Mémises : 0-30 ; Tignes : 100-270* ; La Toussuire : 20-100 ; Val-Cenis : 50-200 ; Valfréjus : 30-150 ; Val-d'Isère : 145-300 ; Valloire : 40-160 ; Valmei*nier : 90-150 ; Valmorel : 70-160* ; Val-Thorens : 140-250.

ISÈRE

L'Alpe-d'Huez : 75-180 ; Alpe-du-Grand-Serre : 0-70 ; Auris-en-Oisans : 45-90 ; Autrans : n.c. ; Chamrousse : 30-60 ; Le Collet-d'Allevard : 10-50 ; Les Deux-Alpes : 60-350 ; Gresse-en-Vercors : 0-30 ; Lans-en-Vercors : 5-5 ; Saint-Pierre-de-Chartreuse : 0-20 ; Les Sept-Laux : 10-100 ; Villard-de-Lans : 0-20.

ALPES-DU-SUD

Auron : 10-40 ; Beuil-Les-Launes : n.c. ; Briançon : 20-150 ; Isola-2000 : n.c. ; Montgenèvre : 120-120 ; Orcières-Merlette : 120-300 ; Les Orres : 30-200 ; Pra-Loup : 10-60 ; Puy-Saint-Vincent : 60-170 ; Risoul-1850 : 100-160 ; Le Sauze-Super-*Sauze : 10-120 ; Serre-Chevalier : 50-*180 ; Superdévoluy : 20-100 ; Valberg : 0-0 ; Val d'Allos-le-Seignus : 30-60 ; Val-d'Allos-la-Foux : 30-70 ; Vars : 80-140.

PYRÉNÉES

Ax-les-Thermes : 0-0 ; Barèges : 10-20 ; Cauterets-Lys : 15-40 ; Font-*Romeu : 20-25 ; Gourette : n.c.-25* ; Luz-Ardiden : 5-25 ; La Mongie : 20-30 ; Peyragudes : 5-50. ; Piau-Engaly : 15-140 ; Saint-Lary-Soulan : 0-15 ; Super-Bagnères : 5-30.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore : 0-10 ; Besse/Super-Besse : 0-10 ; Super-Lioran : 5-20.

JURA

Métabief : 0-20 ; Les Rousses : 0-20.

VOSGES

Le Bonhomme : 0-10 ; La Bresse-Hohneck : 0-20 ; Gérardmer : 0-0 ; Saint-Maurice-sur-Moselle : 0-0 ; Ventron : 0-10.

Pour les stations étrangères, on peut s'adresser à l'Office national de tourisme de chaque pays : Allemagne : 4, place de l'Opéra, 75002 Paris, tél. 47-42-04-38 ; Andorre : 26, avenue de l'Opéra, 75001 Paris, tél. 42-61-50-55 ; Autriche : 47, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tél. 47-42-78-57 ; Italie : 23, rue de la Paix, 75002 Paris, tél. 42-66-66-68 ; Suisse : 11 *bis*, rue Scribe, 75009 Paris, tél. 47-42-45-45.

CARNET DU Monde

Mariages

– On nous prie d'annoncer le mariage de

M. Bernard EMIÉ
avec
Mlle Isabelle de CHABANNES LA PALICE TOURNON.

La cérémonie a eu lieu à Trévol (Allier), le 16 décembre 1989.

Décès

– M. l'abbé Philippe Brizard,
M. et Mme Jean Brizard,
Mlle Sophie Marie Françoise Brizard,
M. et Mme Emmanuel Brizard,
ses enfants,
Véronique, Olivier, Florence et Charles-Antoine *Brizard*,
ses petits-enfants,
Mlle Marie-Louise Brizard,
sa sœur,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès, survenu le 20 février 1990 à Paris, de

M. André J. BRIZARD,
ingénieur des Arts et Métiers,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,

muni des sacrements de *l'Eglise*.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 26 février, à 10 h 30, en l'église de la Madeleine.

Cet avis tient lieu de faire-part.

14, rue de Surène,
75008 Paris.
500, Arlington St San-Francisco,
94131 Ca. USA.
Et Libreville, Gabon.
50, avenue Bosquet,
75007 Paris.
27, villa Saïd,
75116 Paris.

– Nous avons appris le décès de

Jacques CHOUILLET.

[Né en 1915, normalien, agrégé de lettres classiques, professeur de littérature française à l'université Paris-III, qu'il présida en 1977, Jacques Chouillet a consacré sa vie et sa carrière à Diderot et à la philosophie des Lumières. Il est l'auteur de *la Formation des idées esthétiques de Diderot* (Armand Colin, 1973), de *l'Esthétique des Lumières* (PUF, 1974), de *Diderot, poète de l'énergie* (PUF, 1984) et, en collaboration avec son épouse Anne-Marie Chouillet, de *Denis Diderot-Sophie Volland, un dialogue à une voix* (Champion, 1986). Il avait également assuré une remarquable édition du *Neveu de Rameau* (Imprimerie nationale) et présidait la société Diderot. Lors de l'Année Diderot en 1984, Jacques Chouillet avait organisé à Paris un colloque international qui a donné l'impulsion à un renouveau spectaculaire des études diderotiennes.]

(*Le Monde* du 22 février.)

– L'association nationale des conseils juridiques (ANCJ) a la tristesse de faire part du décès, le *21 février 1990*, de

M. Jean-Claude COULON,
chevalier dans l'ordre national du *Mérite*,
membre du Conseil économique et social,
vice-président de l'Union nationale *des associations* de professions libérales,
coprésident de l'association Juriste Demain,
membre de la Commission *nationale* des conseils juridiques,

son président d'honneur.

Les obsèques auront lieu le vendredi 23 février 1990, à 15 h 45, en l'église évangélique Saint-Jean, 147, rue de Grenelle, 75007 Paris.

– Mme Felipe Serebrinsky,
sa mère,
M. et Mme Juan Carlos Schamis,
ses sœur et beau-frère,
Martin et Guillermo,
ses neveux,
Toute la famille
Et ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Ernesto SEREBRINSKY,

survenu le 21 février 1990.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 27 février, à 10 h 30 en l'église Notre-Dame-de-la-Compassion, place du Général-Kœnig, Paris-17e.

L'incinération aura lieu au cimetière *du Père-Lachaise, Paris* (20e), à 14 heures.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

18, rue Victor-Massé,
75009 Paris.

– Mme François Simon,
son épouse,
Corinne, Laure, Hélène et Benoît,
ses enfants,
Mme André Simon,
sa mère,
M. et Mme *René* Petit,
ses beaux-parents,
Ses frères, sœur, beaux-frères et belles-sœurs,
Les familles Simon, Petit, Houzé et Marynczak,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. François SIMON,
agrégé de l'Université,
maître de conférence à *la faculté* des lettres de Poitiers,

survenu le 12 février 1990, à l'âge de *cinquante*-deux ans.

La cérémonie religieuse a été célébrée le 14 février en la chapelle de la Croix de Beaulieu, à Poitiers.

Cet avis tient lieu de faire-part.

8, rue du Clos-des-Cavaliers,
86000 Poitiers.

– Mme Andrée Van de Velde,
Mme Danièle Van de Velde-Guidieri,
Mme Michèle Basch,
ses filles,
M. Franck Van de Velde,
son *fils*,
Mme Geneviève Desoutter-Van de Velde,
M. André Basch,
M. Rémo Guidieri,
sa belle-fille et ses beaux-fils,
Antoine, Pierre, Judith, Hélène et Maria,
ses petits-enfants,
ont la douleur d'annoncer le décès de

M. Antoine VAN DE VELDE,

à Dunkerque, le 19 février 1990, qui s'est éteint entouré de sa famille.

L'enterrement aura lieu vendredi 23 février, à 14 h 30, dans le cimetière de Rosendaël.

Remerciements

– Mme Jeannine Guy,
Ainsi que toute sa famille,
profondément touchées des marques de sympathie que vous leur avez témoignées lors du décès de

M. Pierre GUY,

vous adressent leurs sincères remerciements.

Anniversaires

– Le 23 février 1986

Matthieu GALEY

nous quittait.

Ceux qui l'ont connu et aimé se souviennent.

Avis de messes

– **MESSE DES ARTISTES**

mercredi des Cendres, le 28 février 1990, à 18 h 30, en l'église des artistes, Saint-Germain-l'Auxerrois, Paris.

Communications diverses

– L'*Association franco-roumaine* Sainte-Vinéri organise un deuxième convoi en mai. Elle reçoit pour sa vente de bienfaisance : brocante, livres et objets neufs. Dépôt : 40, avenue de La Bourdonnais, Paris-7e. Tél. : 45-51-44-66.

CAMPUS

Cinq tonnes de livres pour Craïova

Ville industrielle de la province roumaine d'Olténie, Craïova (250 000 habitants) risquait d'être un peu oubliée dans le vaste élan français de solidarité vers la Roumanie, qui va prioritairement vers Bucarest et quelques autres cités prestigieuses. Ce ne sera pas le cas, grâce à l'association Etudiants du monde, créée cette année à Montpellier à l'initiative de Matthieu Séguéla, étu*diant en histoire*, de *François* Laillau, *étudiant* en droit, et de quelques autres jeunes Montpelliérains. Ce groupe, qui s'est donné pour mission de faire obtenir le prix Nobel de la paix aux étudiants praguois, vient, en attendant, de réunir cinq tonnes de livres, revues et documentation pour les collégiens et étudiants craïoviens. Libraires, imprimeurs, enseignants, autorités locales et autres donateurs ont répondu à l'appel d'Etudiants du monde, dont nous avons rencontré les représentants en Roumanie où ils ont acheminé le *matériel* réuni. Le Prix Goncourt 1989, Jean Vautrin, avait également parrainé l'opération Montpellier-Craïova, qui laissera des liens entre la jeunesse des deux villes. *En cas de coup dur en Roumanie, les Montpelliérains auront* le contact avec les jeunes Craïoviens qui, en attendant, se musclent le cerveau en lisant, dans le texte, Voltaire, Gide ou Camus.

J.-P. P. H.

► *Etudiants du monde, 3 rue Puits-du-Temple, 34000 Montpellier.*

Pharmacie

Un forum premier emploi organisé par les associations d'étudiants en pharmacie des *facultés de Paris aura lieu* à l'université Paris-XI les 14 et 15 mars. Conférences sur la recherche et le développement, l'enjeu pharmaceutique ou la politique de communication dans les laboratoires pharmaceutiques.

► *Renseignements au 43-29-12-08.*

Eloquence

Le quatrième concours d'éloquence organisé par l'association étudiante Expressions aura lieu le 22 *mai* à la Sorbonne, amphithéâtre Richelieu. Les éliminatoires se tiendront les 3 et 10 mars, autour d'une épreuve de commentaire en temps limité et d'une improvisation.

► *Envoyer les inscriptions accompagnées d'un chèque de 50 F à l'ordre de l'association Expressions, 20* ter *rue Henri-Gilbert, 91300 Massy. Tél. : 46-72-71-28.*

EN BREF

□ **Foire à la ferraille.** – Du 23 au 25 février, le parc floral de Paris accueillera la Foire à la ferraille et *au jambon*.

► **Parc floral, entrée Nymphéas, route de la Pyramide. Prix : 25 F (enfants : 15 F).**

□ **COLLOQUE : la laïcité à la faculté de théologie protestante de Montpellier.** – Un colloque sur le *thème de la laïcité est organisé* par la faculté de théologie protestante de Montpellier le vendredi 2 et le samedi 3 mars. Enjeux politiques, *philosophiques, sociaux, religieux* de la laïcité seront examinés. Interventions et débats avec Jean Ansaldi, Blandine Barret-Kriegel, Régis Debray, Claude *Geffré*, Claude Lauriol, Jean Baubérot, Emile Soulat, à la faculté et à la salle Rabelais.

► ***Renseignements : 67-92-61-28.***

□ **Les pratiques des psychologues.** – *Du 12 au 16* mars, des psychologues membres de l'Association nationale des psychologues de la petite enfance, de l'Association nationale pour la recherche et l'étude en psychologie et de l'Association des jeunes psychologues en formation de Censier-Paris-VII, parleront de leurs pratiques et répondront aux questions du public, à la FNAC-Montparnasse, à Paris, à partir de 17 h 30. Un thème sera abordé chaque jour : « Questions de famille » ; « La violence faite aux enfants, sous toutes ses formes » ; « Le psychologue et le monde du travail » ; « Du traumatisme à la parole » ; « Différences, marginalité, exclusions : le psychologue et les intolérances du social ».

► **FNAC-Montparnasse, rue de Rennes, 75006 Paris.**

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 22 février 1990 :

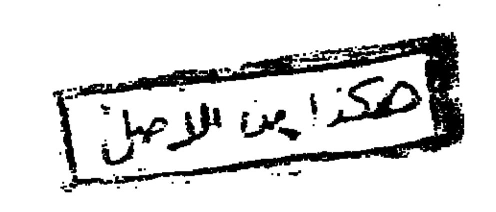
UN DÉCRET

● No 90-165 du 20 février 1990 fixant le régime indemnitaire des *personnels relevant du ministre* de l'éducation nationale qui exercent les fonctions de conseiller en formation continue.

UN ARRÊTÉ

● Du 29 janvier 1990 interdisant, en application de l'article L-552 du code de la santé publique, la publicité pour un objet, un appareil ou une méthode présenté comme bénéfique pour la santé lorsqu'il n'est pas établi que ledit objet, appareil ou méthode possède les propriétés annoncées.





Le Monde

SECTION C

LIVRES • IDEES

« Cher petit vous autre »

Les lettres de Simone de Beauvoir à Sartre : un bel amour et le magnifique exercice d'une vraie liberté

LETTRES A SARTRE
de Simone de Beauvoir
volume 1 (1930-1939),
406 p., 120 F ; volume 2 (1940-1963),
450 p., 120 F.
Edition présentée, établie et annotée par Sylvie Le Bon de Beauvoir, Gallimard.

On les croyait perdues, les lettres de Simone de Beauvoir, le pendant des *Lettres au Castor*, de Sartre, publiées en 1983 (1). Et les voici aujourd'hui, retrouvées par hasard par la fille adoptive de Simone de Beauvoir, après la mort de celle-ci, et patiemment déchiffrées, non sans effort, car celle qui restera, pour tous ceux qui l'aiment, « le Castor », avait une écriture quasi illisible, dont Sartre se plaignait souvent. Elles sont publiées sans aucune censure, ce qui n'était pas le cas, de l'aveu même de Simone de Beauvoir, des *Lettres au Castor*. Puisque la totalité de la correspondance Sartre-Beauvoir est désormais conservée à la Bibliothèque nationale (*le Monde* du 22 septembre 1989), on attend, bien sûr, la correspondance croisée, complète, qui permettra de retracer dans sa totalité le « roman de leur vie ».

Dans les gestes quotidiens de l'un et de l'autre pour conjurer l'absence – même si le récit n'en est pas encore réuni en un seul livre, – on voit apparaître, grâce à ces lettres de Simone de Beauvoir enfin publiques, l'accord, la complicité, l'intelligence, tout ce qui a fait d'eux le couple d'intellectuels le plus légendaire de ce siècle, soudé par un amour indestructible.

Un amour que beaucoup se sont acharnés à moquer et à nier. Des hommes, plus ou moins proches ou adeptes de Sartre, qui, péremptoires, affirmaient : *« Un couple modèle, tu parles ! Elle a emmerdé Sartre toute sa vie. »* Des femmes aussi, soucieuses de faire de Simone de Beauvoir le porte-drapeau de leur cause et de montrer Sartre en *« machiste déguisé »*. (Elles auraient sans doute mieux fait de s'interroger sur les carences de leur propre pensée et de leur réflexion théorique depuis *le Deuxième Sexe*.)

A tout cela, les lettres que nous pouvons lire aujourd'hui apportent un joyeux démenti. Et on comprend enfin combien ce qui est considéré comme la « norme » – l'entente entre un homme et une femme pendant de longues années – devient une intolérable transgression lorsque cet accord est l'exercice d'une vraie liberté plutôt que le masque d'une relation de « cannibalisme ».

Grâce à la précision des notes de Sylvie Le Bon de Beauvoir (2) on peut lire ces deux gros volumes de bien des manières : en se laissant porter par le récit de Simone de Beauvoir ; en confrontant ses lettres avec celles de Sartre ; en recherchant comment le récit fait ici, sur le vif, a été utilisé dans ses Mémoires ou dans ses fictions, notamment, *l'Invitée* et *les Mandarins* (3).

Ces lettres, dans leur minutie qui confine à la manie – on sait combien le Castor avait le sens de la précision et du détail, – sont l'illustration sans faille du « contrat de transparence » passé dès 1929 entre Sartre et Simone de Beauvoir, – sa *« petite épouse morganatique »* comme il disait – et dont porte témoignage la fin des *Mémoires d'une jeune fille rangée* : *« Avec lui, je pourrais toujours tout partager (...) je savais que plus jamais il ne sortirait de ma vie* (4). »



Simone de Beauvoir en 1938

La majeure partie de la correspondance couvre la période allant de 1939 (le Castor a alors trente et un ans, et Sartre trente-quatre) à 1941 : la « drôle de guerre » et l'année où Sartre est prisonnier. Simone de Beauvoir écrit chaque jour (lui aussi) et ils ont pris le parti de tout se raconter, pour que leur vie commune ne soit jamais vraiment interrompue. Ainsi fait-elle le récit circonstancié de ses journées. Avec une drôlerie et une liberté de ton qu'on n'imaginait pas.

Elle est féroce dans ses comptes-rendus de lecture, mordante dans ses portraits, ses descriptions des comportements qu'elle juge sots ou odieux, tendre avec ceux qu'elle trouve généreux et beaux, impitoyable avec les grincheux, et tous ceux qui sont *« tellement emmerdants »*. Bien entendu, aucun de ses déplacements, aucune de ses promenades n'est épargnée à Sartre, aucune description de paysage, bien que l'on sache qu'il ne partageait pas son goût de la nature. Mais qu'on ne compte pas sur elle pour déroger à la règle du jeu.

Le *« charmant Castor »* (c'est ainsi qu'elle signe la plupart du temps) parle certes, dans ses lettres, de leur existence particulière, à Sartre et à elle, de leurs secrets, de leur intimité sentimentale comme de leurs ennuis financiers, mais à travers cela se lit, pour qui veut bien le voir, pour qui consent à mettre en cause un instant les confortables modèles qui régissent son destin, une réflexion sur la vie, sur la manière singulière de la penser sans pour autant refuser de la vivre, une extraordinaire volonté de ne jamais se résigner. Bref, un excellent antidote aux temps de conformisme moral et de mollesse intellectuelle.

Dès avant la guerre, Simone de Beauvoir avait confié à Sartre ses *« petites histoires de printemps »* (c'est ainsi qu'il appelait certaines de ses propres aventures amoureuses). En 1938, alors qu'elle voyage en Savoie (où Sartre va la rejoindre) avec *« le petit Bost »* (ancien élève de Sartre qui fut leur ami leur vie durant), elle raconte avec humour et grand plaisir des mots comment ils ont fait l'amour : *« Il m'est arrivé quelque chose d'extrêmement plaisant et à quoi je ne m'attendais pas du tout en partant – c'est que j'ai couché avec le petit Bost voici trois jours – naturellement c'est moi qui le lui ai proposé – l'envie nous en était venue à tous deux et nous avions le jour des conversations graves et les soirées étaient intolérablement lourdes. Un soir (...) nous nous sommes observés pendant une heure, reculant sous divers prétextes le moment de dormir, lui jacassant éperdument, et moi cherchant vainement dans ma tête la phrase négligente et propice que je n'arrivais pas à articuler – je vous raconterai mieux. Enfin, j'ai ri bêtement en le regardant (...). Ensuite nous avons encore pataugé un quart d'heure avant qu'il se décidât à m'embrasser (...) Je tiens fort à lui. Nous passons des journées d'idylle et des nuits passionnées. Mais ne craignez pas de me trouver samedi morose, et désorientée, et mal à l'aise. »*

Certaines de ses élèves, évidemment, la poursuivent de leur passion. Elle les écarte sans brutalité, mais avoue à Sartre ses tentations : *« Je me suis récusée, quoiqu'un peu intéressée par cette petite bouche mince. »* Le Castor a *« un goût bien vif »* pour le corps, les tendresses et les douceurs que se réservent les femmes entre elles. Ainsi, Simone de Beauvoir a-t-elle, pendant cette guerre, des amours souvent tranquilles – *« étreintes brèves et sans histoires »* – avec Louise Védrine. Des amours plus agaçantes, bien que parfois plaisantes, avec la petite Sorokine, qui *« fait vierge au possible avec défiance du mâle, et gêne de son corps »* et qui a la fâcheuse et banale manie de faire, de la femme qu'elle désire et à laquelle elle se sent soumise, une proie.

On ne saurait pourtant, malgré ce qu'on entend depuis longtemps, ici et là, placer les récits de Simone de Beauvoir et de Sartre sous le signe de Valmont et Merteuil. Non pour porter un jugement négatif sur l'un ou l'autre des couples, mais parce qu'ils ne jouaient pas du tout le même jeu. Sartre et Simone de Beauvoir sont presque des enfants attendrissants, en regard des deux autres...

Après la guerre, une partie importante de la correspondance concerne la découverte des Etats-Unis par Simone de Beauvoir, qu'elle a si bien racontée dans *l'Amérique au jour le jour*, et son aventure amoureuse avec l'écrivain Nelson Algren (présente dans ses Mémoires et dans *les Mandarins*).

Josyane Savigneau

Lire la suite page 26

(1) Gallimard.
(2) On ne peut toutefois s'empêcher de déplorer l'absence d'un index des noms, qui paraît inconcevable dans un ouvrage de cette nature.
(3) Gallimard et, en poche, « Folio ». Tous les livres de Simone de Beauvoir sont publiés chez Gallimard.
(4) *Mémoires d'une jeune fille rangée*, de Simone de Beauvoir, collection Folio Gallimard, p. 482.

LE FEUILLETON
de Michel Braudeau

L'Amérique à la petite cuiller

Trois visions des Etats-Unis : la précision chirurgicale d'Ethan Canin, l'humour surréaliste de Donald Barthelme et la violence de Frank Norris.

Page 22

ENQUÊTE

L'ombre d'Edgar Poe

Voyage aux Etats-Unis, sur les traces d'un poète gratifié, aujourd'hui, de tous les honneurs que la vie lui refusa.

Page 23

HISTOIRE LITTÉRAIRE



D.R.

Pingaud et Kafka

Vivre ou écrire ? Bernard Pingaud choisit la vie. Dans son nouveau roman, il prend congé de Kafka et du mythe de l'écrivain absolu.

Page 26

LE DÉBAT

Riches et pauvres

Les classes sociales existent encore et les inégalités progressent. D'un côté, les sociologues se passionnent pour les grandes familles. De l'autre, des chercheurs découvrent « les nouvelles formes du malheur ouvrier ».

Page 24

Les samedis soirs de Montparnasse

ON comprend, à la lecture des *Lettres* de Simone de Beauvoir à Sartre et de son *Journal de guerre*, quelle séduction la vie de ces jeunes intellectuels (même fin 1939) pouvait exercer sur nos adolescences provinciales. A l'inverse, dira-t-on jamais assez ce que, pendant des générations, la pensée et la vie intellectuelle françaises ont dû au puissant courant d'air montant vers Paris du fond de l'abandon provincial ?

Pour qui venait alors de la « province » (comme nous, à vingt ans, dans le début des années 60, comme d'autres avant nous), la province n'était pas une catégorie de la géographie ou de l'histoire : c'était une catégorie de la pensée, une région de l'être. Vivre à Paris, ce n'était pas élire un lieu *contre un autre* ; si l'on choisissait de vivre à Paris contre tous les bonheurs possibles d'Angoulême ou de Barbezieux, c'était avec la certitude que, à Paris, il ne serait pas nécessaire pour vivre de renoncer à la pensée et aux livres, ni non plus, pour se consacrer à la pensée et aux livres, de s'écarter de la vie ordinaire.

L'émerveillement, c'était de découvrir à Paris un accord secret entre la culture et la vie dans les quartiers populaires, entre les bords de la Seine et les abords de la bibliothèque Sainte-Geneviève, entre les livres et les petits crèmes au comptoir, entre le monde des musées et celui des concierges et des chats, entre les petits métiers et les bonnes causeries sous les ormes (disparus eux aussi, disparus). La « vie ordinaire » à Paris pouvait se confondre avec « la vie haute » en devenant quotidiennement une vie avec la pensée.

Qu'en reste-t-il aujourd'hui ? D'où les générations montantes recevront-elles désormais cette poussée nécessaire, si les différences s'estompent entre un Paris progressivement acquis à la vie de province jusque dans ses zones piétonnes, et ce qu'on nomme pompeusement les régions, ces communautés fières de leurs particularismes locaux ? Comment n'y pas songer, en ces tristes samedis soirs de Montparnasse où, comme dans le « centre ville » de Toulon ou de Toulouse, les autos sur quatre files engorgent les rues monotonement dédiées à toutes les formes du loisir tarifé ?

Danièle Sallenave

DERNIÈRES LIVRAISONS

CRITIQUE LITTÉRAIRE

OUVRAGE COLLECTIF : *Bernanos et le monde moderne.* – Recueillis par Monique Gosselin et Max Milner, voici les actes du colloque qui s'est tenu sur ce thème à la Sorbonne en 1988, à l'occasion du centenaire de la naissance de l'écrivain. Un ensemble particulièrement éclairant sur l'actualité de Bernanos (Presses universitaires de Lille, 322 p., 95 F). Signalons également l'essai de Pierrette Renard, *Bernanos ou l'Ombre lumineuse,* qui s'attache à l'analyse de l'univers romanesque de l'écrivain et des deux catégories de l'espace et des figures qui y sont présentes. (EELUG, publication de l'université Grenoble-III ; diff. CID, 131, boulevard Saint-Michel, 75005 Paris. 246 p.)

BIOGRAPHIE

GASTON COMPÈRE : *Maurice Maeterlinck.* Par un écrivain belge, la biographie, de ton très personnel, de son compatriote, auteur de *Pélléas et Mélisande* – mais aussi de nombreux poèmes, romans et essais, – prix Nobel de littérature en 1911, qui connut à partir de là une gloire immense. (La Manufacture, 244 p., 185 F.)

LITTÉRATURE

OUVRAGE COLLECTIF : *Jean Grenier.* Dans ce cahier dirigé par Jacques André, on trouve des témoignages d'Etiemble, Edmond Jabès, Roger Judrin, Georges Perros, Olivier Germain-Thomas et des inédits de Jean Grenier lui-même. (Ed. Folle Avoine, Les Bois 35850 Romillé ; 206 p., 120 F.)

MICHEL FARDOULIS-LAGRANGE : *Apologie de Médée.* Reprise poétique du mythe de Médée par un écrivain rare et précieux qui fut l'ami de Georges Bataille. (Calligrammes, 18, rue Elie-Fréron, 29000 Quimper, 56 p., 65 F.)

ERASME : *Eloge de la folie.* Une fort belle édition de cette œuvre accompagnée des bois originaux de Holbein, exécutés en 1523. Dans la traduction de Thibault de Laveaux, datant de la fin du dix-huitième siècle. (Le Castor Astral, collection « Les introuvables », 216 p., 68 F.)

PHILOSOPHIE

SARAH KOFMAN : *Séductions. De Sartre à Héraclite.* – Un essai inédit sur *la Religieuse* de Diderot, proposant une lecture freudienne et féministe de ce texte et du thème de la séduction, pour en appeler à l'invention d'une littérature non hystérique, qui serait aussi l'invention d'une autre femme. Suivent quatre essais repris dans ce volume à rebours de leur chronologie et qui jalonnent l'itinéraire intellectuel de l'auteur, de Sartre, lu par elle-même en 1963, puis lu par Denis Hollier, à Héraclite lu par Nietzsche, Platon lu par Freud. Dans l'exposé, le commentaire, l'interrogation, une philosophe suscitante. (Galilée, collection « La philosophie en effet », 181 p., 98 F.)

JOSEPH COMBÈS : *Etudes néoplatoniciennes.* Un ensemble d'études sur le néoplatonisme à partir de l'interprétation du *Parménide,* de Platon, par le dernier héritier de ce courant, Damascius. (Ed. Jérôme Millon, 314 p., 155 F.) Chez le même éditeur, Eliane Escoubas et Marc Richir ont rassemblé les travaux présentés au cours d'un colloque international réuni à Paris en octobre 1988 à l'occasion du cinquantième anniversaire de la mort de Husserl (220 p., 115 F.)

SOCIÉTÉ

Père JEAN DEJEUX : *L'Image de l'étrangère : unions mixtes franco-maghrébines.* Un grand spécialiste des littératures francophones d'Afrique du Nord passe en revue les portraits de la *« roumia »,* à partir du droit, de la littérature et de la presse, notamment les très révélateurs courriers de lecteurs algériens. Un ouvrage d'actualité. (La Boîte à documents, BP 701, 75531 Paris, Cedex 11. 312 p., 150 F. Abondante bibliographie.)

SOCIOLOGIE

COLLECTIF : *L'Ecole de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine.* – Nouvelle édition d'un recueil de textes des pères fondateurs de la sociologie urbaine américaine dans les années 20, Robert Park, Ernest Burgess, Roderick McKenzie, etc.) traduits et présentés par Yves Grafmeyer et Isaac Joseph (Aubier, 378 p., 120 F).

TÉMOIGNAGE

YVES H. LAURENS : *Aventures d'un réfractaire face à l'occupant.* – Peu de livres ont parlé du comportement des classes 40-42 devant le Service du travail obligatoire au temps de l'occupation allemande. Voici un témoignage vivant sur les cent et une façons d'échapper au départ outre-Rhin et une reconstitution de l'atmosphère de l'époque. (Editions DMR, BP 110, 11101 Narbonne Cedex. 350 p., 69 F).

LE FEUILLETON
de Michel Braudeau

L'EMPEREUR DE L'AIR
d'Ethan Canin.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Marianne Véron
Albin Michel, 236 p., 85 F

VOLTIGES
de Donald Barthelme.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Isabelle Chedal et Maryelle Desvignes
Denoël, 218 p., 110 F.

LES RAPACES
de Frank Norris.
Traduit de l'anglais (Etat-Unis) par Françoise Fontaine
Phébus, 332 p., 124 F.

L'Amérique à la petite cuiller


NANCY CRAMPTON

Donald Barthelme : une verve surréaliste

ON ne lit plus de poésie en France, sauf les jeunes gens au pensionnat ou M. Chirac en avion ; on ne se réunit pas comme sur les campus américains pour écouter un poète dire des vers, même un ivrogne qui renverse ses canettes comme Charles Bukowski ; on ne prendrait pas au sérieux une courte histoire de quelques feuillets qui serait imprimée dans le quotidien entre le sport et la Bourse. Non, il nous faut du document, des essais sur l'argent, de gros romans qui durent, qui tiennent au corps, du miroton, de la daube, pas de sushis : et si, en plus, on y *pense* à des choses modernes, nous sommes comblés : au pis Sulitzer, au mieux Kundera.

L'éditeur français d'Ethan Canin a donc raison d'écrire en bandeau sur la couverture de *L'Empereur de l'Air : « L'événement, quand un premier livre, qui est aussi un recueil de nouvelles, figure sur la liste des best sellers américains ! »* Encore n'est-ce pas là un événement si rare aux Etats-Unis où la nouvelle est pratiquée, lue, publiée dans les grands journaux et souvent bien rétribuée, même si ce n'est plus l'âge d'or de Fitzgerald où les tarifs étaient assez élevés pour faire bien vivre un auteur à la mode. Mais n'importe, c'est tout de même un événement à peu près impensable en France où la nouvelle est sans statut : tout le monde dit l'aimer, trouver sa lecture commode, agréable au goût, facile à digérer. Mais les éditeurs traînent des pieds pour en publier, constatant les faibles chiffres de vente.

D'où la traditionnelle importation de nouvelles étrangères en France, en provenance des contrées anglo-saxonnes essentiellement, où elles poussent très bien, comme le thé en Inde et le café en Colombie, ce qui grève un peu plus le déficit de notre commerce intellectuel extérieur. Ethan Canin, donc, est un jeune auteur américain de vingt-huit ans, élevé en Californie entre un père violoniste et une mère peintre, qui a publié sa première nouvelle à dix-huit ans et se destine, en même temps qu'à l'écriture, à la médecine. Il devrait être un bon médecin à en juger par son talent d'écrivain, pour deux raisons. Tout d'abord, il observe très bien, relève les indices les plus furtifs, pose assez vite son diagnostic.

IL est aussi plein de compassion pour ses personnages, même quand ils ne sont pas sympathiques au départ, comme le M. Pike de la nouvelle-titre : un butor, petit, râblé, épais, qui habite avec son fils Kurt le pavillon voisin de celui du narrateur. Ce dernier est un vieil homme charmant qui refuse de laisser Pike couper son orme bicentenaire, bien qu'il soit condamné par les insectes. Il envisage même (*« J'ai acquis avec l'âge l'aptitude à repérer les moments où je vais faire des bêtises. »*) d'empoisonner préventivement le jardin de Pike avant d'être soudainement attendri par un geste anodin, affectueux de cet inconnu ennemi.

Un autre inconnu dans l'une des trois plus belles nouvelles de l'ensemble (*Un jour pour apprendre à mieux nous connaître*), c'est le père du narrateur, Léonard, qui est professeur, marié à une journaliste. A l'adolescence, le fils a été un petit délinquant, éloigné de ce père fanatique de golf et amateur de promenades solitaires en voiture. Il a eu des ennuis avec la police, et sa mère a tenté de réparer, de briser le silence familial (*« Elle avait apporté un plat de poulet en sauce, qui fumait devant elle. Voici ce que nous allons faire. Max, tu écoutes ? Cette année, à partir de ce soir, ce sera l'année où nous allons faire plus ample connaissance. Elle se tut et servit du poulet à mon père. Qu'est-ce que tu veux dire ? demandai-je ? »*). Et maintenant, il est devant le lit où son père attend la mort. Ont-ils fait connaissance ? *« J'avais quarante-deux ans. Nous étions à l'hôpital et il avait des tuyaux plein les bras. De tout : des aiguilles, de l'air, des pansements. Je répétai : Ecoute, papa. »*

Ses personnages sont jeunes ou vieux, hommes ou femmes, ont souvent des parents à problèmes, une mère kleptomane, un père tyrannique et obstiné, une sœur qu'on dit folle, un grand frère qui s'en va en vous laissant un secret terrible à deviner. La seconde raison qui fait de Canin un médecin doué pour la chirurgie est son art de trancher net le récit, et nous laisser suturer, cicatriser tout seul, sans vraiment « conclure ». De ses brèves histoires, on ne connaît pas toujours la fin, au sens habituel du terme. Canin évite ainsi ce reliquat de « morale » qui s'attache à la chute de la nouvelle classique.

Il se tait au moment le plus intime ou le plus indécis. Chez lui, la coupe est un effet de style intense, une pratique abrupte et subtile, un peu japonaise. Tous les amis endeuillés de Raymond Carver peuvent féliciter le brillant nouveau venu. Il a bien mérité de son parrain. Qui d'autre aurait pu noter cette idée d'un vieil époux sur son couple : *« Nos médicaments nous attendent dans des petits gobelets. Nous avons eu trois présidents depuis la dernière fois que je l'ai prise dans mes bras. »*

DONALD Barthelme était un homme délicieux qui n'aimait pas qu'on le range sur l'étagère des « nouveaux » écrivains, William Gass, Robert Coover, John Barth, etc. Ni sur celle des post-modernes, des formalistes, ni aucune étagère, d'ailleurs, qu'il aurait sciée avec bonne humeur comme les autres, de son vivant. Maintenant qu'il est mort (en juillet 1989, à cinquante-huit ans), on en fera un chapitre singulier de la littérature américaine moderne, fantaisiste, expérimentale. Un grand perturbateur, expert en exercices de style, un cousin transatlantique de Vian, Perec, Queneau et de tous les dieux de l'Oulipo.

Il y a aussi une verve surréaliste très active chez Barthelme, qui lui permet d'écrire au fil du récit : *« Les aristocrates entendirent ce que disait Jacques. De rage, ils levèrent tous leurs cannes en l'air. Une centaine de cannes éclatèrent dans le soleil comme une cargaison d'antihistaminiques lâchée d'un avion. De nouveaux aristocrates hilares arrivèrent en phaétons et tombereaux. »* Ou bien : *« Le nouveau volcan avec lequel nous venons de passer un contrat semble très prometteur... »* Ce qui, à l'exception du mot « antihistaminiques », qui date de 1954, aurait pu se trouver sous la plume d'un Desnos.

Les métaphores délirantes sont aussi une spécialité barthelmienne. On en trouvera une série de treize, trop longue à citer, pour qualifier le son du trombone de Hokie Mokie, le roi du jazz. Chez Barthelme, on rencontre saint Antoine faisant visiter son appartement standard avec moquette à des incrédules qui le prennent pour un imposteur ; un catéchiste qui confesse un prêtre lui annonce que l'huile d'arachide est autorisée pour les saints sacrements, partage sa haine des dimanches (*« Le dimanche, jour de repos et du culte, est exécré de toutes les catégories d'hommes dans tous les pays dans lesquels la Parole de Dieu a été proclamée. »*)

Les dialogues sont souvent d'une loufoquerie légère, mêlant des clichés et des incongruités merveilleuses, mais c'est par ses premières phrases que Barthelme donne tout son sel à ses nouvelles : *« J'ai donc acheté une petite ville (Galveston, au Texas) et j'ai fait savoir que personne ne devait déménager, que nous allions changer les choses graduellement, en toute quiétude, sans grands bouleversements du jour au lendemain. » « Certains d'entre nous menaçaient notre ami Colby depuis longtemps à cause de son comportement. Et maintenant qu'il était allé trop loin, on décida de le pendre. » « Miss Mandibule veut faire l'amour avec moi mais elle hésite car, officiellement, je suis un enfant. »* Il sait parfois conclure avec drôlerie aussi, laissant par exemple Rebecca, la femme-lézard, avec sa maîtresse Hilda devant un plat de porc aux choux rouges. *« Le récit arrive à sa fin. Il a été écrit pour plusieurs raisons. Neuf d'entre elles sont secrètes. La dixième est qu'on ne doit jamais cesser de contempler le mystère de l'amour humain, toujours aussi sinistre et précieux ».* Mais l'amour, l'émotion, leur expression littéraire n'est pas ce qui intéresse le plus Barthelme et s'il fait souvent rire, s'il excite l'intelligence (cf. son résumé catastrophique d'*Eugénie Grandet* en dix pages), on regrette que cela reste un plaisir un peu froid.

SI l'on souhaite, de l'Amérique, s'abreuver d'un alcool plus puissant, on se plongera dans le gros roman de Frank Norris, *les Rapaces,* dont Eric von Stroheim s'inspira pour tirer dix heures d'un cinéma grandiose, suivant l'intrigue à la lettre, que les producteurs réduisirent à un long film encore admirable. Frank Norris, né à Chicago en 1870 dans une famille que la bijouterie en gros venait d'enrichir, fut élevé dans le luxe et envoyé trois ans à Paris suivre les cours de dessins de Bouguereau, le maître des pompiers, à l'Académie Julian. Il retourna ensuite dans le San-Francisco de son adolescence et devint journaliste. De Paris il avait ramené l'idéal réaliste de Zola. De l'Amérique il avait toute la violence, la sauvagerie, les contradictions monstrueuses de cette Californie de miséreux et de millionnaires extravagants.

Les Rapaces montrent la brève ascension sociale d'un ancien chercheur d'or, McTeague, devenu dentiste, et sa chute inexorable en compagnie de son ami-ennemi inséparable, son double, Markus, liés l'un à l'autre par le même amour et la même malédiction du précieux métal jusqu'à la fin inoubliable des deux hommes dans la vallée de la Mort, enchaînés par une paire de menottes. On est loin de Zola en fait, plus près de Hugo visionnaire, d'un *réalisme* lyrique, frénétique, qui annonçait un écrivain démesuré, outré.

Frank Norris mourut en 1902 à trente-deux ans, laissant ces *Rapaces* comme une pépite énorme, brute et souillée de sang, belle comme le génie raconté aux écoliers. On ne s'enivrerait pas ainsi tous les jours, *peut-être,* mais à côté de ce torrent, les nouvellistes modernes peuvent nous donner l'impression de vider l'Océan à la petite cuiller.

PS. Dans le feuilleton du 2 février 1990, nous avons omis de signaler que l'édition des deux ouvrages de Roger Nimier était due à Marc Dambre. Dont acte.

ENQUÊTE

L'ombre d'Edgar Poe

Voyage aux Etats-Unis sur les traces d'un poète maltraité durant sa vie par une Amérique qui a aujourd'hui des remords et veut réparer une erreur judiciaire

FAMILIER de l'Orient et des pôles, narrateur de voyages en bateau et en ballon à faire pâlir Lovecraft et Hergé réunis, Edgar Poe n'a jamais quitté les Etats-Unis, si ce n'est, enfant, pour quelques années d'école dans les îles Britanniques. Ses quarante ans d'existence sont inscrits tout entiers sur un arc de 600 kilomètres, de Boston, au nord, où il naquit, à Richmond, au sud, dans la Virginie de ses jeunes années – en passant par Baltimore, Philadelphie et New-York, villes où, par l'encre et le papier, il tenta de régner mais ne parvint qu'à survivre (1).

Aussi, pour qui met ses pas dans les siens, le voyage promet peu de périls, sinon ceux de quelques quartiers devenus coupe-gorge et qui n'étaient que pauvres quand le poète les habitait. Déplacé de 11,68 mètres pour ne pas être coupé en deux par la construction de Kingsbridge Road, le cottage de Fordham, son dernier logis, entouré de prairies dans les années 1840, est aujourd'hui au cœur de ce Bronx – où il en coûte au Blanc de s'aventurer si l'on en croit Tom Wolfe dans son *Bûcher des vanités*. L'étroite maison de Poe à Baltimore résiste dans une rue qui sent le crime et le crack.

Cent quarante ans après sa mort, le poète ne verrait pas matière à s'étonner de ce tiers-monde américain : dans ces Noirs délivrés du tabac et du coton et désormais jetés sur le pavé des ghettos, rien ne contredirait son scepticisme à l'égard de la démocratie toute neuve, ni même les sarcasmes du Sud esclavagiste pour la société « libérale » des Yankees. Que dirait Edgar Poe de Washington où, la nuit, de la bibliothèque du Congrès, l'on entend les tirs des semi-automatiques, instruments de travail des dealers ?

En gants blancs

Mais le jour, quand les écureuils gris traversent avec nonchalance les allées qui séparent les trois forteresses aux noms présidentiels – Adams, Madison, Jefferson – de la plus belle bibliothèque du monde, alors, dans cette « Maison Blanche » de la culture, Edgar Poe se voit gratifié de tous les honneurs que l'existence lui refusa.

A la division des manuscrits du bâtiment Thomas-Jefferson, défendue comme la salle des coffres d'une banque suisse irradiée, le gardien en uniforme assis dans la tribune du seuil vous prie de quitter vos manteau, chapeau, sac, serviette pour les enfermer à clef dans un petit coffre et de n'emporter à l'intérieur ni encre, ni stylo, ni papier. Vous écrirez au crayon, sur les feuilles fournies par la bibliothèque, avec les gants blancs qui interdisent aux épidermes gras le contact des documents fragiles. (Il faut prévoir le vol et la négligence, les vandalismes rares et pas encore répertoriés, les maniaques souillant les manuscrits par haine de l'auteur, les substances dissolvantes). Le fervent d'Edgar Poe subirait volontiers d'autres rigueurs pour approcher l'incomparable trésor enfermé ici sous le nom d'*Ellis and Allan Papers*.


MARCUS ROOT/INTERNATIONAL MUSEUM OF PHOTOGRAPHY/G. EASTMAN HOUSE/ROCHESTER/NEW-YORK

Edgar Poe se voit gratifié aujourd'hui de tous les honneurs que l'existence lui refusa

Associé à son ami Charles Ellis, écossais comme lui, John Allan fut ce marchand de Richmond qui, sur la prière de sa femme, recueillit en 1811 le petit Edgar : l'enfant n'avait pas deux ans ; sa mère, la jolie actrice Elizabeth Poe, en tournée dans le Sud, venait de mourir à vingt-huit ans, tuberculeuse et misérable. Exportateurs de tabac, Ellis et Allan vendaient des graines et des tissus, des liqueurs et des porcs, des chevaux et des esclaves. A côté de la comptabilité et de la correspondance commerciale et familiale, tout est consigné dans leurs livres : état des marchandises, mouvement des navires, conséquences des guerres (dont celle de Napoléon).

En 1929, par l'acquisition de ces archives qu'elle réunit en 437 volumes, la bibliothèque du Congrès entrait en possession d'un matériel sans pareil pour l'étude d'une firme marchande dans la Virginie de la première moitié du dix-neuvième siècle, sans savoir encore qu'un autre texte circulait entre les lignes, fil d'Ariane pour vingt ans de la vie d'Edgar Allan Poe : factures de médecins rappelant sa rougeole et sa coqueluche, notes du tailleur, observations du tuteur sur la conduite de l'orphelin, correspondance irremplaçable pour mesurer le conflit entre John Allan et le fier adolescent, et, encore, parmi les chiffres d'une facture, deux vers du poète de quatorze ans, intrus comme un graffiti.

Rêves de Virginie

Grâce aux *Ellis and Allan Papers*, témoins du printemps furtif que les factures n'ont pas éventé, l'enfance et l'adolescence d'Edgar Poe nous disent pourquoi le poète se qualifiait de Virginien.

Au cœur de cette « *Virginie des marées* » matrice des Etats-Unis, Richmond, plus que tout autre lieu, raconte Edgar Poe et ce qu'il voulait devenir, à savoir l'opposé du poète maudit vu par Baudelaire. A l'âge des premières amours, il avait pu croire ici que lui revenaient de droit la verdoyante élégance des plantations poussées jusqu'à la baie de Chesapeake, les demeures où le parquet brille comme la croupe des chevaux.

En bas de Main Street, où l'indice Dow Jones est affiché en lettres lumineuses, les trajets de jogging recommandés aux clients des palaces longent la rivière James, qui recevait encore les voiliers à l'époque où Edgar collégien, voulant faire mieux que Byron dans l'Hellespont, parcourut 10 kilomètres à la nage contre le courant. Tout près, dans Broad Street, une triste église néo-grecque perpétue le souvenir du théâtre détruit par le feu, où périrent soixante-douze spectateurs. Châtiment expiatoire aux yeux des prêcheurs. Moins sûres de la perversité des gens de théâtre, les dames de Richmond, émues par l'agonie d'Elizabeth Poe, l'avaient comblée de friandises. Mais le marchand John Allan, qui vêtit de velours son pupille, ne laissa pas un liard à ce rejeton d'un couple de comédiens.

La chambre nº 13

A l'ombre des banques aux escaliers de marbre qui masquent le vieux Capitole, la même ville s'enorgueillit désormais d'abriter les gardiens de la mémoire d'Edgar Poe. Ortie et bardane naguère, elle est soignée, de nos jours, comme un gazon de golf par Bruce V. English, grand sexagénaire à l'élégance britannique, président de la Fondation Poe et professeur de physique à la retraite, qui travailla jadis au projet « Manhattan » de la bombe A.

Autour de lui, ce que Richmond compte de plus distingué veille sur le Musée Poe et rassemble dans un bulletin trimestriel, le *Poe Messenger*, tous les écrits, de l'article savant à l'anecdote futile, digne d'entretenir le culte quasi familial du poète. Est-ce une manière de compenser l'héritage dénié à l'orphelin par le marchand de tabac, dont la pierre tombale, au cimetière de Shokoe Hill, est oblique et que personne n'a redressée ?

Une heure d'autoroute vers l'ouest suffit pour atteindre, à la lisière de la Blue Ridge, Charlottesville où les étudiants de l'université de Virginie, qui sont aujourd'hui dix-sept mille, ne remarquent plus, sous les arcades de l'est, la chambre nº 13, à la porte remplacée par une vitre comme dans un appartement-témoin, aux bûches prêtes pour la cheminée depuis longtemps froide. Œuvre ultime de Thomas Jefferson, l'un de ces aristocrates du Sud inventeurs de la démocratie, l'université était toute neuve lorsque en 1826, à dix-sept ans, Edgar Poe occupa cette chambre, comme l'un des cent dix-sept étudiants de cette deuxième session.

Le jeu et les dettes

Rien n'a changé de la splendide ordonnance de colonnes et de frontons conçue par le vieil homme d'Etat, fervent des textes grecs et des formes de Palladio. Ici, déclassé parmi les fils de riches planteurs qui préféraient à Platon les beuveries et les bagarres, Edgar Poe eut beau être studieux, il n'obtint jamais que le strict nécessaire.

On sait qu'il joua pour gagner le superflu et que John Allan refusa de payer ses dettes ; que, ses études confisquées, Edgar quitta la maison de Richmond pour entrer sans ressources dans son écriture et son enfer constellé. Dans cette chambre nº 13, il avait déjà compris à quoi son destin l'exposait : elle fut, plus tard, le décor du plus transparent de ses contes : *Mystification* (2), qui nous dit que seul le mystificateur est grand, que le poète avance masqué, que la volonté de puissance est un secret.

Les Etats-Unis étaient vieux de cinquante ans et la littérature américaine vagissante quand Poe s'érigea son critique et son juge, mais la presse jaillissait comme le pétrole (l'apparition du journal à 1 cent, en 1833, est une date de la démocratie). Au milieu d'une mer des Sargasses, les contes, les poèmes, les essais, quasiment tous publiés d'abord dans les magazines, dessinent du nord au sud l'archipel Edgar Poe, la solitude d'un style, le prix d'une survie. Trente dollars pour le *Principe de la poésie*. Ses 855 articles de critique (longs de vingt à trente de nos feuillets !), grenades offensives contre les coteries de New-York et de Boston, les plumitifs repus, les éditeurs faisandés : formidable énergie dilapidée pour tant de cadavres, même si là s'ébauche le manifeste de la Beauté qui scintillera dans *Eureka*.

Des « coups de presse » trahissent le journaliste à sensation : à la « *une* » du *New York Sun*, ce *Canard au Ballon* camouflé en fait divers, qui rameuta la foule. *Le Corbeau*, best-seller sans exemple en poésie, publié par vingt journaux, rendit célèbre du jour au lendemain le poète, dès lors condamné à le réciter sans fin au public de ses dernières conférences.

Qui ne se croirait victime d'une singulière hallucination en entendant cette voix parler du *Principe de la poésie* à Richmond même, tout comme en ce jour du 24 septembre 1849 ? Bostonien de quarante ans devenu acteur par dévotion pour Edgar Poe, Norman George se produit sur la côte est depuis plusieurs années dans un one-man-show intitulé *Poe Alone*, reconstitution de la dernière conférence du poète.

Identifié à son modèle, dont il a pris la silhouette, l'accent et les tics, l'acteur offre à ses amis une plume de corbeau, et reconnaît qu'en dépit de sa nuit passée dans la chambre de Poe à Fordham pour capter des vibrations, il n'a entendu que le trafic du Bronx.

Un cow-boy mystérieux

Ces fantaisies accompagnent, au demeurant, une savante connaissance d'un héros détective et poète. Norman George, tout simplement, est un membre de la tribu grandissante des Américains soucieux de rendre à Edgar Poe la gloire dont leurs aînés l'ont dépossédé.

A cette tribu appartient sans conteste le cow-boy mystérieux qui, récemment, déroba le buste de Poe installé depuis un demi-siècle au fond du Jardin enchanté, entre les murs du Musée Poe de Richmond. Quarante-huit heures plus tard, alertée par le propriétaire d'une auberge du comté de Chesterfield, éloignée de 40 kilomètres, la police dépêcha sur les lieux un enquêteur.

Au coucher du soleil, le bar était à peu près vide lorsque entra un homme bizarre, cheveux longs, bottes et chapeau de cavalier, portant sous le bras un buste pesant qu'il déposa sur le comptoir et dont il dit qu'il l'avait trouvé dans une allée. Il commanda une chope de bière et une limonade, disposa la chope devant le buste, but son verre et paya. Puis, l'homme prit dans sa poche du méchant papier d'emballage et se mit à écrire. Cela fait, prétextant qu'il avait oublié quelque chose dans sa voiture, il sortit et disparut à jamais.

D'une dizaine d'Etats américains, mais aussi d'Italie et du Japon, quand la télévision eut montré le buste retrouvé, des télégrammes furent adressés à Bruce V. English. Sur le papier d'emballage laissé par le quidam, il reconnut les vingt-huit vers d'un poème de jeunesse d'Edgar Poe, *Esprit des morts*.

Tant de remue-ménage pour un buste volé n'est pas insignifiant lorsqu'on sait qu'un président d'université, au début du siècle, refusa d'accueillir au Hall of Fame, parmi les gloires littéraires de l'Amérique, l'image d'Edgar Poe, « *homme qui buvait et ne payait pas ses dettes* » ; que personne à Baltimore, en octobre 1840, ne s'avisa de se demander, quand on trouva dans la rue le poète agonisant le jour des élections, s'il n'avait pas été drogué par les agents électoraux qui faisaient boire aux citoyens des cocktails de whisky au narcotique ; quand on mesure enfin de quels monceaux d'infamie, pendant cinquante ans, fut recouverte la mémoire d'Edgar Poe sous l'impulsion de l'ex-révérend Griswold, porte-parole d'une opinion puritaine qui percevait dans l'existence piétinée du poète le châtiment d'une perversion, comme elle l'avait vu dans l'incendie du théâtre de Richmond.

« *Je ne crois pas*, disait George Bernard Shaw, *que Poe, dans tout le cours de sa vie, ait bu autant d'alcool qu'en absorbe pendant six mois tout Américain qui a tant soit peu réussi.* » Dans le Sud qui, avant les autres – mais longtemps après Paris, Berlin et Moscou, – accueille enfin le *native son*, le remords n'est pas absent.

A la gloire moderne d'Edgar Poe, la lecture ne suffisait pas, il lui fallait une réhabilitation, comme après une erreur judiciaire. Rien de plus abstrait que cette transaction posthume, et rien de plus conforme à l'usage. *Happy end post mortem*, privilège de l'écrivain.

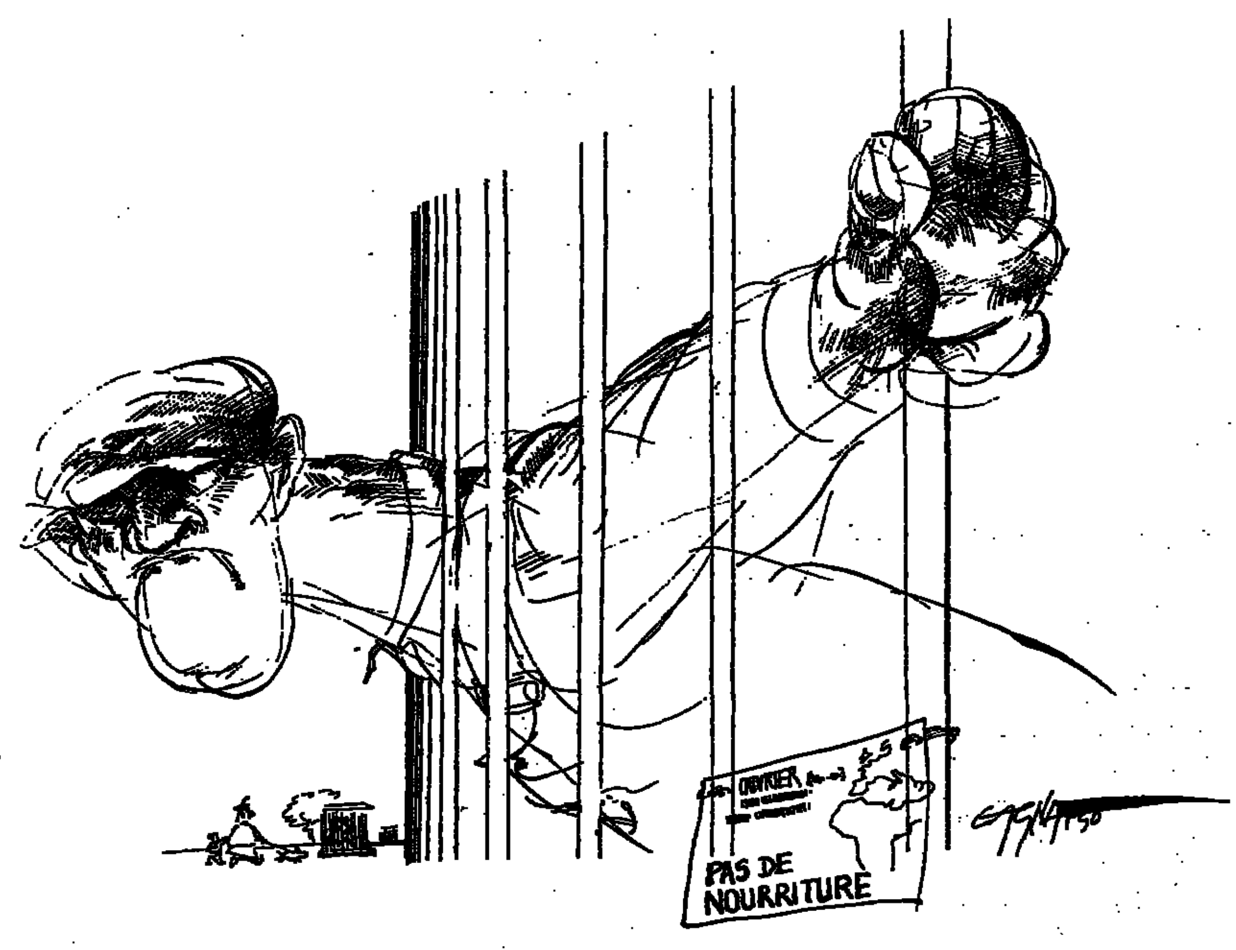
Georges Walter

(1) Voir *le Monde* du 16 juin 1989.

(2) Traduit pour la première fois dans Edgar Allan Poe : *Contes, poèmes, essais*, éd. Robert Laffont, collection « Bouquins ».

Riches et pauvres

Le rapprochement des conditions sociales en France masque quelquefois la persistance de fortes inégalités qui, loin de s'effacer, tendent souvent à s'accroître. D'un côté, voici que les sociologues se passionnent pour la vie de château et les beaux quartiers : ils y constatent qu'à la fois tout change et rien ne change. De l'autre, des chercheurs s'aventurent sur les terres du prolétariat : ils observent que s'y produisent des évolutions importantes mais que le malheur ouvrier demeure.



« La classe ouvrière, ça existe »

Un entretien avec l'historien Gérard Noiriel, qui a lu pour nous le livre d'Olivier Schwartz sur un grand ensemble du nord de la France

« Comme spécialiste du monde ouvrier, le livre d'Olivier Schwartz vous semble-t-il rendre compte, au-delà du cas particulier de la population du Nord, de la condition ouvrière dans son ensemble ?

– Ce livre vient à son heure. Il montre que la classe ouvrière, ça existe. On avait un peu tendance à l'oublier, sous l'influence d'un double discours : d'une part, le discours célébrant la démocratie dans les pays occidentaux – réactualisé par le Bicentenaire de la Révolution française et par les événements d'Europe de l'Est, – qui gomme les formes de contraintes, les discriminations, les injustices dont sont victimes les ouvriers dans la France d'aujourd'hui ; et, d'autre part, le discours sur l'immigration, qui masque souvent le fait que les immigrés constituent la composante la plus prolétarienne du monde ouvrier. A force de les envisager sous le seul angle de l'islam, on néglige les déterminants sociaux.

» Il est dommage que, dans le livre d'Olivier Schwartz, le problème de l'immigration soit complètement absent, alors que, à en juger par les noms mêmes de ses interlocuteurs, ceux-ci sont souvent d'origine polonaise. Il aurait été intéressant de voir en quoi leur culture, leur conception de la famille en particulier, ont conservé la marque de l'immigration. Mais il est vrai que son projet n'était pas d'analyser les trajectoires sociales des individus : ce qu'il propose, c'est une observation ethnographique, dans l'instant, focalisée sur des histoires personnelles. Ce n'est pas un reproche : toute enquête ethnographique est nécessairement limitée, l'essentiel étant d'indiquer ces limites, ce que fait Schwartz d'ailleurs.

– Vous-même, vous avez commencé par travailler sur le mouvement ouvrier avant de vous intéresser plus particulièrement à l'immigration.

– En étudiant l'histoire des ouvriers en Lorraine, je me suis rendu compte de la place énorme de l'immigration. En France, l'histoire de la classe ouvrière est incompréhensible indépendamment de celle de l'immigration. C'est pourquoi je me suis intéressé à ce qui apparaissait comme un trou béant dans les études historiques. J'ai prêté une attention particulière au processus de « nationalisation de la classe ouvrière », qui n'est pas sans rapport avec son adhésion massive au PC.

» Le monde de la mine, en particulier, a été constamment renouvelé par l'immigration : celle des Flamands au dix-neuvième siècle, des Polonais dans l'entre-deux-guerres, des Marocains plus récemment. Ce qui le différencie notamment du monde des mineurs anglais : il n'y a jamais eu chez nous de leader à la Scargill, fils et petit-fils de mineurs.

» Quand on parle aujourd'hui des immigrés, on oublie que la détermination sociale reste fondamentale et la variable immigration, souvent secondaire. L'école est un bon exemple : lorsque l'on compare les performances scolaires d'enfants d'ouvriers immigrés avec celles d'enfants d'ouvriers français, on constate qu'il n'y a pas plus d'échecs chez les premiers que chez les seconds.

Une stratégie de défense

– Olivier Schwartz observe, dans l'histoire récente du monde ouvrier, une valorisation de la sphère privée. Qu'en pensez-vous ?

– Je ne suis pas sûr que ce phénomène soit aussi récent qu'il le dit. Qu'il y ait de nouvelles formes de « privatisation », c'est incontestable. Mais les historiens ont montré qu'il y a toujours eu chez les ouvriers cette stratégie de défense contre l'oppression et l'exploitation dans la sphère du privé. Tout le problème est de savoir comment on définit le privé et le public.

» Au dix-neuvième siècle, la rue peut fonctionner comme un espace privé. Il est vrai que l'univers de la mine, sur lequel a travaillé Olivier Schwartz, est presque caricatural, puisque c'est un univers paternaliste, qui a été structuré d'emblée, avant 1914, comme un espace fortement divisé entre privé et public. Dans cette conception, le privé était entièrement voué à la reproduction de la force de travail, comme on dit en langage marxiste. Toutefois, il y avait aussi, contradictoirement, des tendances du monde ouvrier à socialiser cet univers en fonction de ses propres normes.

» Ce combat, à mon avis, remonte à la fin du dix-neuvième siècle. Après la seconde guerre mondiale, on a assisté, il est vrai, à un desserrement des contraintes matérielles, ne serait-ce que par la réduction du temps de travail, qui a sans doute permis de faire revivre la cellule familiale. L'analyse du statut de la femme dans le milieu ouvrier est, de ce point de vue, un des apports majeurs du livre d'Olivier Schwartz.

– Cette privatisation touche inégalement les différentes catégories d'ouvriers. N'annonce-t-elle pas la fin de la classe ouvrière ?

– Plutôt que de la fin de la classe ouvrière, je préfère parler de son éclatement. Tout dépend, bien sûr, de ce qu'on appelle une classe. Si l'on entend par là un groupe mobilisable, avec une identité et un projet forts, alors oui, la classe ouvrière telle qu'elle se définissait depuis la fin du dix-neuvième siècle n'existe plus. Mais le danger des analyses en termes de fin de la classe ouvrière ou de fin du prolétariat, c'est de ne pas voir que les formes du malheur ouvrier se sont renouvelées, mais qu'elles sont toujours là. Auparavant, on avait affaire à un monde clos sur lui-même : c'était un ghetto pour ceux qui y étaient enfermés, mais c'était aussi une garantie de sécurité, que ne donnent plus l'anonymat et l'atomisation des grandes cités.

Parti communiste et Front national

» Il est plus difficile aujourd'hui de différencier les ouvriers de l'ensemble des classes populaires : les caissières des grands magasins, par exemple, font un travail d'O.S., et elles sont souvent mariées à des ouvriers. Il y a eu incontestablement un recul de l'identité ouvrière, au niveau du profil professionnel (autrefois, dans le milieu de l'industrie lourde, l'image du père servait de modèle, et, à quatorze ans, le destin était tout tracé) et à celui du métier (les tâches d'O.S., interchangeables, n'ont plus la cohérence des métiers ouvriers d'autrefois).

» On voit les conséquences de cette évolution dans la représentation politique : la liquidation des bastions industriels a affaibli le mouvement ouvrier, et cet affaiblissement a détruit, en retour, l'image que les ouvriers avaient d'eux-mêmes. Le Parti communiste représentait partiellement la culture de classe de la grande industrie à laquelle les ouvriers pouvaient s'identifier. Il reste aujourd'hui une sorte d'énergie flottante qui ne parvient plus à s'investir dans des projets collectifs, et qui peut être en partie captée par le Front national, comme l'ont montré dans des circonstances historiques dramatiques d'autres populismes d'extrême droite.

Propos recueillis par
Thomas Ferenczi

▶ Historien, Gérard Noiriel est l'auteur de *Longwy, immigrés et prolétaires, 1880-1980* (PUF, 1984), *les Ouvriers dans la société française, XIXe-XXe siècles* (Le Seuil, coll « Points », 1986), *le Creuset français, histoire de l'immigration, XIXe-XXe siècles* (Le Seuil, 1988).

Cinq ans au cœur du bassin minier

LE MONDE PRIVÉ DES OUVRIERS
Hommes et femmes du Nord,
d'Olivier Schwartz.
PUF, coll. « Pratiques théoriques », 531 p., 195 F.

Ce n'est pas parce que la classe ouvrière n'est plus ce qu'elle était qu'elle a disparu de la société française. L'enquête d'Olivier Schwartz montre en effet que, si l'exploitation a changé de forme, elle n'a pas cessé pour autant.

L'auteur a passé cinq ans, à raison de quatre jours par semaine, dans une cité ouvrière du Nord, au cœur du bassin minier. Enseignant dans une commune voisine, il a su nouer des liens de confiance et parfois d'amitié, grâce à l'entremise d'une de ses collègues et à la solidarité du réseau communiste, de près d'une centaine de résidents, dont certains sont allés jusqu'à l'accueillir dans l'intimité de leur vie privée : d'observateur extérieur il est ainsi devenu peu à peu un spectateur familier, capable de se faire oublier de ses interlocuteurs, ou du moins de limiter les *« effets de censure »* induits par sa présence.

Sur les vertus et les difficultés de cette méthode ethnographique Olivier Schwartz s'explique, en termes clairs, dès le début de son livre. Il ne conteste ni les risques de la manipulation ni les tentations du voyeurisme, mais il tente avec beaucoup d'honnêteté d'en fixer les bornes. Ses scrupules aussi bien que ses aveux donnent à sa démarche un caractère exemplaire.

Les habitants des Ilots – le grand ensemble choisi par l'auteur comme terrain d'investigation – ont grandi dans le milieu de la mine, même si aujourd'hui celle-ci est *« quasiment morte »*. En fait, ils ont connu, dans leur vie personnelle, plusieurs étapes qui constituent comme autant de strates de leur univers social. Il y eut d'abord la grande époque de la mine, qui a pris fin dans les années 60 et qui a marqué l'enfance de la plupart d'entre eux : une réelle *« communauté de classe »* existait alors, envers d' *« un enfermement social »* qui faisait de la mine un monde à part.

Il y eut ensuite, dans la première moitié des années 70, l'ouverture à la société de consommation, ce qu'Olivier Schwartz appelle l'ère de la *« déprolétarisation possible »* ou, pour les plus euphoriques, de l' *« embourgeoisement ouvrier »* : avec le passage de la mine à l'usine, se produit un *« profond* remodelage de l'existence ouvrière » qui renforce l'importance du *« pôle familial et privé »*. Il y eut enfin, dans les années 80, le basculement dans un chômage de masse, qui entraîne la *« précarisation »* et, selon de multiples modalités, subies ou assumées, un reflux vers le foyer.

Chacune de ces trois strates de l'histoire socio-économique est présente, sous une forme ou une autre, dans la condition actuelle de la population des Ilots, mais l'un des effets les plus nets de ces changements est *« une privatisation des modes de vie ouvriers »*. C'est cette évolution qu'Olivier Schwartz se propose de décrire. *« On peut la caractériser,* explique-t-il, *non pas comme un déclin pur et simple des espaces sociaux au profit des espaces privés, mais par le fait que les seconds opposent aujourd'hui aux premiers une concurrence beaucoup plus forte. »*

Echapper à l'enfermement

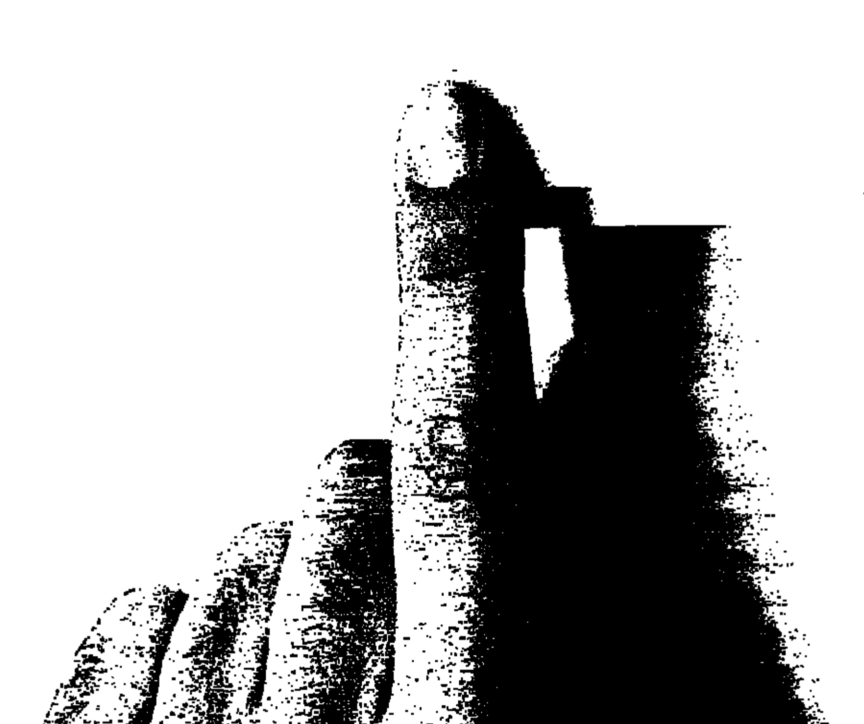
L'importance croissante du *« monde privé des ouvriers »* se traduit chez les uns par une tentative d'appropriation d'espaces extérieurs au monde du travail (le café, le jardin, mais aussi les signes de la promotion sociale, tels que l'accumulation des biens ou l'avenir scolaire des enfants), et chez les autres, au contraire, par un repli sur la maison, considérée comme un refuge protecteur en cas de chômage.

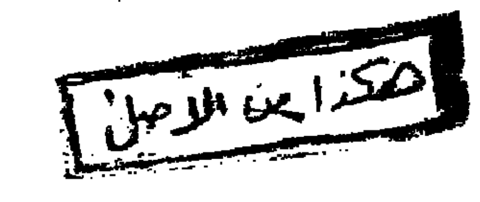
Une telle modification des comportements ne va pas sans susciter des conflits au sein même de la famille puisque le partage traditionnel des tâches entre l'homme et la femme (à l'un le travail, à l'autre le foyer) se trouver ouvertement remis en cause.

Par-delà la diversité des trajectoires ouvrières face à la crise, c'est encore *« la netteté de la division des rôles dans la familles ouvrières »* qui assure, selon lui, l'unité de la classe. Elle a pour principale conséquence de maintenir les femmes à la maison, même si beaucoup d'entre elles se rebellent contre ce destin, et pour effet second de rendre presque inextricable l'effort des hommes pour construire *« un monde privé »* qui leur permette d'échapper à l'enfermement de leur condition. *« Car il n'y aura de vraie autonomie dans la sphère privée ouvrière,* conclut justement l'auteur, *que si ses membres, en même temps, se désenferment, sortent des territoires subalternes et accèdent à tous les lieux sociaux. »*

On le voit, le travail d'Olivier Schwartz n'est pas seulement une riche et minutieuse description de vies d'ouvriers, il est aussi, à maints égards, une réflexion critique et, en dernière analyse, politique sur notre société.

T.F.





LE DÉBAT

Les grandes familles

Distinguées par l'éducation, la culture, la fortune, les élites françaises ont encore de beaux jours devant elles

L'ENFANCE AU CHATEAU
d'Eric Mension-Rigau.
Préface de Jacques Revel,
Rivages. 320 p., 130 F.
LES HOMMES D'ARGENT
de Christian Bouyer.
Orban. 300 p., 140 F.
LE BOURGEOIS ET LE BIBELOT
de Rémy G. Saisselin.
Traduit de l'anglais
par Jacqueline Deguerei.
Albin Michel. 224 p., 120 F.
LES BOURGEOISES DU NORD
de Bonnie Smith.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Marie-Allyx Revellat.
Perrin. 236 p., 145 F.

Les riches sont de plus en plus riches et les pauvres de plus en plus pauvres. Ce n'est pas seulement un slogan de propagande mais le résultat le plus tangible, à l'échelle de la nation comme à celle de la planète, de ce qu'on a appelé la « crise ». Les nantis ont traversé ces années de tempête sur un paquebot ; les déshérités sur un radeau de planches disjointes. On a relevé quelques cas de mal de mer chez les uns, vite soignés au champagne ; on déplore de nombreux disparus chez les autres. Pendant ce temps-là, on a fêté le bicentenaire de la Révolution française et joyeusement enterré avec le marxisme le concept de lutte des classes.

On est donc un peu surpris lorsque Eric Mension-Rigau présente son étude sur *« l'enfance au château »*, sous-titrée *l'Education familiale des élites françaises au vingtième siècle*, comme un sauvetage de la mémoire mené de toute urgence. La France des châteaux ne paraît pas devoir s'éteindre de sitôt, qu'il faille à la hâte en recueillir les derniers souffles ; aristocrates et grands bourgeois ne semblent guère des espèces en voie de disparition, que l'impôt sur les grandes fortunes promettrait à une prompte agonie.

Mais Eric Mension-Rigau a construit un objet historique beaucoup plus fragile. Foin des enrichis et des parvenus de toute graisse, des fortunes de l'épicerie et de l'immobilier, des Tapie et des Lagardère. Ce qui le fait rêver, ce sont ces familles qui peuvent aligner pour le moins cinq ou six générations de bonne noblesse ou de fière bourgeoisie et qui n'ont jamais eu le sentiment d'avoir à gagner leur vie puisqu'elle leur était tout entière offerte en naissant.

La guerre de 1914, la crise de 1929, l'avènement d'une civilisation technicienne et mondialiste réclamant savoirs spécialisés et connaissances utilitaires ont effectivement sonné le glas de ces castes traditionnelles qui ont dominé la société française pendant plusieurs siècles. Même si ces grandes familles sont demeurées opulentes et influentes, elles sont aujourd'hui formées par le moule commun : celui du travail, de l'Université et des grandes écoles, de l'efficacité, de la concurrence et des valeurs éthiques de la démocratie.

Apprendre son rôle

Les quatre cents personnes — nées entre le début du siècle et 1930 — qui ont accepté de répondre au questionnaire très minutieux de Mension-Rigau parlent d'*« avant »*, des derniers feux d'un monde aux confins immuables où la naissance déterminait un rang, et le rang une manière d'être, une différence irréductible, que l'éducation avait pour fonction de reproduire et de théâtraliser. Leur essence faisait plus que précéder leur existence, elle en tenait lieu. Vivre, c'est apprendre son rôle jusque dans ses moindres mimiques, le répéter durant l'adolescence et la jeunesse, puis le jouer en ayant soin d'en transmettre toutes les répliques à ses enfants, avec autant d'attention et de scrupule qu'on leur transmet le château, l'histoire de la famille, la religion et la vision d'un monde qu'on s'acharne à vouloir immobile.

L'historien, à coup sûr, éprouve de la tendresse pour ses personnages. Ses exigences scientifiques ne chassent ni les parfums de nostalgie qui émanent de ces évocations d'ordre et d'harmonie ni le sentiment qu'il s'est perdu quelque chose d'irremplaçable : un style liant inséparablement manière d'être et manière d'écrire, qui s'exprime ici avec autant de saveur que d'humour.

On peut bien s'offusquer de la morgue, de l'égoïsme, de l'étroitesse d'esprit de ces privilégiés à qui il arrive d'aimer leurs domestiques à l'égal de leurs chiens et de leurs chevaux ; on peut, comme le fait l'auteur avec précision, démonter les mécanismes d'une éducation dite « d'élite » conduisant non à l'ouverture sur le monde mais à un enfermement dans les limites d'un petit théâtre des convenances où l'être est entièrement dévoré par le paraître et l'individu réduit au nom qu'il porte. Il reste qu'on a envie qu'il se conserve quelque chose de ce monde-là : le goût d'une qualité et d'une excellence qui ne semble pas devoir survivre à nos appétits de consommation et de nouveauté.

On reprochera alors au questionnaire d'Eric Mension-Rigau d'avoir été encore trop discret, de ne rien nous laisser apprendre sur l'éducation des sens, sur l'économie des sentiments, sur l'éveil de la sensibilité, sur ces moments de la vie où l'apprentissage doit se conjuguer avec la découverte, avec le trouble, avec la révolte. Ces enfants du château sont trop paisibles pour être entièrement vrais.

Le pouvoir de l'argent

Pour ces familles, foncièrement catholiques — mis à part une petite frange, très bien décrite, de la haute société protestante, — traditionalistes, monarchistes jusqu'à une date récente et politiquement conservatrices, la Révolution française demeure le traumatisme majeur, la cassure dans le fil de l'Histoire. Or, en ce qui concerne la fortune, elle n'a pas profondément modifié le paysage français. Après d'autres, Christian Bouyer le souligne : les grands propriétaires terriens — les grandes familles nobles — qui possédaient la majeure partie du territoire français à la veille de 1789 ont, pour la plupart, retrouvé leurs biens, pour les uns dès l'Empire, pour les autres au moment de la Restauration, quitte, pour consolider le patrimoine, à contracter des alliances avec les nouveaux riches, profiteurs de la vente des biens du clergé, banquiers annoblis ou industriels. On peut, pour amuser la galerie et cultiver l'orgueil de caste, refuser de s'asseoir, lorsqu'on est noble d'Ancien Régime, à la table d'un baron d'Empire, ces enfantillages de détail ne mettent pas en cause le compromis historique passé au dix-neuvième siècle entre gens de fortune de tous bords ; et l'aristocratie la plus vétilleuse quant à la comptabilité des quartiers de noblesse sait bien ce qu'il en coûte de tenir son rang.

Ce n'est pas la république qui a inventé le pouvoir de l'argent. Il n'est donc pas inutile d'analyser, comme le fait Christian Bouyer l'*« histoire des grandes fortunes de France du dix-septième siècle à 1914 »* pour montrer, au-delà des événements, ce qui change et ce qui perdure dans les mécanismes qui président à la naissance, à l'évolution et à la mort des richesses. Mais le sujet était peut-être trop vaste pour les capacités de l'auteur, la documentation trop importante, la problématique trop complexe. Christian Bouyer, enfermé dans la caverne d'Ali Baba, a été enseveli sous les tonnes d'or. Plutôt que d'essayer de surnager, il a creusé des tunnels sous les trésors : des monographies, pas toujours de première main, de quelques fortunes — comme celles de la tribu Mazarin, d'Oberkampf, des Schneider ou des Peugeot — qui, mises bout à bout ou éclairées par la petite bougie d'une science financière un peu pâlotte, ne tiennent pas ce que le projet promettait.

On voit beaucoup mieux comment fonctionne la fortune dans l'éclairage indirect qu'en donne une historienne américaine, Bonnie Smith, dont ce n'est pourtant pas le propos. *Les Bourgeoises du Nord* sont en effet une étude d'anthropologie historique sur le rôle social des femmes dans l'organisation des grandes dynasties industrielles du nord de la France. Le tableau est captivant, dans ses structures comme dans son mouvement. Passant de l'ère des marchands à celle de l'industrie, la famille bourgeoise nordique éclate. La femme, jusqu'alors présente et active dans les affaires, se trouve brutalement reléguée, réduite à des fonctions de reproductrice, de dame d'œuvres, de maîtresse de maison et d'éducatrice. Les affaires, c'est-à-dire aussi, dans ce milieu très fermé, les stratégies dynastiques et patrimoniales, sont du domaine exclusif des hommes. Mais ce n'est pas l'équilibre qui naît de cette division radicale du travail, pas la douce harmonie décrite par Mension-Rigau, mais un divorce des mentalités.

La mise à mort de l'œuvre

Réduites aux trois « K » énoncés par Bismarck — *Kirche, Küche, Kinder*, l'église, la cuisine, les enfants, — les bourgeoises du Nord font de cet enfermement une culture de repliement qui va les opposer, silencieusement mais fermement, à celle des hommes. Quand ceux-ci, par le dynamisme de leurs affaires, leur ouverture sur le monde, acquièrent une vision moderniste, démocratique et volontiers voltairienne, ces dames campent dans la tradition, les vertus domestiques, le conservatisme social le plus rigide et les conceptions éducatives les plus rétrogrades. Et comme elles élèvent aussi les garçons, les futurs chefs, les continuateurs de la dynastie, les hommes s'alarment d'avoir des épouses aussi conformes à ce qu'ils attendaient d'elles. Ironie de l'histoire : la conscience libérale va travailler à réformer l'éducation des filles pour continuer à se procurer des garçons et des gendres aptes à diriger les entreprises. L'éducation familiale des élites françaises consiste à reproduire un modèle. Mais lorsqu'il y a deux modèles...

Cette contradiction se retrouve, à un autre niveau, dans l'héritage du goût. Les interviewés de Mension-Rigau ont tendance à affirmer que ce *« goût des belles choses »* est inné dans leur classe ou pour le moins qu'ils en ont acquis l'instinct par imprégnation du milieu. Or ce goût est pour le moins sujet à caution. Même s'il se montre parfois plus péremptoire que réellement convaincant dans ses affirmations, Rémy Saisselin ne sera pas contesté lorsqu'il décrit la mise à mort de l'art qu'effectue le goût bourgeois.

Avec son entrée dans les salons particuliers des « élites », l'œuvre d'art devient objet de consommation, manière d'afficher sa culture et son capital. Le paraître qui accompagne nécessairement l'idéologie du rang conduit au dix-neuvième siècle et au vingtième à *« bibelotiser »* l'art et à n'en faire qu'un produit de marché. Saisselin décrit avec beaucoup de verve ce monde d'experts, de marchands, de faux amateurs et de vrais spéculateurs qui prospère sur le désir de parade des riches à partir du moment où il ne peut plus se séparer du désir, tout aussi puissant, de faire de bons investissements.

Eric Mension-Rigau nous fait rêver avec l'image d'un monde clos mais uni qui va disparaître dans la tempête de l'Histoire. C'est une image émouvante. La réalité est probablement différente : il n'y a pas d'usage innocent de l'argent.

Pierre Lepape

Le rêve de l'intellectuel

Jacques Rancière fait revivre pour nous le drame de la conscience moderne : l'impossible fusion des classes.

COURTS VOYAGES AU PAYS DU PEUPLE
de Jacques Rancière.
Seuil, 190 p., 72 F.

Poursuivant son exploration de l'utopie révolutionnaire, commencée en 1981 avec *la Nuit des prolétaires* (1), Jacques Rancière, qui enseigne l'esthétique à Paris-VIII, nous donne aujourd'hui son interprétation de quelques récits de voyages littéraires ou cinématographiques, de la fin du XVIIIe siècle à nos jours. Des voyages un peu particuliers, à vrai dire, puisqu'il s'agit de voyages à la rencontre de cet « autre peuple » qu'on appelle simplement « le peuple » — héros et principal témoin, mais témoin à jamais introuvable, de la possibilité de l'utopie.

Le 13 juillet 1790, le poète Wordsworth débarque pour la première fois en France. Il y séjournera à diverses reprises durant la Révolution. Il y laissera même un enfant — fruit d'amours éphémères avec une servante des bords de la Loire, — dont l'abandon est aussi le symbole du retour de Wordsworth, après un bref enthousiasme pour les idéaux populaires, vers les valeurs établies.

En 1833, c'est le dramaturge Georg Büchner qui, à Strasbourg, croise un missionnaire saint-simonien et comprend alors que la Révolution est (toujours déjà) finie — thème central de *la Mort de Danton*.

Quelques années plus tard, Michelet, à la recherche de la Femme et du Peuple, croit ressaisir ses deux fantasmes en la personne d'une domestique qui lui accorde ses faveurs. Les amours ancillaires seraient-elles donc la seule façon pour un intellectuel de comprendre le prolétariat ? Mais cette improbable « communion » ne saurait durer longtemps. Michelet est universitaire, il a des livres à écrire, le « beau monde » le reprend.

L'histoire se poursuit avec un épisode de la vie amoureuse de Rainer Maria Rilke qui, vers 1913, s'éprit d'une jeune ouvrière croisée au coin de la rue Notre-Dame-des-Champs, et avec quelques plans d'un film de Roberto Rossellini, *Europe 51*, dans lequel Ingrid Bergman, incarnant une bourgeoise dont le fils s'est tué, part explorer les banlieues ouvrières d'une moderne métropole pour essayer de comprendre les égarements du cœur qui conduisent au suicide. Mais le plus beau des récits que nous conte ce livre est incontestablement celui du prolétaire Claude Genoux, qui, pour vivre mieux, part *« faire des affaires »* en Amérique et se retrouve vers 1840 chassant la baleine blanche — y-a-t-il plus beau symbole du rêve ? — du côté du cap Horn, aux antipodes de la raison.

Au fil de ces « courts voyages » dont chacun a valeur d'initiation, Jacques Rancière fait revivre pour nous ce drame majeur de la conscience moderne : l'impossibilité de la Révolution et de la « fusion » des classes sociales. Mais l'intellectuel, même s'il sait que son amour pour l'ouvrier (ou l'ouvrière) aboutira à un échec dans le réel, ne peut s'empêcher de continuer à y rêver.

Dense mais chargée de nostalgie, l'écriture de Rancière le laisse entendre à chaque page : que deviendrait la vie sans utopie ? Que deviendrait le monde, si les hommes cessaient de vouloir le changer ?

Christian Delacampagne

(1) Fayard.

Autres parutions

● *Villes ouvrières 1900-1950*, textes réunis par Susanna Magri et Christian Topalov, L'Harmattan, 239 p., 130 F. — Douze essais sur la vie ouvrière dans les grandes métropoles industrielles au cours de la première moitié du XXe siècle, en particulier dans l'agglomération parisienne.

● *Au labeur des dames. Métiers masculins, emplois féminins*, de Margaret Maruani et Chantal Nicole-Drancourt, Syros, 192 p., 79 F. — Une passionnante analyse sociologique qui montre comment la société construit la différence entre emplois féminins et masculins, notamment par les « inventions » du travail à temps partiel et de la qualification.

● *Du bon usage des pauvres. Histoire d'un thème politique*, de Philippe Sassier (Fayard, 450 p., 150 F). — Des dialogues socratiques aux Restaurants du cœur, les réflexions successives sur la pauvreté perçues non comme le reflet de la condition réelle des pauvres, mais comme l'image du malheur nourrie par chaque époque.

Chronique d'une vie ordinaire

LE JOURNAL D'UN MANŒUVRE
de Thierry Metz.
Préface de Jean Grosjean,
L'Arpenteur/Gallimard,
125 p., 78 F.

Thierry Metz ne possède, à trente-deux ans, aucune qualification professionnelle. Au gré des « missions » que lui confient des agences de travail temporaire, il travaille dans des abattoirs, des usines, des entrepôts, etc. Nul ne soupçonne, partout où il passe, que ce manœuvre est, aussi, un poète (1). De ce jardin secret, Thierry Metz a extrait, aujourd'hui, les plus belles feuilles de son journal intime.

Les amateurs de misérabilisme seront vite déçus. Thierry Metz écrit pour subvertir le réel. Aussi, même s'il dit le travail vécu comme *« une absence »*, aucune jérémiade n'entache son témoignage.

Thierry Metz, qui de l'avenir a fait table rase, n'investit dans aucune illusion, même pas dans les *« mots qui éciment la colère »*. Mais qu'un oiseau pose son chant près de lui et, aussitôt, cet homme de peu de rêves a l'impression que son corps, lesté de fatigue, est moins lourd à porter.

« Qui nous parlera de l'inachevé où nous sommes toujours ? », questionne Thierry Metz, dont l'écriture dépouillée à l'extrême exprime l'essentiel en peu de mots. On songe, en le lisant, aux poèmes de Georges Perros. Quand *« la vie ordinaire »* devient merveille parce qu'un écrivain la colore de sentiments, le lecteur s'arrache, lui aussi, du quotidien.

« Dans le calendrier des soifs » qui est le sien, Thierry Metz vit ses jours de liberté conditionnelle comme des sursis. Les dimanches, il marche afin de *« sortir un instant de ces besognes qui n'écoutent pas ce que nous sommes »* et, parfois, dans les champs qui bordent la Garonne, il rencontre *« la colère noire du coquelicot »*.

« Aujourd'hui : c'est le mot qui passe par nos mains. Un mot qui dure. Qui s'use lentement. Qui nous efface en devenant mémoire. » Cette fatalité, Thierry Metz la combat de la plus belle manière qui soit en notant, jour après jour, toutes les émotions qui le traversent. Nul doute que si « poète » était une qualification professionnelle, Thierry Metz ne serait plus considéré comme un manœuvre !

Pierre Drachline

(1) *Sur la table inventée*, Jacques Brémond, 1989 ; *Dolmen*, Cahiers Froissard, 1989.

Vivre ou écrire...

Bernard Pingaud choisit la vie et dit adieu à Kafka qui sacrifia tout à l'écriture

ADIEU KAFKA
de Bernard Pingaud.
Gallimard, 356 p., 120 F.

Proust, Kafka, Joyce : une conception sacrificielle de la littérature a dominé la première moitié du siècle. Ecrire, c'est ne pas vivre, ou si peu, et s'enfermer dans l'œuvre à faire, comme Frantz (double maléfique de Franz K.) des *Séquestrés d'Altona*, le criminel de guerre qui s'est retranché du monde pour adresser aux habitants masqués des plafonds, ces crabes, ces cloportes de l'avenir, un interminable plaidoyer, demandant l'acquittement, parce que ce siècle est une mère, qu'elle accouche, dans le sang et l'horreur, de l'homme futur, beau et bon, si peu imaginable qu'il nous semble un monstre, parce que sous son regard nous nous savons monstrueux. *La Métamorphose* de Kafka annonce cette transformation de l'homme du vingtième siècle en coupable de naissance. Un autre Franz K. apparaît maintenant, comme pour signifier à ce siècle qu'il est fini, et *tourner la page*.

« Pour tourner la page, il faut l'écrire », dit Paul Nizon. En récrivant Kafka, sa vie, ses écrits, Bernard Pingaud entend faire ses adieux à la littérature de la culpabilité, de la séquestration, du procès perdu d'avance. Les deux influences majeures que s'est choisies cet écrivain-essayiste de soixante-sept ans, celle de Sartre et celle des nouveaux romanciers, sont aussi celles qu'il congédie en les honorant à travers le maître commun à l'un et aux autres : Kafka.

On se rappelle quelle mégalomanie animait le projet de Sartre avec *les Mots* : faire ses adieux à la littérature par un texte si littéraire qu'il mettrait fin du même coup à la littérature qui a présidé à sa naissance. Le *Concerto to end all Concertos* de Stan Kenton, en somme. En finir avec la littérature de la névrose par une surenchère définitive. Qui oserait écrire encore sur le mandat de l'écrivain après *les Mots ?*

Bernard Pingaud n'a pas cette mégalomanie ; *mais il n'est, heureusement*, ni humble ni modeste non plus ; son projet, de part en part littéraire, mais débouchant sur la vie, relève plutôt d'une sagesse enfin conquise. Il n'a pas voulu ou pas pu (on en jugera comme on voudra) procéder à l'absolu sacrifice de soi qu'impliquent les engagements littéraires névrotiques de Proust, de Kafka, de Joyce et celui, tout aussi radical, de Sartre, mais que ce dernier a prétendu dépasser en activisme d'intellectuel par le sacrifice de la littérature elle-même.

Pour Pingaud, il s'agit de remettre ses pas dans ceux de Kafka, mais avec *amitié*, en dédramatisant par une affectueuse distance ironique et un humour nimbé d'élégante tristesse l'auto-ironie cruelle et désespérée de l'écrivain pragois. Ainsi réinvente-t-il des histoires que Kafka aurait pu écrire, en lui inventant un double, viennois, nommé Franz Klaus, dont la biographie et les récits ressemblent, parfois à s'y méprendre, à ceux de son contemporain tchèque.

Le coup de maître de cet *Adieu Kafka*, qui se présente comme l'édition critique des manuscrits d'un écrivain inconnu, par un ami non-écrivain, est d'avoir dédoublé l'auteur dans le livre lui-même, qui devient le roman de l'écriture et le dialogue d'un auteur avec une œuvre. Bernard Pingaud s'incarne en effet dans les textes de Franz K., mais tout autant dans la préface et les notes et commentaires de Max B. qui édite ces textes, en *1948*, trois ans après la mort de l'auteur dans le camp de Dachau (il avait été arrêté avec sa compagne juive), et quatorze ans après que ce collègue de bureau, solitaire, un peu distant et réservé, eut soudain disparu pour aller vivre en Allemagne.

A sa grande surprise, il reçut un jour un paquet de ses « griffonnages » accompagnés d'une lettre lui enjoignant de les brûler ou d'en faire ce que bon lui semblerait. Max B. a connu Franz K. dans la compagnie d'assurances où ils travaillaient ; l'un était politisé, socialiste militant, l'autre se vouait tout entier à l'écriture nocturne, jetant sur le papier son absolue solitude. Franz K. démissionna un jour de février *1934* ; Max B. se préoccupait alors surtout du sort des dirigeants pourchassés par le gouvernement Dollfuss qui avait dissous le Parti socialiste autrichien. Il émigra en France, puis aux Etats-Unis, et il apprit la mort de Franz K. seulement lorsqu'il revint à Vienne après la guerre.

Finir « comme un chien »

Disparaître, cela avait été le fantasme permanent de Franz Klaus (on se rappelle que le premier titre de *l'Amérique* de Kafka était *Der Verschwundene*, « le Disparu »). Disparaître, s'effacer progressivement du monde en ne laissant pour trace affirmative qu'une écriture infinie, paradoxalement promise par son auteur au feu ou à l'oubli, finir *« comme un chien »* (comme le Joseph K. du *Procès*), tel a été le fantasme constitutif de ce qu'on pourrait appeler l'écrivain absolu, qui a pris tour à tour la figure de Proust, de Kafka, de Joyce (et de Beckett, leur héritier). Que ce fantasme ait correspondu chez Kafka à une idiosyncrasie (dont les fiançailles épistolaires et la rupture avec Felice Bauer révèlent le fond de terreur *sexuelle)* et à une situation historique réelle (dont la disparition de ses sœurs dans les camps de la mort fait figure d'emblème), nul n'en est plus intimement conscient que Bernard Pingaud.

On connaît l'itinéraire intellectuel de celui-ci : une jeunesse d'extrême droite par imprégnation familiale, la tentation fasciste par radicalisation de la position paternelle, la prise de conscience, après la guerre, de l'horreur sur laquelle reposait la révolution nationale-socialiste et antisémite, l'impossibilité d'adhérer au stalinisme, le compagnonnage avec Sartre aux *Temps modernes*, le ralliement au Parti socialiste après 1968, pour promouvoir une politique culturelle, et d'abord une politique du livre. Tout cela non pas au détriment de l'œuvre, patiemment construite avec des romans rares et quelques essais clairvoyants, mais certainement à ses dépens : comme pour faire triompher la vie sur la tentation de l'écriture solitaire plutôt que solidaire.

Adieu Kafka est une œuvre, une vraie, qui restera parce qu'en elle se concentre toute l'expérience littéraire, spirituelle, affective, intellectuelle, politique, d'un écrivain conscient de son époque et qui en a vécu les contradictions comme les siennes propres. Le style de Pingaud, cette limpidité, cette précision, cette façon de ravaler avec un sourire froid les sanglots qui montent à la gorge devant la douleur de ce temps, sa solitude historique, ses fractures peut-être définitives, nous valent un livre extrêmement émouvant, digne de Kafka dont il voudrait prendre congé. Mais sort-on des arbres avec des moyens d'arbre, comme le disait Ponge ?

Le salut que fait entrevoir Max B. dans ses derniers commentaires discrètement autobiographiques se trouverait dans l'amour d'une femme, dans la préférence donnée à la vie sur l'écriture. Encore fallait-il l'écrire, cet espoir mis dans un au-delà de la *littérature, ou cet* appel à une littérature délivrée de la culpabilité des grands morts qui veillent sur nous et nous obligent. Et il fallait l'écrire en beauté. Salut à Bernard Pingaud.

Michel Contat

« Cher petit vous autre »

Suite de la page 21

En 1947, avec une énergie qui n'a pas faibli depuis ses vingt ans, elle part à l'assaut de New-York comme elle bravait les intempéries sur les chemins de montagne et éprouve un immédiat coup de foudre pour cette ville : *« J'ai descendu à pied tout Broadway et je trouvais cette ville d'une beauté, d'une grandeur qui touche à celles des montagnes – en même temps, c'est tellement une ville qu'on n'a plus envie d'en visiter une autre après celle-ci (...) Je voudrais rester quelque temps sans connaître personne, ici, tant cette ville me fait chaud au cœur. On s'y sent libre. Personne ne vous regarde, même à l'hôtel c'est impersonnel, c'est agréable. »*

La dernière lettre publiée, qui date de 1963, se termine par *« je m'ennuie de vous (...) Je vous embrasse, petit vous autre. »* Le choix fait, à vingt et un ans pour elle, à vingt-quatre pour lui, est intact, et le pari a été tenu : ce lien survivra, par la seule force de l'amour et de la complicité intellectuelle – sans mariage, sans enfant, – à tous les affrontements de la vie, à toutes les séparations, à toutes les curiosités acceptées, à « l'encombrement » qu'apportent nécessairement la liberté et la passion des autres.

Qui aime vraiment la vie ne peut que trouver ces lettres délicieuses. Encore faut-il faire partie de ces « survivants » qui se réjouissent de lire quelque huit cents pages en oubliant, pour un temps, le reste du monde (mais ceux-là sont plus nombreux que ne le pensent les pessimistes).

A la fin du livre, au bonheur d'avoir passé, une fois de plus, de longues heures avec deux des personnes les plus passionnantes du siècle, s'ajoute, pour qui a aimé Simone de Beauvoir, une jubilation, pas très noble peut-être, mais *tellement* satisfaisante pour l'esprit et le cœur : savoir que, quatre ans après sa mort, cette femme va encore exaspérer les imbéciles.

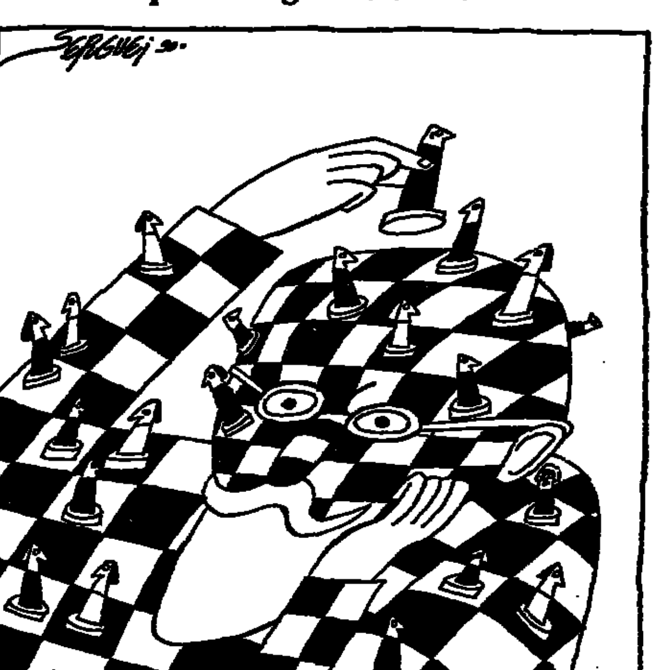
On entend déjà leurs moqueries sur la répétition des *« Cher petit être »*, *« mon amour »*, *« mon cher, cher amour »*, *« mon doux petit »*, *« cher petit vous autre »*, sur l'usage de codes que seuls comprennent ceux qui s'aiment dans la complicité – *« Vous êtes un fameux petit philosophe, mon bon petit, il faut que vous commenciez à faire un système puisque vous avez le temps »* – et la multitude des phrases sur le manque, la vacuité de la vie sans Sartre, les *« tout ce que je peux avoir de la vie sans vous, je l'ai – mais ce n'est rien »* (14 novembre 1940), et autres *« au revoir mon petit, j'ai le cœur si gros, je n'en peux plus de vivre sans vous »*. Ceux-là, outre leur jalousie de cette tendresse naïve, vont être, au fond, révulsés de voir Simone de Beauvoir affirmer avec le plus grand naturel et une absolue tranquillité, presque de l'innocence, son goût intense pour tout ce qu'ils lui reprochaient de refuser : le corps, la curiosité des amours, la liberté de les dire, l'humour, l'invention quotidienne d'une vie à deux, unique.

Josyane Savigneau

□ **Journal de guerre.** – En même temps que cette correspondance, paraît un fragment du journal de Simone de Beauvoir, sous le titre *Journal de guerre, septembre 1939-janvier 1941*, dans une édition elle aussi présentée, établie et annotée par Sylvie Le Bon de Beauvoir. Une partie de ce journal a été reprise (expurgée) dans *la Force de l'âge*, et la comparaison des deux versions est fort intéressante. Le récit fait dans ce journal recoupe évidemment celui des *Lettres à Sartre*. S'y ajoutent les impressions de Simone de Beauvoir lors de sa visite clandestine au soldat Sartre à Brumath, en novembre 1939, et l'évocation des jours de permission de Sartre à Paris en février 1940. Dans ce dernier épisode, le Castor et Sartre se demandent *« s'il ne vaudrait pas mieux être toute sa vie fidèle à une seule personne »*. *« Nous sommes un petit peu sinistres tous deux de nous sentir des vies si empêtrées, si encombrées »*, constate Simone de Beauvoir. Mais ils ont « vaillamment » résisté... Les « fanatiques » prendront évidemment à ce journal un plaisir égal à celui que leur donne la correspondance. (Gallimard, 372 p., 110 F.)

SOCIETES

par Georges Balandier



La sociologie subversive de Georg Simmel

LA PENSÉE DE GEORG SIMMEL
de François Léger.
Editions Kimé, 374 p., 190 F.

J.-L. MORENO ET LA TROISIÈME RÉVOLUTION PSYCHIATRIQUE
de René Marineau.
Editions A.-M. Métailié, 293 p., 130 F.

C'ÉTAIT au temps où le philosophie n'avait pas divorcé d'avec la sociologie, où celle-ci se voulait science sans se soustraire à l'effet des grands courants d'idées et à l'influence de la culture en voie de se faire. Les amitiés, les cercles intellectuels, la rencontre des différences, avaient une fonction de stimulation ; ils ouvraient la curiosité s'ils n'effaçaient pas les exclusions. C'était au tournant de ce siècle. Ils étaient alors deux, parmi les principaux fondateurs de la nouvelle science sociale, nés la même année, morts à un an de distance : le Français Durkheim (1858-1917) et l'Allemand Simmel (1858-1918).

Le premier veut construire le « système des sciences sociologiques », il reproche au second de mélanger les points de vue, de céder aux tentations contraires du formalisme et de l'esthétisme. L'un a obtenu la pleine reconnaissance universitaire, l'autre l'a reçue *très tardivement, mais tous deux sont* les auteurs d'une œuvre immense dont se nourrit encore, et dans la controverse, la pensée du social.

Georg Simmel reparaît, après une longue absence qui a succédé au temps de la curiosité critique des durkheimiens et de l'attention de quelques philosophes, dont Jankélévitch qui, dès 1925, montre Simmel comme un *« philosophe de la vie »*, proche de Bergson. Aujourd'hui, l'étude de François Léger propose, enfin, une présentation de l'œuvre dans la totalité de ses aspects. L'entreprise pouvait paraître impossible, tant ceux-ci sont multiples – philosophie, théorie de l'histoire et de la religion, sociologie, morale, psychologie et esthétique, – tant le refus de faire système masque une certaine *« unité profonde »*.

Simmel fut un enseignant et un auteur à la mode. Il s'imposait à Berlin, où il n'eut cependant qu'une position universitaire mineure, il ne fut pas admis à Heidelberg, malgré l'appui du sociologue Max Weber, il ne reçut la pleine qualité professorale que peu d'années avant sa mort à Strasbourg, alors allemande. Il fut victime de l'antisémitisme, il fut considéré comme un *« destructeur »*, comme un philosophe, et un sociologue surtout, dont l'œuvre reste *« légère et subversive »*.

Simmel est d'abord un philosophe, mais d'une espèce particulière. Il est continuellement en mouvement, tout en reprenant des thèmes placés sous un nouvel éclairage ; il passe d'un néo-kantisme à une philosophie du concret qui veut – à la façon de Husserl – revenir *« aux choses-mêmes »*, puis il s'achemine vers le vitalisme des dix dernières années de sa carrière, avec la certitude que la vie s'exprime en des formes imprévisibles et toujours nouvelles. Il est mal classable, certains le considèrent comme un touche-à-tout, un essayiste subtil ; et Lukàcs, provisoirement plus généreux, l'a défini *comme celui qui introduit* la sensibilité impressionniste dans la réflexion philosophique – un *« Monet de la philosophie »*.

Simmel refusait d'*« enfermer la plénitude de la vie »* dans un système, et cela l'entraînait à multiplier les perspectives, à faire de certains de ses livres un jeu d'essais emboîtés. Il considérait l'activité philosophique comme une *« attitude »*, une relation au réel où la subjectivité et les circonstances ont leur part.

MAIS c'est sur la sociologie qu'il faut aujourd'hui porter l'attention. Simmel veut construire la nouvelle discipline en lui donnant le statut de science autonome ; selon lui, la sociologie est une méthode : c'est ce qui la définit, et non pas l'ambition de devenir la somme de toutes les sciences sociales particulières. Au commencement doit se placer l'interrogation sur *« la notion même de société »*. Il y a société dès qu'intervient la *« réciprocité d'action »* entre *plusieurs individus ; ces interactions* sont déclenchées par les sentiments, les intérêts et les buts les plus variés, elles entraînent le processus de la socialisation. Le social se saisit dans le mouvement, mais, dans ce devenir, où la volonté des individus n'est jamais totalement engagée, se révèlent des régularités de comportement, des schémas *« constants »* et des relations stables. C'est alors qu'intervient la distinction entre le contenu et la forme de la socialisation ; le premier reporte aux processus psychologiques des individus socialisés, la seconde aux modèles selon lesquels s'opère la socialisation ; tous deux sont liés en des rapports très complexes. Il faut abstraire les formes à partir d'une réalité sociale concrète, foisonnante, par intuition, compréhension et comparatisme.

Cette passion des formes a fait de Simmel le fondateur de la sociologie formelle, d'une sorte de *« géométrie du monde social »*. Elle lui a attiré les critiques de Durkheim, qui lui reproche une sociologie abstraite et vague *« séparant des choses essentiellement inséparables »*. Sa théorie des contenus du social lui a valu d'être accusé de psychologisme, d'aboutir à une négation de la société.

Ce n'est pas dans sa *« sociologie pure »*, mais dans la multiplicité de ses études concrètes, dans ses multiples ouvertures, qu'il entraîne notre curiosité. La culture est manifestée *comme* ayant un caractère essentiellement tragique, elle est *« une crise perpétuellement retardée »*. La société ne se saisit qu'à l'état de naissance et, en conséquence, dans une perspective historique. Les sentiments et les passions, non *pas seulement les intérêts* et le calcul, sont réattribués aux processus de composition du social. Et, parce que l'exploration s'effectue en bien des sens, nombre des études touchent à des problèmes qui restent dans l'esprit de ce temps : la modernité, *la ville*, la *quotidienneté*, les objets culturels banals, la sexualité et les rapports hommes-femmes, etc. Les textes de Simmel redeviennent une mine dans laquelle il est puisé selon les besoins ou les opportunismes. Il faut louer François Léger de nous restituer l'œuvre vraie dans son entier foisonnement, et son jeune éditeur d'avoir ainsi ouvert son catalogue.

SIMMEL, en écho à ses préoccupations personnelles, a consacré un essai célèbre à l'*« étranger »*. C'est un autre étranger, juif lui aussi, métis de culture et de foi, qu'une biographie récente fait reparaître : J.-L. Moreno (1892-1974), inventeur du psychodrame, du sociodrame, de la sociométrie, et de bien d'autres choses. L'auteur du portrait, René Marineau, est fasciné par le personnage autant que par les œuvres. Il a bien des raisons de l'être. De Bucarest à Vienne, à Berlin, puis de nouveau à Vienne, les scènes de l'enfance et de l'adolescence se succèdent : l'enfant Moreno est élevé dans une famille instable, divisée, tiraillée entre le judaïsme (du père) et le catholicisme (de la mère). L'enfant joue au *« jeu de Dieu »*, l'adolescent invoque une vision du Christ qui devient son *« héros »*, l'adulte écrit un ouvrage, *le Renouveau de Dieu*, où il définit sa conception du monde. Mysticisme, certitude d'une élection et d'une mission auprès des hommes, théâtralisation, constituent sa première manière d'être ; Moreno revendiquera sans détour son droit à la paranoïa et à la mégalomanie.

C'est à Vienne qu'il reçoit sa double formation, médicale et psychiatrique, qu'il effectue ses premières recherches sur une *thérapie de groupe et les jeux* de rôle, sur la microsociologie, sur les potentialités du théâtre impromptu. C'est à Vienne que règne Freud contre qui il engage une lutte sans fin. L'exil en Amérique (1926) met de la distance sans interrompre cette relation dramatique.

Moreno atténue alors l'aspect prophétique de son propre personnage, il devient davantage un expérimentateur-entrepreneur. Il donne leur charte au psychodrame, à la psychothérapie de groupe, à la thérapie théâtralisée et à la sociométrie – mesure des interrelations entre personnes. Il crée ses propres institutions, associations et revues, il voyage et étend son réseau d'influence jusqu'en Europe. *Il n'en continue pas* moins de rejeter les *« conserves culturelles »*, la culture figée, d'exalter la fécondité de la rencontre, la spontanéité et la créativité individuelle.

► **Rappelons la parution de traductions en français d'ouvrages et essais regroupés de Georg Simmel, au cours des dernières années. Notamment :** *Philosophie de l'argent* (PUF, 1987), *la Tragédie de la culture et autres essais* (Rivages, 1988), *Philosophie de la modernité : la femme, la ville, l'individualisme* (Payot, 1989). Signalons un excellent numéro des *Cahiers du GRIF* (nº 40), consacré à Simmel, et un non moins remarquable volume de la revue *Communications* (nº 50) intitulé *l'Argent*, où les références à Simmel *sont fréquentes*.

L'affaire Heidegger (suite)

« Die Zeit » a publié en décembre 1989 une lettre de 1929 qui relance la polémique sur l'antisémitisme du philosophe

Dans les très nombreuses discussions polémiques qui se sont développées depuis la publication de l'ouvrage de Victor Farias, *Heidegger et le nazisme*, à l'automne 1987 (Ed. Verdier), la question de l'éventuel antisémitisme du penseur a constitué un des thèmes de controverse. Les défenseurs de Heidegger ont souligné que rien, dans son œuvre, ne peut permettre de conclure qu'il eût partagé les thèses raciales des nazis. On y remarque au contraire plusieurs critiques du « biologisme ».

Les détracteurs ont de leur côté mis l'accent sur plusieurs indices, parfois troublants, mais dont aucun n'a force de preuve. L'essentiel des conflits, sur ce point, tourne autour de l'interprétation des attitudes de Heidegger pendant son rectorat, ainsi que des témoignages concernant ses propos privés ou ses silences publics, avant comme après la guerre.

« L'enjuivement croissant »

Le débat est aujourd'hui relancé par la publication, dans le journal *Die Zeit* daté 21-22 décembre 1989, du fac-similé d'une lettre manuscrite adressée par Heidegger, dès le 2 octobre 1929, à Victor Schwoerer, l'un des directeurs de la recherche scientifique de l'époque, en faveur de l'attribution d'une bourse à Eduard Baumgarten.

On y lit notamment : « *Ce que je ne pouvais qu'indiquer indirectement dans mon rapport, je puis le dire ici plus clairement : (...) ou bien nous dotons à nouveau notre vie intellectuelle allemande* (souligné par Heidegger) *de forces et d'éducateurs authentiques, émanant du terroir, ou bien nous la livrons définitivement à l'enjuivement croissant (der wachsenden Verjudung) au sens large et au sens restreint du terme. Nous ne retrouverons le chemin que si nous sommes en état d'aider à s'épanouir des forces fraîches, ceci, sans tracasseries et sans démêlés. Par égard pour ce grand dessein, je vous serais particulièrement reconnaissant si M. Baumgarten, que j'ai distingué pour être mon assistant, pouvait être aidé par une bourse.* »

Ce document a été retrouvé par Ulrich Sieg, un jeune chercheur allemand, dans les archives de Karlsruhe. La traduction française figure dans une note d'un article de Nicolas Tertulian, *Histoire de l'être et révolution politique*, que publie la revue *les Temps modernes* (février 1990, nº 523, 50 F). Cette lettre, affirme Nicolas Tertulian, « *montre que les liens du philosophe avec le national-socialisme étaient plus précoces qu'on ne le pensait* ». Il est probable que les défenseurs de Heidegger, s'ils ne contestent pas l'authenticité du texte, en expliqueront le contenu par des circonstances extérieures et contingentes – à moins qu'ils ne s'évertuent à expliquer que *Verjudung* n'a absolument pas le même sens, large ou restreint, sous la plume du maître que dans les textes antisémites allemands de la même époque.

Ces querelles d'interprétation, qui sont par nature interminables, ne devraient pas faire oublier de lire l'important article dont cette lettre ne constitue qu'une note. Analysant le texte de 1936-1938 intitulé *Contributions à la philosophie* (cinq cents pages jusqu'alors inédites et publiées à titre posthume l'automne dernier, dans le tome 65 des *Œuvres complètes* de Heidegger, aux éditions Klostermann), Nicolas Tertulian propose une réflexion pertinente et bien informée sur le lien unissant le mouvement même de la pensée de Heidegger et ses prises de positions politiques.

R.- P. D.

Passage en revues

Littérature, poésie

● Deux noms dominent le dernier cahier de *Théodore Balmoral* (nºˢ 6/7, automne-hiver 1989), revue à laquelle Thierry Bouchard, qui la dirige avec Pascal Belton et Marc Farcy, a su donner une tonalité littéraire et poétique propre, une juste cohérence : Léon-Paul Fargue et Georges Perros. Deux figures que ne rapproche, par des chemins singuliers, qu'une certaine coïncidence ou continuité entre une sensibilité vivante, en éveil, et sa transposition dans l'œuvre littéraire.

De Fargue, ce merveilleux poète trop négligé, T. Bouchard présente deux lettres à Jean Zay, ministre de l'éducation nationale du Front populaire, emprisonné par Vichy puis assassiné par la Milice en 1944. « *L'écriture a cette vertu de nous faire exister quand nous n'existons plus pour personne* », écrivait Georges Perros, dont Lorand Gaspar présente quelques lettres que l'auteur des *Papiers collés* lui avait adressées dans les années 60-70. Ces missives sont extraites du volume récemment publié chez Picquier (voir « le Monde des livres » du 5 janvier). La douloureuse vivacité de Perros s'y exprime, dans l'urgence de dire ce que L. Gaspar nomme le « *noyau singulier de fermentation qui désire (...) s'ouvrir et croître* ». Dans ce même numéro, un texte d'un écrivain également à redécouvrir, Charles-Ferdinand Ramuz, et une étude de Claude Mouchard sur la *Blanche-Neige* de Robert Walser. (*Théodore Balmoral*, 4, place Albert-Iᵉʳ, 45000 Orléans, 80 F.)

● *L'Exotisme, mode d'emploi*, tel est le titre d'une nouvelle revue publiée à Poitiers sous la direction d'Alain Quella-Villéger, qui dresse la carte culturelle et littéraire d'une notion qu'ont enrichie autant les rêveurs que les voyageurs. L'appel de l'« ailleurs » résonne dans les œuvres de Loti et, d'une manière plus réflexive, dans celles de Segalen. Qu'il prenne l'aspect d'un Orient plus ou moins mythique, d'un désert illuminé de vide, d'une ville grouillante et lointaine, l'appel exerce sa contrainte, brouille les géographies scientifiques, prépare à tous les départs... (Le Torii Editions, BP 93, 86003 Poitiers cedex, 50 F.)

● « *La poésie a pour la première fois la possibilité de n'être que la poésie.* » Phrase banale en apparence d'un critique soviétique, qui prend cependant tout son sens lorsqu'on la rapporte à l'URSS et aux craquements de la glace qu'on y entend. Présenté par Jean-Pierre Siméon, le numéro spécial des cahiers de recherche poétique *Arpa* publie une belle anthologie de poètes russes contemporains, en bilingue (ce qui mérite d'être salué).

La modernité d'une poésie ne se mesure pas seulement à son esprit d'invention mais aussi dans la reconnaissance et la lecture, si longtemps empêchée, des grands aînés, surtout lorsqu'ils ont pour nom Mandelstam, Akhmatova, Pasternak, Tsvetaeva... Héritage spirituel dont on peut bien imaginer, là-bas, la vitale nécessité... (*Arpa*, c/o Gérard Bocholier, 124, bd La Fayette, 63000 Clermont-Ferrand, ou c/o J.-P. Siméon, 11, rue Général-Sarrail, 63000 Clermont-Ferrand, 80 F.)

● S'intéresser aux revues, et tenter d'y intéresser le lecteur, c'est aussi savoir prêter attention aux tentatives marginales, modestes par vocation. Ainsi, du premier numéro de *Voix d'encre*, publié dans la Drôme et associant le talent d'un typographe, Philippe Devoghel, à celui de l'animateur, Patrick Monin, qui ont su donner à leur revue une forme heureuse autant qu'originale. Ici donc, blanc sur noir, des textes de Christian Gabrièle Guez Ricord, Alain Blanc, Jean-Pierre Chambon... ainsi que des aphorismes d'Oscar Wilde, élevés au format d'une affiche sur papier bistre. (*Voix d'encre*, Le Vieux Village, 26170 Vercoiran, 32 F.)

● Plus classique dans sa présentation, la nouvelle revue *Sotto Voce*, dirigée par Muriel Sandrelli, rassemble textes de philosophie, poèmes, proses et écrits critiques. James Sacré, Edmond Amran el Maleh, Didier Cahen, Jean-Marie Gleize, Andrée Chedid... se côtoient dans ce premier numéro. (*Sotto Voce*, c/o Achour, résidence Le Mail, 42, avenue Saint-Lazare, 34000 Montpellier, 50 F.)

● *Java*, revue dont on peut se demander pourquoi elle inscrit à son fronton qu'elle « *met les boules* », consacre un ensemble au poète Jean-Luc Parant. Dans ce même troisième cahier de *Java*, un poème en prose de jeunesse de Georg Trakl, *Barabas*, peu connu en français et traduit par Nadine Fontaine. (*Java*, c/o J.-M. Espitalier, 82 *bis*, bd Diderot, 75012 Paris, 50 F.)

● Signalons, enfin, le troisième *Cahier Simenon*, intitulé *Des doubles et des miroirs* (les Amis de Georges Simenon, 1, rue de l'Ancien-Presbytère, Boîte 4, 1080 Bruxelles, et le dernier cahier de *l'Amitié Charles Péguy* (nº 48, octobre-décembre 1989), sur « Péguy et la Révolution française ». (Amitié Charles Péguy, c/o F. Gerbod, 12, rue Notre-Dame-des-Champs, 75006 Paris.)

P. Ke.

Quand l'histoire s'emballe

Pour la quatrième année, Edouard Masurel rassemble en un volume de poche les chronologies qu'il rédige chaque mois pour *le Monde*. La règle du jeu veut que, quantitativement, un mois en vaille un autre : une quinzaine de pages environ. Cet égalitarisme dans le traitement provoque des effets de dramatisation.

L'année 1989 ressemble ainsi à une machine qui, après avoir moulu tranquillement l'histoire, s'emballe brusquement aux alentours des 10-12 septembre avec l'exode massif des Allemands de l'Est vers l'Ouest via la Hongrie et l'Autriche et la formation en Pologne d'un gouvernement à direction non communiste. En moins de trois mois, jusqu'à l'exécution du couple Ceausescu le jour de Noël, ce sont soixante-dix ans d'histoire qui basculent, le socialisme léniniste qui s'effondre, Yalta qui est balayé.

Comparées à ce séisme, nos petites histoires franco-françaises paraissent bien provinciales, mais notre province bruisse d'événements mineurs qui changent aussi profondément nos vies que les cataclysmes universels : le 9 novembre, jour de la chute du mur de Berlin, est aussi celui, en France, d'un projet de loi sur le droit au logement pour les plus démunis.

P. L.

► **L'année 1989 dans « le Monde »** *d'Edouard Mazurel. Préface d'André Fontaine. « Folio » 262 p.*

Le « marché » Proust

Depuis que l'œuvre de Proust est tombée dans le domaine public, les éditions de La recherche se multiplient

Il y a aujourd'hui de par le monde une trentaine d'hyper-spécialistes du texte proustien, qui sont à la fois plus et moins que des lecteurs d'*A la recherche du temps perdu*. Ils en connaissent, non pas, sans doute, l'origine (fantasme qui s'est perdu avec la conscience de cet homme qui porta le nom de Marcel Proust) ni le sens ultime (comment épuiser le sens d'une œuvre ?), mais cette dynamique d'écriture qui s'appelle une genèse.

C'est à eux que l'on doit les nouvelles éditions du roman, à leur patient travail, qui s'est développé sur près de quarante ans et n'est pas terminé à l'heure actuelle. La parution du quatrième et dernier tome de l'édition établie sous la direction de Jean-Yves Tadié pour La Pléiade ne met pas fin, en effet, à l'édition de Proust, dont les droits, à l'exception de ceux afférents aux avant-textes inédits conservés à la Bibliothèque nationale, sont tombés dans le domaine public.

Des quatre éditions actuellement disponibles, destinées chacune, en principe, à un public spécifique, celle de « GF » (établie sous la direction de Jean Milly) s'adresse principalement, par le caractère de son annotation, aux étudiants et enseignants. L'édition en trois volumes « Bouquins » chez Laffont, avec un Quid en cours de révision, préface et introductions par Bernard Raffalli et une annotation minimale, s'adresse au public le plus large, supposé préférer le texte au commentaire et avide avant tout d'informations sur l'auteur.

Celle de « Folio », en cours, et qui reprend le texte établi pour La Pléiade, avec des introductions originales et un appareil critique réduit, est faite pour le lecteur qui souhaite des éclaircissements sur le texte et son histoire (*Albertine disparue* et *Le Temps retrouvé* paraîtront respectivement en mars et en octobre). Enfin, La Pléiade augmente le texte proustien de près d'un tiers par la publication d'« esquisses » nombreuses, souvent longues et, pour beaucoup, inédites ; cette édition, qui comporte un appareil critique abondant et très érudit, vise le public habituel de La Pléiade, public collectionneur et public littéraire (avec ses degrés : lettré et savant), et elle se veut édition de référence, ce qu'elle a des chances de rester longtemps.

En 1991, Hachette commencera la publication en Livre de poche d'une édition en dix volumes, établie sous la direction d'Elyane Dezon-Jones, édition qui concurrencera, sur le marché, à la fois celles de GF, de « Bouquins » et de « Folio », ce qui n'est pas gagné d'avance.

Toutes ces éditions sont commentées, de façon plus ou moins approfondie, par des spécialistes, universitaires, chercheurs. On ne trouve plus actuellement le roman de Proust à l'état de nature – si un tel état existe en littérature. Gallimard s'apprête à combler cette lacune irritante en republiant dans la collection « Blanche » le texte nu, celui établi pour La Pléiade.

Le journal qui pourra offrir à l'un de ses jeunes collaborateurs le chagrin d'amour et les deux mois de loisirs qu'il faut pour lire *A la recherche du temps perdu* et pour en rendre compte avec fraîcheur aura gagné la partie que le « nouveau » Proust engage avec la génération 90.

Michel Contat

► **A la recherche du temps perdu**, *de Marcel Proust, Gallimard, Pléiade, quatre volumes sous emboîtage, 1500 F ; Edition Flammarion « GF », dix volumes, de 32 F à 40 F selon le volume. ; Edition « Bouquins », Robert Laffont, trois volumes sous emboîtage, 360 F ; Edition « Folio », Gallimard : cinq volumes parus, de 26,50 F à 43 F selon le volume.*

L'enfer de Leopardi

« *Le sort des livres d'aujourd'hui est semblable à celui des insectes qu'on appelle éphémères : certaines espèces vivent quelques heures, certaines autres une nuit ; d'autres encore trois ou quatre jours.* » L'auteur de ce constat, d'une saisissante actualité, est mort il y a plus de cent cinquante ans. Il se nomme Giacomo Leopardi, c'est l'un des plus grands poètes que l'Italie ait jamais connus et que la France s'obstine toujours à ignorer.

Sainte-Beuve le loua dans un de ses *Portraits contemporains* ; Musset admira son « *sobre génie* » ; Valery Larbaud écrivit d'Italie pour recommander la lecture d'une œuvre « *qui se prolonge encore parmi nous* » ; mais, en dépit des efforts d'un traducteur, Michel Orcel, rares sont ceux pour qui les poèmes des *Canti*, les extraits de son Journal, le *Zibaldone*, les petites pièces philosophiques des *Operette morali* (1), constituent des livres de chevet. La revue *Critique*, sous l'impulsion de Jean Piel, invite à la découverte de ce génie mélancolique, qui savait si bien chanter « *l'infime blessure / Qui avait nom de vie* ».

De Recanati à Naples, en trente-neuf années d'existence, Leopardi traîna « *sa vie par les dents* », malmenant son corps au point de ressembler plus à une grenouille érudite qu'à un penseur, sacrifiant tout « *trafic de gloire* » à la recherche d'une capitale où consacrer sa douleur. Dans un superbe article sur les déboires biographiques de Giacomo, Robert Maggiori décrit le chemin de croix que parcourut Leopardi, ce poète né vieux, un jour de juin 1798 à Recanati, une bourgade « *stupide et sauvage* » enfouie dans les Marches.

Cet itinéraire commença dans la bibliothèque paternelle, transformée en prison du savoir, où seize mille livres lui servirent de compagnons de cellule, avant de s'achever à Naples, dans un dénuement proche de la misère. Quand il mourut, en 1837, Leopardi n'était plus, disait-il, qu'un « *tronc qui sent*(ait) *et qui pein*(ait) ».

Un poète de la subversion

Le poète de Recanati n'avait *pas la santé et la robustesse* d'un Schopenhauer. Il se présenta à nous comme un génie malingre, souffreteux. Ce corps, ce misérable corps qui ne cessa jamais de le faire souffrir de toutes les manières, il le mit pourtant en avant. C'est ce corps débile qu'il opposa à la toute-puissance de la raison. A l'instar de La Mettrie, il aurait pu dire de ses sens : « *Voilà mes philosophes* ». Leopardi, note Antonio Prete, citait les théories et les interprétations parmi les causes du malheur humain. A l'idéalisme platonicien, au christianisme, au positivisme, il répondait : « *J'ai le courage de supporter la privation de tout espoir, de regarder avec intrépidité le désert de la vie, de ne rien dissimuler de l'infélicité de l'homme, et d'accepter toutes les conséquences d'une philosophie douloureuse, mais vraie.* »

Giacomo Leopardi serait-il pour autant un poète pathétique ? Non, répond Sergio Solmi. S'il y a blessure, elle est avivée par les sels de l'ironie. Leopardi est un poète de la subversion. Ce numéro exceptionnel de la revue *Critique* achève de nous en convaincre. Un texte de Guiseppe Ungaretti, d'autres contributions (de Riccardo Pineri, Gérard Genot, Paolo Ruffili et Pascal Gabellone) et les traductions de quelques « classiques » leopardiens, dont le fameux poème *l'Infini*, le *Chant nocturne d'un berger errant* et l'extraordinaire *Dialogue de la Mode et de la Mort* complètent cette visite sur ce que Ungaretti appelle un « *personnel continent d'enfer* ».

R.J.

► **Critique** *nº/512-513, janvier-février 1990, Ed. de Minuit, 151 p., 69 F.*

(1) Parmi les éditions les plus récentes : *les Chants*, traduits par Michel Orcel, L'Age d'homme, 1982. *Dix petites pièces philosophiques* trad. M. Orcel, Le Temps qu'il fait, 1985. *Du « Zibaldone »*, trad. M. Orcel, même éd., 1987. Des *œuvres* de Leopardi ont été publiées par Cino del Duca en 1964, trad. Juliette Bertrand, F.A. Alard, Ph. Jaccottet et G. Nicole).

La mort du « Bulletin critique »

Fondé en 1945 à l'initiative de Marie-Jeanne Durry, le *Bulletin critique du livre français* disparaît après plus de cinq cents numéros. Chaque mois, ce bulletin présentait les livres les plus intéressants ou les plus significatifs parus en France dans tous les domaines. Cent cinquante « recenseurs » spécialisés épluchaient la production éditoriale et fournissaient chaque année quatre mille notes environ, remarquables par leur clarté et par la précision de leurs descriptions. Un instrument de travail très utile, notamment pour aider au choix des livres français dans les bibliothèques étrangères.

C'est en raison de l'intérêt que représentait le *Bulletin critique* pour la diffusion du livre et de la culture française à l'étranger que le Quai d'Orsay soutenait cette publication en achetant la moitié de son tirage, soit mille cinq cents exemplaires qui étaient envoyés dans les différents postes diplomatiques et dans les bureaux de l'Alliance française dans le monde. M. Thierry de Beaucé, secrétaire d'Etat aux relations culturelles internationales, en a jugé autrement. Il a décidé de ne plus apporter son soutien financier. Ses dépenses en sont allégées de 1,2 million de francs. Ce qui entraîne automatiquement la disparition du *Bulletin*.

P. L.

LES VESTIGES DU JOUR
de Kazuo Ishiguro.
Traduit de l'anglais
par Sophie Mayoux.
Presses de la Renaissance, 270 p., 98 F.

D'AUTRES MONDES

par Nicole Zand

La confession d'un majordome fidèle

Il y a chez Kazuo Ishiguro – né en 1954 – quelque chose d'un Modiano : l'obsession de temps troubles, troublés, qu'ils sont nés trop tard pour avoir vécu et qui ont laissé une marque indélébile sur leur existence. Un côté « rétro ». Et pourtant, c'est encore, comme dans ses deux premiers romans, le mode du récit à la première personne – la confession – qu'a choisi Ishiguro pour scruter un personnage qui ne lui ressemble pas. Sélectionné dès ses débuts, en 1983, comme un des vingt meilleurs jeunes écrivains britanniques, cet « immigré » naturalisé britannique a réussi en trois romans – *Lumière pâle sur les collines* (Presses de la Renaissance, 1984), *Un artiste du monde flottant* (1986) et *les Vestiges du jour*, Booker Prize 1989 – à ne glaner que des succès d'estime, et de librairie.

Arrivé en Grande-Bretagne en 1960, à l'âge de cinq ans, éduqué à l'Université de Kent et New Anglia, biologiquement japonais, mais absolument britannique dans sa façon d'être, Ishiguro n'est jamais retourné au Japon, ou à Nagasaki, sa ville natale, même si ses deux premiers livres se situaient là-bas. *Un style élégant et épuré ; un pur* accent oxonien qui contredit un pur physique nippon. *« Je ne connais pas le Japon ; le japonais, je l'ai appris avec ma mère, mais je n'oserais pas m'en servir en public. Je le parle comme un enfant...* », nous disait-il. Sa langue, c'est l'anglais.

Dans *les Vestiges du jour (The Remains of the Day)*, qui paraît aux Presses de la Renaissance, il a voulu faire du « superbritish » : l'histoire d'un vrai *butler* anglais, un de ces majordomes de grande maison qui, parce qu'ils commandent aux valets de pied, gouvernantes, femmes de chambre et autres domestiques, se prennent pour une autre sorte d'aristocratie dans une société strictement hiérarchisée, qui reproduit en miroir celle des maîtres.

En trente-cinq années de service, Mr Stevens, qui s'enorgueillit de servir à Darlington Hall – une vaste et noble demeure de l'Oxfordshire, hélas ! récemment rachetée à un lord éponyme par un Américain, Mr. Farraday – n'a jamais pris de vacances...

Son nouveau maître lui propose, pendant une de ses absences, de prendre la vieille Ford *« pour se balader quelques jours »*. C'est au cours de cette échappée vers l'ouest, six jours vers le Dorset, la Cornouailles, Salisbury – ses vieilles maisons à colombages, sa cathédrale, ses critiques littéraires, – *en juillet* 1956, que Mr. Stevens fait le bilan de son existence. A pleurer. Mais qu'on lui fasse confiance : il saura se tenir dignement en toutes circonstances.



ANDERSEN/GAMMA

Kazuo Ishiguro : japonais de naissance mais absolument britannique.

MAJORDOME, fils de majordome *« digne d'une grande et ancienne maison anglaise »*, il est conscient de la noblesse de la place qu'il occupe : *« On dit parfois que les majordomes, les* butlers, *n'existent qu'en Angleterre. Dans les autres pays, quel que soit le titre utilisé, il n'y a que des domestiques. Je suis prêt à le croire*, confesse Mr. Stevens. *Les habitants de l'Europe continentale ne peuvent pas être des* butlers *parce qu'ils appartiennent à une race incapable de cette maîtrise de soi qui est le propre des Anglais. »* Avec ses collègues, il aime à parler métier, à discuter longuement, par exemple, d'un problème qui, pendant des années, a fait l'objet d'un important débat au sein de la profession, mais qui n'a jamais reçu de réponse officielle : la définition d'un « grand » majordome...

Nous sommes loin, on le voit, du *Servant* pervers de Pinter-Losey comme des domestiques plutôt libertaires de *la Règle du jeu*, le film de Jean Renoir. Tout aussi loin, malgré les apparences, du Jeeves de P.G. Wodehouse, le plus célèbre *butler* anglais, ce gentleman plus spirituel, plus malin, plus efficace que son maître. Ishiguro, lui, ce Britannique de Nagasaki, recrée le stéréotype avec la précision d'un ciseleur de bonsaï, mais à sa manière, avec la distance d'un rôle de composition. En grossissant volontairement les traits d'une Angleterre caricaturale, qui n'existe plus.

Son Stevens est un loufiat de la plus belle eau, né pour servir, pour s'identifier à son maître, fût-il pronazi, antidémocratique et antisémite comme son cher lord Darlington... *« Etablissons clairement ce qui suit*, explique Stevens. *Le majordome a pour devoir d'assurer un bon service. Il n'a pas à se mêler des grandes affaires de la nation. Le fait est que de telles affaires échapperont toujours à l'entendement de gens comme vous et moi. (...) Pour marquer notre époque nous devons nous efforcer de servir le mieux possible ces grands personnages entre les mains de qui repose véritablement le destin de la civilisation. »*

Pour remplir son office (?), Ishiguro a élaboré un style-majordome *ad hoc* (plus « british », tu meurs !) plein de réticences, de naïvetés, de politesses emberlificotées, de fausse discrétion et de vraie fausse modestie. D'où un aspect parfois « fabriqué » de son livre, une sorte d'exercice de style, de morceau de bravoure magistralement mené et qui, sciemment, artistement, se vautre dans l'artifice pour arriver, malgré tout, à émouvoir, lorsque le parfait majordome finit, le soir venu (*« le soir, c'est la meilleure partie du jour »*), par se rendre compte qu'il a oublié de vivre, qu'il a tout raté.

Qu'il n'a pas su comprendre ce qu'attendait de lui Miss Kenton, une ancienne gouvernante qui avait quitté le château pour se marier. Qu'il a perverti *jusqu'au sens de la langue* anglaise, jusqu'au sens des mots... La « dignité » par exemple, synonyme selon Stevens d'esclavage. *« La dignité, c'est*, confesse-t-il, *la capacité du majordome à ne pas abandonner le personnage professionnel qu'il habite. Des majordomes de moindre envergure abandonneront leur personnage professionnel en faveur du personnage privé à la moindre provocation. »*

« Permettez-moi de m'expliquer », *« je tiens à souligner »*, *« Sa Seigneurie me permettra-t-elle de lui dire »*, etc., autant de circonlocutions déférentes du langage d'un petit homme qui se croit au centre du monde et des puissants.

DANS sa critique enthousiaste du livre, Salman Rushdie se demande quelle peut être en fin de compte notre relation véritable avec le pouvoir. *« La grande réussite d'Ishiguro*, écrit-il, *c'est de poser les grandes questions (qu'est-ce que la britannité ? qu'est-ce que la grandeur ? qu'est-ce que la dignité ?) avec un humour qui n'obscurcit pas l'acuité de sa pensée. L'histoire est, en réalité, celle d'un homme détruit par les idées sur lesquelles il a construit sa vie (...). Son premier roman se passait dans le Nagasaki de l'après-guerre, sans jamais parler de la bombe atomique ; son nouveau livre est situé au moment où Nasser nationalise le canal de Suez, mais ne fait pas mention de la crise, même si la débâcle de Suez a marqué la fin d'une certaine Angleterre dont la disparition est le sujet même du roman. »* (*Observer*, 21 mai 1989.)

« Un diamant, taillé à la perfection, aux facettes multiples et splendides », a écrit John Le Carré.

Pourtant, malgré tout le plaisir qu'on prend au ton ironique de l'auteur, malgré l'intérêt qu'on trouve à voir se nouer la tragédie d'une vie simple, il y a peut-être dans ce « diamant » trop de perfection pour qu'on ne ressente pas le désir de voir Ishiguro quitter le sarcasme et l'habit du professionnel pour se livrer à un exercice plus dangereux, plus risqué, moins déguisé. Le grand écrivain qu'il est n'a pas besoin de se cacher derrière des stéréotypes pour prouver ses qualités. Peut-être faut-il être vraiment britannique pour savourer ce vrai *butler* comme il le mérite ? Néanmoins, Ishiguro prouve qu'il a réussi son examen de passage ès britannités et qu'il est un des écrivains les plus doués de sa génération.

Ambrose Bierce, l'homme le plus méchant de San Francisco

La légende d'un humoriste américain qui cultiva le sarcasme et revendiqua le droit de choisir sa mort

LE DICTIONNAIRE DU DIABLE
d'Ambrose Bierce.
Traduit de l'anglais
par Bernard Sallé,
Rivages, 310 p., 49 F.

Rien de tel pour un écrivain qui aspire à la postérité qu'une légende et des citations. La légende, Ambrose Bierce la dut aux circonstances ténébreuses qui auréolèrent sa mort. Et les citations à son *Dictionnaire du diable*, qui fut, dès sa parution en 1911, une aubaine pour tous les amateurs d'aphorismes et de paradoxes.

Mais avant de mourir et d'être métamorphosé en « aphorisman », il faut vivre. Et pour Ambrose Bierce, ce métier-là ne fut pas de tout repos. Né en 1842 dans une famille de pionniers installée dans l'Ohio, il eut tout loisir de contempler les ravages de l'alcool et de la Bible sur ses parents avant de se lancer, à quinze ans, à la poursuite du rêve américain.

Ambrose est garçon de saloon lorsque éclate la guerre de Sécession. Il s'engage en avril 1861 et mesure vite combien l'existence, déjà peu cotée ailleurs, perd toute valeur sur les champs de bataille. Une balle dans la tête complétera la théorie par la pratique et lui permettra, en outre, pendant sa convalescence, d'acquérir quelques lumières sur les femmes : sa fiancée, la charmante Bernie, le trompe allégrement.

Nous retrouvons Ambrose Bierce à San-Francisco, gardien de nuit à l'hôtel de la Monnaie. C'est un métier qui prédispose à la littérature. Jusqu'alors, Ambrose a surtout pratiqué Homère et Byron. Le voici qui se découvre un talent de pamphlétaire. Il ne quitte plus Swift, Voltaire, Thackeray, et publie dans la revue *New Letter* des textes d'une incroyable virulence qui laissent pantois Mark Twain, son principal concurrent, et qui lui vaudront en quelques mois l'appellation flateuse d'*« homme le plus méchant de San-Francisco »*.

Avec une telle réputation, l'amour devait être au rendez-vous. Et il le fut. En décembre 1871, Ambrose épouse Mollie, la fille d'un ingénieur. Le Tout-San- Francisco s'interroge : le redoutable polémiste va-t-il se ranger ? Il semble que oui. A ses lecteurs, avant de partir pour l'Europe, il laisse ces conseils : *« Ne vous fiez pas à l'humanité sans garanties supplémentaires, cela vous jouerait quelque vilain tour... Cultivez un goût pour les vérités dégoûtantes. »*

Le vieux gringo

Ce goût pour les vérités dégoûtantes est à l'origine du *Dictionnaire du diable* auquel Ambrose Bierce travaillera pendant près de vingt-cinq ans et qui connaîtra plusieurs moutures successives. En 1906, il l'intitulera *le Lexique du cynique ;* en 1911, il mettra le point final à cet inlassable travail de sape, à cette entreprise furieusement drôle de démolition qui lui vaudra une renommée internationale. Du chrétien, il dit : *« Personne qui croit que le Nouveau Testament est un livre d'inspiration divine admirablement adapté aux besoins spirituels de son voisin. »* Ou encore : *« Personne qui suit les enseignements du Christ tant qu'ils ne sont pas incompatibles avec une vie de péché. »* Et *« faire plaisir »*, qu'est-ce ? C'est *« poser les fondations d'une structure de contrainte »*.

Son cynisme, son « *goût pour les vérités dégoûtantes* », Ambrose Bierce aura tout le loisir de les exercer pendant les années qui suivront son retour d'Europe : engagé comme ingénieur typographe, puis comme superintendant de la Black Hill Placer Mining Company, il est chargé de contrôler une ville de pionniers. L'affaire se révèle être une vaste escroquerie, et Ambrose Bierce, avant d'être ruiné, doit engager un garde du corps pour le protéger. Sa femme, Mollie, le quittera pour un riche Danois, et son fils, Day, se suicidera.

Retour à la case départ, retour au journalisme. Mais, en 1913, Bierce décide de quitter les Etats-Unis et de se rendre au Mexique, où la guerre civile fait rage. Veut-il rejoindre les troupes de Pancho Villa ? Cherche-t-il la mort sur un champ de bataille ? Ses lettres le laissent penser. Il revendique le droit de choisir sa mort. La maladie ou l'accident lui semblent indignes de lui. Etre passé par les armes, en revanche... *« Ah*, écrivait-il dans sa dernière lettre postée le 26 décembre à Chihuahua, *être un gringo au Mexique, ça c'est de l'euthanasie... »*

A Chihuahua, on perd sa trace. Un officier mexicain raconta à une commission d'enquête qu'il avait vu, pendant les affrontements d'Ojinaga, un « old gringo » aux cheveux blancs et à l'allure martiale. Carlos Fuentes s'empara de la légende (1), et bien d'autres après lui. Quoi qu'il en soit, Ambrose Bierce avait enfin échappé à ce qu'il redoutait par dessus tout, la longévité, dont il donnait la définition suivante : *« Prolongation inconfortable de la peur de la mort. »*

Roland Jaccard

(1) *Le Vieux Gringo*, Gallimard, 1986.

Les dernières paroles de Robert Walser

PROMENADES AVEC ROBERT WALSER
de Carl Seelig.
Traduit de l'allemand par Bernard Kreiss,
postface d'Elio Fröhlich,
Rivages, 174 p., 89 F.

Il y a les grands et nobles arbres dont la cime regarde vers le ciel. Et puis il y a ces végétations sans identité, brindilles indifférenciées au ras du sol que le regard néglige, que seul le pas reconnaît. Pourtant, si l'on se penche vers elles au printemps, on peut, dans leur anonyme fragilité, les constater vivantes, fécondes.

Dans une semblable hiérarchie, qui rend compte à la fois d'une différence démesurée et d'une indubitable unité, on pourrait, non sans quelque effronterie, placer les *Conversations de Goethe avec Eckermann* (1) et les *Promenades avec Robert Walser* de Carl Seelig. D'un côté, le surplomb aristocratique de l'esprit et l'ample horizon du génie, de l'autre, l'*existence conçue* – voulue – comme pauvreté, vécue, plus que pensée, sans contestation ni révolte, dans une profonde humilité. Ici, un maître livre de la littérature allemande, là, un ouvrage de peu de poids, d'ambition nulle, d'où toute maîtrise et autorité sont exclues.

De fait, cette hiérarchie, sociale d'abord, mais aussi spirituelle, Robert Walser n'a *jamais songé à la contester*. Et moins encore au cours de ces vingt-sept dernières années de sa vie passées dans les institutions psychiatriques, à Waldau, près de Berne, de 1929 à 1933, puis à Herisau, jusqu'à sa mort le 25 décembre 1956. *« A Herisau, je n'ai plus écrit. A quoi bon ? Mon monde fut mis en pièces par le nazisme. Les journaux pour lesquels j'écrivais ont péri, leurs rédacteurs furent chassés ou sont morts. Alors, je suis presque devenu un fossile »*, écrira Walser dans une lettre en 1944.

Homme de passage

De 1936 à la mort de l'écrivain, Carl Seelig, deux ou trois fois l'an, vint rendre visite à ce *« fossile »* pour lequel la création littéraire appartenait à un *passé révolu, celui d'une jeunesse* un peu dissipée, instable. Riche mécène, critique écouté, ami de Pasternak et biographe d'Einstein, Carl Seelig devint le tuteur de Walser à la mort de sa sœur Lisa. Ces longues promenades autour du lac de Constance ou dans les environs de Saint-Gall, ponctuées de repas copieux, semblent avoir été le seul divertissement du pensionnaire zélé de l'asile d'Herisau, attentif à exécuter scrupuleusement les menues tâches subalternes qu'on lui confiait.

« Il n'est de lieu où la vie ne puisse nous tenir sous son charme. » La promenade, on le sait, est le thème walsérien par excellence. Le passage de l'écriture à la vie délestée d'écriture, dénudée jusqu'à n'être qu'une épure d'existence, un lent déroulement, une marche sans but, trouve dans ce thème son *expression la plus adéquate*. Notés par Carl Seelig, les propos de Walser naissent de cette marche même, dessinent *cette épure. Les conversations* de Robert Walser avec Seelig ne prennent pas à proprement parler le relais d'une œuvre *interrompue ou achevée. Elles* ne se soucient ni de l'expliquer ni de la justifier. Et s'il arrive à celui qui fut écrivain d'en parler – *avec réticence – c'est toujours* comme d'un lointain passé.

« Et si mon monde est plus pauvre, moins établi que le leur, n'a-t-il pas néanmoins, lui aussi, droit d'exister ? » Homme de passage, Walser ne s'arrête pas *à lui-même ou à son œuvre.* Mais cet état transitoire ne l'empêche nullement d'exprimer, avec un mélange subtil de *naïveté et d'emportement*, ses vues sur le monde, la guerre, la littérature, d'exprimer aussi, à l'occasion, des exigences dont on peut encore mesurer la pertinence : *« Les écrivains sans éthique méritent d'être bastonnés. Ils ont péché contre leur vocation. »*

Patrick Kéchichian

(1) Récemment réédité chez Gallimard.

□ **Signalons également la** parution récente de dialogues de Walser, *Félix*, datant de 1925, écrits selon la technique du microgramme. Traduit de l'allemand par Gilbert Musy (Ed. Zoé, Genève, 52 p.).

Le Monde

ÉCONOMIE

BILLET

Que boire?

Mais que faut-il donc boire ? Il ne se passe plus un jour sans que les consommateurs ne soient mis en garde contre l'eau du robinet. Le mois dernier, le magazine *Que Choisir* signalait le fléau à Poitiers et dans plusieurs villes du Nord. A Lyon, on relevait la présence anormale de gaz dans le réseau hydrique, suite à des intempéries. Les mêmes intempéries provoquaient une pollution bactérienne à Châteauroux. Dernière région en date touchée par la contamination bactérienne, le Territoire de Belfort est à son tour sous surveillance. Les inondations de la semaine dernière sont responsables de cette nuisance qui oblige 95 000 personnes à faire bouillir l'eau courante et à y ajouter une à deux gouttes d'eau de Javel par litre pour échapper aux embarras gastriques...

On comprend la perplexité du consommateur qui, s'il se refuse à cette posologie, ne peut compter davantage sur les eaux minérales. Après la découverte de nitrates et d'hydrocarbures dans les bouteiles d'eau Katell-Roc en Bretagne, après le retrait du marché des bouteilles de Perrier, c'est maintenant au tour de Vittel de rapatrier dans ses usines toutes les bouteilles d'eau minérale Hépar en circulation. Cette fois, le benzène est hors de cause. C'est la présence d'un hydrocarbure, l'alcane, découverte récemment dans 2 500 bouteilles vendues en Gironde et à Marseille, qui a déclenché le retour à la source, pour contrôle...

***Eau du robinet, eau minérale,* le consommateur craint subitement d'avoir à choisir entre la peste et le choléra. Le concept d'eau potable est singulièrement ébranlé. Comment le raffermir ? Un communiqué commun des ministères de l'Environnement et de l'Agriculture affirme *« la poursuite active de la politique du gouvernement de préservation des ressources »*. Mis à part le problème de la pureté intrinsèque de l'eau, il semble que la difficulté se situe en France au stade de l'assainissement. Les collectivités locales sont en retard dans ce domaine crucial, faute d'avoir consenti les investissements suffisants. L'augmentation du prix de l'eau est sans doute une condition indispensable pour éviter que quelques verres d'eau, minérale ou non, ne provoquent des dégats. Un verre, ça va....**

E. F.

Pollution de l'eau dans le territoire de Belfort

. – A la suite d'analyses effectuées sur plusieurs réseaux d'alimentation en eau du territoire de Belfort révélant une contamination bactériologique, la préfecture a demandé, le 21 février, à la population de ne pas consommer l'eau du robinet. L'ensemble du réseau va être purgé et il faudra compter au maximum une semaine pour rétablir une alimentation normale. Les risques se limitent à des embarras gastriques, à des gastro-entérites notamment, en particulier pour les enfants et les personnes âgées.

INSOLITE

Aux armes les boursiers

Les courtiers de la Bourse de Djakarta ont obtenu du ministère des finances indonésien de ne pas avoir à chanter l'hymne national chaque matin en début de séance. Ils ont obtenu également de ne pas avoir à prêter chaque jour un serment de bonne conduite, comme le prévoyait un nouveau réglement, annoncé il y a deux semaines et qui visait à renforcer la discipline et le professionnalisme.

C'est dommage ! Pour conjurer un krach boursier, une *Marseillaise* vibrante n'est-elle pas un moyen efficace pour mettre en déroute les démons de la baisse et redonner du tonus aux valeurs nationales !

Au lendemain de la chute du Nikkei et après la publication d'un mauvais indice des prix américain

Après la brusque déprime du début de la semaine, les marchés boursiers semblaient retrouver une certaine sérénité jeudi 22 février. Malgré la chute de Tokyo mercredi (– 3,1 %) et l'annonce d'une inflation forte aux Etats Unis en janvier (+ 1,1 %), la Bourse de New-York n'a pas cédé à la panique, l'indice Dow Jones finissant en légère baisse.

Cette bonne résistance de Wall Street a été favorablement accueillie à Tokyo, où l'indice Nikkei a repris, jeudi, le chemin de la hausse (+ 0,25 %). En Europe, les marchés boursiers ont ouvert en légère progression. A Paris, à l'ouverture, l'indice CAC était en progrès de 0,7 % après une baisse de près de 10 % depuis le début de l'année. Dans un entretien publié par *la Tribune de l'Expansion*, M. Pierre Bérégovoy, ministre français de l'économie, cherche à rassurer les opérateurs en jugeant une nouvelle fois « excessives » les réactions des marchés.

[redacted]

La Bourse de Tokyo se redresse

TOKYO

Correspondance

A la Bourse de Tokyo, la séance de jeudi 22 février a été très « volatile », traduisant une certaine nervosité. l'indice nikkei a regagné 92 points après les 1 162 perdus hier, mais ceci au terme de violents coups de yoyo. en ouverture, le kabuto-cho a bondi de 400 points, en perdait 600 puis remontait de 250 par rapport au cours d'hier avant de finir sur une glissade.

Le volume d'actions traitées, également en légère reprise, est resté modéré (520 millions). On est loin de la moyenne du milliard de 1989. L'essentiel de l'activité a été lié à des opérations d'arbitrage sur les contrats à terme (futures), souligne-t-on à la société General Securities Tokyo.

Certains intervenants ont vendu des paniers d'actions dont l'échéance est pour le début du mois de mars et ont racheté en « cash ». D'où le décalage relevé entre les deux indices utilisés à Tokyo, le Nikkei finissant en hausse tandis que son concurrent, le Topix, perdait cinq points.

De manière générale, les étrangers sont restés vendeurs, analyse-t-on chez UBS-Philips and Drew Japan, notamment les fonds placés au Japon et gérés de Londres. En revanche, certains fonds d'investissements japonais sont revenus et ont racheté par intermittence, contribuant à soutenir les cours.

Une réputation de solidité

La résistance des places étrangères après la chute de Tokyo a été bien appréciée. *« Cela relativise le rôle de leader qu'on prête généralement à Tokyo »*, explique-t-on à la Société générale. Pour W.I. Carr (Indosuez), *« la chute de mercredi n'a rien d'inquiétant pour les intervenants »*. Tokyo bénéficie d'une réputation de solidité qui met en confiance.

Pourtant, en dépit de ce rétablissement de jeudi, la situation n'a pas fondamentalement changé, estime-t-on à Tokyo aujourd'hui. L'épée de Damoclès d'un relèvement des taux d'escompte japonais, restée suspendue au-dessus du marché, subsiste. Peu de chances donc qu'il relève la tête d'ici là. Toutefois, assure Daïwa Securities, la Bourse de Tokyo ne descendra pas au-dessous des 35 000 yens quoi qu'il advienne. *« C'est son plancher et il existe un véritable consensus pour l'affirmer. »*

BRUNO BIROLLI

Wall Street résiste

NEW-YORK

de notre correspondant

« C'est effectivement un chiffre décevant. » Quelques heures après la publication, le 21 janvier, d'une hausse des prix de détail de 1,1 % au mois de janvier 1989, le porte-parole de la maison blanche ne cherchait pas à travestir la réalité. le chiffre lâché en début de matinée par le département du commerce était le plus élevé depuis sept ans et demi. plus précisément depuis cette hausse identique (1,1 %) enregistrée en juin 1982 par l'indice américain des prix à la consommation. de plus, il reflétait un bond important par rapport à la hausse de 0,4 % constatée en décembre 1989.

Son seul réconfort était la faible réaction de Wall Street où l'indice Dow Jones des valeurs industrielles, à peine chahuté en cours de séance, a fini la journée de mercredi sur un repli de 13 points, à 2 583 points.

Il est vrai que la Bourse américaine ne peut tout de même pas s'effondrer tous les jours ! La veille, le marché avait essuyé un nouvel orage après les déclarations faites au Congrès par M. Alan Greenspan. Le patron de la Réserve fédérale avait alors indiqué que, selon lui, l'économie américaine avait passé le creux de la vague. Traduction immédiate au New-York Exchange : pas de relâchement du crédit à attendre et maintien de taux d'intérêt élevés dans un contexte marqué par une remontée générale de ces mêmes taux dans les grands pays industrialisés.

Mercredi, la hausse de 1,1 % des prix en janvier a fait moins d'effet sur le Big Board. D'une part, parce que cette – mauvaise – nouvelle était escomptée. Depuis plusieurs jours, les professionnels tablaient sur un taux de 0,8 % à 1 %. De plus, en décortiquant les statistiques, les boursiers ont noté que l'essentiel de la hausse provenait de la forte augmentation des prix alimentaires et du poste énergie. Un accroissement dû, en majeure partie, aux températures en baisse, un record, qu'a subies le pays en décembre. Avec pour répercussion une forte augmentation de la consommation de fuel qui s'est poursuivie début janvier, les gelées et la destruction de nombreuses récoltes de fruits et de légumes entraînant des hausses de prix ce mois-là. Selon le département du commerce, la hausse de l'alimentation et de l'énergie représente à elle seule 60 % de l'augmentation totale de l'indice constatée en janvier dernier. Si l'on exclut ces deux postes, le « cœur » de l'inflation a tout de même enregistré un accroissement de 0,6 % en janvier contre 0,3 % le mois précédent. En dépit de ces chiffres préoccupants, certains responsables, continuent à accuser la Fed d'être obsédée par l'inflation alors que, selon eux, ce sont les taux d'intérêt qui étranglent l'économie nationale et pèsent sur la croissance.

Une marge de manœuvre étroite

Il est vrai que la marge de manœuvre de M. Greenspan est étroite. Lors de sa déposition, la veille, devant la Chambre des représentants, à Washington, il avait fixé à 1,75 %-2, % ses prévisions de croissance pour 1990. Des chiffres qui excluent toute idée de récession mais qui restent bien inférieurs aux pronostics de l'administration Bush. Dans le même temps, le patron de la Réserve fédérale escompte un taux d'inflation de 4 %-4,5 % pour cette année. Pratiquement inchangé par rapport à 1989 (4,5 %, après 4,2 % l'année précédente). A cet égard, l'évolution du coût de la main-d'œuvre est jugé préoccupante par les économistes. Au quatrième trimestre 1989, il s'est maintenu à un taux élevé (4,8 %) avec des composantes salaires en hausse de 4,2 % et des cotisations sociales en augmentation de 6,8 %. Une tendance qui devrait s'accentuer cette année avec la hausse prévue du barème des cotisations sociales. *« L'inflation va ralentir, mais ce n'est pas pour tout de suite »*, affirme un conjoncturiste new-yorkais. Pour lui, M. Greenspan ne lâchera pas prise sur le contrôle de l'inflation. Il a encore en tête les enseignements de son prédécesseur, M. Paul Volcker, auquel il a succédé en 1987. Cette année-là l'inflation n'était que de 3,6 %.

SERGE MARTI

Un krach larvé

Suite de la première page

Les premiers coups de semonce sont venus de Tokyo dans un marché restant toujours très calme et ne cédant pas à la panique. Le Kabuto-Cho, la première Bourse mondiale avec 45 % de la capitalisation globale (25 600 milliards de francs), donnait des signes de faiblesse dès le 5 janvier. Fait nouveau, jusqu'alors apparemment insensibles à l'évolution internationale, les intervenants nippons se sont mis à réagir aux préoccupations de leur entourage extra-insulaire. Sans doute le niveau très élevé atteint par les actions japonaises explique-t-il en partie cette nouvelle fragilité du marché. L'annonce de l'annulation par M. Mikhail Gorbatchev de ses rencontres avec des responsables étrangers pour mieux se concentrer sur la situation intérieure provoquait alors une forte baisse des valeurs. Une semaine plus tard, le 12 janvier, les tensions dans certaines régions d'URSS contribuaient à un nouveau recul important.

La Bourse plongeait à nouveau les 16 et 24 janvier pour les mêmes raisons, auxquelles s'ajoutaient la perspective d'une hausse des taux d'intérêt et l'issue incertaine des élections. La chute la plus violente depuis le krach d'octobre 1987 a été enregistrée mercredi 21 février alors que, paradoxalement, l'hypothèque électorale pesant sur les cours a été levée quelques jours auparavant, redonnant au Parti libéral démocrate une confortable avance. Mais ce vote, en fait, supprime le dernier obstacle à un resserrement de la politique monétaire pour lutter contre l'inflation et raffermir le yen. Même si, pour l'instant, la Banque du Japon dément avoir l'intention de relever le loyer de l'argent, les intervenants estiment qu'elle interviendra lorsque, *« comme d'habitude, personne ne s'y attendra »*. Cette hausse est jugée d'autant plus inéluctable qu'aucun signe de détente en la matière ne vient de l'étranger, et apparemment pas des Etats-Unis.

A Wall Street, depuis plusieurs mois, la même question revient chez les investisseurs : qu'en est-il de la situation économique du pays : l'heure est-elle toujours à la croissance, au ralentissement contrôlé *(soft landing)* ou carrément à la récession ? Pour l'instant, aucun des indicateurs économiques ne permet de dégager une véritable tendance. La parution de chacun d'entre eux à rythme régulier ajoute un peu plus à la confusion même si, de l'avis général, la conjoncture n'est pas catastrophique. Toutefois, les mauvais résultats semestriels annoncés récemment par de grandes entreprises, telles qu'IBM ou Alcoa, ont pesé sur la tendance et incitent à la prudence. Les propos des responsables économiques, même s'ils se veulent rassurants, ne semblent pas être entendus. Le président de la Réserve fédérale, M. Alan Greenspan, en écartant ouvertement mardi 20 février, tout risque de récession aux Etats-Unis et en signalant une *« modeste »* reprise de l'économie, n'a pas convaincu. Au contraire, il a persuadé les boursiers que les autorités monétaires ne vont pas détendre leur politique. Car, autour du Big Board, les yeux sont aussi rivés sur l'évolution des taux d'intérêt. Leurs fluctuations sont à l'origine des trois plus importantes secousses depuis le début de l'année.

Le 22 janvier, l'indice Dow Jones chutait de 2,9 %, son recul le plus important depuis le mini-krach du 13 octobre 1989. Quarante-huit heures plus tard, il subissait une forte baisse avant de se reprendre en fin de séance. Un mois plus tard, le 20 février, il perdait à nouveau 1,5 %. Le premier à-coup était provoqué par des déclarations alarmistes des dirigeants de la Réserve fédérale américaine (Fed), la banque centrale du pays, qui au nom de la lutte contre l'inflation, ne sont pas disposés à baisser les taux d'intérêt à court terme. S'ajoutaient à cela la perspective des opérations de refinancement trimestriel du Trésor américain au début du mois de février et la crainte que, faute d'un taux suffisamment intéressant par rapport à celui proposé au Japon, les investisseurs nippons principaux souscripteurs boudent ces adjudications. Ils ne l'ont pas fait, en raison d'une forte hausse des rendements. L'opération à peine achevée, l'espoir de détente, un instant caressé, disparaissait avec la flambée venue d'Allemagne. La dégradation des marchés obligataires et boursiers depuis l'annonce des projets de réunification monétaire et économique s'est alors accélérée sur l'ensemble des places. Si les Etats-Unis sont perturbés par ces projets de rapprochement entre la RFA et la RDA en discussion depuis le 13 février, les places européennes pâtissent également de cette perspective. Bien sûr, Francfort est la Bourse qui a le plus fluctué à la hausse comme à la baisse (voir tableau), le repli n'ayant toutefois commencé véritablement qu'à partir de la mi-février. L'accroissement des charges de la RFA et l'accélération de la consommation en RDA après l'introduction du deutschemark dans ce pays devrait obliger la Bundesbank à durcir sa politique monétaire pour éviter tout risque de surchauffe.

Dans cette perspective de hausse des taux, le marché obligataire s'est fortement dégradé en Allemagne entraînant avec lui celui des actions. Le mouvement a fait tache d'huile en Europe, à Londres et surtout à Paris où tout est fait pour éviter un décrochage du franc par rapport à la devise allemande.

La place française est de celle qui a le plus été touchée par ses tensions. Elle a perdu plus de 9 % depuis le début de l'année soit une chute comparable à celle de janvier 1988. Mais les circonstances sont différentes. A l'époque, le palais Brongniart était encore sous le choc du krach d'octobre 1987, l'indice CAC atteignant son plus bas niveau. Les pronostics étaient alors sombres, avec une récession longtemps annoncée et jamais arrivée. Il s'en suivit une expansion insoupçonnée. Deux ans plus tard, les indices boursiers ont atteint, au début du mois de janvier, leur plus haut niveau historique avant de s'effondrer bien que, cette fois-ci, la conjoncture économique soit encore favorable, hormis les conséquences d'un relèvement éventuel du loyer de l'argent sur les charges des entreprises et l'expansion.

Dans une déclaration à la *Tribune de l'Expansion* du 22 février, le ministre de l'économie, M. Pierre Bérégovoy, juge *« excessives »* les réactions du marché boursier. *« L'essentiel,* dit-il, *c'est que les opérateurs prennent en compte les données réelles de chacune des économies. Les perspectives de notre économie sont bonnes. Tous les indicateurs – croissance, inflation, transactions courantes, investissement, compétitivité – le montrent. Croyez moi, ces réalités s'imposeront d'elle- mêmes. »* Des propos analogues avaient été tenu, la veille devant l'AJEF (Association des journalistes économiques financiers), par M. Daniel Lebègue directeur général de la BNP. Ce dernier a estimé qu'il n'y avait aucune raison pour que le marché des actions parisien baisse lourdement. *« Les perspectives des entreprises françaises sont bonnes, et la Bourse de Paris est dans l'ensemble une place peu chère. D'ailleurs,* a-t-il ajouté, *il existe des opportunités de placements sur les actions. »*

Mais, malgré les conseils d'achat ou de vente prodigués de toutes parts, certains boursiers, déroutés par les événements de ces derniers mois, n'hésitent pas à rapprocher les soubresauts boursiers mondiaux des perturbations climatiques actuelles. L'été en hiver... ou, l'hiver en toute saison ! Face au « krach rampant », les grands investisseurs ne savent comment définir leur stratégie. Et ils ne sont pas les seuls.

DOMINIQUE GALLOIS

PARIS : la plus forte baisse

	29-12-89	21-02-90	Variations	+ haut (dates)
Tokyo (Nikkei)	38915,87	35734	– 8,9 %	38915,87 (29-12-89)
New-York (Dow Jones)	2753,30	2583,55	– 6,1 %	2810,10 (2-01-90)
Londres (F.T. ind)	1916,6	1783,8	– 6,9 %	2008,6 (5-09-89)
Paris (CAC-40)	2001,08	1803,79	– 9,8 %	2006,42 (4-01-90)
Francfort (Commerzbank)	2190,2	2215,8	+ 1,16 %	2370,8 (6-02-90)
Vienne (Crédit Aktien)	526,59	642,05	+ 21,9 %	663,28 (19-02-90)

Simplification des structures et plus grande souplesse de fonctionnement

Une importante réforme du CEA

Beaucoup pensaient que le Commissariat à l'énergie atomique (CEA) avait besoin d'être dépoussiéré, d'être réorganisé pour mieux prendre en compte les réalités d'un programme électronucléaire fortement ralenti. En fait, c'est une totale transformation de cet organisme qu'a annoncée son patron, M. Philippe Rouvillois, mercredi 21 février.

Tirant les enseignements du rapport qui lui avait été demandé l'an dernier par les pouvoirs publics sur l'avenir du CEA, M. Philippe Rouvillois, devenu depuis administrateur général du Commissariat, et son adjoint, M. Guy Paillotin, ont, même s'ils s'en défendent, tranché dans le vif et cassé les baronnies de cet organisme qui fait travailler près de 20 000 personnes.

Simplification des structures hiérarchiques, souplesse, savoir-faire et faire-savoir sont les maîtres-mots de cette opération vérité qui doit aboutir à un CEA rénové, capable de s'affirmer aussi en dehors d'un nucléaire en régression. La première conséquence de cette politique est la suppression de deux grands instituts du Commissariat – l'Institut de recherche et de développement industriel (IRDI) et l'Institut de recherche fondamentale (IRF) – et la redistribution de certaines activités au profit de six directions opérationnelles plus petites, mais plus réactives, et confiées à une équipe rajeunie.

« Ce que nous voulons, explique un des artisans de cette réforme, *c'est donner à ces nouvelles directions opérationnelles une plus grande flexibilité à leurs recherches, mais aussi les amener à penser aux transferts de technologies – il y a tant de trésors au CEA – et à plus d'ouverture en direction de l'industrie, des universités, et des instances régionales. »*

Si la continuité est de règle à la direction des applications militaires (DAM), qui reste sous la houlette de M. Roger Baléras, cinq nouvelles entités opérationnelles voient le jour : la direction du cycle du combustible, confiée à M. Jean-Yves Barré, ancien directeur d'Eurodif-Production ; la direction des réacteurs nucléaires, qui incombera à un centralien, M. Jacques Bouchard, actuellement délégué nucléaire à la direction des technologies ; la direction des sciences de la matière revient à M. Robert Aymar, ancien chef du projet Tore-Supra (machine à fusion thermonucléaire installée à Cadarache) ; celle des sciences du vivant à M. Michel Suscillon, seul universitaire de la nouvelle équipe.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU
FRANÇOISE VAYSSE

Lire la suite page 31

ÉCONOMIE

ÉTRANGER

En dépit des difficultés administratives et fiscales

Le gouvernement encourage les sociétés françaises à investir en Afrique

A l'occasion d'une réunion consacrée aux investissements français en Afrique, *mercredi* 21 février, le ministre de l'économie et des finances, M. Pierre Bérégovoy, et le ministre de la coopération, M. Jacques Pelletier, *ont insisté sur la nécessité* de voir les chefs d'entreprise français poursuivre leur implantation *sur le continent noir, en* dépit des difficultés rencontrées. *« Allez y, on vous aidera,* a déclaré M. Bérégovoy, ajoutant que, *l'aide publique est acquise et elle demeurera. »*

L'Afrique comptera dans vingt ans un milliard d'habitants, deux fois plus que la grande Europe élargie aux pays de l'Est. Restera-t-elle le continent mendiant dont l'indépendance politique et économique gardent la marque des forceps coloniaux ? Ou sera-t-elle enfin le partenaire à part entière *que la France appelle de ses* vœux depuis le sommet de Cancun de 1981 ?

Le gouvernement français sent manifestement une urgence à rassurer les Africains, inquiets de voir les Etats européens amis tourner leurs regards au-delà de l'ancien rideau de fer. A peine rentré d'une visite au Kenya *(le Monde* du 20 février), le ministre de l'économie, M. Bérégovoy, se trouvait, le 21 février, aux côtés de son collègue de la coopération, M. Jacques Pelletier, pour encourager les chefs d'entreprise à investir encore et plus en Afrique *en dépit des difficultés* administratives et fiscales inhérentes à de telles initiatives.

La RDA a déjà signé un accord avec Volkswagen pour la modernisation des Trabant, l'autre véhicule local, portant la capacité de *production à 240 000 voitures par* an.

C'était l'occasion pour le président de la Caisse centrale de coopération économique (CCCE) M. Philippe Jurgensen, d'exorciser *« l'afro-pessimisme »* en annonçant toute une série d'incitations destinées à favoriser l'accès des *« privés »* au marché africain.

Un guichet unique

Parmi les innovations majeures, on trouve la création d'un guichet *unique pour les entreprises* au sein de la CCCE, chargé de centraliser les procédures, les financements et l'assistance technique dont la gestion était jusqu'ici très éclatée. Un fonds de garantie aura pour mission de protéger les investissements des entreprises françaises en Afrique. La PROPARCO, filiale de participation de la caisse centrale verra bientôt son capital passer de *140* à 200 millions de francs et son rôle s'étendre à l'octroi de prêts à moyen et long terme.

Dès cette année, M. Jurgensen espère pouvoir prêter 1 milliard de francs aux opérateurs privés misant sur le continent africain. La participation en capital de la caisse centrale devrait atteindre *50 millions de francs par* an.

Si l'effet d'annonce est important, il n'efface pas l'impression laissée par le rapport Prouteau *France-Afrique* paru le 20 février, qui livre l'analyse du patronat français sur l'environnement économique offert aux investisseurs privés sous les Tropiques. Après sept années de crise en Afrique sub-saharienne, le bilan est alarmant. Entre 1985 et 1988, les importations de ce continent n'ont progressé que de 6 milliards de dollars (passant de 41 à 47 milliards de dollars) pour représenter seulement 2 % du total mondial. L'aide publique française est restée élevée (31,3milliards de francs en 1988) mais les apports privés se sont effondrés. Ils atteignaient 33,5 milliards de francs en 1985. L'an passé, les flux étaient négatifs (moins 4 milliards de francs).

Cette disparition de l'aide privée s'accompagne d'une stagnation des investissements français en Afrique. 48 % des chefs d'entreprise concernés n'envisagent pas d'investir dans cette zone au cours des trois prochaines années. 7 % d'entre eux pensent redéployer leur activité hors du continent noir.

Malgré l'élaboration de codes d'investissement plus favorables à l'entreprise, malgré l'espoir d'une croissance à venir, les patrons prononcent envers l'Afrique un *« oui, mais »*. Selon M. Prouteau, président du comité ACP-CNPF, l'Afrique sub-saharienne souffre de ne plus offrir *« un mythe commercial »* comparable à celui du Grand Maghreb. Il convient d'après lui de recréer des espaces d'attraction naturelle, de concertation entre sous-groupes de pays, de zones franches susceptibles d'attirer durablement les hommes d'affaires (1 500 filiales de grandes entreprises françaises et un *millier* de PME sont actuellement installées en Afrique).

En dépit des précautions oratoires du ministre de l'économie, l'Afrique francophone laisse de plus en plus froids les investisseurs tricolores. Seuls quelques pays - Maurice, la Guinée, et, à un *degré moindre, Madagascar - font* l'objet d'attentions plus appuyées. L'impression de tourner en rond l'emporte sur la conviction d'un sursaut prochain de l'Afrique. L'explosion des marchés d'Asie, dont les importations ont augmenté de 70 % depuis 1985 accentue le retard africain.

Parce que l'économie étatisée a *échoué dans les anciennes* colonies, la France et la communauté internationale prônent un retour à l'entreprise. Mais que peut-on attendre d'un tel revirement si les systèmes politiques en place dans la majeure partie de l'Afrique continuent de ressembler si peu à la démocratie et si bien à la dictature, plus ou moins populaire ? Le gouvernement français s'applique à démontrer qu'aucune reprise des relations économiques avec l'Afrique du Sud n'est souhaitable tant que l'état d'urgence ne sera pas levé ni accordé le droit de vote des Noirs au suffrage universel. Message clair, sans ambiguïté.

Le privilège du meilleur ami

Il en va autrement pour l'Afri*que francophone traitée* avec le privilège du meilleur ami, à qui l'on peut tout dire à l'abri des regards. Mais que l'on soutient coûte que coûte, parce qu'au meilleur ami on pardonne tout. Ici subsiste le talon d'Achille de la *coopération française. Au plan* économique, les politiques d'ajustement structurel du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale créent des situations sociales tendues, parfois prérévolutionnaires, à mesure que les fonctionnaires sont *licenciés, les* monnaies dévaluées, les étudiants diplômés exclus du marché de l'emploi.

Sur ce terrain laissé aux grands gendarmes internationaux, la France a perdu la main. Mais, à la première révolte en Côte d'Ivoire ou au Gabon, le bouc émissaire sera plus probablement le gouvernement français que le lointain FMI. Pesant privilège du meilleur ami.

Accompagner la démocratisation en Afrique apparaît, dans ces conditions, comme un préalable à la promotion de l'investissement privé. Les symboles de la coopération ne peuvent se résumer à des échanges de footballeurs ici, à des accords militaires là, à des envois de majorettes et à des tapes, même appuyées, dans le dos.

Ceux qui croient à la démocratie en Afrique attendent du président Mitterrand qu'il agite à son tour cette valeur. Ils espèrent que la puissance française ne volera pas systématiquement au secours des pouvoirs les plus corrompus sous prétexte de stabilité. *« Mitterrand peut être le Gorbatchev de l'Afrique »*, estime un expert français de la coopération.

Passé l'immense Sahara, le mot est déjà explosif et la chose serait révolutionnaire. En appelant à la rescousse les ONG (organisations non gouvernementales), les collec*tivités locales* et les *industriels* pour participer au développement de l'Afrique, M. Pelletier a tracé le 21 février les pistes d'un développement réel de l'Afrique. M. Philippe Jurgensen a parlé, lui, d'une *« évolution créatrice »* .

ERIC FOTTORINO

□ **La croissance s'est poursuivie en Grande-Bretagne à la fin de 1989.** – La croissance économique s'est poursuivie en Grande-Bretagne au quatrième trimestre 1989 à un rythme plus élevé que prévu. Le PIB (produit intérieur brut) a augmenté – après correction des variations saisonnières – de 0,6 % par rapport au troisième trimestre et de 2,1 % par rapport au quatrième trimestre de 1988 . A la fin du troisième trimestre 1989, la croissance économique sur un an atteignait 1,9 %. Certains observa*teurs attribuent* l'accélération d'activité qui a été enregistrée à un bond temporaire de la consom*mation des ménages.*

□ **ERRATUM.** – Le président du syndicat Solidarité rurale de Pologne est M. Gabriel Janowski et non Jaurowski comme nous l'avons orthographié par erreur dans le papier de Philippe Lemaître consacré à l'aide européenne à l'agriculture polonaise (*le Monde* du 21 *février). Par ailleurs* M. Artur Balasz, ministre du développement rural, est membre du syndicat Solidarité et non de Solidarité rurale.

TRANSPORTS

□ **La SNCF veut augmenter ses tarifs de 3,5 %** . – La SNCF a prévu d'augmenter de 3,5 % ses tarifs grandes lignes à partir du 1er avril. Elle a arrêté ce taux en fonction de l'évolution des prix de la consommation des ménages et l'a *intégré dans son projet de bud*get 1 990. Le ministère de l'économie et des finances doit donner son aval, mais s'il retardait cette augmentation, par exemple pour contenir la montée de l'indice des prix, le budget de l'Etat devrait verser à la SNCF une indemnité compensatrice pour le manque à gagner qui en résulterait.

□ **Manifestation contre les tracés du TGV Méditerranée.** – Mille personnes ont manifesté, le 21 février, à Marseille, contre les tracés envisagés par la SNCF en *Provence pour la future ligne du* TGV Méditerranée qui mettra Paris à trois heures de Marseille et à quatre heures de Nice. Les manifestants ont été reçus à la préfecture où ils ont remis une pétition signée par dix-huit mille personnes.

Un soutien budgétaire de 500 millions d'ECU en 1990

La Commission de Bruxelles veut accélérer l'aide européenne aux pays de l'Est

La Commission de la CEE a demandé, mercredi 21 février, au conseil des ministres des Douze et au Parlement européen d'accorder une aide budgétaire de 500 millions d'ECU (1 ECU vaut environ 7 F) en 1990, *850 millions en 1991 et 1 mil*liard en 1992 aux pays de l'Europe centrale et orientale.

BRUXELLES

(Communautés européennes) de notre correspondant

Qu'il semble déjà loin le temps *où la Communauté* devait jouer ce rôle majeur dans la réforme des économies et la stabilisation de la démocratie dans les anciens satellites de l'Union soviétique ! La décision du Sommet de l'Arche, en juillet dernier, de confier à la Communauté Européenne la coordination de l'aide dans vingt-quatre pays occidentaux, à la Hongrie et *à la Pologne, avait été accueillie* à Bruxelles comme une véritable victoire pour l'Europe communautaire. Dans la foulée, les Douze décidaient d'accorder une enveloppe de 300 millions d'ECU.

La mission de la Commission n'a pourtant pas réellement commencé. Le haut fonctionnaire, M. Cadieux – un Français – chargé d'animer l'action de l'exécutif européen, ne devrait prendre ses nouvelles fonctions qu'au 1er mars prochain.

Depuis septembre, les réunions des vingt-quatre, au niveau des experts et des ministres, se sont succédé sans que des résultats tangibles se soient dégagés. Les aides accordées à *l'Est* de manière bilatérale par la RFA, le Japon ou les Etats-Unis, ressortent en revanche *plus nettement.*

Aujourd'hui, la Commission demande de porter les 300 mil*lions prévus pour cette année* à 500 millions, mais pour l'ensemble des pays de l'Est. Le montant envisagé pour 1992 paraît bien modeste. Il est égal à celui inscrit pour les pays tiers riverains de la Méditerranée.

En janvier, M. Jacques Delors avait expliqué devant le Parlement que l'effort budgétaire de la Communauté devait s'élever à 14 milliards d'ECU par an (26 % des crédits globaux pour 1990) si les Douze voulaient aider l'Europe centrale et orientale de façon comparable à ce qu'ils faisaient pour les régions de la CEE en retard de *développement.*

Cette hypothèse a été vite écartée le 20 janvier dernier à Dublin par *les ministres des Affaires* étrangères des Douze, malgré l'accueil favorable réservé par l'Assemblée de Strasbourg. Le lancement d'une opération de pareille envergure demandait l'ouverture de négociations budgétaires au plus haut niveau.

En février 1988, à Bruxelles, le conseil européen a réglé, à l'issue d'une session extraordinaire particulièrement agitée, le financement des dépenses communautaires jusqu'à la fin de 1992. Une aide substantielle aux pays de l'Est augmenterait les engagements de la CEE à un point tel que les Douze devraient faire appel à des recettes allant sensiblement au-delà de celles prévues dans les trois années à venir. En d'autres termes, c'était entrer dans des pourparlers et risquer une nouvelle empoignade avec Margaret Thatcher au nom de la fameuse *« compensation britannique »*.

Pour leur part, MM. Peter et Scemidhuer, chargés du budget, ont affirmé que *« les événements allaient tellement vite à l'Est qu'il était impossible pour la Commission de faire des prévisions »*. Ces responsables européens ont ainsi expliqué que l'incertitude était trop grande en ce qui concerne le statut de la RDA *« pays associé, treizième Etat membre ou intégration à la RFA ? »*

Alors pourquoi proposer pour *1991 et 1992 une enveloppe* financière qui aura, en tout état de cause, des effets de faible portée ? Comme si la Commission voulait avant tout assurer une présence – quasi symbolique – en attendant que le Chancelier Helmut Kohl ait achevé sa course effrénée à la réunification.

MARCEL SCOTTO

ÉCONOMIE

INDUSTRIE

Les perspectives restant très bonnes pour 1990

L'année 1989 marque un plafonnement de la croissance des profits des PME

Les résultats des petites et moyennes entreprises (PME) françaises se sont stabilisés en 1989 *« à un niveau élevé »* après trois ans de croissance continue, selon l'enquête annuelle d'UFB Locabail (groupe Compagnie bancaire) auprès de 65 000 PME de 6 à 200 salariés.

L'année 1986 avait marqué la reprise de la croissance des PME françaises. Les années suivantes ont confirmé cette tendance, avec même une accélération en 1988. Interrogés au début de 1989, les chefs d'entreprise comptaient sur une nouvelle hausse. Ils furent en partie déçus, l'activité s'étant seulement stabilisée sur un plateau élevé. Il en est de même pour la rentabilité, tandis que l'investissement a, lui, marqué un ralentissement, en particulier dans les PME les plus importantes.

Du coup, la part des investissements autofinancés est remontée de 47 % à 50 %. Les patrons sont à nouveau restés très prudents puisque seulement 43 % de ceux qui ont investi l'ont fait en augmentant leurs capacités. La productivité a été l'unique souci des autres. En revanche l'emploi a poursuivi sa remontée : 32 % des PME ont accru leurs effectifs en 1989.

Pour 1990, les chefs d'entreprise interrogés n'affichent pas l'optimisme du début de l'an dernier. Toutefois les carnets de commandes sont aussi bien remplis, et les trésoreries ne cessent de se gonfler.

L'année en cours devrait être très bonne dans le bâtiment et les travaux publics, bonne dans l'industrie et le commerce de gros et de détail, mais plus moyenne dans les transports routiers et dans les services de santé, deux secteurs qui commencent à subir la concurrence accrue des Européens.

Michelin vend National Tyre Services à une filiale de Continental

Michelin va vendre la chaîne britannique de distribution de pneus et de pièces détachées automobiles National Tyre Services (NTS) à Uniroyal Englebert Tyre Ltd, une filiale du groupe pneumatique allemand Continental, a annoncé mercredi 21 février la société française.

Le prix de vente a été fixé à 140 millions de livres (1,35 milliard de francs), soit le prix payé au conglomérat British Tyre Rubler (BTR) lors de l'acquisition de NTS par Michelin en juin de l'année dernière.

En novembre, les autorités britanniques avaient ordonné une enquête de la Commission des monopoles et fusions sur les possibles risques posés à la concurrence par l'entrée de NTS dans le giron de Michelin. Les résultats de cette enquête, qui devait durer trois mois, n'ont pas encore été publiés.

SOCIAL

Appelés à remplacer les TUC

Les nouveaux contrats emploi-solidarité sont boudés par les entreprises publiques

Les TUC (travaux d'utilité collective) et les PIL (programmes d'insertion locale), leur équivalent pour les chômeurs âgés de longue durée, ont vécu. M. Jean-Pierre Soisson, ministre du travail, a signé le 21 février, lors d'une première cérémonie, des conventions avec quinze organismes nationaux qui se sont engagés, au total, à « embaucher » quelque 25 000 personnes avec les nouveaux contrats emploi-solidarité, en application du plan pour l'emploi de septembre 1989.

Plusieurs grandes associations qui avaient déjà participé à l'opération en faveur des TUC se sont retrouvées autour de cet objectif, dont la Fédération Léo-Lagrange, la Fédération nationale de la mutualité française, l'Union nationale des fédérations des organismes HLM, etc., à chaque fois pour des objectifs compris entre 1 000 et 3 000 bénéficiaires. Figurent également des institutions telles que l'AFPA, pour 1 200 contrats emploi-solidarité, et seulement deux sociétés du secteur public, la RATP pour 500 et Aéroports de Paris pour une centaine.

Bien des noms attendus manquent cependant à l'appel. Nombreux sont en effet les établissements qui, comme la SNCF, n'ont pas encore réédité l'effort qu'ils acceptaient depuis 1985 et qui, pour l'instant, ont annoncé qu'ils refuseraient de collaborer au dispositif nouvelle manière. Certains se laisseront sans doute fléchir, mais une certaine grogne apparaît, alimentée par les critiques que plusieurs des utilisateurs de TUC formulent à l'égard du contrat emploi-solidarité, à leurs yeux dangereux.

Alors que le TUC était considéré comme un stagiaire de la formation professionnelle, le principal grief concerne l'attribution d'un contrat de travail dans le cadre des contrats emploi-solidarité. Or, dans tous les établissements publics, le personnel est employé selon les règles précises d'un statut ou d'après une convention collective, qui, bien entendu, ne sont pas compatibles avec le dispositif social qui vient en aide à des chômeurs, jeunes ou vieux.

Un nouveau cas d'exception est ainsi créé, qui vient s'ajouter aux salariés utilisés avec un contrat à durée déterminée ou pour une mission d'intérim. *« Cela m'amènerait à gérer trois catégories différentes dans l'entreprise, dont deux en situation précaire*, explique le dirigeant de l'une des sociétés en cause. *Socialement, ce n'est pas tenable, d'autant que les syndicats seraient fondés à intervenir. »*

Un fonds spécial de soutien

Déjà peu favorables aux TUC, les organisations syndicales pourraient se saisir du dossier dans les entreprises, soit pour demander l'alignement des contrats emploi-solidarité sur le statut, soit pour interdire leur présence, dérogatoire au même statut. En fin de contrat, elles seraient également mieux armées pour demander une embauche définitive, que les bénéficiaires seront encore plus fondés à espérer, en raison de leur situation hybride. Mais on pourrait aussi être tenté de demander aux bénéficiaires d'adopter les conditions de travail des titulaires.

« Si leur comportement n'est pas satisfaisant, il sera difficile de les licencier, poursuit un autre responsable du personnel. *Nous serons donc sélectifs et essaierons de prendre les meilleurs. »* Et le même de noter la *« contradiction »* qui existe entre un contrat de travail signé par l'entreprise utilisatrice et le salaire versé à 85 % par l'Etat.

Ces réserves des entreprises publiques peuvent, si elles se confirment, limiter le succès de l'opération tentée par M. Jean-Pierre Soisson. Elles s'ajoutent aux difficultés de financement, pour les collectivités locales, et pour des associations qui, cette fois, devront obligatoirement payer 400 ou 500 francs par mois à chaque bénéficiaire recruté et ne le peuvent pas toujours. En prévision, il a même fallu créer un fonds spécial de soutien d'un montant de 250 millions de francs.

Le ministre du travail s'était fixé pour objectif de placer 300 000 contrats emploi-solidarité en année pleine, dont 50 000 provenant du RMI (revenu minimum d'insertion), et tout retard l'empêchera de tenir le pari, difficile, engagé avec le lancement du plan emploi. A la plus belle époque, les TUC avaient accueilli jusqu'à 300 000 jeunes, justement, et c'est parce qu'ils n'en attiraient plus que 143 000 à fin décembre qu'il devenait urgent de les remplacer par une mesure plus attractive. En cas d'échec, les chiffres du chômage risquent donc d'augmenter.

ALAIN LEBAUBE.

Nouvelle baisse du nombre des conflits du travail en 1989

Malgré deux conflits sociaux importants, ceux des usines Peugeot et des chantiers de l'Atlantique, à l'automne, l'année 1989 n'a pas été marquée par une augmentation du nombre de journées perdues pour fait de grève, selon le ministère du travail. Sur douze mois, indiquent les statistiques publiées le 21 février, 890 000 jours de grève ont été comptabilisés, soit une moyenne mensuelle de 67 000. Le mois de décembre est particulièrement faible puisque que l'on a dénombré 111 conflits du travail entraînant la perte de 33 800 journées de travail pour 17 000 grévistes.

1989 ressemble beaucoup à 1985, qui avait été marquée par la rupture avec les grandes périodes de conflits sociaux puisqu'il n'y avait eu que 885 000 journées de grève cette année-là, pour une moyenne mensuelle de 60 500 journées perdues. 1986 et 1987 ont été encore plus calmes avec, respectivement, des moyennes mensuelles de 47 300 et 42 700 journées de grève.

□ **La mécanique française se porte bien.** – Les industriels de la mécanique française se sont félicités, mercredi 21 février, des performances réalisées en 1989 par ce secteur : le chiffre d'affaires, en hausse de 6,7 % (à 302 milliards de francs) lui a permis de progresser à une vitesse supérieure au rythme de ses concurrents européens ; ses effectifs ont progressé (11 000 emplois nets crées pour atteindre 522 000 personnes). Les exportations ont fait un bond en volume de 12,5 % soit plus que les importations (12 %). Néanmoins, le déficit commercial s'est encore creusé de 3,7 milliards de francs à 17,5 milliards.

□ ERRATUM. – C'est par erreur que nous avons attribué à M. Michael Wilson, ministre des finances canadien, le titre de premier ministre (*le Monde* du 22 février). M. Brian Mulroney, premier ministre, voudra bien nous excuser.

ÉNERGIE

Une importante réforme du CEA

Suite de la page 29

Enfin, le CEA prend le pari de réunir les technologies avancées sous une seule autorité, celle de M. Yannick d'Escatha, ancien directeur général adjoint de Technicatome, et de faire ainsi du CEA *« le premier institut technique de France. »*

Seuls épargnés par ce remue-ménage : l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (ANDRA), qui fait le gros dos après la décision du premier ministre de geler les travaux d'exploration sur les sites de stockage à long terme ; l'Institut national des sciences et techniques nucléaires, à Saclay (Essonne) ; et l'Institut de protection et de sûreté nucléaires (IPSN) dont la légitimité n'est pas remise en cause mais dont les structures seront modifiées. Une partie des activités de cet institut seront désormais rattachées à certaines des cinq nouvelles directions opérationnelles : ainsi, la robotique entrera dans le giron des technologies avancées, le démantèlement des installations nucléaires dans celui du cycle du combustible, le service biologie (qui travaille notamment sur le modèle animal du sida) rejoignant pour sa part la direction des sciences du vivant.

Mais le problème le plus important de cet institut est celui de *« l'aménagement de ses organes de gestion »* et son *« indépendance renforcée »* vis-à-vis des exploitants d'installations nucléaires (EDF, COGEMA, etc) et du CEA lui même. Sur le premier point, le CEA souhaiterait que le comité de direction de cet institut soit élargi *« dans sa composition et ses compétences »* et qu'il s'appuie sur un comité d'évaluation scientifique qui remplacerait l'actuel comité des programmes. Son directeur va changer, M. François Cogné, devenant inspecteur général pour la sûreté nucléaire auprès de l'administrateur général, à l'image du poste créé à EDF. Certains s'étonnent de ce départ vers ce nouveau poste, un peu taillé sur mesure, et se demandent si M. Cogné ne paie pas sa trop grande indépendance et sa trop grande liberté de langage en quelques occasions.

Le contenu des programmes

A côté de cette réforme de structures, qui se traduira également par la mise en place de grandes directions fonctionnelles (financière, relations internationales, ressources humaines, etc), une réflexion est engagée sur le contenu des programmes du Commissariat. A tout seigneur, tout honneur : le nucléaire. Le temps n'est plus à la mise en service débridée de plusieurs réacteurs par an. Le lancement de nouvelles filières n'est plus aussi urgent. Aussi une étude sur le nucléaire est-elle en cours dont les conclusions seront rendues en mai.

Dans l'esprit des responsables du Commissariat, *« ce secteur d'activité doit être traité comme n'importe quelle industrie »*, ce qui signifie qu'il ne doit pas être fait, comme dans le passé, de distinction entre *« les technologies liées au nucléaire et... les autres »*. Cette remise en cause du contenu et des méthodes n'est pas propre au seul secteur du nucléaire. La recherche fondamentale est invitée elle aussi à faire une petite toilette, qui devrait la conduire à *« plus d'ouverture sur l'extérieur »* et à une réflexion renouvelée sur ses résultats en se livrant *« à des comparaisons internationales »*.

Ce grand nettoyage de printemps – qui *« ne bouleversera pas le métier des chercheurs »* de base – se traduira en tout cas par le déplacement d'au moins 120 responsables, victimes du raccourcissement des circuits de décisions espéré par le nouvel administrateur général. Autre signe notable de la volonté de changement : la création d'un poste de directeur scientifique chargé de veiller sur la qualité des programmes de recherche en marge de l'actuel haut-commissaire. Reste qu'une telle mutation – sur fond de vieillissement des agents – sera d'autant plus difficile à gérer que l'argent sera rare si l'on en juge par la stagnation du budget du Commissariat.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU
FRANÇOISE VAYSSE

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

SAPAR – Obligations à taux révisable trimestriel décembre 1988 (tranche a)

Les intérêts courus du 14 décembre 1989 au 14 mars 1990 seront payables à partir du 15 mars 1990, à 263,45 F par titre de 10 000,00 F.

En cas d'option pour le prélèvement forfaitaire, le complément libératoire sera de 39,51 F auquel s'ajouteront les deux retenues de 1 % calculées sur l'intérêt brut au titre des contributions sociales, soit 5,26 F, faisant ressortir un net de 218,68 F. Ces retenues ne concernent pas les personnes visées au III de l'article 125 A du Code Général des Impôts.

SAPAR
Obligations à taux révisable trimestriel décembre 1988 (tranche b)

Les intérêts courus du 14 décembre 1989 au 14 mars 1990 seront payables à partir du 15 mars 1990, à 131,73 F par titre de 5 000 F.

En cas d'option pour le prélèvement forfaitaire, l'impôt libératoire sera de 19,75 F auquel s'ajouteront les deux retenues de 1 % calculées sur l'intérêt brut au titre des contributions sociales, soit 2,62 F, faisant ressortir un net de 109,36 F. Ces retenues ne concernent pas les personnes visées au III de l'article 125 A du Code Général des Impôts.

SAPAR – Obligations à taux révisable trimestriel janvier 1989

Les intérêts courus du 14 décembre 1989 au 14 mars 1990 seront payables à partir du 15 mars 1990, à 262,18 F par titre de 10 000 F.

En cas d'option pour le prélèvement forfaitaire, l'impôt libératoire sera de 39,32 F auquel s'ajouteront les deux retenues de 1 % calculées sur l'intérêt brut au titre des contributions sociales, soit 5,24 F, faisant ressortir un net de 217,62 F. Ces retenues ne concernent pas les personnes visées au III de l'article 125 A du Code Général des Impôts.

Tous ces titres ne sont pas créés (article 94-2 de la loi du 30 décembre 1981), le montant des intérêts sera porté au crédit du compte du bénéficiaire chez l'intermédiaire habilité choisi par lui.

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

SAPAR FINANCE
Obligations à taux révisable trimestriel octobre 1989

Les intérêts courus du 14 décembre 1989 au 14 mars 1990 seront payables à partir du 15 mars 1990, à 131,73 F par titre de 5 000 F.

En cas d'option pour le prélèvement forfaitaire, l'impôt libératoire sera de 19,75 F auquel s'ajouteront les deux retenues de 1 % calculées sur l'intérêt brut au titre des contributions sociales, soit 2,62 F, faisant ressortir un net de 109,36 F. Ces retenues ne concernent pas les personnes visées au III de l'article 125 A du Code Général des Impôts.

SAPAR
Obligations 1 % décembre 1986

Les intérêts courus du 23 mars 1989 au 22 mars 1990 seront payables à partir du 23 mars 1990, à 45,00 F par titre de 5 000 F après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 5,00 F (montant brut : 50,00 F).

En cas d'option pour le prélèvement forfaitaire, l'impôt libératoire sera de 2,49 F auquel s'ajouteront les deux retenues de 1 % calculées sur l'intérêt brut au titre des contributions sociales, soit 1,00 F, faisant ressortir un net de 41,51 F. Ces retenues ne concernent pas les personnes visées au III de l'article 125 A du Code Général des Impôts.

Tous ces titres ne sont pas créés (article 94-2 de la loi du 30 décembre 1981), le montant des intérêts sera porté au crédit du compte du bénéficiaire chez l'intermédiaire habilité choisi par lui.

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE
Obligations à taux révisable trimestriel février et juin 1988

Les intérêts courus du 14 décembre 1989 au 14 mars 1990 seront payables à partir du 15 mars 1990, à 544,58 F par titre de 20 000 F.

En cas d'option pour le prélèvement forfaitaire, l'impôt libératoire sera de 81,68 F auquel s'ajouteront les deux retenues de 1 % calculées sur l'intérêt brut au titre des contributions sociales, soit 10,88 F, faisant ressortir un net de 452,02 F. Ces retenues ne concernent pas les personnes visées au III de l'article 125 A du Code Général des Impôts.

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE
Obligations à taux révisable trimestriel octobre 1988

Les intérêts courus du 14 décembre 1989 au 14 mars 1990 seront payables à partir du 15 mars 1990, à 531,94 F par titre de 20 000 F.

En cas d'option pour le prélèvement forfaitaire, l'impôt libératoire sera de 79,79 F auquel s'ajouteront les deux retenues de 1 % calculées sur l'intérêt brut au titre des contributions sociales, soit 10,62 F, faisant ressortir un net de 441,53 F. Ces retenues ne concernent pas les personnes visées au III de l'article 125 A du Code Général des Impôts.

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE
Obligations à taux variable janvier 1987

Les intérêts courus du 28 mars 1989 au 27 mars 1990 seront payables à partir du 28 mars 1990, à 475,00 F par titre de 5 000 F.

En cas d'option pour le prélèvement forfaitaire, l'impôt libératoire sera de 71,25 F auquel s'ajouteront les deux retenues de 1 % calculées sur l'intérêt brut au titre des contributions sociales, soit 9,50 F, faisant ressortir un net de 394,25 F. Ces retenues ne concernent pas les personnes visées au III de l'article 125 A du Code Général des Impôts.

Tous ces titres ne sont pas créés (article 94-2 de la loi du 30 décembre 1981), le montant des intérêts sera porté au crédit du compte du bénéficiaire chez l'intermédiaire habilité choisi par lui.

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE
Obligations à taux révisable trimestriel juillet 1989

Les intérêts courus du 14 décembre 1989 au 14 mars 1990 seront payables à partir du 15 mars 1990, à 526,89 F par titre de 20 000 F.

En cas d'option pour le prélèvement forfaitaire, l'impôt libératoire sera de 79,03 F auquel s'ajouteront les deux retenues de 1 % calculées sur l'intérêt brut au titre des contributions sociales, soit 10,52 F, faisant ressortir un net de 437,34 F. Ces retenues ne concernent pas les personnes visées au III de l'article 125 A du Code Général des Impôts.

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE
Obligations à taux révisable trimestriel juillet 1989

Les intérêts courus du 14 décembre 1989 au 14 mars 1990 seront payables à partir du 15 mars 1990, à 265,97 F par titre de 10 000 F.

En cas d'option pour le prélèvement forfaitaire, l'impôt libératoire sera de 39,89 F auquel s'ajouteront les deux retenues de 1 % calculées sur l'intérêt brut au titre des contributions sociales, soit 5,30 F, faisant ressortir un net de 220,78 F. Ces retenues ne concernent pas les personnes visées au III de l'article 125 A du Code Général des Impôts.

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE
Obligations à taux révisable trimestriel novembre 1989

Les intérêts courus du 14 décembre 1989 au 14 mars 1990 seront payables à partir du 15 mars 1990, à 267,24 F par titre de 10 000 F.

En cas d'option pour le prélèvement forfaitaire, l'impôt libératoire sera de 40,08 F auquel s'ajouteront les deux retenues de 1 % calculées sur l'intérêt brut au titre des contributions sociales, soit 5,34 F, faisant ressortir un net de 221,82 F. Ces retenues ne concernent pas les personnes visées au III de l'article 125 A du Code Général des Impôts.

Tous ces titres ne sont pas créés (article 94-2 de la loi du 30 décembre 1981), le montant des intérêts sera porté au crédit du compte du bénéficiaire chez l'intermédiaire habilité choisi par lui.

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE
Obligations 11 % juin 1977

Les intérêts courus du 20 mars 1989 au 19 mars 1990 seront payables à partir du 20 mars 1990, à 99,00 F par titre de 1 000 F, contre détachement du coupon nº 13 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 11,00 F (montant brut : 110,00 F).

En cas d'option pour le prélèvement forfaitaire, le complément libératoire sera de 5,49 F auquel s'ajouteront les deux retenues de 1 % calculées sur l'intérêt brut au titre des contributions sociales, soit 2,20 F, faisant ressortir un net de 91,31 F. Ces retenues ne concernent pas les personnes visées au III de l'article 125 A du Code Général des impôts.

ELECTRICITÉ DE FRANCE
Obligations 8,40 (ex 5 %) 1962

Les intérêts courus du 1er mars 1989 au 28 février 1990 seront payables à partir du 1er mars 1990, à 21,00 F par titre de 250 F, contre détachement du coupon nº 28 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 2,52 F (montant brut : 23,52 F).

En cas d'option pour le prélèvement forfaitaire, le complément libératoire sera de 1,00 F auquel s'ajouteront les deux retenues de 1 % calculées sur l'intérêt brut au titre des contributions sociales, soit 0,46 F, faisant ressortir un net de 19,54 F. Ces retenues ne concernent pas les personnes visées au III de l'article 125 A du Code Général des Impôts.

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE
Obligations 7,75 % (ex 16,70 %) 1965

Les intérêts courus du 1er mars 1989 au 28 février 1990 seront payables à partir du 1er mars 1990, à 27,90 F par titre de 400,00 F, contre détachement du coupon nº 25 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 3,10 F (montant brut : 31 F).

En cas d'option pour le prélèvement forfaitaire, le complément libératoire sera de 1,54 F auquel s'ajouteront les deux retenues de 1 % calculées sur l'intérêt brut au titre des contributions sociales, soit 0,62 F, faisant ressortir un net de 25,74 F. Ces retenues ne concernent pas les personnes visées au III de l'article 125 A du Code Général des Impôts.

Tous ces titres ont été dématérialisés (article 94, alinéa II – loi du 30 décembre 1981, et décret nº 83-359 du 2 mai 1983), le montant des intérêts sera porté au crédit du compte du bénéficiaire chez l'intermédiaire habilité choisi par lui.

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE
Obligations à taux révisable trimestriel mai 1989 (tranche c)

Les intérêts courus du 14 décembre 1989 au 14 mars 1990 seront payables à partir du 15 mars 1990, à 531,94 F par titre de 20 000 F.

En cas d'option pour le prélèvement forfaitaire, l'impôt libératoire sera de 79,79 F auquel s'ajouteront les deux retenues de 1 % calculées sur l'intérêt brut au titre des contributions sociales, soit 10,62 F, faisant ressortir un net de 441,53 F. Ces retenues ne concernent pas les personnes visées au III de l'article 125 A du Code Général des Impôts.

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE
Obligations à taux révisable trimestriel mai 1989 (tranche d)

Les intérêts courus du 14 décembre 1989 au 14 mars 1990 seront payables à partir du 15 mars 1990, à 526,89 F par titre de 20 000 F.

En cas d'option pour le prélèvement forfaitaire, l'impôt libératoire sera de 79,03 F auquel s'ajouteront les deux retenues de 1 % calculées sur l'intérêt brut au titre des contributions sociales, soit 10,52 F, faisant ressortir un net de 437,34 F. Ces retenues ne concernent pas les personnes visées au III de l'article 125 A du Code Général des Impôts.

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE
Obligations à taux variable février 1988 (tranche c)

Les intérêts courus du 15 février 1989 au 14 février 1990 seront payables à partir du 15 février 1990, à 483,36 F par titre de 5 000 F.

En cas d'option pour le prélèvement forfaitaire, l'impôt libératoire sera de 72,50 F auquel s'ajouteront les deux retenues de 1 % calculées sur l'intérêt brut au titre des contributions sociales, soit 9,66 F, faisant ressortir un net de 401,20 F. Ces retenues ne concernent pas les personnes visées au III de l'article 125 A du Code Général des Impôts.

Tous ces titres ne sont pas créés (article 94-2 de la loi du 30 décembre 1981), le montant des intérêts sera porté au crédit du compte du bénéficiaire chez l'intermédiaire habilité choisi par lui.

Le conseil d'administration d'AVENIR HAVAS MEDIA, réuni le 20 février 1990 sous la présidence de M. Philippe Santini, a examiné les premiers résultats du groupe pour l'exercice écoulé.

AVENIR HAVAS MEDIA est issue du regroupement au sein d'AVENIR PUBLICITÉ des activités médias des groupes HAVAS MEDIA REGIONS et MILLS AND ALLEN INTERNATIONAL (Grande-Bretagne), cette opération, approuvée par les assemblées extraordinaires d'octobre 1989, a pris effet au 1er juillet 1989.

Le conseil d'administration a pris connaissance du chiffre d'affaires consolidé provisoire de l'exercice 1989, des estimations de résultats consolidés au titre de 1989 et des premières perspectives pour 1990.

UN CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ PROVISOIRE EN CROISSANCE DE 11 % EN 1989

En millions de francs		1989	1988	89/88
Affichage et publicité extérieure	41 %	2 461	2 243	+ 9,7 %
Presse gratuite	29 %	1 742	1 523	+ 14,4 %
Activités de régie	29 %	1 750.	1 600	+ 9,3 %
Presse hebdo	1 %	50	37	+ 33,5 %
TOTAL	100 %	6 003	5 403	+ 11,1 %

Les chiffres d'affaires consolidés reflètent l'ensemble des sociétés et activités du nouveau périmètre issu des assemblées générales extraordinaires tenues le 24 octobre 1989 approuvant lesdites opérations, tant en France qu'au Royaume-Uni, en Asie et en Australie, avec effet au 1er juillet 1989.

Les chiffres d'affaires consolidés du groupe MAG (hors MILLS & ALLEN Ltd) et LIFE ne sont intégrés que pour le second semestre.

Les chiffres 1988 ont été retraités afin de refléter la progression du groupe à structure comparable.

ESTIMATIONS DE RÉSULTAT POUR L'EXERCICE 1989, A PÉRIMÈTRE RÉEL

Le résultat net consolidé, part du groupe, après impôt, devrait être de l'ordre de 168 millions de francs pour 1989. Il tient compte de l'intégration des sociétés apportées par HMR et MAI Plc, à effet du 1er juillet 1989. Il faut souligner les très bons résultats de COMAREG qui, en 1989, aura réalisé un résultat net, part du groupe, de 82 millions de francs, en très forte progression par rapport à 1988, compte tenu d'une croissance interne et externe dynamique.

Le résultat net social d'AVENIR HAVAS MEDIA, réalisé par le département AVENIR FRANCE, devrait ête de l'ordre de 80 millions de francs, contre 61 millions de francs en 1988, soit une progression de 31 %.

A ce résultat correspond un chiffre d'affaires social, réalisé par AVENIR FRANCE (hors ROUTE ET VILLE et CLAUDE PUBLICITÉ), de 1 131 millions de francs, soit une progression de + 11,5 % par rapport à 1988. Cette performance situe AVENIR FRANCE au-dessus de la moyenne du marché.

PERSPECTIVES 1990

En millions de francs	1990	1989*	1990/1989
Chiffre d'affaires consolidé	6 900	6 185	+ 12 %
Résultat net part du groupe	290	250	+ 16 %

* Les éléments 1989 sont ici, à titre de comparaison avec 1990, exprimés pour l'année complète, pour l'ensemble des activités.

La répartition France-étranger en 1990 peut être estimée à :

	France	Etranger
Chiffre d'affaires consolidé	75 %	25 %
Résultat net part du groupe	62 %	38 %

et exprime clairement l'internationalisation d'AVENIR HAVAS MEDIA réalisée en 1989.

En outre, le conseil a ratifié l'augmentation de capital découlant des diverses options levées en novembre et décembre 1989, pour un montant de 174 650 F. Le capital social se trouve donc porté à 172 171 150 F. Le Conseil a également décidé, conformément aux dispositions prises par l'assemblée générale extraordinaire du 24 octobre 1989, de procéder à la division par 5 de la valeur nominale de l'action dont la valeur sera de 10 F. Cette décision devrait être effective au début du mois d'avril. A l'issue de cette opération, le capital social d'AVENIR HAVAS MEDIA sera composé de 17 217 115 actions.

Enfin, en remplacement de MM. Ian Morrow, Charles Daniels et Alain de La Baume, démissionnaires, le conseil a coopté la société MAI Plc et MM. Graham Hill et Guy Gervais.



GROUPE Casino

Les résultats consolidés du Groupe Casino s'établissent provisoirement à :

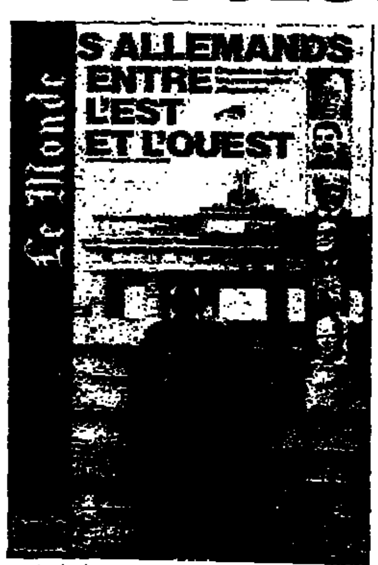
(en millions de francs)	1988 (1)	1989	% variation
Volume d'activité T.T.C.	60 074,4	59 290,6	– 1,3
Chiffre d'affaires consolidé H.T.	35 480,7	35 049,5	– 1,2
Résultat net comptable part du Groupe	508,6	534,3	+ 5,0
Résultat par action (en francs)	10,91	10,74 (2)	– 1,6

(Ces résultats n'ont pas encore été audités par les Commissaires aux Comptes)

(1) Les chiffres de 1988 comprennent l'activité de bricolage (OBI), alors que ceux de 1989 ne la comprennent pas, à la suite de la cession de cette participation.

(2) Ce résultat par action est calculé sur 49 764 383 actions existant au 31-12-1989, dont 3 164 076 correspondent à la participation croisée, réservée à Ahold et Argyll.

Cependant les actions de ces sociétés reçues en échange n'entraîneront, pour la première fois, de produits financiers qu'au cours de l'exercice 1990.



SOCIÉTÉS

Le Monde

AFFAIRES

Les records des « dragons » de l'air asiatiques

Le Salon aéronautique de Singapour a confirmé l'excellente santé des marchés aériens de cette région du globe

SINGAPOUR

de notre envoyé spécial

LES choses ont bien changé, depuis ce jour de 1935, où le premier Clipper de PanAm relia, en trois jours de sauts de puce d'île en île, les Etats-Unis à la Chine. Aujourd'hui, les Boeing 747 franchissent en douze heures et d'un seul coup d'aile le Pacifique, que survolent en permanence 1 100 avions. Quand on voit les Coréens du Sud être 80 % de plus en 1988 à prendre le chemin de l'étranger et l'aéroport Changi de Singapour réaliser, en 1989, 12,5 % de passagers supplémentaires, on comprend que l'Asie rejoint à marches forcées les vieilles nations aéronautiques d'Europe et d'Amérique du Nord.

Grâce à un service à bord impeccable et des coûts salariaux deux ou trois fois moins élevés que ceux des compagnies occidentales, les transporteurs d'Asie et d'Océanie se taillent, chaque année, une part plus importante du trafic aérien mondial. L'Asie et le Pacifique, qui représentaient 13,4 % du trafic aérien mondial des passagers en 1978, pesaient, dix ans plus tard, 18,2 % et les augures leur promettent 26,1 % à la fin du siècle. L'évolution est encore plus nette dans le domaine du fret, où les pourcentages sont de 15,7 % en 1978, 26,9 % en 1988 et 39,5 % en l'an 2000. Les prévisions de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) tablent sur une croissance annuelle du trafic passagers asiatique de 10 % contre 6 % dans le reste du monde. Rien que de très normal, après tout, que cette région, où se trouvent concentrés 60 % de la population mondiale, fasse une place plus importante à l'avion. D'autant plus que la croissance économique s'y annonce plus vigoureuse (+ 4,8 % par an) qu'ailleurs (+ 3,2 %).

On assiste en Extrême-Orient à une véritabe explosion des déplacements due, d'une part, à l'augmentation du pouvoir d'achat, d'autre part au développement rapide du commerce et de l'industrie, et au succès du tourisme local. Alors qu'en Italie le nombre des visiteurs étrangers a crû, en 1988, de 2,2 % et en Espagne de 7,2 %, les taux de croissance de Singapour, de la Thaïlande et de Hongkong se sont élevés respectivement à 13,8 %, 21,5 % et 24,2 %.

Tout naturellement ces bonds ont généré de beaux bénéfices dans les comptes des compagnies d'Extrême-Orient. Thaï Airways International a réalisé, au cours de l'exercice 1988-1989, un bénéfice avant impôt de 1,6 milliard de francs (+ 14 %) (1). Cathay Pacific a engrangé au cours de l'exercice 1988 un bénéfice de 2,9 milliards de francs (+ 27,3 %). Quant à Singapore Airlines, le fort en thème, elle annonce 3,3 milliards de francs de profits (+ 63 %), soit 21,7 % de son chiffre d'affaires !

A leur tour, ces bénéfices ont déclenché une vague d'achats. On estime, à ce jour, que les transporteurs asiatiques ont passé des ordres d'achat pour plus de 550 appareils de plus de cent places. La moitié des commandes pour le plus grand avion en service, le Boeing 747-400, proviennent de l'Asie et du Pacifique. Airbus Industrie s'attend qu'en 1992 un tiers de ces ventes y soient réalisées. Bristish Aerospace estime que le marché local des turbopropulseurs gonflera de 480 avions à 785 vers l'an 2005.

Des libéraux à tous crins

Comme ces pays asiatiques débordent de vitalité et d'ambition, ils ne pouvaient se contenter d'acheter passivement les avions dont leurs compagnies ont besoin. Au risque d'accroître encore les excédents de leur balance des paiements, ils ont créé une industrie aéronautique vers laquelle se tournent de plus en plus les avionneurs et les motoristes américains et européens désireux de trouver des capacités industrielles d'appoint... et de forcer la main aux gouvernements de la région. Bien sûr, le Japon vient en tête, car il participe depuis longtemps au programme 767 Boeing ; il s'est proposé comme coordinateur et bailleur de fonds d'un énorme projet de 11 milliards de francs destiné à mettre au point le réacteur du successeur de Concorde, capable de voler à plus de trois fois la vitesse du son. La Corée fabrique des morceaux du futur Airbus A330-340. La Chine s'est associé avec McDonnell Douglas pour coproduire 25 biréacteurs MD82. Les Indonésiens se sont alliés aux Espagnols de Casa pour construire, vers 1995, un turbopropulseur de 50 places. A l'évidence, Américains et Européens apprennent aux nations d'Extrême-Orient comment leur tailler aussi des croupières dans le domaine aéronautique, au vingt et unième siècle. Mais comment faire autrement ?

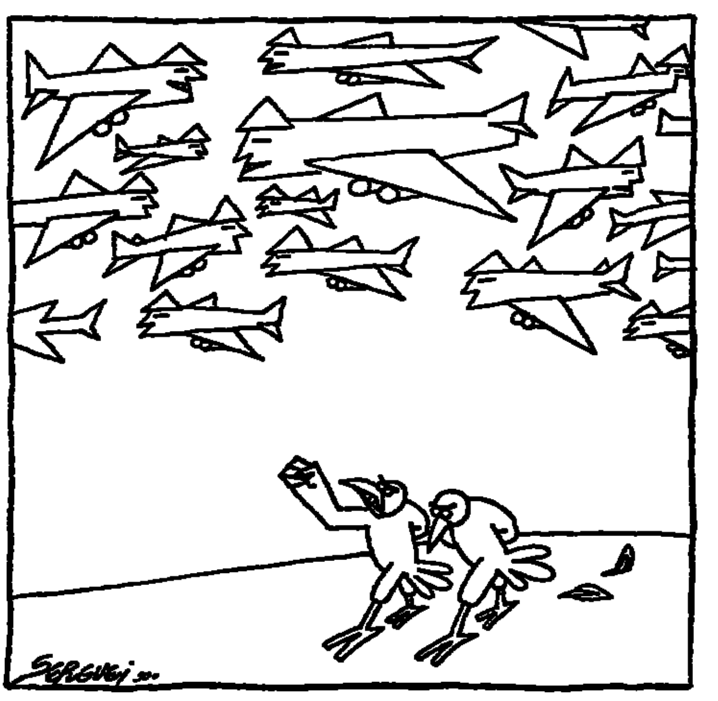
Conscientes de leurs forces, les compagnies asiatiques font montre d'un goût évident pour la libéralisation du ciel et la concurrence à tous crins. Pas toutes cependant : il reste chez Japan Air Lines (JAL) la nostalgie de l'époque où les gouvernements français et japonais, par exemple, partageaient à parité les droits de trafic entre les deux compagnies ; on y regrette le déclin du cartel mondial des compagnies, l'Association du transport aérien international (IATA). Cathay Pacific, elle, n'a pas supporté la concurrence de son rival Dragonair et, avec l'aide de la CITIC, son actionnaire, mais aussi le bras financier de Pékin, elle vient de l'absorber.

Partout ailleurs, ce ne sont qu'hymnes à la déréglementation, appels à la banalisation du transport aérien... et combats sans merci pour prendre des parts de marché. Car, au moment où l'Amérique et l'Europe concentrent leurs compagnies, les gouvernements asiatiques les laissent se multiplier. Au Japon, Japan Air Lines doit faire face, sur les routes internationales, à l'arrivée de All Nippon Airways (ANA), qui ne cache pas ses ambitions. En Australie, le tête-à-tête complice entre Ansett et Australian risque d'être compliqué par trois trouble-fête : Capitol, Compass et Southern Cross. A Taïwan, China Airlines se met en garde contre son futur rival Evergreen Airways, filiale du premier armateur mondial de navires porte-conteneurs. En Corée du Sud, Korean Air se fait sévèrement accrocher par son jeune challenger Asiana.

Bien qu'ils se portent de rudes coups et s'entendent comme chiens et chats, les transporteurs d'Extrême-Orient se retrouvent unanimes sur deux sujets : l'impérialisme américain et les dangers de fermeture de l'Europe.

Sur le premier sujet, ils sont intarissables. Sous prétexte de rééquilibrer ses balances de paiement chroniquement déficitaires, l'Oncle Sam leur refuse de poser les roues de leurs avions où ils le souhaiteraient alors qu'il entend que ses mégatransporteurs, comme American, North West ou United, puissent multiplier leurs vols vers les autres rives du Pacifique. Les propos de M. Mitsunari Kawano, ancien directeur général de Japan Air Lines, expriment un vif sentiment d'injustice devant ce partage inégal : « *Onze companies américaines, dont PanAm, ont demandé de nouveaux droits de trafic avec le Japon*, dit-il. *United ne fait pas mystère de son intention d'augmenter de 110 % ses capacités de transport en Asie, au cours de l'été prochain. Une publicité d'United proclame que Tokyo est sa principale plaque tournante en Asie. Quand pourrons-nous dire qu'une ville des Etats-Unis est une plaque tournante pour JAL ?* »

Avec l'Europe des Douze, la problématique est différente. Les compagnies asiatiques affectent de s'inquiéter d'une possible fermeture des frontières externes de la CEE lorsque celle-ci sera devenue, le 1er janvier 1993, un marché unique. Elles ont du mal – tout comme leurs consœurs européennes, d'ailleurs – à comprendre où se trouvera le pouvoir de décider du devenir du transport aérien. A Bruxelles ou dans les capitales des Douze ? Sera-t-il possible d'entrer dans le capital d'une compagnie européenne et dans quelle proportion ? Les tarifs seront-ils vraiment libres ? Quelles seront les règles de la compétition à l'européenne ? Pour contourner les incertitudes du Vieux Continent et les diktats américains, les transporteurs d'Extrême-Orient se sont lancés dans une politique audacieuse d'alliances et de regroupements afin d'offrir à leur clientèle les destinations et les fréquences que leur refusent les gouvernements.



ANA s'est associée avec SAS ; JAL avec Swissair ; Air Zealand avec American Airlines. Thaï a confié son système de réservations à Amadeus, filiale d'Air France, Lufthansa, Iberia et SAS. Le plus bel exemple de cette politique est encore les « fiançailles » contractées par Singapore Airlines avec l'américain Delta et l'européen Swissair *(voir encadré)*.

Congestions et insécurité

Tout n'est pourtant pas pour le mieux sur les rives du Pacifique. La croissance échevelée qui y règne soulève des problèmes aigus. A commencer par des problèmes de congestions aéroportuaires, car Tokyo-Narita, Osaka, Hongkong, Bombay et Sydney infligent à leurs usagers des retards croissants.

Les gouvernements n'ont pas tardé à réagir, et on estime que les projets d'agrandissements ou de créations d'aéroports peuvent être évalués à 150-200 milliards de francs. Au Japon, où les besoins sont criants, ils se heurtent à l'opposition de riverains qui, à Narita ou à Osaka, redoutent les nuisances potentielles. Toutefois, on peut se demander s'il est bien raisonnable de lancer simultanément, dans un rayon de 100 km autour de Hongkong, la construction de trois aéroports internationaux : un à Shenzhen (Chine populaire), un à Macao et un autre sur un îlot dépendant de Hongkong même.

Pour prévenir une congestion similaire dans le ciel et raccourcir les vols, l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) a profité de la détente internationale pour faire accepter à l'URSS, à la Chine et à la Mongolie trois routes aériennes qui économisent plusieurs centaines de kilomètres aux avions : une route directe Hongkong-Jiuguan (Chine) – Islamabad-Alma – Ata, une autre Novosibirsk - Hami (Chine), une troisième entre Pékin - Oulan- Bator et Novokuznetsk (URSS).

Pourtant, les soucis des transporteurs portent essentiellement sur leur personnel. Ils ne parviennent pas toujours à former des équipages en quantité suffisante pour faire face au gonflement du trafic, et se disputent les pilotes. Asiana a débauché purement et simplement vingt commandants de bord et une centaine de mécaniciens navigants et de cadres de Korean Air obligée de recruter des pilotes indonésiens. Les effets de ces tensions se font sentir au niveau de la sécurité. Certes, celui-ci est, dans l'ensemble, remarquable, mais certaines compagnies font l'objet de critique véhémentes et particulièrement Philippines Airlines, Korean Air, Indian Airlines et China Airlines. Les fautes de pilotage sont avérées dans la quasi-totalité des accidents qui ont endeuillé l'aviation civile asiatique de ces deux dernières années.

Pour Korean Airlines, l'année 1989, aura été particulièrement médiocre de ce point de vue : un de ses pilotes a manqué de 20 mètres la piste d'Amsterdam-Schipol et crevé trois pneus ; un de ses Fokhor 28 s'est écrasé sur l'aéroport de Séoul, faisant un mort ; surtout, un de ses commandants de bord a tenté, le 27 juillet, de se poser à Tripoli (Libye) en dépit du brouillard, et le DC10 s'est écrasé avant la piste, tuant soixante-quinze personnes. Le ministre des transports sud-coréen a supprimé les licences de l'équipage au mois de décembre.

China Airlines connaît, elle aussi, une catastrophe aérienne, le 27 octobre, lorsqu'un Boeing 737, décollant de Taïpeh, tourne à droite alors que le contrôle aérien lui avait donné l'ordre de tourner à gauche et percute une montagne, provoquant la mort de 54 personnes.

En Inde, c'est la série noire. Le 19 octobre 1988, un Boeing 737 de la compagnie Indian Airlines s'écrase, dans le brouillard, peu avant la piste d'Ahmedabad, tuant 131 personnes : erreur de pilotage.

Enfin, le 14 février 1990, un Airbus A-320 de la même compagnie atterrit sur un terrain de golf, 500 mètres avant la piste de Bangalore, heurte un mur et prend feu : 90 personnes trouvent la mort. A l'évidence, certaines compagnies ne maîtrisent pas la formation de leurs équipages.

En revanche, les conflits sociaux paralysent peu les transports d'Asie et du Pacifique, dont les personnels font preuve d'une grande docilité. La grève des pilotes australiens, qui demandaient à la fin de l'année dernière 29,4 % d'augmentations salariales, est l'exception qui confirme la règle. D'ailleurs, elle s'est achevée sur une déconfiture totale des pilotes grévistes.

Les transporteurs asiatiques semblent donc appelés à couler des jours heureux et prospères, à moins que des turbulences ne surgissent de la politique.

Les événements de Tiananmen ont fait chuter, dit-on, de 80 % les arrivées d'étrangers en Chine. Le transfert de la souveraineté britannique sur Hongkong à la Chine, en 1997, inquiète les investisseurs, l'instabilité des Philippines aussi. Sans parler des krachs boursiers toujours possibles à Singapour. Autant de soubresauts qui pourraient gêner la marche un peu triomphaliste de ces jeunes « dragons » bien décidés à concurrencer vigoureusement les vénérables compagnies de l'Est comme de l'Ouest.

ALAIN FAUJAS

(1) A titre de comparaison, le bénéfice d'Air France avoisinerait les 600 millions de francs en 1989.

CROISSANCE DU TRAFIC AÉRIEN INTERNATIONAL DE 1978 A 1988
(taux de croissance annuel selon les régions)

	Monde entier en %	Afrique en %	Asie-Pacifique en %	Europe en %	Amérique Latine en %	Moyen-Orient en %	Amérique du Nord en %
Trafic passagers	7,0	4,6	10,4	4,8	5,8	5,8	8,4
Trafic fret	9,3	7,1	13,8	7,7	6,4	7,4	8,6
Courrier	3,9	3,6	8,4	3,2	2,8	6,9	2,6
TOTAUX (en tonnes/km)	7,7	5,2	11,5	5,8	6,1	6,4	8,3

(Source OACI)

Singapore Airlines : une stratégie et des liquidités

La bonne santé de la compagnie Singapore Airlines éclate partout. Moins dans l'hymne que ses hôtesses en formation chantent en son honneur (« *Nous sommes fières d'être le sourire de Singapore Airlines* » ou « *Nous devons travailler et apprendre pour rester les meilleurs* ») que dans sa façon d'acheter comptant cinquante avions gros porteurs, soit trente Boeing 747-400 et vingt MD11 de McDonnell Douglas. Car Singapore Airlines n'a pas besoin d'emprunter le premier des 50 milliards de francs nécessaires à ces achats. Si elle se tournait vers un système compliqué de leasing fiscal pour acquérir ces cinquante appareils, ce serait pour soustraire à l'impôt un maximum de profits et non par manque de moyens. Plus de 3 milliards de francs de liquidités, plus de 3 milliards de francs de bénéfices nets par an, une croissance annuelle de 18 % depuis 1972 et 6,2 millions de passagers lui permettent de payer cash.

De même la qualité de ses prestations (surtout en classe « économique ») et sa ponctualité due à l'utilisation de la flotte la plus jeune du monde (4,6 ans d'âge moyen) lui ont permis de s'accorder avec deux autres compagnies classées parmi les meilleures du monde : l'européenne Swissair et l'américaine Delta Airlines. A trois, elles veulent fournir à leurs passagers un réseau mondial malgré les protectionnismes des autorités aéronautiques locales. Elles entendent échanger entre elles leurs clientèles et leur assurer un haut niveau de service. Pour ce faire, elles harmoniseront leurs horaires et créeront des services communs. Les trois transporteurs ont échangé (ou vont le faire) une part minoritaire de leurs actions, de l'ordre de 5 % environ.

Une force de frappe financière hors pair et l'appartenance à un club de compagnies huppées permettent à Singapore Airlines de tenir un discours ultralibéral. « *Le consommateur veut la liberté des tarifs et pouvoir faire son choix*, a déclaré, le 9 février, M. Cheong Choong Kong, son directeur général. *Il supporte de plus en plus mal d'être l'otage des cartels de compagnies qui lui imposent leurs prix, leurs fréquences et leur qualité de service. La libéralisation et la privatisation sont en marche, mais trop de compagnies continuent à vivre dans le passé et se réfugient dans les mollesses et le confort du protectionnisme que leur assurent leurs autorités publiques.* » Et M. Cheong de souhaiter l'avènement d'un nouvel ordre aérien mondial qui verrait les droits de trafic et les prix discutés non plus de gouvernement à gouvernement mais dans le cadre multilatéral du GATT (Accord général sur les tarifs et le commerce). M. Cheong pense que le transport aérien n'a plus besoin de la tutelle pesante des Etats, mais d'une saine concurrence pour donner enfin satisfaction au consommateur.

Al. F.

Le jeune homme pressé de l'hôtellerie

Le Gray d'Albion, à Cannes, vient d'être racheté par un nouveau venu dans le milieu des palaces, transfuge de l'immobilier

VENU de l'immobilier, un jeune homme a fait irruption dans l'univers de l'hôtellerie. Pascal Jeandet, vingt-huit ans, après avoir acquis en moins de deux ans une vingtaine d'hôtels, vient de mettre à son tableau de chasse un palace de 200 chambres à Cannes, le Gray d'Albion ; l'Immobilière Phénix, une filiale de la Générale des eaux, déjà associée avec lui dans une société constituée pour une opération rue de Bassano (la Financière Bassano), qui a trouvé là une bonne occasion, y participe pour 50 %.

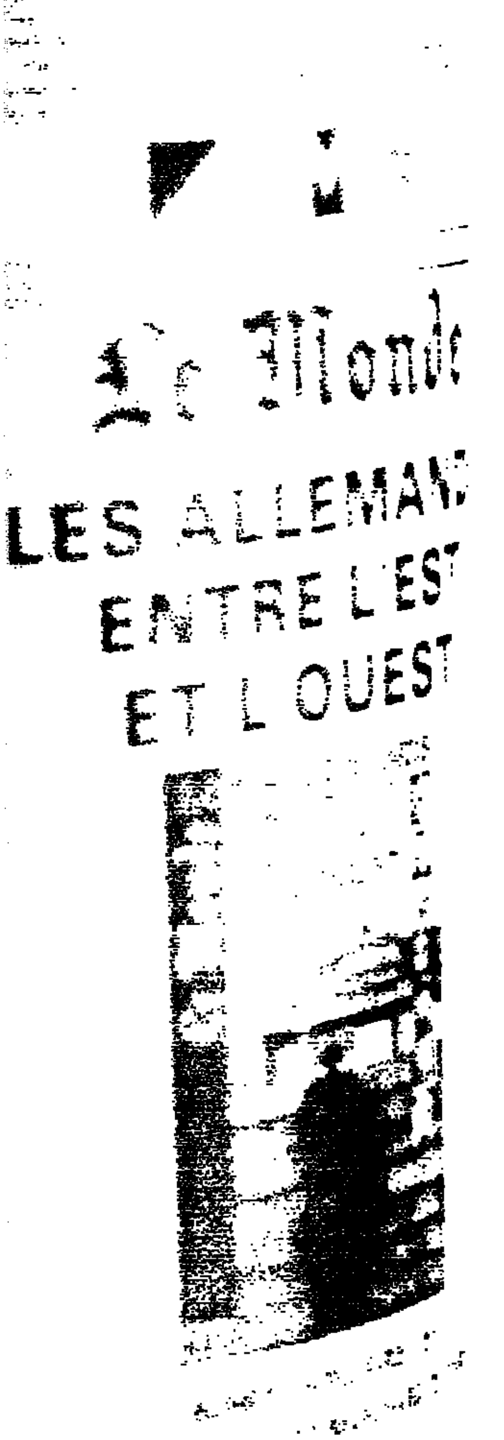
Le Gray d'Albion appartenait au groupe libanais Abela, animé par la famille Takieddine. Propriétaire de huit hôtels en France, presque tous sur la Côte d'Azur (dont le Beach Regency, à Nice) celui-ci souhaite se redéployer sur la région parisienne – où il possède déjà l'ancien hôtel du Club Méditerranée à Neuilly – et ... en Californie. Pierre de taille, moquette grise, meubles modernes, le siège de ce qui est devenu en mars 1989 le « groupe Jeandet », rue Copernic, à Paris, près de l'Etoile, au hall traversé de jeunes gens agités, sent le neuf. L'ensemble est chapeauté par une holding, Jeandet Finance, au capital de 28,8 millions de francs. Son propriétaire (à 90 %) un jeune homme à l'air sérieux, qui se flatte d'être autodidacte, entré dans l'immobilier en 1985, y est passé du commerce de la chambre de bonne à celui de l'immeuble haut de gamme et a su monter dans le train de la hausse des prix. En achetant et vendant vite et au bon moment, il a réussi ensuite à rassembler un actif hôtelier d'une valeur de 2 milliards de francs.

Il a commencé par deux petits établissements « sans étoile » à Paris. Y ayant pris goût, il en a acquis depuis 1988 dix-huit autres, dont la moitié sont actuellement en rénovation afin de constituer une chaîne de « deux étoiles ». En janvier 1989, il a réussi un premier « coup » en reprenant le Grand Hôtel et le Café de Bordeaux au groupe Accor, qui a aussi réalisé là une belle plus-value. Il y a joint peu après trois établissements plus modestes à Cannes et à Juan-les-Pins, que doit compléter bientôt un quatrième à Saint-Tropez.

De quoi constituer une division hôtelière, confiée à un professionnel de cinquante-trois ans, Daniel Hantin. Les trois sociétés, la Compagnie d'exploitation des hôtels Jeandet pour Paris, la Compagnie financière de l'Aube pour la Côte d'Azur et la Compagnie financière des Grands Hotels de France pour Bordeaux et l'Ouest, ont lancé un programme de travaux de rénovation de près de 150 millions de francs, concernant surtout les établissements parisiens. Aujourd'hui, après avoir racheté un traiteur cannois, Pascal Jeandet parle déjà de créer une « *chaîne de traiteurs haut de gamme* ».

La recette : transformer en investissements hôteliers des plus-values immobilières croissantes. Jeandet investissement conseil, la société initiale, a réalisé un chiffre d'affaires de 40,2 millions de francs en 1988 et le groupe 320 millions de francs en 1989, à 85 % dans l'immobilier. Aujourd'hui, Pascal Jeandet affirme avoir un passif bancaire de 1 milliard de francs pour un actif de 2 milliards. Reste maintenant à gérer cet actif sur le long terme. Le risque, il est vrai, est limité : il pourra toujours en tirer de nouvelles opérations immobilières. Comme la Générale des eaux, qui ne semble pas avoir encore choisi ce qu'elle va faire de sa nouvelle acquisition.

GUY HERZLICH



Le Dynamo de Kiev joue la perestroïka

Le plus célèbre club de football d'Union soviétique n'a pas résisté au « gorbatchévisme » et veut se diversifier dans l'informatique !

KIEV

correspondance

« *LE fax, c'est pour nous, Soviétiques, les yeux et la bouche de l'Europe.* » Avdey Pinaloff, l'homme de la communication au Dynamo de Kiev, vient de transmettre un document par le télécopieur trônant sur la table de travail de son président, Victor Bezverkhi. « *Ce fax, c'est notre cadeau d'entrée inaugurant notre collaboration avec le Dynamo* », explique Wolfgang Stein, PDG de Télémundi. Et, ajoute-t-il, pour donner le ton... : « *Nous l'avons troqué, avec le constructeur Minolta, contre un panneau d'affichage dans le stade.* » Mais que fait donc à Kiev ce businessman de l'Ouest, à la tête d'une des plus importantes sociétés de marketing spécialisées dans la gestion de licences et droits commerciaux ?

Au pays des soviets, le Dynamo de Kiev n'est pas un club de foot comme les autres : depuis janvier 1989, l'une des meilleures images de marque de l'Union soviétique est devenue une entreprise économiquement indépendante, un enfant modèle de la perestroïka. En fait, ce nouveau statut était la condition *sine qua non* à la réalisation du rêve de Valeri Lobanovski, son entraîneur : faire du Dynamo un club professionnel. Une gageure quand on sait que les Dynamo sont tout simplement les clubs sportifs du ministère de l'intérieur ! En fait, pour cet ex-colonel, c'est tout le football soviétique qui doit devenir professionnel au risque, sinon, de perdre sa place au plan mondial.



Ch. LALLIER

Anatoli Demianenko, capitaine de l'équipe : « Nos revenus ont augmenté de 40 % au moins. »

Bourse d'échanges

Octobre 1988 : Valeri Lobanovski entre en contact avec Télémundi. Pour mener à bien cette opération délicate, il a besoin d'un interlocuteur solide en termes de marketing. En face, la société de Wolfgang Stein est, *notamment*, chargée de la commercialisation des droits de la Coupe du monde de football depuis 1986 (ceci explique cela !). Les deux hommes se rencontrent alors une première fois à Vienne.

Quelques semaines plus tard, Télémundi ramène deux partenaires : tout d'abord un sponsor, le groupe italien Fisac. Cette compagnie de textile apporte avec elle un pactole de 500 000 dollars (environ 2,85 millions de francs) ! Mais, l'absence de convertibilité du rouble nécessite quelques aménagements. Cette somme est, en fait, « transformée » en contrevaleur de produits et services par Télémundi.

« *Nous jouons le rôle de bourse d'échanges,* explique Wolfgang Stein. *Avec le versement du sponsor, nous avons livré au Dynamo de Kiev des ordinateurs, du matériel hi-fi et vidéo, ainsi que tout un laboratoire photo.* » Le second partenaire, c'est le fournisseur *officiel*, Admiral, un fabricant anglais de sportwear, qui livre directement au Dynamo de Kiev ce dont il a besoin.

Outre l'intervention de ces deux sociétés étrangères, le Dynamo de Kiev cherche à générer du business en investissant sur différents secteurs comme l'informatique, l'édition et même l'agriculture ! C'est dire si on attendait le nouveau rejeton de la perestroïka au tournant... Sur sa première année-test (1989), le Dynamo aura réalisé un bénéfice d'environ 3 millions de roubles et de 1 million de dollars de devises, après versement des différentes « impositions ».

Régi sous le statut d'entreprise d'Etat, encore sous la tutelle du ministère de l'intérieur, le Dynamo doit, en effet, reverser pas moins de 60 % de ses devises à l'Etat et aux organismes assimilés. La loi prévoit cependant une exonération d'« impôts » (sur les gains en roubles) durant trois ans. Du côté du Dynamo, on ajoute toutefois que le statut n'est pas encore clairement défini : son caractère d'« *association sociale* » étant actuellement débattu.

« *Il aura fallu à Loba plus de dix ans de ténacité* [et les réformes de Gorbatchev, NDLR] *pour lui permettre de réaliser son rêve* », rappelle Avdey Pinaloff... Dix ans de lutte qui lui vaudront bien des inimitiés : telles ces multiples accusations dans la presse de Kiev avant les championnats d'Europe en 1988. « *A cette époque, Loba fut tellement attaqué que tous les joueurs ont dû répliquer, en commun, en publiant une lettre de défense dans les journaux locaux* », se souvient Anatoli Demianenko, capitaine de l'équipe. Quelques semaines plus tard, le « *Gorbatchev du football* », comme le surnommera un journaliste allemand, va défendre son projet auprès du Goskomsport (Comité d'Etat des sports). Pour réussir dans son entreprise, Valeri Lobanovski s'est entouré de plusieurs experts en économie, dont un des managers les plus brillants de Kiev, Victor Bezverkhi. Ce physicien de trente-six ans est un de ces jeunes businessmen soviétiques apparus dans la mouvance de la perestroïka : le 3 janvier 1989, le Dynamo de Kiev ayant acquis son autonomie, il accède à la présidence du club. Quant à Valeri Lobanovski, qui a atteint son objectif, il s'en ira monnayer sa renommée internationale à *l'étranger*, après la *prochaine* Coupe du monde de football (8 juin-8 juillet 1990).

Un départ qui ne manque pas de susciter des inquiétudes dans les rangs du Dynamo, mais Victor Bezverkhi lance le défi : « *Si le système de Lobanovski, ses idées sont vraiment efficaces, dans ce cas le modèle mis en place continuera de fonctionner.* »

Toujours est-il que les joueurs apprécient le changement : « *Le total de nos revenus a augmenté au moins de 40 % et celui de nos primes dépasse les 50 %* », révèle Anatoli Demianenko. Le transfert de certains de ces joueurs constitue une véritable manne pour le club autogéré. Le transfert du grand Mikhaïlitchenko, prévu pour cette année – en Italie et avec Lobanovski ? – s'évalue entre 5 millions et 10 millions de dollars, suivant les dires de Wolfgang Stein. En échange du départ de son joueur, le club souhaiterait un nouveau centre d'entraînement. Alors que le rêve du célèbre entraîneur était un Dynamo de Kiev professionnel, l'objectif de Victor Bezverkhi est bien de faire de ce club une véritable « *entreprise de production* ». Un challenge prometteur pour ce nouveau big boss qui a déjà pu apprécier les chemins audacieux d'une telle ambition...

En effet, le 1er juin 1987, Victor Bezverkhi *créait* le Centre de création scientifique et technique des jeunes de Kiev, le Centre Progress. Un organisme autofinancé, établi sous la haute bénédiction *de la Ligue de la jeunesse communiste*, l'incontournable Komsomol des quatorze-vingt-huit ans. Pourtant, ce dernier raconte que le président de l'Académie *des sciences* de l'Ukraine aurait effectué des pressions sur son personnel travaillant au Centre Progress.

Allié fidèle

Ayant fait l'expérience des hostilités avec les apparatchiks, le Centre Progress pourra en faire profiter le Dynamo de Kiev, dont il est l'allié fidèle : déjà, lorsque le club devenu « indépendant » se retrouva sans un kopek, le Centre lui apporta son soutien financier.

Aujourd'hui, « *c'est nous qui bénéficions du Dynamo par sa renommée internationale,* relève Victor Bezverkhi. *Nous avons l'intention, par exemple, de fabriquer des micro-ordinateurs compatibles PC sous la marque Dynamo de Kiev. le Centre investira 2,5 millions de roubles et le Dynamo seulement 1 million de roubles. Mais, en contrepartie du prestige de sa marque, nous partagerons les bénéfices à égalité.* »

Plein d'optimisme, le président du Dynamo n'hésite pas à annoncer le premier spécimen pour la fin de l'année. Ensuite, l'usine devrait produire cent ordinateurs par mois ! Au regard des difficultés actuelles de l'URSS, ces projections d'activité laissent rêveur.

Victor Bezverkhi ajoute qu'il recherche un partenaire occidental, un fabricant informatique, pour créer une joint-venture sur cette usine. Wolfgang Stein, *chargé de dénicher l'oiseau rare*, se fait plutôt circonspect : « *C'est vrai, ils ont besoin de fabriquer des ordinateurs, mais les différentes sociétés à qui j'ai proposé cette joint-venture n'ont pas montré un enthousiasme fou !* » Alors, le Dynamo a-t-il encore le temps d'avoir des ordinateurs à son nom en 1990 ? « *Dès que nous aurons le partenaire, nous pourrons aller très vite : nous avons déjà les locaux et surtout nous disposons de l'autorisation pour créer la joint-venture.* »

Candidat aux élections

En attendant, l'intrépide Victor Bezverkhi prépare une autre société mixte avec, cette fois, le Dynamo de Kiev et le fournisseur officiel Admiral : une nouvelle alliance afin de fabriquer du sportwear dans la capitale ukrainienne. Mais, là aussi, pour Wolfgang Stein l'affaire semble traîner...

Mais Victor Bezverkhi paraît galvanisé pour affronter toutes les intempéries de la perestroïka ! « *Grâce à notre renommée, nous essayons de participer au développement économique de la région.* » Le président du Dynamo sait de quoi il parle, il sera candidat aux prochaines élections de députés du peuple d'Ukraine ! « *Il faut aider, par exemple, le secteur agricole, où 25 % de la production se perd en raison des mauvaises conditions de transport ! Nous avons déjà investi 120 000 dollars et 70 000 dollars dans deux sovkhozes.* »

Victor Bezverkhi souhaite, apparemment, être présent sur tous les fronts de la perestroïka. Y compris sur le secteur socio-éducatif. Le Centre Progress par exemple, véritable laboratoire scientifique du Dynamo (avec gestion informatisée de l'entraînement des joueurs), dispose d'un Computer Club *(sic)* offrant une initiation gratuite à l'informatique à toute personne de Kiev et une formation payante aux entreprises.

De même, avec sa nouvelle société d'édition, Niva Progress, qui produira tout le matériel de promotion pour le Dynamo, Victor Bezverkhi veut également participer à l'ouverture culturelle en espérant éditer Simenon. « *Un bon succès commercial en perspective* », déclare-t-il. Pour compléter ses aspirations de capitaine d'industrie, Victor Bezverkhi se lance dans le mécénat au profit de l'image de marque du Dynamo de Kiev. Le club sportif vient ainsi d'accueillir une importante exposition de l'artiste peintre monégasque Anna Chromy... la femme de Wolfgang Stein !

CHRISTIAN LALLIER

L'AMI ou l'humanitaire sans paillettes

Des donateurs fidèles, des comptes transparents et une discrétion médiatique remarquable l'Aide médicale internationale cherche à échapper aux travers du marché de la charité

COMMENT conserver, voire amplifier son efficacité, quand on est la plus petite organisation humanitaire (1 200 membres en France et en Europe contre 4 000 membres pour Médecins sans frontières, 1 600 pour Médecins du monde), en échappant au grand marché de la charité ? Comment se faire entendre sans pour autant se vendre comme un paquet de lessive ? C'est la difficile équation que tente de résoudre l'Aide médicale internationale (AMI), organisation non gouvernementale née d'une scission de Médecins sans frontières (MSF) en 1979.

Discrète jusqu'à l'effacement – si l'épisode Augoyard est aujourd'hui balayé par l'Histoire, qui sait ou qui a su que ce médecin actuellement en Afrique, emprisonné en 1983 à Kaboul, était parti par l'intermédiaire de l'AMI ? – elle affiche un quasi-dénuement. Pauvre comme Job, en réalité la plus pauvre de toutes les organisations non gouvernementales (ONG) – ses recettes atteignent laborieusement 1,3 million de francs en moyenne par an dont 64 % de dons privés, – elle choisit de consacrer la quasi-totalité de son budget à ses « missions ».

Cent personnes partent tous les ans vers des contrées de hautes solitudes, aux conflits oubliés (Soudan, Laos, Somalie, Kurdistan, Ethiopie... Quinze pays au total). Chaque départ coûte en moyenne 20 000 F. « *Nous calculons au plus serré,* dit Catherine Besse, infirmière ; *pour la mission au Liban par exemple, nous avons dépensé seulement 14 200 F par personne parce que les frais de séjour dans le Chouf sont entièrement pris en charge par la communauté druze.* » Sur cette somme, il faut compter 5 800 F de voyage, 700 F d'assurances, 800 F de prêt de matériel et de médicaments. Les médicaments et le matériel médical constituent le plus gros poste (7 000 F). Chaque médecin, kinésithérapeute ou infirmière, part avec 3 000 F pour six mois avec ordre de retourner l'argent en cas de non-utilisation !

« *C'est toute la différence entre bénévolat et volontariat,* assure Jean-François Chaumette, président de l'AMI. *Chez nous, on part avec le strict minimum. Ailleurs, les adhérents sont payés – rien à voir avec ce qu'ils toucheraient en France – mais on ne peut parler dans ce cas de strict bénévolat.* »

En fait, la différence est minime. Un médecin qui part pour MSF, par exemple, est totalement bénévole s'il part pour deux mois, perçoit 4 400 F s'il part plus de deux mois, et 6 400 F sous plusieurs conditions : être à MSF depuis plus de dix-huit mois, s'engager pour deux ans et occuper un poste à responsabilité : coordinateur d'un projet, par exemple...

Plus récemment, le déplacement de onze médecins en Roumanie a nécessité une somme de 300 000 F, dont 200 000 F de matériel médical et de médicaments. Martine Ricard, comptable de l'AMI, est intraitable sur ce point. « *C'est une question de motivation, il s'agit d'offrir notre travail aux pays en détresse, non d'en vivre. Et puis, nous sommes à même d'évaluer les besoins. Au Kurdistan par exemple, pour trois mois, les adhérents sont partis avec 100 dollars en poche (600 F). Et ils n'ont pas besoin de plus !* »

Refus de la médiatisation

Bruno Dehaye, « chirurgien de guerre » est du même avis. « *Ce qui compte,* assène-t-il, *ce sont les missions et encore les missions. Le vrai problème, c'est d'avoir les moyens d'assurer notre relève sur le terrain. L'aide ponctuelle et temporaire n'est rien au regard de la formation des « médecins aux pieds nus ». L'ultime ambition en fait est de devenir inutile là où l'AMI est passé.* »

Le plus difficile semble de transmettre ses connaissances tout en admettant des rationalités différentes : travailler par exemple avec le grand dieu vaudou, Gadou, qui gouverne les Bush-Negroes du Suriname, traduire ou faire traduire les cours d'infirmier en dialecte local... Bref, agir en sorte que la médecine occidentale, introduite somme toute artificiellement au sein de communautés traditionnelles, ne fasse pas plus de dégâts qu'elle n'engendre de progrès.

A l'heure où le virus de la communication touche la plupart des associations, l'AMI, de manière ambiguë, refuse la « médiatisation ». « *Les donateurs ne payent pas pour financer des agences de pub* », tempête Jean-François Chaumette. « *Pourquoi voudriez-vous que nous tombions dans le show humanitaire ?* », renchérit Michel Bonnot, ancien président de l'organisation.

Coquetterie ? Souci d'originalité ? Peut-être, mais au-delà se cache une sourde résistance à un fait de société pour le moins étrange : une priorité du faire-savoir sur le savoir-faire...

Faire l'objet d'une attention sonnante et trébuchante sans pour autant se faire connaître relève du slalom... surtout lorsque l'on sait que les Français donnent 4 milliards de francs par an, soit cinq fois moins que les Américains.

Véritable nécessité économique, la publicité constitue le nœud douloureux d'un dilemme que la plupart des ONG ont dépassé. Soit elles font appel à la générosité publique et pour cela passent par la pub, soit elles vivent de subventions de l'Etat – suprême paradoxe puisqu'il s'agit précisément d'organisations non gouvernementales, – le plus souvent elles font les deux. Le dilemme devient d'autant plus épineux pour l'AMI que l'Etat se désengage lentement *mais* inexorablement de ces associations chaque jour multipliées (on en dénombre à ce jour plus de six cents).

Trois millions de francs pour l'Arménie, 500 000 F pour le Kurdistan, 400 000 F pour un projet au Liban, l'AMI, qui peut à l'occasion, comme d'autres ONG, servir de relais entre le gouvernement ou même la CEE et les pays désireux d'une « assistance », n'en est pas moins partagée. La nécessité pour elle de survivre se double d'un problème plus déontologique : sauvegarder, en diversifiant ses sources de financement, ce qui constitue l'essentiel de son originalité : son indépendance politique. Soigner sans discrimination sous-entend le plus souvent d'entrer clandestinement dans des régions réputées inaccessibles parce que interdites aux organisations humanitaires ou contrôlées par des « guérilleros » comme jadis en Afghanistan, aujourd'hui au Laos, en Birmanie ou en Erythrée...

Mais ne *diversifie* pas ses sources de financement qui veut. Multiplier les publipostages dans un marché déjà saturé même si le recrutement du donateur par courrier est devenu de façon générale la principale filière de collecte de fonds se révèle à la longue onéreux. Les conférences régionales au retour des missions s'avérant peu lucratives, la tentation est forte de s'adresser aux entreprises. « *Il y a là un marché à développer, c'est évident,* affirme Jean-François Lorre, administrateur de l'AMI. *Les entreprises commencent à fonctionner mais c'est encore dérisoire. Elles représentent à peine 5 % de nos recettes.* »

En fait, ce type de financement répond à un axiome précis : ne peut véritablement y prétendre qu'une organisation à forte notoriété, or l'AMI souffre cruelle*ment* de l'inexistence de son image... Et puis, les entreprises sont plus volontiers pourvoyeuses de dons en nature...

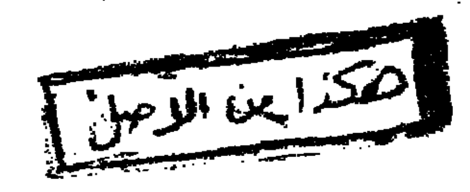
Reste l'appel aux collectivités locales, encore à la phase des balbutiements. Ces dernières commencent seulement à ressentir les avantages de la générosité, mais tout est à inventer. Parrainage d'un médecin par la ville dont il est originaire ou partenariat entre le conseil général et l'organisation ?

« *Là aussi, le problème est avant tout médiatique,* déplore Brigitte Dopper, infirmière. *Les dons arrivent facilement pour la Roumanie parce que la presse en parle, mais c'est aussi tous les oubliés, toutes les victimes de l'indifférence internationale qu'il faut aider, et là les choses deviennent beaucoup plus difficiles.* »

« *En réalité, c'est par la transparence de nos comptes, et par elle seule, que nous entretenons nos six mille donateurs. Les Français veulent savoir où passe leur argent, et c'est légitime. Nous les en informons et les fidélisons par une chronique régulière. Le bouche-à-oreille s'occupe en partie du reste* », pense Philippe Bernard, kinésithérapeute.

A l'heure du marketing humanitaire, est-ce bien raisonnable ?

MARIE DE VARNEY



erestroïka

s paillettes

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

L'UAP en marche

Madame, Monsieur,

L'UAP, premier assureur de France, deuxième assureur en Europe, s'est donné pour ambition d'être, au moment où s'ouvre le Grand Marché, l'assureur européen de référence.

Pour réaliser ce grand projet, une stratégie claire : faire de notre professionnalisme l'instrument de notre développement, tant en France, qu'à l'étranger où nous réalisons déjà plus du tiers de notre chiffre d'affaires.

A cette stratégie nous entendons associer, non seulement nos collaborateurs, mais également nos clients ; un service d'excellente qualité leur est dû, qui seul peut donner un caractère durable à notre croissance.

Nous vous proposerons dans les jours qui viennent de vous associer à notre ambition et à notre stratégie.

Forte de ses bons résultats techniques et financiers, sûre de votre soutien, l'UAP pourra aborder avec confiance un avenir qui sera également le vôtre.

Jean Peyrelevade

UAP
N°1 OBLIGE.

AFFAIRES

CONVICTIONS

Le consensus suédois menacé

Pour Bernard Brunhes, « la Suède a trop bien réussi en matière d'emploi » et a perdu son consensus global. Mais l'on peut encore s'inspirer du système suédois de relations sociales.

ANCIEN conseiller social de Pierre Mauroy et dirigeant d'un cabinet de consultant de ressources humaines, Bernard Brunhes revient de Suède, un pays qu'il connaît bien et qu'il avait déjà étudié pour le compte de l'OCDE. Le « modèle suédois » est-il en train d'éclater ? Il nous confie son analyse.

« Avant d'être contraint de démissionner, le gouvernement social-démocrate suédois a présenté un programme d'austérité qui vise à réduire l'inflation tout en préservant le plein emploi. Est-ce la fin du modèle social-démocrate?

– Avant la crise, on parlait beaucoup du modèle suédois. Depuis la sortie de la crise, il est resté inchangé dans l'entreprise. Les relations qui existent entre syndicats et directions et les méthodes de management à la suédoise restent originales et efficaces. En revanche, les Suédois n'ont jamais retrouvé cette espèce de consensus global, qui était extrêmement fort avant la crise. La cassure aujourd'hui ne se situe pas dans l'entreprise mais au niveau macro-économique.

– Comment expliquez-vous une telle dégradation qui amène le premier ministre suédois, M. Invar Carlsson, à refuser d' « administrer une économie en train de s'effondrer » ?

– Le premier ministre est allé un petit peu fort dans son vocabulaire. Ce qui se passe en Suède aujourd'hui, c'est qu'elle a trop bien réussi en matière d'emploi. Depuis 1988, elle connaît le plein emploi. Mais du fait d'une grave pénurie de main-d'œuvre, qui ne concerne pas, comme en France, les seuls personnels qualifiés, il y a inévitablement des demandes de hausses de salaires et donc des phénomènes d'inflation par les coûts. La Suède connaît une inflation élevée. En même temps, les entreprises ne trouvent pas les salariés dont elles ont besoin, *malgré le programme de* réhabilitation lancé en direction des personnes en difficulté, qui visent notamment à attirer des préretraités. Une économie qui s'effondre ? C'est vite dit. Mais elle connaît des risques inflationnistes d'autant plus considérables qu'elle est complètement tournée vers l'extérieur, organisant son économie autour de très grands secteurs industriels exportateurs. Elle est beaucoup plus dépendante que nous du commerce extérieur. La crise actuelle est la rançon de son effort pour l'emploi.

– Le blocage des prix et des salaires était-il nécessaire ?

– Je ne sais pas, mais une politique anti-inflationniste forte s'imposait. Si on admet que le problème de base c'est le manque de main-d'œuvre, un tel blocage ne suffira évidemment pas. Le très fort absentéisme de la Suède illustre bien les tensions sur le marché du travail. Comme les salariés ne risquent pas d'être licenciés, ils peuvent être exigeants : l'absentéisme est élevé, les démissions trop fréquentes, les demandes de hausse de salaires insupportables pour l'économie.

– Comment expliquez-vous qu'une centrale syndicale comme LO ait pu donner son assentiment à un plan prévoyant le blocage des prix et des salaires et surtout l'interdiction des grèves ?

– Lors de mon récent séjour en Suède, j'ai été frappé de voir que LO, la centrale patronale SAF et le gouvernement ont la même analyse. Il y a donc un décalage entre la direction de LO et la base, où ni le salarié ni le syndicat ne se sentent concernés par l'analyse macro-économique. Ils regardent ce qui se passe dans l'entreprise et donc ils ne peuvent pas comprendre la position globale de LO. Je ne suis pas surpris que LO ait donné, dans un premier temps, son accord. Mais les pressions ont déjà conduit à ce que le gouvernement renonce à suspendre le droit de grève... puis *démissionne*.

– Mais, ce qui est étonnant c'est qu'on ait pu l'envisager dans un pays comme la Suède...

– C'est d'autant plus étonnant que les grèves actuelles sont certes sérieuses, solides, très suivies, mais elles ne provoquent pas de pagaille et n'ont pas d'inconvénients économiques aussi forts que lorsque nous avons, en France, des grèves sauvages. Manifestement, le gouvernement suédois a connu un moment de panique.

– Une évolution à l'espagnole, avec une rupture entre un gouvernement social-démocrate et une centrale de même obédience est-elle envisageable à moyen terme ?

– Je ne crois pas. Cela fait cinquante ans qu'un accord LO-SAF-gouvernement a jeté les bases du consensus. Une évolution à l'espagnole signifierait un éclatement des structures politiques. Et dans les entreprises, les grands syndicats suédois vivent complètement la cogestion. Celle-ci en prend un coup, mais elle existe encore alors qu'elle n'est pas pratiquée en Espagne où les syndicats sont plus proches de notre modèle. *En revanche, il* est évident qu'une crise politique se prépare et a même commencé.

– Il y a plus d'un an, vous avez présenté un rapport pour le compte de l'OCDE où vous affirmiez que « l'inflexibilité est une contrainte qui peut apporter de l'emploi ». La Suède redécouvre-t-elle pas le revers de la médaille de cette inflexibilité ?

– La Suède est en train de découvrir le revers de la médaille du plein emploi. Mais je ne vois pas en quoi la situation actuelle prouverait que l'inflexibilité gêne l'économie. Au contraire. On assiste plutôt à une espèce de volatilité des personnels qui sont prêts à s'en aller si on ne leur donne pas les salaires ou les conditions de travail qu'ils réclament. *La flexibilité que n'a pas* l'entreprise, elle existe du côté des salariés.

» L'inflexibilité de l'entreprise explique l'attachement de ses employés et empêche une dégradation plus sévère de la situation. C'est au niveau de l'emploi global que le modèle ne marche pas. La Suède est dans la situation de la France des années 60 mais sans les réserves de main-d'œuvre dont nous disposions (femmes, immigrés et paysans). C'est encore plus grave parce qu'elle fonctionne en économie complètement ouverte. La France a pu se payer de l'inflation. La Suède ne le peut pas.

– Ce consensus ne risque-t-il pas de voler en éclats si le décalage avec les salariés se confirme ?

– C'est vrai. La question est de savoir quelle pression les salariés exerceront sur les centrales syndicales. J'imagine qu'elle se mettra en situation moins consensuelle. Mais même s'il y a un conflit dur entre LO, la SAF et le gouvernement, il restera dans un cadre de consensus global sur l'évolution de la société. On est loin des conflits que nous connaissons en France.

– Au moment où l'on s'interroge de nouveau en France sur un nouveau modèle de relations sociales, quelles leçons peut-on tirer des mésaventures suédoises ? La « codétermination » n'a-t-elle pas trouvé ses limites ?

– Je ne crois pas. Les dirigeants d'entreprise que j'ai rencontrés vivent sans difficultés leurs relations avec les organisations syndicales, aussi bien dans les conseils d'administration que dans les autres instances. Il va y avoir un écart grandissant entre les dirigeants des confédérations et les syndicats de base, ce qui peut à terme créer des difficultés. Si le consensus éclate au sommet, cela aura des effets à la base. Mais, pour l'instant, rien ne l'indique.

» En France, notre système aujourd'hui ressemble plus au régime anglais qu'au régime suédois, avec une très forte tension sur le marché du travail qui induit une inflation par les coûts. Mais je persiste à penser qu'on peut s'inspirer du système de relations sociales suédois sans chercher à copier le modèle. »

Propos recueillis par
MICHEL NOBLECOURT

PORTRAIT

Yvon Bonnot, multi-entrepreneur breton

POUSSÉ par ses fidèles lieutenants, sollicité par ses pairs, il aurait pu être, le 16 mars prochain, un candidat heureux à la présidence de la Fédération nationale du bâtiment (FNB), de loin la plus importante fédération professionnelle de France. Il se contente, pour l'instant, de rester « patron » de sa plus nombreuse union : la maçonnerie (40 % des 300 000 entreprises adhérentes), de siéger à son bureau et de diriger sa puissante commission des marchés et des prix. *« Je n'ai pas pour habitude*, explique-t-il, *de me servir de l'un de mes mandats comme tremplin pour accélérer ma carrière politique ou professionnelle. Tant pis si cela a l'air idiot ou calculé, mais j'aime achever ce à quoi je me suis engagé. »*

A cinquante-trois ans, Yvon Bonnot ne joue pas le Breton tenace et têtu. Il l'est. Et avec le sourire ! Gare pourtant à son teint aussi rose que sa Côte de granit préférée, à son petit œil bleu rieur, à sa large silhouette débonnaire, à sa gentillesse attentive, à son goût pour le dialogue – social notamment. Sous son air jovial, ce fils et petit-fils de menuisier qui découvre à son tour, avec ravissement, le bonheur d'être grand-père, est un *amateur invétéré de défis*. Il les cumule, comme les mandats. Que ce soit à Perros-Guirec, dont il a préféré rester le maire plutôt que de briguer le mandat de député, à la région Bretagne, dont il est le vice-président en charge du tourisme, ou dans sa propre entreprise de bâtiment. Son maître-mot en matière de management, à Paris, Perros ou Rennes : la responsabilisation – donc la délégation – et *« la valorisation des hommes et des femmes qui sont la vraie richesse de l'entreprise »*. Son outil privilégié ? La com-mu-ni-ca-ti-on. Démagogie ? En tout cas, le patron de la Société des constructions Bonnot, une PME, intéresse désormais ses cadres au capital. *Il ne laisse jamais un* message en souffrance, d'où qu'il provienne. Ses différentes équipes de collaborateurs savent toujours où l'atteindre. *« S'il se laisse difficilement convaincre du bien-fondé d'un dossier*, dit de lui un des ses collaborateurs, *il ne le lâche plus une fois qu'il a décidé de s'y attacher et l'étudie systématiquement à fond. Contrairement à tant de présidents-fantômes, en revanche, lui, veille au suivi. Impossible d'échapper à sa présence pour les décisions finales. »*



Pour être un amoureux inconditionnel de l'océan, Yvon Bonnot garde bien les deux pieds sur terre. « Vendeur » opiniâtre, il est intarissable sur la Bretagne ou son activité économique. Pour relancer le tourisme breton, le « Capitaine » Bonnot ne s'est pas contenté en 1987 de lancer, pour quelque 4,7 millions de francs, *une campagne d'images pour la* « Bretagne nouvelle vague ». Il l'a fait doubler d'une opération de « marketing direct » (un numéro vert à appeler pour en savoir plus, voire réserver). Et, à l'intérieur de la région, d'une politique de mobilisation des professionnels du tourisme. Le branle-bas de combat a été *général. Il a recommencé, fortissimo*, chaque année. Résultats ? En tout, 30 % de mieux sur deux ans pour les taux d'occupation et un chiffre d'affaires qui aurait atteint, selon les estimations des services régionaux, quelque 25 milliards de francs en 1987 (dernier chiffre connu).

Mais monsieur le maire de Perros-Guirec reste modeste. Il sait bien que cette campagne maintes fois primée n'est pas la seule cause des succès enregistrés. Tant s'en faut. Et qu'une communication ne mène à rien si elle ne s'appuie pas sur des actions concrètes. Il est fier que cette *« politique bien pensée ait pu servir de signal et de coup d'envoi à une vraie stratégie de reconquête économique »*. L'assemblée régionale ne pense pas différemment. Elle lui a voté un budget de 17 millions de francs cette année pour poursuivre sur sa lancée en France. Mais aussi dans le monde. Autre exemple ? La maçonnerie a mal à son image de marque, n'arrive plus à susciter de vocations, souffre d'une véritable hémorragie interne. Le voilà qui organise – parallèlement aux discussions techniques et à l'établissement de programmes de formation, – comme symbole d'une cure de revalorisation, des « Olympiades » sous la tour Eiffel, quitte à prêter à sourire au sein même du bâtiment. Succès inespéré. La FNB, elle aussi occupée à revaloriser l'image du *« bâtiment tempérament gagnant »* lui emboîtera le pas cette année. *« Encore une fois, une action de communication n'est absolument rien si le concret ne suit pas derrière. Mais elle peut déclencher l'envie d'arrêter de geindre »*, sourit cet artisan qui, s'il n'a pu faire l'école Boulle, se passionne aujourd'hui pour les nouvelles technologies des matériaux et les nouveaux créneaux qu'elles suscitent. Même démarche chez lui. Perros-Guirec n'est qu'une commune de huit mille âmes l'hiver, qui explose, comme *tant* de communes du littoral, en villégiature de cinquante mille vacanciers l'été. Et le voilà qui s'attache à lier au nom de sa petite ville natale – et à sa mairie où il applique ses méthodes d'entreprise – des expositions, des festivals de musique de chambre, des concours de sculptures et de mobiliers urbains... en granit, ou, dernière idée en date, un festival de théâtre pour troupes d'enfants. *« Pour garder sa clientèle face à une concurrence exacerbée, une station estivale doit aujourd'hui offrir de vrais services, des animations qui méritent le détour »*, sourit cet homme occupé qui n'a qu'un vrai regret : n'être pas un *artiste... peintre !*

ANITA RUDMAN

BIBLIOGRAPHIE

Ecraser l'hydre bureaucrate

DANS la série des travaux d'Hercule de l'entreprise, le consultant Christian Larger, *partenaire du groupe Hay*, propose dans cet ouvrage au titre légèrement fanfaron *(Pour en finir avec...)* de terrasser l'hydre aux têtes sans cesse renaissantes de la bureaucratie.

Les lecteurs de cet ouvrage au style très direct reconnaîtront souvent des traits de l'entreprise qui les emploie dans le tableau que l'auteur brosse d'Eurocâble, cas typique de firme bloquée. *Procédures* lourdes, habitudes pesantes, réflexes grégaires, faibles capacités d'initiative, paperasserie, renvoi des décisions vers le haut... Bref, un certain nombre de caractéristiques communes à de nombreuses organisations qui ont mal maîtrisé leur croissance.

L'originalité de l'ouvrage de Christian Larger est de se présenter comme une sorte de jeu de piste (comme ces livres pour enfants « dont vous êtes le héros »), dans lequel à partir d'un cas de départ le lecteur est invité à choisir entre différentes tactiques pour résoudre le problème d'Eurocâble.

Le « débureaucratiseur » amateur pourra commencer par étudier la littérature consacrée au problème avant de foncer (stratégie du sprinter) ou de restructurer en douceur (marathonien). *Comme* dans n'importe quel jeu de piste il y a même un cul-de-sac : l'attentisme, dans lequel, faute d'avoir agi, on se retrouve face au *triomphe* de la bureaucratie et à la déchéance inéluctable de l'entreprise.

Comme dans tout bon jeu de rôles également, si l'on a réussi à terrasser l'hydre, d'autres travaux plus ardus se présentent sous forme de défis impressionnants : rénover les structures du Parti communiste d'Union soviétique, puis – encore plus dur – débureaucratiser la fonction publique française !

Qu'on ne s'attende pas cependant à trouver dans ce livre des gadgets manageuriaux inédits aux noms exotiques. Tout au contraire l'auteur, en homme de terrain, récuse toute panacée importée et souligne plutôt l'importance d'une méthode combinant de bonnes vieilles recettes (raccourcir les lignes hiérarchiques, découper l'organisation en cellules de taille humaine, décentraliser...) et un sens aigu de la motivation des équipes.

Toute organisation secrète de la bureaucratie, la *révolution* antibureaucratique doit être permanente et ne pas s'embarrasser de scrupules mal placés : c'est une question de survie, nous explique l'auteur ; le temps presse... Retenons tout de même que toute rénovation passe par la mise en place (ou la réanimation) de projets et qu'elle implique de la part du « débureaucratiseur » une présence quasi permanente sur le terrain.

On sort de ce livre avec l'enthousiasme du converti de fraîche date. Attention cependant, l'hydre se défend et la vie réelle a ceci de particulier que, contrairement aux jeux de piste imprimés, on ne peut pas tourner les pages et revenir en arrière.

D. Py.

► « Pour en finir avec la bureaucratie », de Christian Larger. Editions First, 200 pages, 148 francs.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

ADMINISTRATION :
11, RUE JEAN-MAZET
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 49-60-30-00
Télécopieur : (1) 49-60-30-10

Edité par la SARL *le Monde*

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
Mme Geneviève Beuve-Méry,
M. André Fontaine, *gérant*.

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-88-61.

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY

RÉGIONS

CENTRE

Une école pour les enfants de cadres japonais

Après Paris et Colmar, Saint-Cyr-sur-Loire, près de Tours, sera la troisième ville de France à accueillir une école pour enfants de cadres japonais. Il s'agira en fait d'un collège-lycée qui accueillera en 1991 deux cent quarante élèves, venus pour la plupart de la région parisienne et de Normandie.

M. Kubota, président du conseil d'administration de l'université de Konan – forte de sept mille étudiants à Kobe, près d'Osaka – a signé un protocole d'accord avec le département d'Indre-et-Loire, les villes de Tours et Saint-Cyr. Le conseil général avancera environ 32 millions de francs, qui seront remboursés en quinze ans par les Japonais.

L'originalité de l'établissement (qui comprendra un internat) est qu'il y aura cohabitation entre élèves japonais et français. L'apprentissage d'une seconde langue ou la pratique d'un sport comme le judo – les Japonais vont construire un dojo de 855 mètres carrés – seront communs.

D'autre part, une « université » doit accueillir à Razines, en plein pays de Rabelais, six cents étudiants japonais désireux d'apprendre les arts de la gastronomie française. Le projet se monte à 200 millions de francs. L'initiatrice est Mme Akiyama Mori, qui a déjà acheté un château-hôtel en Touraine.

PICARDIE

Le bicentenaire de l'Oise

Le département de l'Oise va fêter cette année un autre bicentenaire, celui de sa création en février 1790 (les textes législatifs créant les départements datent de fin 1789). L'initiative en revient au conseil général qui entend mobiliser *« l'ensemble de cette communauté éparse, sans racines, et de passage, devant l'enjeu des années à venir, le développement de la région parisienne »*. Prise de conscience de la qualité de la vie dans l'Oise, la célébration de ce bicentenaire a aussi pour vocation de *« prendre en compte les atouts du présent, comme les « racines » plongeant dans le passé départemental »*.

Un colloque historique, des expositions, un concours, la publication d'un agenda destiné aux élèves de sixième, l'encouragement à la création de produits agricoles, artisanaux ou commerciaux « de l'Oise », des fêtes, des olympiades... le programme n'est pas clos. Budget prévisionnel de cette recherche d'identité sur fond de commémoration : 15 millions de francs.

Un forum des conseils régionaux sur les perspectives de 1993

La carte européenne

Des représentants de tous les conseils régionaux ont « planché » à Nice, les 8 et 9 février, sur *« Le pouvoir économique des régions face à l'échéance de 1993 »*.

NICE

de notre envoyé spécial

Une réflexion témoigne bien de l'évolution des esprits à l'approche du marché unique de 1993, celle d'un élu du Languedoc-Roussillon, au cours de ce troisième forum économique des conseils régionaux : *« Dans nos têtes, la carte du futur, à vingt ans, n'est pas celle de l'Etat français. »* Et de rêver que sa région soit *« la banlieue de matière grise de Barcelone »*... La province contre Paris, encore et toujours ? Ou plutôt la réalité déjà vécue d'une manière d'être qui se moque des schémas séculaires ?

Maintenant qu'elles sont – depuis 1986 – dotées de pouvoirs de gestion effectifs, de « parlements » élus au suffrage universel et de capacités accrues, notamment à travers les « contrats de plan », les régions existent vraiment. Pas suffisamment, estiment à l'unisson leurs dirigeants présents à Nice (1). Et piqués au vif lorsque Jean-Pierre Duport, délégué général à l'aménagement du territoire, *« constate que peu d'entre elles se sont dotées de véritables politiques d'aménagement régional »*. Coincées entre les ambitions des villes les plus dynamiques et les capacités budgétaires supérieures des départements d'un côté, l'Etat et la Communauté européenne de l'autre, les régions s'inquiètent. Yves Meny, directeur du Groupement de recherches coordonnées sur l'administration locale (GRAL), rapporteur d'une commission, évoquera même leur *« anxiété »* face à l'échéance de 1993, en même temps que leurs *« jalousies »* les unes par rapport aux autres.

Comment en serait-il autrement ? Les atouts ne sont évidemment pas les mêmes, comme le montre une enquête-sondage auprès des chefs d'entreprise : le peloton de tête, détaché, comprend l'Ile-de-France, Rhône-Alpes, l'Alsace ; en queue de peloton s'essoufflent Poitou-Charentes, Basse-Normandie et Limousin (2). Le glissement vers l'Est des préoccupations européennes accroît le déséquilibre. Au moment où l'on parle avec insistance de la *« dorsale Londres-Milan »* (3), certains ont peur de faire les frais d'un développement inégal. Surtout lorsque, interrogés pour la même enquête-sondage, les chefs d'entreprise dessinent une carte de France coupée en deux par une ligne nord-sud : à l'est, les régions les mieux placées géographiquement, à l'ouest la plupart de celles où l'on trouve une meilleure « qualité de vie ». De quoi faire réfléchir le président de Poitou-Charentes, Jean-Pierre Raffarin, qui lance le nouveau slogan de « l'arc Atlantique » cher à Olivier Guichard (Pays de Loire) : *« Europe, n'oublie pas ton Atlantique ! »*



Non au redécoupage !

Cette tonalité est renforcée par la propension naturelle des élus de l'opposition – deux régions métropolitaines seulement sont à gauche, le Nord-Pas-de-Calais et le Limousin... – à en rajouter sur *« les carences de l'Etat central »*, les méfaits des technocrates, les *« contraintes »* des lois, règlements et autre fiscalité...

Mais inquiétude ne veut pas dire défaitisme. Comment affirmer plus nettement une identité, renforcer une dynamique, alors que les niveaux de compétence et donc d'intervention sur la vie économique sont multiples ? Deux éléments de poids s'imposent : les villes, les métropoles qui doivent encore se muscler pour la compétition européenne, se mettre en « réseaux », comme le suggère Jean-Pierre Duport, et puis les régions. Tout le monde semble d'accord là-dessus. En revanche, on a soigneusement évité publiquement de parler – en dehors de quelques allusions convenues – du rôle des départements, plusieurs élus le faisant malicieusement remarquer... en privé.

Les régions elles-mêmes ne sont-elles pas déjà trop petites à l'aune de 1993 ? Le gouvernement a envisagé une réforme : elle aurait, semble-t-il, la faveur des chefs d'entreprise, si l'on en croit par exemple Maurice Pangaud, vice-président du CNPF – qui fait remarquer : *« L'armée l'a fait »* – ou Gilles Guitton, directeur général du groupe CIC, qui se dit *« d'accord avec l'opinion qu'on est un peu à l'étroit dans les frontières actuelles »*. *« Faux débat »*, fulminent les élus, derrière Jacques Blanc, président de la région Languedoc-Roussillon et de l'Association nationale des élus régionaux (ANER), appuyé par Jean-Claude Gaudin (Provence-Alpes-Côte d'Azur), qui met en garde le gouvernement, à propos de tout redécoupage, sur *« les risques de séparatisme »* qu'il risquerait d'engendrer ! La politique politicienne n'est pas loin.

A la tribune, Jean-Michel Baylet, secrétaire d'Etat chargé des collectivités locales, s'est montré rassurant, en se déclarant *« partisan de la création, sur la base de délibérations concordantes des conseils régionaux souhaitant s'associer, de fédérations de régions »*. Le gouvernement, a-t-il déclaré, *« n'a pas l'intention d'imposer quoi que ce soit »*.

Lobbying à Bruxelles

Quel doit être le mode d'intervention de la région sur le tissu économique ? Les élus réunis à Nice répondent très clairement, en bonne logique libérale : *« faire faire »* et non faire directement. Pour Daniel Granjon, président de la Société de développement régional Méditerranée, rapporteur sur le sujet : *« Le rôle de la région n'est pas de distribuer des aides, mais de concevoir un devenir et d'en réaliser les conditions. »* Dans ce domaine, estiment les élus, les régions *« ne doivent pas être limitées dans leur action »* par des dispositions législatives.

C'est par exemple la question posée dans la coopération interrégionale transfrontalière : la loi prévoit une autorisation de l'Etat. Dans la pratique, on s'en passe. Les plus légalistes réclament une loi plus adaptée, les « pragmatiques » prônent l'illégalité... Les régions veulent pouvoir intervenir directement auprès de la Commission de Bruxelles – le « lobbying » se pratique de plus en plus, seul ou en se regroupant – et mener des actions avec des régions d'autres pays sans avoir de comptes à rendre à l'Etat.

Mais si l'Europe est bien « dans les têtes », les réalisations concrètes de cette coopération sont encore peu nombreuses, et concernent surtout les zones frontalières. On a parlé et reparlé des liaisons entre le sud de la France et la Catalogne ou les régions italiennes proches (Lombardie, Piémont, Ligurie), de celles de l'Alsace avec le Bade-Würtemberg... Il y a encore beaucoup de chemin à parcourir pour que la formule de Jacques Blanc *« La région est le niveau local de l'Europe »* soit autre chose qu'une incantation.

YVES AGNÈS

(1) Toutes les régions étaient représentées. Etaient présents notamment les présidents des régions Alsace, Bourgogne, Champagne-Ardenne, Languedoc-Roussillon, Picardie, Poitou-Charentes, Provence-Alpes-Côte d'Azur.

(2) Enquête BVA pour le magazine *l'Entreprise*.

(3) Cf. le rapport de Christian Pellerin au gouvernement (*le Monde* du 9 février).

HAUTE-NORMANDIE

10 km de tramway à Rouen

La construction du « métrobus » (tramway, en fait) de l'agglomération de Rouen commencerait en 1991 et coûterait 1,7 milliard de francs, a annoncé récemment M. Laurent Fabius, président de l'Assemblée nationale (comme député de Seine-Maritime) et du Syndicat intercommunal à vocation multiple (SIVOM) de cette agglomération. Le réseau aurait 10,3 km dont 1,8 en souterrain.

Trafic portuaire en progression

Le trafic maritime du Port autonome de Rouen pour 1989 a progressé de 2,75 % (21,5 millions de tonnes contre 20,9 en 1988).

Deux tonnages sont en progression : celui des déchargements (+ 9,3 %) et celui du transit (+ 16,3 %) alors que le tonnage des chargements a chuté de 1,7 %. L'année a été très bonne pour les vracs liquides dont le trafic (7,8 Mt contre 7,3 en 1988) a bénéficié de la mise en service du nouveau terminal du Grand-Quevilly. Le trafic des vracs solides est en légère progression : 10,6 Mt contre 10,4.

En revanche, l'année a été difficile pour les marchandises conditionnées, dont le trafic est passé de 2,6 Mt en 1988 à 2,5 Mt en 1989. Le trafic des conteneurs continue à se dégrader : 0,97 Mt contre 1,06 soit – 9 %. Le regroupement du trafic sur le terminal de Grand-Couronne prévu pour 1991 devrait permettre de renverser la tendance.

LIMOUSIN

Un technopôle à Limoges

Les travaux de réalisation d'un « parc d'activités scientifiques et industrielles de haute technologie » – que l'on désigne le plus souvent sous le vocable « technopôle » – devraient commencer courant 1990 à Limoges. C'est l'aboutissement d'une démarche municipale entreprise à partir de 1987 : une étude avait alors été confiée à « Technopôle service développement », issue de Sophia-Antipolis. Elle a abouti à un projet d'implantation, sur un espace de deux hectares, dans un ensemble qui regroupera les atouts scientifiques et technologiques de l'université, de la recherche et de l'industrie régionale.

Ce projet se fera autour de trois points forts : la céramique, l'optique et l'électronique, les bio-industries. Il devrait regrouper aussi les organismes publics spécialisés dans l'innovation et la prospective comme l'ANVAR (Agence nationale pour la valorisation de la recherche).

Avec le parc « Phoenix »

Nice s'offre un « jardin extraordinaire »

Après deux ans d'études et trois ans de travaux, le parc floral Phoenix, d'une superficie de 7 hectares dont une serre monumentale de 7 000 mètres carrés, a été inauguré, mercredi 14 février, au cœur du nouveau quartier d'affaires de l'Arénas, à l'ouest de Nice. D'une conception nouvelle en Europe, celle des jardins animés, il a nécessité un investissement de 308 millions de francs et devrait accueillir, à terme, un million de visiteurs par an.

NICE

de notre correspondant régional

On l'appelle, déjà, le *« jardin extraordinaire »*. Le parc floral Phoenix, qui tire son nom du palmier le plus répandu sur la Côte d'Azur, le *Phoenix canariensis* (palmier des Canaries), n'est pourtant ni très vaste ni très riche en plantes – mille six cents espèces – par rapport à beaucoup d'autres grands jardins publics dans le monde. Mais il est sans doute destiné à faire référence par l'originalité de sa conception, qui réalise une synthèse très réussie entre le parc floral traditionnel et le jardin d'intérêt botanique, paysager ou culturel.

Schématiquement, Phoenix se présente comme une série de paysages architecturés, que l'on visite en suivant un ordre précis correspondant à trois thèmes principaux : les relations de la plante avec l'homme, son milieu et le temps. Le premier de ces thèmes est traité sous la forme d'un jardin divisé en neuf espaces plantés de végétaux méditerranéens familiers (olivier, vigne, plantes médicinales, agrumes, etc.). Le deuxième propose différents environnements, des éboulis rocheux d'altitude à la garrigue, en passant par des dunes de désert et de mer. Le dernier est défini, non par un paysage, mais par la présence de plantes caractéristiques de l'évolution (*cycas, ginkgo biloba, métaséquoias* formant une « forêt des temps révolus »).

Microclimats

Le parc comprend plusieurs autres espaces sans thème particulier : un ensemble de cinq cratères aux parois tapissées de fleurs et de plantes, baptisé « couleurs et senteurs », un « jardin astronomique » et un autre de graminées, une bambouseraie-labyrinthe, un lac de 3 500 mètres carrés alimenté par une rivière artificielle, une volière peuplée de perroquets et d'oiseaux exotiques, une fontaine musicale, et des « pyramides » avec un belvédère et une salle en sous-sol consacrée au monde souterrain des plantes...

Mais l'attraction majeure de Phoenix est la serre, véritable signal du parc : un édifice de 7 000 mètres carrés d'un seul tenant, 25 mètres de hauteur et 100 mètres de diamètre, que recouvre une verrière de 10 000 mètres carrés. Son nom : le « diamant vert », que lui vaut sa structure, évoquant les facettes d'une pierre précieuse, mais aussi les collections de plantes qu'elle renferme. Il s'agit, en fait, de six serres dans lesquelles sont recréés, par ordinateur, sept microclimats tropicaux et subtropicaux. L'une, centrale, abritant des espèces tropicales réunies autour d'une cascade tombant d'une ruine de temple aztèque ; les autres, latérales, réservées à un jardin d'Afrique australe, aux orchidées et broméliacées, fougères arborescentes, plantes carnivores et à un jardin de papillons...

La serre comprend aussi une salle de 800 mètres carrés, prolongée par un espace extérieur de 3 700 mètres carrés pour l'organisation d'expositions temporaires (1), ainsi qu'une salle de conférences de trois cents places et diverses autres installations, dont une bibliothèque et un restaurant de quatre cents couverts.

Phoenix sera, enfin, le premier parc floral à être totalement informatisé. Tout au long du parcours, des bornes télématiques, munies d'un écran vidéo et reliées à un centre serveur, fourniront aux visiteurs des renseignements en plusieurs langues sur les plantes qui les intéressent et dont ils auront, au préalable, relevé la référence *in situ*. Dans la serre elle-même, une infothèque – doublée d'une ludothèque à l'usage des enfants – permettra, d'autre part, de consulter l'ensemble des informations stockées dans la banque de données avec la possibilité d'obtenir des fiches détaillées sur imprimante.

Réalisé et géré par la Société d'économie mixte d'aménagement et de rénovation de la région niçoise (SEMAREN) avec le concours de la direction des espaces verts de la ville de Nice, le parc floral ne devrait atteindre son équilibre d'exploitation qu'au bout de la septième ou huitième année, la SEMAREN bénéficiant, dans l'intervalle, d'avances de trésorerie remboursables de la ville et du département.

GUY PORTE

(1) La première exposition, du 15 février au 4 mars, sera consacrée aux bonsaïs et jardins japonais. Le tarif d'entrée du parc floral est de 60 francs pour les adultes et de 30 francs pour les enfants. Renseignements : parc Phoenix, 405, promenade des Anglais. Tél. 93-18-03-33.

BIBLIOGRAPHIE

« Les bastides, villes nouvelles du Moyen Age »

Les urbanistes du passé

Les inventeurs les plus audacieux ne font souvent que retrouver les recettes du passé. Les urbanistes aussi. Les villes nouvelles qui, au lendemain de la guerre, apparurent en Grande-Bretagne et en France, firent parfois figure d'innovations révolutionnaires. Elles avaient pourtant des précédents, nombreux bien que mal connus. Par exemple, ces « bastides » qui, entre le douzième et le quinzième siècle, s'élevèrent un peu partout dans le sud-ouest de la France.

Les bastides, ce sont, comme le disent les auteurs d'un remarquable livre que publient les éditions Milan, les *« villes nouvelles du Moyen Age »*, c'est-à-dire des cités conçues et bâties de façon tout à fait volontaire, en fonction d'un urbanisme très planifié et pour répondre à une volonté politique affirmée. La croisade des albigeois avait frappé à mort la féodalité, et les rois d'Angleterre et de France, qui se disputaient les territoires du comte de Toulouse, souhaitaient installer un pouvoir centralisé appuyé notamment sur des centres de peuplement et d'échanges nouveaux. Cinq cents bastides au moins furent ainsi bâties en moins de deux siècles suivant des règles très strictes : un plan octogonal délimité parfois, mais pas toujours, par une enceinte fortifiée, avec, au centre, la place du marché, où l'on trouve côte à côte la maison de ville et l'église.

Certaines de ces bastides – dont cet ouvrage explique de façon détaillée et toujours très précisément illustrée pourquoi et comment elles ont été construites – sont devenues aujourd'hui des cités importantes, comme Carcassonne, Montauban ou Libourne. D'autres sont des bourgs plus obscurs mais restent la plupart du temps au cœur des cantons modernes des centres de vie et d'activité indispensables. Ces audacieux bâtisseurs du Moyen Age ont encore des choses à nous apprendre...

J.-F. S.

► ***Bastides villes nouvelles du Moyen Age*, de Reymond Malebranche, Gilles Séraplain et Alain Lauret, photographies de Jean-Louis Nespoulous et Ray Delvert. Milan Ed. 317 p., 490 F.**

Cette page a été réalisée par nos correspondants : Alexis Boddaert, Jean-Marie Deroy, Etienne Banzet, Georges Chatain. Coordination : Yves Agnès.

MARCHÉS FINANCIERS

La dernière hausse remonte à juillet 1989

Le prix des automobiles va augmenter de 1,5 % à 1,75 %

Les prix des automobiles françaises devraient augmenter, d'ici à la fin février, de 1,5 % à 1,75 % suivant les marques. Citroën, qui a déjà augmenté la XM de 2 % environ le 5 février, sera le premier à relever ses prix, mais devrait aussi être le plus sage pour le reste de sa gamme (AX et BX), avec une augmentation de 1,45 % en moyenne.. On précise du côté de la marque aux chevrons que de nombreux modèles BX n'augmenteront pas.

Du coté de Peugeot, la hausse moyenne devrait être de 1,75 % sur les gammes 205, 309 et 405, *« d'ici à la fin de la semaine »*. La nouvelle 605 et les petits utilitaires ont déjà augmenté de 1,75 % le 5 février. Chez Renault, où l'on a relevé de 1,75 % le prix des R25, Espace et Alpine le 12 février, on se contente d'annoncer une hausse *« très prochainement »* pour les Supercinq, R19 et R21.

Les dernières augmentations générales des prix des automobiles françaises avaient eu lieu au changement de millésime, le 1er juillet 1989, avec des hausses moyennes de 2,25 % chez Peugeot, 2 % chez Citroën et 1,8 % chez Renault, qui succédaient à un relèvement général de 1,8 % le 1er janvier. Le prix payé par le client sur les automobiles neuves était redescendu d'environ 2,3 % en septembre lorsque les pouvoirs publics avaient décidé de ramener la TVA de 28 à 25 %.

Naissance de deux nouveaux groupes mondiaux

Le mouvement de concentration se poursuit dans le secteur papetier

Touchés à leur tour par les phénomènes de *« taille critique »*, les fabricants de papier sont en pleine restructuration. Le mouvement de concentration se poursuit. Coup sur coup, deux groupes viennent de s'installer aux premières places européenne et mondiale.

La première opération, qui aboutit à la constitution d'un grand groupe européen du papier à usage domestique, a été annoncée le mercredi 21 février à Milan par la firme Montedison. Elle est le résultat des accords conclus entre sa filiale SACI, le groupe américain James Roiver Corporation et le finlandais Nokia. Situées dans huit pays européens, ces activités seront regroupées dans deux sociétés baptisées J Mont N. V. et J Mont Nokia N. V. aux Pays-Bas, avec un siège opérationnel à Bruxelles. Leur chiffre d'affaires total devrait atteindre 1,3 milliard de dollars (7,4 milliards de francs).

Aux Etats-Unis, la fusion entre Georgia Pacific et Great Northern Nekoosa permet à Georgia Pacific de revendiquer la place de numéro un mondial dans le secteur du bois-papier. Cet accord, annoncé mardi 20 février à New York, met fin aux trois mois de lutte provoquées par l'OPA hostile qu'avait lancée Georgia Pacific pour s'emparer de Great Northern, qui avait dans un premier temps tenté de retarder l'opération. Le nouveau groupe ainsi constitué devrait se retrouver devant International Paper.

Par ailleurs, le groupe canadien Cascades a annoncé le 21 février des bénéfices consolidés en hausse de 13,2 %. En 1989, ils s'élèvent à 29,8 millions de dollars canadiens (149 millions de francs) pour un chiffre d'affaires de 681,3 millions de dollars canadiens (3,4 milliards de francs). Cependant les résultats du groupe ont été légèrement affectés par le redressement des trois usines de carton rachetées l'an dernier.

Pour financer son développement

Pechiney vend son siège social pour 2,8 milliards de francs

Pechiney a vendu son siège de la rue Balzac (34 000 mètres carrés), à Paris, pour la somme de 2,762 milliards à une compagnie d'investissement, le Groupement Foncier Français et les Nouveaux Constructeurs. La transaction s'est donc faite, selon nos calculs, au prix de 81 235 francs le mètre carré.

Cette opération, qui avait fait l'objet d'une promesse de vente le 25 octobre dernier, va permettre au groupe nationalisé Pechiney d'augmenter ses capitaux propres à due concurrence, de se désendetter et donc de réduire ses charges financières. A la fin de 1990, les capitaux propres devraient donc s'élever à 35 milliards de francs et l'endettement, être ramené à 20 milliards, à comparer avec un chiffre d'affaires compris entre 87 et 90 milliards de francs, précise-t-on dans le groupe.

Les investisseurs étrangers vont pouvoir acquérir des actions Ciba Geigy

Les investisseurs étrangers vont pouvoir acquérir des actions nominatives de Ciba Geigy, le premier groupe chimique suisse. Cette décision, annoncée le 21 février, sera soumise aux actionnaires lors de la prochaine assemblée générale de Ciba Geigy qui se tiendra le 9 mai prochain.

« Le critère de la nationalité suisse est donc abandonné » précise un communiqué. La direction générale de Ciba Geigy indique que la réglementation selon laquelle un actionnaire ne peut détenir plus de 2 % du capital en actions nominatives ne sera pas changée.

Ciba Geigy a enregistré en 1989 un chiffre d'affaires de 20,6 milliards de franc suisse (78,2 milliards de francs) en haussse de 17 % sur l'exercice précédent. Le bénéfice a progressé de 18 % à 1,557 milliard de francs suisse (6 milliards de francs).

La Lyonnaise des eaux prend une participation dans la distribution d'électricité au Luxembourg

Ufiner, holding qui coiffe les activités de la Lyonnaise des eaux dans le secteur de l'énergie, vient de racheter à la Société alsacienne et lorraine de valeurs d'entreprises et de participations (SALVEPAR) 10,36 % qu'elle détenait dans la Compagnie grand-ducale d'électricité du Luxembourg (CEGEDEL). Celle-ci, dont le chiffre d'affaires est de 1,3 milliard de francs assure 66 % de la distribution d'électricité dans le grand-duché de Luxembourg. Ufiner devient le deuxième actionnaire de CEGEDEL, après le grand-duché lui-même, qui en détient 42 %.

□ **M. Lebegue (BNP) souhaite la généralisation des livrets A aux banques.** – M. Daniel Lebegue, directeur général de la BNP, a exprimé le souhait, mercredi 21 février, que la distribution du livret A défiscalisé et rémunéré à 4,5 % soit généralisée à toutes les banques. Cette mesure résoudrait selon lui le problème de la rémunération des comptes bancaires en France... et légitimerait en retour la tarification des services aux clients. Les banques supportent de plus en plus difficilement que le Crédit mutuel soit le seul établissement à bénéficier d'un livret defiscalisé (livret bleu).

NEW-YORK, 21 février ↓

Dégâts limités

La Bourse de New-York, qui avait souffert les jours précédents, a limité les dégâts mercredi en dépit de l'annonce d'une vive hausse des prix au détail en janvier. En baisse de 30 points dix minutes après l'ouverture, l'indice Dow Jones des valeurs vedettes a fini la séance à 2 583,55, en repli de 13,29 points. Quelque 160 millions d'actions ont été échangées. Le nombre des valeurs en baisse était supérieur à celui des hausses ; 967 contre 582, 431 titres restaient inchangés. La séance avait plutôt mal commencé en raison de la chute de la Bourse de Tokyo quelques heures auparavant. L'annonce d'une vive hausse des prix en janvier aux Etats-Unis (+ 1,1 %) n'arrangeait rien.

Selon M. Edward Collins, responsable de Daiwa Securities America, le marché a excessivement réagi à l'annonce de cet indice en début de séance. M. Philip Puccio, analyste chez Prudential-Bache Securities, a noté que le pire a été évité grâce à l'intervention des investisseurs institutionnels qui ont profité de la baisse de la veille pour acheter. Le marché obligataire s'est stabilisé mercredi, après la tempête de mardi. Les taux sur les bons du Trésor à trente ans, principale référence du marché, ont terminé la journée à 8,65 %, contre 8,66 % mardi soir (8,46 % vendredi).

VALEURS	Cours du 20 fév.	Cours du 21 fév.
Alcoa	62	61 5/8
A.T.T.	39	39 1/2
Boeing	61 1/2	60 1/2
Chase Manhattan Bank	29 1/4	29 1/2
Du Pont de Nemours	37 5/8	37 1/4
Eastman Kodak	38 1/8	38
Exxon	47 3/8	47 1/2
Ford	44	45 1/4
General Electric	60 7/8	60 1/2
General Motors	42 3/4	43 5/8
Goodyear	35 5/8	34 1/8
I.B.M.	103	104 3/4
I.T.T.	52 5/8	53 1/2
Mobil Oil	61 1/2	61 7/8
Pfizer	65	63 7/8
Schlumberger	49 3/4	50 3/8
Texaco	59 1/8	58 7/8
UAL Corp. ex-Allegis	127 1/8	132 1/4
Union Carbide	22 1/2	22 3/8
U.S.X.	34 3/4	34 1/2
Westinghouse	69 1/4	68 3/8
Xerox Corp.	50 3/8	51 1/4

PARIS, 21 février ↓

Lourd

Le nouveau mois boursier a très mal commencé mercredi rue Vivienne. Alors que la hausse salue généralement l'événement, comme le mois précédent, la baisse a été au rendez-vous. Quelle baisse ! Dès l'ouverture, le marché prenait une bonne claque (– 1,7 %), dont l'effet, cependant, devait un peu s'atténuer par la suite (– 0,87 % à 12 h 15). Ce qui n'empêchait pas l'indice CAC-40 de reculer de 1,8 % dans l'après-midi, avant de finir sur un repli de 0,9 %.

Le mini-krach de Tokyo *(voir d'autre part)*, durant lequel l'indice Nikkei a chuté de 3,1 %, a une fois encore révélé le caractère fragile des marchés boursiers et incité à la prudence. La flambée des taux d'intérêt a contribué à la lourdeur du marché, tout comme à Wall Street la veille, où le Dow Jones a perdu 1,5 %.

A Paris, depuis le début de l'année, la chute des valeurs a été de 10 % dans un marché qui ne s'est pas trop agité. Les intervenants demeurent dans l'expectative, s'interrogeant toujours sur les conséquences de l'unité monétaire et économique allemande, à propos de laquelle des craintes sont à l'origine du marasme sur les marchés obligataires et boursiers. Sur le MATIF, après la violente déprime des jours précédents, les contrats étaient à nouveau orientés à la hausse. Toutefois, les intervenants attendaient l'ouverture de Wall Street pour se faire une opinion. Preuve du peu d'activité sur les marchés, la plus forte baisse du règlement mensuel, le Certificat Groupe Victoire, perdait plus de 7 % avec cent cinquante titres échangés. Parmi les autres reculs on notait Casino, Damart, Sagem et Ingénico. Parmi les plus fortes progressions de la journée figurait Eurotunnel, à la suite de la nomination d'un nouveau directeur général, ainsi que Bail Equipement, Gaz de France et Thomson TP.

Du côté des valeurs étrangères, la remontée de l'or à Londres a entraîné dans son sillage les mines comme East Rand, Harmony Gold, Placer Dome et Freegold.

LONDRES, 21 février ↓

Repli

Après avoir évolué irrégulièrement, les cours des valeurs ont clôturé en nette baisse, mercredi, au Stock Exchange, affectés par l'ouverture faible de Wall Street. L'indice Footsie des cent principales valeurs a cédé 17,3 points, à 2 259,7. Les investisseurs se sont montrés prudents après avoir été alarmés par la chute de Tokyo du matin. Le niveau d'activité est resté bas. 427,8 millions de titres ont été échangés, contre 374,7 millions mardi. La plupart des compartiments se sont repliés, notamment les assurances, les chimiques, les mécaniques, les aéronautiques, les alimentaires et les immobilières. La compagnie pétrolière Shell s'est effritée après l'annonce de ses résultats trimestriels, tandis que Lasmo a grimpé à la suite de l'annonce de son intention de céder certains de ses actifs en mer du Nord. En revanche, le groupe de vente par correspondance Empire Stores a bondi sous l'effet de rumeurs sur le lancement prochain d'une OPA par le français La Redoute. Eurotunnel a légèrement progressé après être parvenu à un accord avec le consortium Trans-Manche Link (TML), chargé de la construction du tunnel. Les fonds d'Etat ont terminé en progrès de près d'un demi-point par endroits, encouragés par le redressement du marché obligataire ouest-allemand.

TOKYO, 22 février ↑

Petite reprise

La Bourse de Tokyo a regagné un peu de terrain jeudi, après sa chute de plus de 3 % la veille, gagnant 0,25 % au terme d'une séance agitée et marquée par des fluctuations de cours très importantes et inhabituelles sur ce marché *(lire page 29)*. L'indice Nikkei a clôturé à 35 826,84, en hausse de 92,51 yens par rapport à mercredi, où le Kabuto-cho avait perdu 1 161,19 yens, soit sa plus forte baisse depuis le krach d'octobre 1987. Dans la matinée de jeudi, l'indice a connu une variation de plus de 1 000 yens, débutant la séance en hausse de plus de 400 yens pour chuter par la suite de plus de 600 yens et redevenir positif dans l'après-midi. Le volume des affaires est resté faible, cependant en hausse par rapport à la veille, à 520 millions d'actions environ échangées, contre 430 millions mercredi.

VALEURS	Cours du 21 fév.	Cours du 22 fév.
Akai	1 030	1 100
Bridgestone	1 580	1 580
Canon	1 600	1 570
Fuji Bank	3 400	3 400
Honda Motors	1 730	1 690
Matsushita Electric	2 140	2 120
Mitsubishi Heavy	1 020	1 040
Sony Corp.	7 830	7 880
Toyota Motors	2 360	2 380

FAITS ET RÉSULTATS

□ **Avon vend sa filiale japonaise.** – Le fabricant américain de cosmétiques, Avon Products Inc., va vendre sa filiale japonaise Avon Japan à une société japonaise de vente par correspondance, Friends of Freesia Co., pour la somme de 450 millions de dollars. Etabli au Japon depuis une vingtaine d'années et s'étant assuré 4 % du marché, Avon a finalement conclu que l'effort financier pour soutenir une forte compétition dans ce pays ne correspondait pas aux bénéfices que l'on pouvait espérer en retirer, a expliqué en substance un porte-parole de la firme, John Cox. Le fruit de cette vente sera utilisé pour réduire l'endettement de la firme qui a déjà été ramené de 1,1 milliard de dollars à 600 millions de dollars en 1989.

□ **Benetton dans le xérès.** – Le groupe Benetton, qui a revendu il y a quelques jours ses activités d'assurances, se diversifie maintenant dans les grands vins : la famille Benetton a annoncé, mercredi, qu'elle allait racheter 15 % de la société espagnole Gonzales-Byass, productrice notamment du vin de xérès Tio Pepe. Gonzales-Byass possède 11 % du marché du sherry, avec environ 18 millions de bouteilles vendues en 1988. A la suite de cet accord, dont le montant n'a pas été publié, Luciano et Gilberto Benetton entreront dans le conseil d'administration de Gonzales-Byass, qui était contrôlé entièrement par la famille Gonzales depuis 1988.

□ **Strafor rachète un fabricant italien de matériel de fournil.** – Le groupe strasbourgeois Financière Strafor vient de racheter, par l'intermédiaire de sa filiale Bongard, spécialisée dans les équipements de fournil, la majorité de la société italienne Esmach. Cette firme, qui détient 15 % du marché italien des équipements de fournil, réalise des ventes de 200 millions de francs, dont la moitié hors Italie. Cette acquisition porte le chiffre d'affaires de Bongart à 550 millions de francs.

□ **Norvège : lourdes pertes pour deux grandes banques.** – Deux des plus grandes banques norvégiennes, Den Norske Creditbank et Bergen Bank, ont annoncé, mercredi 21 février, de lourdes pertes pour leur exercice 1989. Les deux établissements, qui doivent fusionner, en avril prochain, sous le nouveau nom de Den Norske Bank, ont perdu, en 1989, à elles deux, quelque 3,2 milliards de couronnes norvégiennes (environ 3,6 milliards de francs). Pour Den Norske Creditbank, les pertes sur prêts et garanties ont totalisé 1,86 milliard de couronnes et pour la Bergen Bank 1,36 milliard de couronnes. La troisième banque du pays, la Kreditkassen, a également annoncé de fortes pertes pour 1989 avec un déficit de 1,3 milliard de couronnes, contre 1,1 milliard de couronnes en 1988.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Amault & Associés	....	439	Le gd livre du mois	....	430
Asystel	....	92 o	Loca Investissement	....	280
B.A.C.	....	202	Locamic	....	140
B. Demachy & Assoc.	....	575	Matra Communication	....	213 90
Banque Tarneaud	190	190	Metallurg. Minière	....	229 90
B.I.C.M.	....	780	Molex	215	218
Boiron	....	400	Navale-Delmas	....	1175
Boisset (Lyon)	....	....	Olivetti-Logabax	240	....
Câbles de Lyon	....	2420	Ore. Gest.Fin.	....	552
Calberson	....	745	Pienait	....	455
Cardif	....	780	Presbourg (C.In & Fin)	....	90
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	....	1009	Présence Assurance	....	510
C.D.M.E.	....	1723	Publicat. Filipacchi	....	700
C. Equip. Elect.	....	....	Razel	....	800
C.E.G.E.P.	....	280	Rémy & Associés	....	369
Ciments d'Origny	....	575	Rhône-Alpes Ecu (Ly.)	....	320
C.N.I.M.	....	708	St-Honoré Matignon	....	238 30
Codetour	....	278	S.C.G.P.M.	....	851
Conforama	....	1035	Segin	....	315
Creeks	....	383	Sélection Inv. (Lyon)	....	108 60
Dafsa	....	....	S.E.P.	....	427 20
Dauphin	....	585	Serbo	....	529
Devanlay	....	1022	S.M.T.Goupil	....	301
Deville	....	485	Sodexho	....	....
Dolisos	....	193	Sopra	....	230
Editions Belfond	....	208 d	Thermador Hold. (Lyon)	....	285
Elysées Investissem.	....	15 20	TF 1	....	323 90
Finacor	....	201 50 o	Unilog	....	180
Garonor	....	820 o	Union Financ. de Fr.	....	515
Gr. Foncier Fr. (G.F.F.)	....	341	Viel et Cie	....	174 20
Gravograph	....	212	Yves Saint-Laurent	....	1044
Guintoli	....	890			
I.C.C.	....	270			
Idia	....	300			
Idianova	....	142			
IM2	....	300			
Int. Metal Service	....	1019			

Marché des options négociables le 21 février 1990

Nombre de contrats : 27 314.

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Mars dernier	OPTIONS D'ACHAT Juin dernier	OPTIONS DE VENTE Mars dernier	OPTIONS DE VENTE Juin dernier
Bouygues	640	–	–	–	103
CGE	520	25	–	11	22
Elf-Aquitaine	520	–	71	4,50	8
Eurotunnel SA-PLC	50	9,50	14	1,51	3,70
Euro-Disneyland SC	100	3,70	8	–	7,23
Havas	1 300	–	–	12,50	27,50
Lafarge-Coppée	300	26	–	5,50	–
Michelin	114	15,50	–	2	–
Midi	1 300	–	71,50	65	–
Paribas	640	24,50	–	18	–
Pernod-Ricard	1 400	–	–	85	–
Peugeot SA	720	22	51	35	50
Rhône-Poulenc CI	440	–	9	49	–
Saint-Gobain	520	22	35	13	–
Source Perrier	1 500	58	–	55	90
Société générale	520	29	–	10	20
Suez Financière	440	8,50	20	28	30
Thomson-CSF	140	2,80	7,25	11	14,50

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 21 février 1990
Nombre de contrats : 105 500.

COURS	ÉCHÉANCES Mars 90	ÉCHÉANCES Juin 90	ÉCHÉANCES Septembre 90
Dernier	98,08	98,30	98,28
Précédent	97,48	97,70	96,70

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Mars 90	OPTIONS D'ACHAT Juin 90	OPTIONS DE VENTE Mars 90	OPTIONS DE VENTE Juin 90
99	0,17	1,24	0,97	1,91

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,6765 F ↑

Le dollar s'est légèrement redressé jeudi sur un marché atone. Aucun indicateur n'étant attendu, les monnaies ont peu évolué. Le dollar s'est négocié autour de 5,67 F, 1,6715 DM et 145,35 yens. Le deutschemark s'est échangé à 3,3915 F français.

FRANCFORT	21 fév.	22 fév.
Dollar (en DM)	1,6660	1,6720/30
TOKYO	21 fév.	22 fév.
Dollar (en yens)	145,15	145,23

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (22 fév.) ..... 10 1/4-10 3/8 %
New-York (21 fév.) ..... 8 5/16 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 29-12-89)*

	20 fév.	21 fév.
Valeurs françaises	90,6	
Valeurs étrangères	96,8	
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	499,7	488,6
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 820,16	1 803,79

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

Industrielles 2 596,84 2 583,56

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

Industrielles	1 799	1 783,8
Mines d'or	307	310,5
Fonds d'Etat	79,87	80

TOKYO

	21 fév.	22 fév.
Nikkei Dow Jones	35 734,33	35 826,84
Indice général	2 620,21	2 615,09

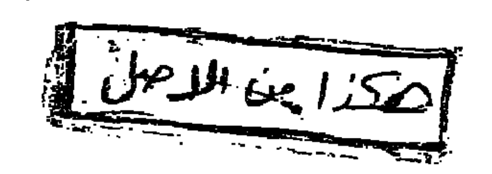
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. +	UN MOIS ou dép. –	DEUX MOIS Rep. +	DEUX MOIS ou dép. –	SIX MOIS Rep. +	SIX MOIS ou dép. –
$ E.-U.	5,6700	5,6750	+ 85	+ 95	+ 190	+ 215	+ 700	+ 820
$ can.	4,7408	4,7490	– 107	– 83	– 196	– 161	– 382	– 255
Yen (100)	3,9028	3,9076	+ 96	+ 119	+ 196	+ 229	+ 673	+ 776
DM	3,3907	3,3952	+ 51	+ 67	+ 108	+ 133	+ 341	+ 439
Florin	3,0088	3,0130	+ 28	+ 39	+ 64	+ 84	+ 256	+ 330
FB (100)	16,2464	16,2701	– 59	+ 39	– 84	+ 103	+ 73	+ 642
FS	3,8337	3,8396	+ 29	+ 43	+ 71	+ 101	+ 252	+ 356
L (1 000)	4,5837	4,5914	– 112	– 71	– 215	– 159	– 497	– 368
£	9,6985	9,7128	– 366	– 304	– 722	– 629	– 1874	– 1619

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8 1/8	8 3/8	8 1/8	8 1/4	8 1/4	8 3/8	8 5/16	8 7/16
DM	7 5/8	7 7/8	8 1/16	8 3/16	8 5/16	8 7/16	8 13/16	8 15/16
Florin	8 5/16	8 9/16	8 13/16	8 15/16	8 7/8	9	9 3/16	8 5/16
F.B. (100)	10 1/8	10 1/2	10 3/8	10 11/16	10 7/16	10 3/4	10 11/16	11
F.S.	8 11/16	8 15/16	9	9 1/8	9 1/8	9 1/4	9 7/16	9 9/16
L (1 000)	12 1/2	13 1/2	13	13 1/4	13	13 1/4	13	13 3/8
£	14 13/16	15 1/16	14 15/16	15 1/16	15 1/16	15 3/16	15 1/8	15 1/4
F franç.	10	10 1/4	10 3/8	10 1/2	10 5/8	10 3/4	11 1/8	11 1/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 21 FEVRIER

Cours relevés à 17 h 38

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
3852	C.N.E. 3% ★	3850	3850	3850	....
1051	B.N.P. T.P.	1061	1055	1065	+ 0 38
1228	C.C.F. T.P.	1226	1230	1229	+ 0 24
1045	Créd. Lyon. T.P.	1046	1046	1047	+ 0 19
1680	Renault T.P.	1650	1650	1651	+ 0 06
2044	Rhone-Poul. TP	2000	1930	2000	....
1220	St-Gobain T.P.	1230	1215	1220	− 0 81
1190	Thomson T.P.	1190	1218	1180	− 0 84
845	Accor	827	812	809	− 2 18
610	Air Liquide	610	598	604	− 0 98
2130	Als. Superm.	2130	2090	2090	− 1 88
555	A.L.S.P.I.★	557	528	534	− 4 13
2550	Arjom. Prioux★	2530	2461	2490	− 1 58
615	Asmedas-Rey★	615	615	616	....
975	Ass. Entrepr. ★	988	972	975	− 1 42
525	Av. Dassault ★	515	510	500	− 2 91
300	Axa Midi Assur.	304 20	285 30	293	− 3 68
340	BAFIP ★	340	338	338	− 0 59
325	Bail-Equipem.★	308	308	306 10	− 0 62
990	Bail Investiss★	985	985	980	− 0 51
420	B.N.P. C.I. ★	424 90	400	420	− 1 15
885	Bolloré Tech.	884	885	880	− 0 45
480	Cie Bancaire ★	498	498 10	508	+ 2 01
730	Bazar H.-V.★	731	712	711	− 2 74
750	Béghin-Say ★	756	736	740	− 2 12
1410	Berger (Mo)	1410	1380	1380	− 2 13
655	Bic ★	659	618	648	− 1 67
950	B.I.P. ★	920	860	900	− 2 17
570	B.I.S.★	551	530	524	− 4 90
2830	Bongrain S.A. ★	2792	2768	2720	− 2 58
1000	Bon-Marché ★	1010	1000	1010	....
550	Bouygues ★	549	528	538	− 2
175	B.P. France ★	182	171 50	178	− 2 20
710	B.S.N.★	710	685	688	− 3 10
810	Canal Plus★	809	780	800	− 1 11
430	Cap Gem. S.★	435	435	423 20	− 2 71
3100	Carrefour★	3103	3078	3105	+ 0 06
160	Casino★	157	151	148	− 5 73
120	Casino A.D.P.★	120 10	114 20	115 20	− 4 08
985	Castorama D.I.	965	965	990	+ 2 59
150	C.C.M.C.	151	150	150	− 0 66
855	C.E.G.I.D.	648	650	640	− 1 23
245	Centrest	245	239	240	− 2 04
556	C.E.P. Comm.	565	550	539	− 4 60
405	Cerus CER	399 50	390	395	− 1 13
490	Cetelem★	489	487	490	+ 0 20
680	C.F.A.O.★	682	651	666	− 2 35
540	C.G.E.	538	525	533	− 0 93
1520	C.G.I. Informat.	1534	1530	1510	− 1 56
1190	C.G.I.P.★	1210	1190	1205	− 0 41
600	C.G.P.	610	590	599	− 1 80
1110	Chargeurs S.A★	1066	1063	1052	− 1 22
770	Cica	769	771	771	+ 0 26
1300	Ciments franç.★	1300	1240	1241	− 4 54
700	Club Méditer.★	692	685	673	− 2 75
185	C.M.B. Packag.	183 70	177	176 90	− 3 70
180	Codetal★	182 50	170	178	− 2 47
410	Cofimeg★	412	405	410	− 0 48
470	CPR (Par.-R.)★	473	470	461	− 2 54
665	Colas ★	681	686	677	− 0 59
280	Cpt. Entrepr.★	275 50	273 20	270	− 2
970	Compt. Mod. ★	973	975	990	+ 1 75
390	Concept S.A.	390	390	380	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1240	Créd. Foncier ★	1250	1210	1248	− 0 16
495	C. F. Immob. ★	510	490	495	− 2 94
230	C.C.F.★	228 20	225	224	− 1 84
705	Cr. Lyon. (CI) ★	701	653	700	− 0 14
1310	Crédit Nat.★	1329	1295	1301	− 2 11
300	C.S.E.E. ★	304 50	290 50	298	− 1 81
3820	Damart S.A. ★	3840	3605	3612	− 5 94
1860	De Dietrich★	1745	1688	1688	− 3 27
220	Dév. P.d.C. (L)	220	215	210	− 4 55
310	Dév. R. Sud-Est	320	309	304	− 5
590	D.M.C.	582	575	566	− 2 75
4600	Docks France ★	4495	4475	4400	− 2 11
820	Dumez ★	812	801	809	− 0 37
2030	Eaux (Gén.)★	2024	2000	2015	− 0 44
500	Ecco ★	495	476	489	− 1 21
910	Electrofinanc. ★	916	912	905	− 1 20
400	El. S. Dassault★	407	401	403	− 0 98
585	Elf-Aquitaine	583	573	575	− 1 37
425	— (certific.) ★	425	420 10	423 70	− 0 31
1320	Epeda B.-F.	1280	1280	1280	....
2700	Essilor★	2700	2651	2585	− 4 26
1180	Essil. Int.(DP)★	1159	1170	1102	− 4 92
690	Esso S.A.F. ★	688	680	658	− 4 36
2400	Eurafrance★	2410	2295	2380	− 1 24
1610	Eurocom ★	1805	1785	1750	− 3 05
100	Eurodisneyland	101 40	97 80	100 20	− 1 18
4300	Euromarché★	4265	4200	4200	− 1 52
1230	Europe nº 1 ★	1239	1211	1218	− 1 69
56	Eurotunnel ★	57 10	57 50	58 05	+ 1 66
1700	Exor ★	1708	1665	1680	− 1 64
1780	Facom★	1712	1660	1700	− 0 70
1180	Fichet-Bauche★	1193	1160	1152	− 3 44
199	Finextel★	198	200	206	+ 4 04
420	Fives-Lille★	394	375	387	− 1 78
2310	Fromager. Bel★	2390	2273	2300	− 3 77
1780	Gal. Lafayette★	1745	1674	1665	− 4 58
510	Gascogne★	510	497	497	− 2 55
1530	Gaz et Eaux★	1500	1500	1540	+ 2 67
1120	Géophysique★	1118	1072	1081	− 3 31
680	Gerland★	672	670	680	+ 1 19
720	Groupe Cité★	730	730	722	− 1 10
1490	Gr. Victoire	1490	1340	1435	− 3 69
1120	— (certif.)	1100	1093	1020	− 7 27
1300	GTM-Entrep.★	1261	1255	1254	− 0 56
1160	Guyenne-Gas.★	1080	1050	1071	− 0 83
370	Hachette ★	371	374 90	363 60	− 1 99
1420	Havas ★	1433	1416	1420	− 0 91
580	Hénin (La)★	562	541	542	− 3 56
1130	Hutchinson ★	1134	1102	1100	− 3
270	Imétal ★	270	260	260	− 3 70
78	Immobil. Phénix	76	74 60	74 10	− 2 50
136	Ingénico ★	143	133 10	135	− 5 59
5430	Inst. Mérieux★	5420	5340	5300	− 2 21
510	Interbail★	501	507	500	− 0 20
1600	Intertechnique★	1590	1590	1590	....
1010	J. Lefebvre★	1000	975	988	− 1 20
1100	Labinal ★	1090	1060	1076	− 1 28

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
2530	Lab. Bellon★	2531	2500	2500	− 1 22
320	Lafarge-Coppée	324	318	321 50	− 0 77
1310	Labon ★	1309	1300	1299	− 0 76
3150	Legrand ★	3135	3130	3180	+ 1 44
1780	Legrand (DP) ★	1780	1776	1735	− 2 53
....	Leroy-Somer★	....	2110	2100	− 0 43
770	Locabail Im.★	772	785	776	+ 0 52
530	Locafrance ★	542	524	525	− 3 14
845	Locindus★	835	835	834	− 0 12
490	Luchaire★	481	481	477	− 0 83
4660	L.V.M.H.★	4669	4650	4665	− 0 09
525	Lyonn. Eaux ★	536	520	530	− 1 12
320	Majorette (Ly)★	318	314 90	319	+ 0 31
385	Mar. Wendel ★	387	381	377	− 2 58
345	Matra ★	343	336	338	− 1 46
4800	Merlin-Gerin ★	4750	4678	4670	− 1 68
206	Metaleurop★	194 40	184	188 90	− 2 83
230	Métrologie Int.★	228	210 50	215	− 4 87
131	Michelin	131	128	128	− 2 29
1290	Midi (Cie)	1270	1242	1241	− 2 28
174	Midl. Bk SA★	173	169 90	162	− 6 35
460	Min Salsig (Ms)	458	458	458	....
178	M.M.B.M. ★	177 50	173	174	− 1 97
123	Moulinex★	125 50	122 50	123 50	− 1 59
1890	Navig. Mixte ★	1890	1876	1880	− 0 53
166	Nord-Est ★	166 40	162	173	+ 3 97
430	Nordon (Ny)	410	400	405	− 1 22
730	Nouvelles Gal.★	731	692	710	− 2 87
780	Occid. (Gén.)★	790	785	772	− 2 28
1670	Omn.F.Paris★	1660	1650	1601	− 3 55
370	Olipar ★	380	370 20	380	....
4300	Oréal (L')★	4250	4206	4445	+ 4 59
620	Paribas	639	631	635	− 0 63
1650	Pechelbronn ★	1646	1626	1614	− 1 94
265	Pechiney CIP★	267 40	257	277	+ 3 59
155	Pechiney Int.	154	149 30	154	....
565	Penhoet★	556	555	550	− 1 08
1340	Pernod-Ricard★	1330	1325	1320	− 0 75
705	Peugeot S.A.	703	700	703	....
405	Plastic Omn.★	411	406	410	− 0 24
490	Poliet ★	482	482	470	− 2 49
1160	Prétabail Sic.★	1160	1175	1159	− 0 09
880	Primagaz★	850	845	800	− 5 88
600	Printemps★	600	575	570	− 5
3780	Promodès★	3795	3701	3800	+ 0 13
640	Radiotechn. ★	621	602	640	+ 3 06
200	Raff. D. Total ★	206	204	204	− 0 97
3150	Redoute (La) ★	3070	3070	3070	....
400	R.-Poulenc CIP★	400	394	390	− 2 50
325	Robur financ.	327	329	329	+ 0 61
102	Rochette (La)	97 50	92	91	− 6 67
1850	Roussel-Uclaf★	1920	1901	1920	....
4600	R. Impér. (Ly)	4600	4780	4600	....
185	Sade	185	189	184	− 0 54
1440	Sagem ★	1500	1421	1475	− 1 67
535	Saint-Gobain	530	521	522	− 1 51
1480	St-Louis ★	1483	1425	1445	− 2 56

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
2610	Salomon	2650	2510	2600	− 1 88
545	Salvepar	546	539	538	− 1 47
990	Sanofi ★	992	961	979	− 1 31
1760	S.A.T. ★	1670	1637	1570	− 5 99
335	Saul-Châtillon★	326 50	310	311	− 4 75
1500	Saupiquet (Na)	1500	1470	1470	− 2
880	Schneider ★	888	835	862	− 2 93
42	S.C.O.A.★	41	40	39 70	− 3 17
1110	S.C.R.E.G. ★	1110	1100	1100	− 0 90
1040	Seb ★	1044	1020	1041	− 0 29
510	Sefimeg ★	506	480	502	− 0 79
585	Sextant A.	575	549	546	− 5 04
1350	S.F.I.M.★	1360	1356	1350	− 0 74
235	S.G.E.★	235 80	222	228	− 3 31
830	Silic★	826	818	825	− 0 12
585	Simco	585	546	565	− 3 42
1040	Sk. Rossignol★	1080	1030	1079	− 0 09
920	Sligos ★	919	915	914	− 0 54
540	Société Génér.	548	538	548	− 0 38
142	Sodexco	142	142	142	....
170	Sodero (Na)	170	172	172	+ 1 18
675	Sodexho ★	673	671	650	− 3 42
88	Sogenal (Ny)	98 10	100	102	+ 3 98
510	Sogerap★	508	489	500	− 1 57
2150	Somm-Allib. ★	2160	2160	2120	− 1 85
1500	Source Perrier★	1505	1482	1510	+ 0 33
645	Sovac ★	642	640	644	+ 0 31
720	Spie-Batignol.★	725	719	702	− 3 17
1190	Strafor ★	1175	1175	1195	+ 1 70
420	Suez	420 30	410	419 50	− 0 19
465	Synthelabo ★	470	460	483 50	+ 2 87
133	Thomson-C.S.F.	132	128	131	− 0 76
545	Total (CFP) ★	541	526	537	− 0 74
102	— (certific.)★	100 50	97 50	98 50	− 1 99
405	Truffaut (Fin.)	396	396	395 10	− 0 23
420	U.F.B.-Locab. ★	414	400	399	− 3 62
1080	U.I.C. ★	1105	1080	1100	− 0 45
660	U.I.F. ★	655	650	650	− 0 76
1010	U.I.S.★	1030	1048	1030	....
240	U.C.B. ★	236 50	228	251	+ 6 13
910	Unibail★	898	865	890	− 0 89
680	Valéo ★	655	650	661	− 0 60
410	Vallourec ★	411 50	390	404	− 1 82
375	Via Banque★	371	350	380	− 2 96
1400	Zodiac	1387	1375	1360	− 1 95
1190	Elf-Gabon ★	1175	1199	1130	− 3 83
130	Amax Inc.	130 50	130	130	− 0 38
164	Amer. Express	164 80	159 10	159 10	− 3 46
220	Amer. Teleph.	222	218	218	− 1 11
205	Anglo Amer. C.	204 50	203 50	206	+ 0 73
600	Amgold	602	590	599	− 0 50
260	Banco Santander	257 50	247 10	246 50	− 4 27
1010	BASF (Akt)	990	1003	1003	+ 1 31
1040	Bayer	1049	1025	1026	− 2 19
101	Buffelsfont.	102	103	102 80	+ 0 78
168	Chase Manh.	168	165 10	165	− 1 79
96	Echo Bay Mines	95 10	96	97	+ 2

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
109	De Beers	109	107 80	108	− 0 92
2680	Deutsche Bank	2856	2811	2824	− 1 20
1390	Dresdner Bank	1383	1368	1360	− 1 66
81	Driefontein Ctd	82 80	81 95	83	+ 0 24
215	Du Pont-Nem.	215	211 70	211 70	− 1 53
215	Eastman Kodak	216	213 70	213 70	− 1 06
31	East Rand	31 50	34 20	32 80	+ 4 13
240	Electrolux	238	228	228	− 4 20
780	Ericsson	780	770	772	− 1 03
270	Exxon Corp.	272	268	268	− 1 47
250	Ford Motors	252	248	248	− 1 59
78	Freegold	79 70	81 10	81 50	+ 2 26
19	Gencor limit.	19 30	19	19	− 1 55
350	Gén. Electr.	349 40	341 30	341 30	− 2 32
510	Gén. Belgique	512	510	510	− 0 39
245	Gen. Motors	244	242	242	− 0 82
56	GdMetropolitain	56 50	56	56	− 0 88
63	Harmony	62 10	63 55	65	+ 4 67
245	Hewlett-Packard	252	240	234 50	− 6 94
58	Hitachi	58 50	57 50	57 50	− 1 71
1030	Hoechst Akt.	1035	1010	1012	− 2 22
126	Homestake	126 90	128 50	131	+ 3 23
101	Imp. Chemical	101 10	98	98 80	− 2 27
585	IBM	588	581	587	− 0 17
300	ITT	288	296	286	− 0 67
166	Ito-Yokado	166 20	160 80	161	− 3 13
183	Mac Donald's	182 80	178	179 50	− 2 35
83	Matsushita	83 10	82 50	81 80	− 1 56
20	Maxwell	20 30	20	20	− 1 48
400	Merck	401	397	397	− 1
455	Minnesota M.	448	442	445	− 0 67
355	Mobil Corp.	342	351	351	+ 2 63
205	Morgan J.P.	204	198	198	− 2 94
33820	Nestlé	33700	33300	33350	− 1 04
925	Nixdorf	925	912	916	− 0 97
172	Norsk Hydro	172	168 40	166	− 3 49
189	Ofsil	189 50	191	193 50	+ 2 11
1760	Petrofina	1758	1685	1685	− 4 15
215	Philip Morris	215	210 30	210	− 2 33
125	Philips	125 20	123	123	− 0 86
109	Placer Dome	109	111 50	111 40	+ 2 20
330	Quilmès	330	333	328	− 0 61
485	Randfontein	482	485 50	485	+ 0 62
435	Royal Dutch	436	431 50	431	− 1 15
50	Rio Tinto Zinc	50 70	50	48 85	− 3 65
21	Saat. & Saatchi	21	20 20	20 10	− 4 29
67	St Helena Co	67 50	67 50	69	+ 2 22
280	Schlumberger	279 50	279 50	280	+ 0 18
45	Shell transp.	45 80	45 40	45 45	− 0 76
2540	Siemens A.G.	2538	2506	2528	− 0 39
315	Sony	314 50	304 50	304 50	− 3 18
130	Sumitomo	130 10	123	124 50	− 4 30
45	Telefonica	44 75	43 30	43 80	− 2 12
230	T.D.K.	233	230	228	− 2 15
46	Toshiba Corp.	45 90	44 50	45	− 1 96
435	Unilever	435 10	423 50	424	− 1 67
280	Unit. Techn.	289	282	279	− 3 46
650	Vaal Reefs	654	660	658	+ 0 61
345	Volvo	345	345	348	+ 0 29
275	West Deep	279	278 50	281 50	+ 0 90
280	Xerox Corp.	282	282	282 10	+ 0 04
131	Yamanouchi	131 80	128	128	− 2 88
2 51	Zambia Corp.	2 50	2 62	2 60	+ 4

Comptant (sélection)

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Obligations		
Emp. 8,80 % 77	117 80	6 606
9,80 % 78/93	98	6 014
10,80 % 79/94	98 40	5 030
13,25 % 80/90	100 50	9 547
16 % juin 82	101 30	11 286
14,60 % fév. 83	103 39	..
13,40 % déc. 83	108 15	2 276
12,20 % oct. 84	102 58	4 546
11 % fév. 85	103 25	..
10,26 % mars 86	98 90	9 726
OAT 10 % 2000	98 25	7 397
OAT 9,90 % 1997	98 70	1 899
OAT 9,80 % 1996	97 35	0 591
Ch. France 3 %	144 10	..
CNB Bques janv. 82	99 50	1 234
CNB Paribas	100 45	1 234
CNB Suez	100 45	1 234
CNI janv. 82	99 40	1 294
PTT 11,20% 85	101 95	2 430
CFF 10,30% 86	95 60	0 813
CNE 11,50% 85	100 94	7 458
CNT 9% 86	87 80	7 101
CRH 10,90% déc. 85	99 90	1 424
C.N.C.A. T.P.	....	110
Cous 4%	1981	200
C.G.E. 6% janv. 89-99	....	51 700
Dmout Ass. Obl. conv.	....	..

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actions		
Agache (Sté Fin.)	....	1398
A.G.F. (St Cent.)	....	1143
Alsthom	....	....
Applic. Hydraul.	....	1160
Arbel	....	915
Astorg	....	334
Avenir Publicité	....	1749
Bain C. Monaco	....	636
Banque Hypoth. Eur.	....	....
Béghin-Say (C.I.)	....	515
Blanzy-Ouest	....	4857 d
B.N.P. Intercontin.	....	282 10
Bénédictine	....	3504 o
B.T.P. (Compagnie)	....	102
Café	....	....
Cambodge	....	668
C.A.M.E.	....	193
Carbone-Lorraine	....	980
Case-Poclain	....	27 80 o
C.E.G.Frig.	....	439
Centen. Blanzy	....	818
Cerabati	....	140
Champex (Ny)	150	160

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I.C. (Financ. de)	....	215
C.I. Maritime	....	797
Citram (B)	2340	2340
Clause	....	....
Cofradel (Ly)	....	....
Cogifi	....	370
Comiphos	....	728
Cie industrielle	....	7500
Comp. Lyon-Alem.	....	610
Concorde (La)	....	1340
C.M.P.	....	37 05 d
Créd. Gén. Ind.	....	525
Cr. Universel (Cie)	....	720
Créditel	....	138
Darblay S.A.	....	744
Degremont	....	721
Delalande S.A.	....	1940
Delmas Vieljeux	....	4500
Didot-Bottin	....	1065
Eaux Bass. Vichy	....	1520
Eaux Vittel	....	4400
E.C.I.A.	....	1351
Electro-Banque	....	349 20
Elf-Antargaz	....	1598 o
E.L.M. Leblanc	....	587
Enelfi-Bretagne	....	390
Entrepôts Paris	....	1703
Europe Soufre indust.	....	76 50 o
Eternit	....	1780 o
Finalens	....	207
FIPP	....	222 20
Fnac	....	1740
Foncière (Cie)	....	785
Fonc. Lyonnaise	....	850
Foncina	....	520
Forinter	....	....
Fougerolle	....	873
France I.A.R.D.	....	1290 o
France (La)	....	3215
From. Paul Renard	....	2090
GAN	....	2141
G.F.I.I.	....	314
Gaumont	....	975
Genefim	....	350
Gévelot	....	620
Gr. Fin. Constr.	....	435
Gds Moulins Paris	....	1461
G. Transp. Ind.	....	772
Imm. Plaine-Monceau	....	....
Imminvest	....	....
Immobail	....	427
Immobanque	....	841
Immob. Marseille	....	6880
Immofice	....	525
Invest. (Sté Cent.)	....	3150
Jaeger	....	209 50 o
Lambert Frères	....	453
Lille-Bonnières	....	1600
Loca-Expansion	....	282
Locafinancière	....	385
Locatel	....	350
Louis Vuitton	....	1300
Louvre (Sté)	....	4492
Lucia	....	2033
Machines Bull	....	79 70

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Magasins Uniprix	....	....
Magnant S.A.	....	216 60 d
Maritimes Part.	....	374
Métal Déployé	....	605
Mors	....	176
Navig. (Nat. de)	....	250
Nozal	....	280 80
Optorg	....	391 10
Oréal (L') C.I.	2180	2160
Origny-Desvroise	....	....
Palais Nouveauté	....	1120
Paluel Marmont	....	657 o
Parfinance	....	241
Paribas-CIP	317 70	....
Paris France	....	246
Paris-Orléans	....	285
Partenta	....	437
Patern. Risq. Div.	....	1862 o
Pathé-Cinéma	....	....
Piper-Heidsieck	....	2150
P.L.M.	....	578
Porcher	....	715
Promodès	1625	1630
Publicis	....	950
Rochefortaise S.A.	....	1407
Rosario (Fin.)	....	540
Rougier et Fils	....	388
Rozières (usine de)	....	630
Sacer	....	851
SAFAA	....	475
Safic-Alcan	....	678
SAFT	....	2225
Saga	....	220
Salins du Midi	....	570
Secam	....	120
Savoisienne (M)	174 50	174 50
SCAC	....	723
Senelle Maubeuge	....	470
S.E.P. (M)	185	185
Sicli	....	510
Simnor (Li)	....	....
Sinvim	....	465
Siph (Plant. Hévéas)	....	476
Sofal financière	....	801
Soficel	....	1055
Soffo	....	595
Soficomi	....	731
S.O.F.I.P. (M)	480	477
Sofragi	....	1365
Sopagri	....	184
Sophia-Bail	....	465
Soudure Autog.	....	830
Sovabail	....	630
Suez (Fin. de)-CIP	....	228 40
Stemi	....	748
Taittinger	....	4240
Télémécanique Elect.	....	....
Testut-Aequitas	....	700
Tour Eiffel	....	320
Ufiner S.M.D.	....	780
Ugine A. Chat. Gueug.	....	258
U.A.P.	....	843
U.T.A.	....	3916 o
Vicat	....	2899
Viniprix	....	2100

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Virax	....	189 20
Waterman S.A.	....	945
Brass. du Maroc	....	204
Étrangères		
A.E.G.	1100	1080
Akzo	345	....
Alcan Alum	114	114
Algemene Bank	118	116
American Brands	368 50	364
Arbed	800	720 o
Asturienne Mines	178 10	....
Bco Pop Espanol	445	443
Banque Ottomane	1850	1850
B. Régl. Internat.	39000	40000
Br. Lambert	630	620
Canadian-Pacific	115 10	115
Chrysler corporation	93	....
CIR	21 60	21
Commerzbank	1010	995
Dart. and Kraft	....	....
De Beers (port.)	....	....
Dow Chemical	356	348
Gén. Belgique	....	....
Gevaert	1250	1260
Glaxo	71 80	70
Goodyear	205	203
Grace and Co	168	167
GTE corporation	344 50	343 50
Honeywell Inc.	450	....
Johannesburg	1440	1510
Kubota	41 50	42
Latonia	....	....
Midland Bank Plc	35	36 50
Mineral-Ressourc.	97 20	99 90
Noranda	101	100 30
Olivetti	20 70	20 95
Pakhoed Holding	450	450
Pfizer Inc.	375	364
Procter Gamble	360	360
Ricoh Cy Ltd	48 90	47
Rolinco	298	290
Robeco	301 50	294 50
Rodamco	238	240
Saipem	10 30	9 70
Sema Group	37	36 80
Shell fr. (port.)	....	....
S.K.F. Aktiebolag	130	....
Steel Cy of Can.	90	94 50
Tenneco	368	....
Thorn EMI	69 50	69
Toray indust. inc	37	36 50
Vieille Montagne	....	....
Wagons-Lits	1350	1230
West Rand	20 50	23 80
Whitman Corporation	142	143
Hors-cote		
American Petrofina	....	....
Banque Hydro-Energie	315	....
Baticoi	850	....
Calciphos	183	176
Chambourcy (M.)	978	....
Cochery	380	....
Cogenlor	127 50	137 50
C. Occid. Forestière	180	....
Copanex	370	370
Europ. Accumul.	72	72 10
Gachot	124	131
Guy Degrenne	500	480
Hacho-Ricqlès-Zan	210	....
Hoogovens	297	....
Marin Immobilier	240	....
Mécelec	920	....
Particip. Percier	357	372
Rorento N.V.	172 10	170 30
St-Gobain-Emballage	1990	1990
Sama-Moteurs	365	....
S.E.P.R.	1800	....
S.P.R.	534	....
Sté Lecteurs du Monde	459	455
Ufinex	380	....
Union Brasseries	90	....
Wonder	1200	....

SICAV (sélection) 21/2

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	1071 44	1045 31
Actilion	235 60	229 29
Actions France	588 71	567 43
Actions sélectionnées	679 23	654 68
Aedificandi	668 90	644 72
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1220 80	1191 02
A.G.F. 5000	704 06	686 89 ◆
A.G.F. ECU	1054 61	1044 17
A.G.F. Foncier	126 12	123 04
A.G.F. Interfonds	436 10	425 46 ◆
A.G.F. Invest	125 27	122 21
A.G.F. OBLIG.	1129 31	1123 69
A.G.F. Sécurité	11198 27	11198 27
Agimo	713 43	696 03
Altefi	204 94	197 53
A.L.T.O.	173 92	167 63
Amevi-Gan	6195 44	5914 50
Amplitude	654 10	635 06
Arbitrages court terme	5817 57	5805 95
Associc	1060 67	1060 67
Atout Futur	366 27	354 23
Aurecic	1475 87	1432 88
Avenir C.I.C.	102 22	99 24
Avenir Alizés	1519 74	1499 94
Axa Europe	122 41	116 86
Axa Investissements	127 18	121 41
Axa N.P.I.	109 40	104 44
Axa Valeurs PER	132 38	128 38
Bred Associations	2593 80	2586 04
Capitacic	1047 73	1032 25
Capital-Monde (ex F.I.)	432 86	422 30
Capital Plus	1663 97	1663 97
Cadsen-Pierre	33 12	32 31
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Comis	1048 63	1033 13
Comptavalor	5703 62	5695 08
Convertimmo	416 72	400 69
Cadistor	512 11	497 19
Crédit Mutuel Capital	1039 07	1018 70
Dasa	1150 81	1112 97
Drouot-France	853 42	814 72
Drouot-Investiss.	1047 72	1000 21
Drouot-Sécurité	247 62	236 39
Drouot-Sélection	143 22	138 73
Ecacic	1055 43	1039 83
Ecureuil Capitalisation	2046 67	2026 41
Ecureuil Investissement	396 20	384 66
Ecureuil Monoprimiles	54146 66	54146 66
Ecureuil Monétaire	31903 39	31903 39
Ecureuil Trimestriel	1920 76	1901 73
Elicash	2251382	2251382
Energie	276 13	263 61
Eparcic	2913 69	2913 69
Eparcourt Sicav	4349 16	4338 31
Epargne Associations	25752 30	25713 73
Epargne-Capital	8513 50	8429 21
Epargne Court-Terme	550 72	550 72
Epargne Croissance	1619 56	1576 21
Epargne-Industr.	92 66	90 18
Epargne Inter	586 54	570 84
Epargne J	58780 16	58780 16
Epargne Long-Terme	188 38	183 34
Epargne Monde	1346 15	1310 12
Epargne Première	11788 35	11679 76
Epargne-Oblig.	192 12	188 96
Epargne-Quatre	1073 91	1045 17
Epargne-Unie	1364 98	1315 64
Epargne-Valeur	446 93	434 97
Epsilon	1150 23	1138 84
Eurocic Leaders	1100 14	1068 10
Eurodyn	1137 74	1100 33
Euro-Gan	7486 24	7146 77
Fonsicav (div. par 10)	11596 43	11596 43
Fonoval	263 11	254 83
France Avenir	112 54	112 54
France-Gan	9557 80	9124 39
France-Garantie	288 86	288 32

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
France-Index Sicav	106 83	104 28
France-Obligations	454 82	450 32
Francic	475 78	461 92
Francic Pierre	117 10	113 69
Francic Régions	1312 61	1274 38
Fructi-Associations	28 66	28 66
Fructi-Epargne	28 96	28 25
Fructicapi	33 86	33 36
Fructicourt	115298 96	115298 96
Fructidor	228 98	225 60
Fructifrance	900 67	878 90
Fructimmo	30 83	30 08
Fructivar	4446 11	4435 02
Fruct ECU	570 17	561 74
Fruct-Première	10572 03	10415 79
Futurobligt	1139 05	1101 60
Gestilion	59163 38	59015 82
Gestion Associations	156 68	153 23
Gest. France Sécurité	9924 83	9924 83
Horizon	1221 77	1186 18
Interoper	104782 18	101730 27
Interoblig.	11626 89	11179 70
Intersélect France	526 59	511 25
Japacic	189 02	183 51
Jeune épargne	239 83	236 29
Laffitte-Amérique	217 58	207 71
Laffitte Europe	293 62	280 31
Laffitte-Expansion	284 67	271 76
Laffitte-France	344 61	329 17
Laffitte-Immobilière	258 63	246 90
Laffitte-Japon	437 23	417 40
Laffitte-Oblig.	133 49	127 44
Laffitte—Rend.	188 59	180 04
Laffitte-Tokyo	383 43	366 04
Latitude	5516 93	5507 67
Lion Court terme	10305 71	10305 71
Lion Long terme	5525 74	5364 80
Lion-Associations	10743 97	10743 97
Lion-Institutionnels	23340 59	23282 38
Lionplus	771 21	763 57
Lion Trésor	2140 36	2119 17
Livret Bourse Investis.	528 25	512 86
Livret portefeuille	712 88	692 12
Méditerranée	196 59	187 68
Mensuel CIC	10099 37	9988 38
Mondiale Investissem.	450 29	429 87
Monecic	5613 87	5613 87
Monedan	54674 43	54674 43
Moné.J.	59202 90	59202 90
Mutualité Dépôts	10951 31	10929 45
Mutuelle Unie Sél.	143 66	137 15
Natio.-Epargne	14151 36	14011 26
Natio.-Epargne Trésor	6346 21	6333 54
Natio.-Court terme	229425	229425
Natio.-Inter.	1148 89	1118 14
Natio-Monétaire	20752 63	20752 63
Natio.-Obligations	491 71	478 55
Natio.-Patrimoine	1439 82	1401 28
Natio.-Placements	62275 27	62275 27
Natio.-Revenu	981 74	972 02
Natio.-Sécurité	11529 30	11529 30
Natio.-Valeurs	820 43	798 47
Nippon-Gan	6590 14	6291 30
Nord-Sud Développ.	1227 06	1224 61
Normatif	12398 57	12155 46
Obli Association	121 31	120 11
Oblicic Mondial	2258 89	2225 51
Oblicic Régions	1034 93	1019 84
Oblig. toutes catég.	145 48	143 33
Obilion	1073 37	1062 74
Oblisécurité	10446 18	10446 18
Oracion	1237 57	1196 88
Ovalor	6540 09	6303 70
Paribas Epargne	16790 65	16757 14
Paribas Opportunités	122 38	117 39
Paribas Patrimoine	549 42	527 02
Paribas Revenu	88 55	87 67
Patrimoine Retraite	179 39	175 87

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Pervalor	684 18	664 25c
Phenix Placements	269 57	261 72
Pierre Investiss.	765 92	747 24
Placement A	1178 31	1155 21
Placement crt-terme	72859 22	72514 19
Placement J	5881 95	5850 25
Placement Premier	53609 32	53502 32
Plénitude	114 51	111 45
Poste Gestion	53090	53090
Première Obligations	11028 33	11017 31
Prévoyance Ecureuil	112 53	109 52
Priv'Association	23914 77	23914 77
Quartz	123 82	120 77
Rentacic	158 02	155 68
Revenus Trimestriels	5165 35	5104 31
Revenu Vert	1108 92	1092 43
St-Honoré Bio-aliment.	897 64	856 94
St-Honoré Global	274 40	261 96
St-Honoré Matignon Pl.	234 24	223 62
St-Honoré Pacifique	609 51	581 87
St-Honoré P.M.E.	532 28	508 14
St-Honoré Réel	12216 32	12167 65
St-Honoré Services	500 77	481 51
St-Honoré Technol.	797 83	761 65
Sécuricic	1433 82	1432 39
Sécuri Taux	11386 49	11386 49
Scasden (Casden BP)	687 44	677 28
Sicav-Associations	1515 13	1512 86
S.F.I. fr. et étr.	701 34	680 91
Sicav 5000	424 29	412 93
Sivafrance	670 67	652 72
Sivam	446 23	434 29
Sivarente	210 44	208 36
Slvinter	433 51	421 91
S.N.I.	1245 27	1209
Sogepargne	329 31	317 41
Sogevar	1107 48	1057 26
Sogintar	1384 60	1321 81
Soleil Investissement	557 67	532 38
Stratégie Actions	1184 33	1138 78
Stratégie Rendement	1161 29	1124 74
Technocic	1116 08	1083 57
Techno-Gan	6222 89	5940 52
Thesora	523 19	518 01
Transcontinents	85 78	84 10
Trésor Avenir	109 94	106 74
Trésor Plus	1035 67	1025 42
Trésor Réel	11676 40	11676 40
Trésoricic	104616 77	104616 77
Tilion	5039 95	4990 05
U.A.P. Investiss.	477 63	460 37
U.A.P. moyen terme	110 40	105 41
Uni-Associations	112 06	112 06
Unifrance	594 04	562 93
Unifoncier	1457 18	1404 51
Uni-Garantie	1238 79	1214 48
Uni-Régions	1595 94	1538 26
Univents	2289 63	2214 34
Univer	196 30	196 30
Univers-Actions	1278 74	1238 69
Univers-Obligations	1629 87	1576 28
Valorem	568 28	554 42
Valorg	1703 24	1701 54
Valrsel	43464 09	43442 37
Vauban	23584 19	23560 61

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 21/2	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 685	5 667	5 480	5 900
ECU	6 939	6 935	....	....
Allemagne (100 DM)	339 890	339 370	329	350
Belgique (100 F)	16 267	16 257	15 750	16 800
Pays-Bas (100 fl.)	301 580	301 080	291	310
Danemark (100 krd)	88 150	88 130	85	92
Norvège (100 k)	88 060	87 840	85	92
Grande-Bretagne (£ 1)	9 711	9 699	9 350	10 150
Grèce (100 drachmes)	3 601	3 592	3 400	4 200
Italie (1 000 lires)	4 580	4 581	4 350	4 850
Suisse (100 fr.)	383 490	383 780	372	396
Suède (100 krs)	92 940	92 810	88	96
Autriche (100 sch)	48 275	48 205	46 800	49 900
Espagne (100 pes.)	5 257	5 252	5	5 550
Portugal (100 esc.)	3 857	3 850	3 650	4 350
Canada ($ can 1)	4 738	4 711	4 550	4 950
Japon (100 yens)	3 917	3 889	3 770	3 990

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 21/2
Or fin (kilo en barre)	76700	76700
Or fin (en lingot)	76900	76900
Pièce française (20 fr)	444	443
Pièce française (10 fr)	410	.....
Pièce suisse (20 fr)	479	481
Pièce latine (20 fr)	444	442
Souverain	567	555
Pièce de 20 dollars	2585	2555
Pièce de 10 dollars	1375	1372 50
Pièce de 5 dollars	930	.....
Pièce de 50 pesos	2895	2900
Pièce de 10 florins	461	463
Or Londres	.....	.....
Or Zurich	.....	.....
Or Hongkong	.....	.....
Argent Londres	.....	.....

c : coupon détaché — o : offert — * : droit détaché — d : demandé — ◆ : prix précédent — ★ : marché continu

Le Monde

BELGIQUE : rumeurs de « ballets roses »

« VDB a beaucoup de défauts mais sur le plan sexuel... »

BRUXELLES

de notre correspondant

« Tout ce que je sais, c'est que c'est faux. Et ça, c'est clair ! » Paul Vanden Boeynants, soixante et onze ans, un des hommes politiques belges les plus populaires de l'après-guerre – il est ainsi le seul à avoir imposé ses initiales, *VDB* – mais aussi l'un des plus connus à l'étranger, notamment depuis son enlèvement début 1989, a réalisé de nouveau un « show » inimitable lors de son audition, mercredi 21 février, par la commission d'enquête parlementaire sur le banditisme et le grand terrorisme devant laquelle il comparaissait à sa demande.

Le nom de l'ancien premier ministre, qui avait été condamné en 1987 pour fraude fiscale et usage de faux à deux ans de prison avec sursis, a en effet été lié plusieurs fois à une série d'affaires criminelles ou crapuleuses qui ont défrayé la chronique belge depuis des dizaines d'années.

Les déclarations le mois dernier d'une prostituée à la chaîne de télévision privée flamande avaient lancé la polémique. Ne déclarait-elle pas que le *« vieux crocodile »* (un autre surnom) avait participé à des ballets roses en compagnie d'autres personnalités en vue du royaume. Certains médias n'avaient alors pas hésité à monter un scénario particulièrement *« saignant »* suivant lequel les personnes compromises auraient payé des assassins – les tristement célèbres *« tueurs fou du Brabant wallon »* – pour se débarrasser des témoins gênants de ces parties fines en les faisant disparaître au milieu d'un bain de sang. Sans le moindre soupçon de preuves.

C'est cette absence de preuves un tant soit peu convaincantes qui a permis à VDB de sortir largement gagnant aux points, sinon par KO technique, de cette confrontation avec les députés de la commission d'enquête.

« Je ne pédale pas dans la confiture »

De rumeurs de coup d'Etat et de trafic de drogue, en passant par le financement de mouvements d'extrême droite ou les ballets roses, l'ancien premier ministre a balayé toutes les accusations. Jouant sur toutes les gammes de son talent de comédien et d'orateur - la colère feinte, l'émotion contenue, le clin d'œil au public, les plaisanteries en flamand et en français.

Concernant les ballets roses, l'ancien premier ministre a déclaré : *« Je n'ai pas de fantasmes sexuels. Je n'en ai jamais eus. Je ne pédale pas dans la confiture et je ne connais pas de cheikh »*, avant de conclure, parlant de lui à la troisième personne comme il aime tant le faire, *« VDB a beaucoup de défauts. Il les connaît. Mais sur le plan sexuel il est parfaitement normal »*.

JOSÉ-ALAIN FRALON

Selon un sondage de « l'Expansion »

Les Allemands de l'Ouest choisiraient M. Mitterrand comme président de la CEE

S'ils devaient élire un président de la Communauté européenne, et choisir entre MM. Felipe Gonzalez, Helmut Kohl, François Mitterrand ou Mme Margaret Thatcher, les Allemands de l'Ouest voteraient en faveur du président français à 36 %, contre 34 % pour leur chancelier.

Posée dans le cadre d'un sondage publié par le magazine *l'Expansion* dans son édition du 22 février, la question suscite une réaction très différente chez les Français : ils voteraient pour M. Mitterrand à 72 %, pour M. Kohl à 7 % et pour M. Gonzalez à 15 % (1).

Selon le même sondage, la réunion de la RFA et de la RDA en un seul Etat *« paraît être plutôt une bonne chose »* à 73 % des Français et à 96 % des Allemands de l'Ouest. Dans les deux pays, près de la moitié des personnes interrogées estiment qu'il faut construire une confédération européenne groupant à la fois l'Europe de l'Ouest et l'Europe de l'Est.

(1) Sondage réalisé du 10 au 20 janvier par RES, pour le compte de *l'Expansion*, auprès de mille personnes représentatives de la population française et mille personnes représentatives de la population ouest-allemande, âgées de dix-huit ans et plus.

M. Lionel Stoléru en URSS

Quand la planification souple vient à l'aide d'une planification rigide

MOSCOU

de notre correspondant

Les gouvernements soviétique et français sont convenus de travailler ensemble sur les problèmes posés par le passage de l'économie planifiée à l'économie de marché. Un *« aide-mémoire »* a été signé à cet effet, mercredi 21 février, entre le premier ministre soviétique, M. Ryjkov, et le secrétaire d'Etat français au Plan, M. Stoléru. Un « groupe », composé de trois membres de chacun des deux gouvernements, devrait rapidement être mis en place.

Avancée dans un article de M. Stoléru simultanément publié, à la mi-février, par *le Monde* et des journaux de l'ensemble des pays membres du COMECON, l'idée présidant à ce travail commun est que la France a une expérience à partager avec ces Etats à l'heure où ceux-ci veulent introduire les mécanismes du marché dans leur économie. Pays d'économie libérale, la France a un plan, un important secteur public, un système de protection sociale développé.

Le groupe intergouvernemental devrait, dans un premier temps, faire travailler ensemble de hauts responsables des deux pays sur les questions des prix, de la protection sociale et des rapports entre secteurs privé et public.

Conscients que le débat économique est loin d'être tranché à Moscou, même si le comité central s'est prononcé, en janvier, en faveur d'une combinaison du marché et du plan, les autorités françaises n'entendent pas essayer d'apporter de réponses toutes faites à des questions qui ne sont pas encore formulées, il s'agit plutôt de laisser voir que les problèmes de la transition d'une économie à l'autre ne relèvent pas que de l'inconnu.

L'accueil réservé à l'initiative française a été positif. M. Stoléru a été reçu par les plus hauts responsables gouvernementaux et par M. Petrakov, le conseiller économique de M. Gorbatchev. Si cette expérience totalement nouvelle d'échange institutionnel de réflexions a un si haut niveau s'avérait concluante, elle pourrait déboucher, à la fin de l'année, sur l'organisation, à Paris, d'un séminaire regroupant l'ensemble des pays du COMECON dans la perspective d'un dialogue avec la Communauté européenne sur cette transition plan-marché.

B. G.

Les cotisations dues à la Sécurité sociale

Le ministère de la défense dément les informations publiées par « le Canard enchaîné »

Dans un communiqué publié le 21 février, le ministère de la défense dément les informations publiées dans *le Canard enchaîné* selon lesquelles 8 millards de francs d'arriérés seraient dus à la Sécurité sociale pour les cotisations d'assurance maladie des personnels civils *(le Monde* du 22 février).

« Aucun rapport » de la Cour des comptes n'a été remis, affirme le ministère de la défense, qui rappelle que, *« comme pour l'ensemble des fonctionnaires civils payés par le budget de l'Etat, la part patronale des cotisations sociales des personnels civils titulaires de la défense est acquittée aux organismes de Sécurité sociale par le ministère des finances, au titre du budget des charges communes »*.

Par ailleurs, il semblerait bien que le rapport de la Cour des comptes ne soit pas encore rédigé, certains documents en provenance de l'ACOSS (Agence centrale des organismes de Sécurité sociale) n'ayant pas encore été fournis. Selon des experts, il serait en outre difficile d'établir que le ministère de la défense a commis cet *« oubli »*, le versement des cotisations étant global pour le compte de l'Etat. Mais, précise-t-on à l'ACOSS, les opérations de contrôle d'assiette ne sont pas toujours faciles à effectuer localement. L'administration des PTT et les arsenaux font partie des récalcitrants, avec par exemple l'arsenal de Brest.

L'ESSENTIEL

Le numéro du « Monde » daté 22 février 1990 a été tiré à 525 507 exemplaires.

Organisée le 25 mars

Une journée « portes ouvertes » au palais de justice de Paris

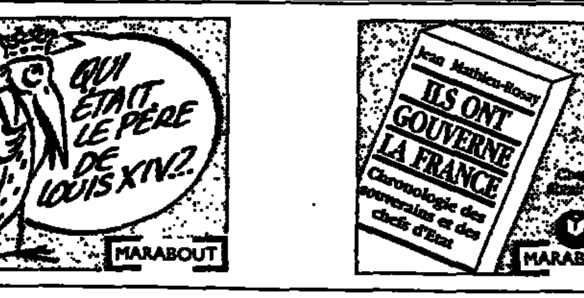
Le palais de justice de Paris ouvrira ses portes au public le dimanche 25 mars. *« Une opération « glasnost » en quelque sorte »*, a expliqué, mardi 20 février, le procureur général, M. Pierre Truche, en présentant à la presse cette initiative sans précédent en compagnie de Mme Myriam Ezratty, premier président de la cour d'appel de Paris.

Les visiteurs pourront parcourir, de 10 heures à 19 heures, les 25 kilomètres de couloirs du palais de justice, où magistrats, avocats, greffiers, huissiers et experts seront à leur disposition pour expliquer le fonctionnement de la justice. Ils pourront visiter les salles d'audience du tribunal de grande instance, de la cour d'appel et de la Cour de cassation. Un parcours spécial conduira les amateurs d'histoire à travers les lieux où furent jugés Marie-Antoinette, Laval ou la bande à Bonnot.

Cette journée « portes ouvertes », organisée sous le patronage du président de la République, entend présenter la justice comme un *« service »* plutôt que comme un instrument de répression. *« Chaque jour, des centaines de décisions se rendent ici au nom du peuple français. Il apparaît donc légitime que nous puissions lui expliquer la justice »*, a déclaré Mme Ezratty.

Des renseignements pratiques sur cette journée seront prochainement accessibles par Minitel : 3615, code « justiceparis ».

□ **Un nouveau directeur pour l'Ecole nationale supérieure de police.** – M. Jacques Buisson, commissaire divisionnaire, a été nommé directeur général de l'Ecole nationale supérieure de police, à Saint-Cyr-au-Mont-d'Or (Rhône). M. Buisson, quarante et un ans, avait été nommé professeur dans cette école en 1978, avant de prendre en charge la direction de la formation continue.





ROUMANIE

Le président sera élu au suffrage universel

Selon un projet de loi électorale qui sera présenté vendredi 23 février au Conseil provisoire d'union nationale (CPUN), le futur président de la République roumaine sera désigné au suffrage universel direct . Le texte a été élaboré mercredi lors de la sixième réunion d'une commission composée de représentants des partis au pouvoir et de l'opposition. Les députés et les sénateurs d'un parlement bicaméral seront également élus à l'occasion de ce scrutin dont la date n'est pas fixée. Le projet de loi ne précise pas la durée des mandats ni l'étendue des prérogatives du chef de l'Etat mais indique que le système politique roumain sera une « démocratie pluraliste » respectant la séparation des pouvoirs.

Le Front de salut national a décidé que les premières élections libres depuis quarante-cinq ans auront lieu le 20 mai mais l'opposition a demandé leur report à l'automne pour mieux se préparer. – *(AFP.)*

□ **ZAIRE : report du sommet africain avec le président De Klerk.** – Le sommet de Goma (Zaïre), qui devait réunir, samedi 24 février, plusieurs chefs d'Etat africains et le président sud-africain, M. Frederik De Klerk, sous l'égide du président zaïrois Mobutu Sese Seko, a été reporté à une date ultérieure et aura lieu probablement à Kinshasa, a annoncé l'agence zaïroise de presse. Selon certains responsables de la présidence, il n'était pas possible d'accueillir autant de chefs d'Etat à Goma (nord-est du pays), où ont lieu en ce moment les travaux préparatoires du douzième sommet de la Communauté économique des pays des grands lacs (Zaïre, Burundi et Rwanda). Le report n'a pour l'instant pas été confirmé par Pretoria. – *(AP, AFP.)*

BOURSE DE PARIS

Matinée du 22 février

Reprise

Un mouvement de reprise était observé jeudi dès les premiers échanges. Après s'être déprécié de 3,5 % depuis le début de la semaine, l'indice CAC 40 regagnait un peu de terrain. Après avoir débuté sur une hausse de 0,77 %, il revenait à 0,59 % en fin de matinée.

Les plus fortes progressions étaient emmenées par La Rochette (+ 6 %), Groupe Victoire CI (+ 5,5 %), CSEE (+ 5 %) et Marine Wendel (+ 4,7 %).

En baisse, on notait Lebon (– 4,5 %), Salvépar (– 2,9 %), GTM (– 2,6 %) et Bic (– 2,6 %).